★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9326 32 PAGES — JEUDI 9 JANVIER 1975

Le conseil des ministres prend plusieurs mesures financières en faveur de la construction

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Europe et les pétrodollars

La gestion — de plus en plus malaisée — des affaires monétaires de ce monde ne peut plus désormais être assurée par les seules puissances occidentales. Celles-ci, d'une façon ou d'une autre, doivent y associer au moins les producteurs de pétrole sinon d'autres pays de ce qu'on appelait naguère le tiers-monde. Les Américains semblent encore s'opposer à cette conception. C'est elle pourtant qui a inspiré l'accord conclu mardi à Londres par les ministres des finances des Neuf sur le recyclage des pétrodollars.

Pour défendre leur politique, les Européens seraient en meilleure posture si plusieurs d'entre eux n'étaient dans une situation si difficile que n'importe quelle solution peut leur paraître souhaitable.

Jusqu'à maintenant, aucune décision de caractère officiel n'a été nécessaire pour permettre à la Grande-Bretagne, à l'Italie, au Danemark, à la France et aux autres nations en quête de ressources en devises de se les procurer. Le marché des capitaux les leur a fournies sans grande difficulté mais il est maintenant admis, y compris enfin par les Etats-Unis, que le système bancaire privé approche de la limite de rupture. D'un côté, il ne peut continuer à voir croître au même rythme les dépôts à court terme des fournisseurs de l'or noir, car l'élémentaire prudence — oubliée depuis queqlues années ! — lui fait obligation de maintenir une certaine proportion entre le total de ses engagements et le montant de ses fonds propres. D'un autre côté, les banques, si importantes soient-elles, acceptent de plus en plus difficilement de prendre le risque de consentir des prêts à des pays dont l'endettement croît dangereusement.

Pour sortir de la difficulté, les Neuf veulent multiplier les circuits publics de redistribution des ressources financières. C'est ainsi qu'ils ont décidé en décembre de lancer un emprunt communautaire de 3 milliards de dollars. Ils proposent aujourd'hui d'autoriser à nouveau le Fonds monétaire à emprunter directement auprès des Etats producteurs de pétrole entre 6 et 12 milliards de dollars, sommes qu'il prêterait ensuite à moyen terme aux nations déficitaires. Un tel mécanisme a déjà été créé en 1974. Simultanément, les Neuf préconisent de relever de 30 à 35 % les quotas au Fonds monétaire, donnant la possibilité à cette institution d'augmenter ses facultés de crédit ordinaire. Politiquement, la proposition des Neuf est novatrice dans la mesure où elle prévoit un élargissement de la participation des pays de l'OPEP dans la dotation du Fonds, et, par conséquent, un accroissement de leur influence.

De même, le projet de M. Kissinger, que les Neuf se sont seulement engagés à « étudier dans un esprit positif », ne reconnaît pas formellement la position de créanciers aux pays de l'OPEP. Puisque les avoirs de ces derniers sont de toute façon déposés dans des banques occidentales, le « recyclage » ne concerne que les pays riches dans leurs relations entre eux.

Cependant, des possibilités de compromis existent. Le F.M.I. pourrait immédiatement ouvrir des « crédits pétroliers » (oil facility), alors qu'il faudrait de longs mois avant de faire approuver le « fonds Kissinger » par les Parlements intéressés. Pourquoi ne pas procéder par étapes ? Sur le sujet autrement plus controversé de l'or, les Etats-Unis viennent encore de faire preuve d'esprit de concession. Le sous-secrétaire au Trésor, M. Jack Bennett, n'a-t-il pas admis que, pendant une période transitoire, les banques centrales pourraient acheter des quantités limitées de métal précieux ? Sur toutes ces questions, cependant, à commencer par celle de l'or, les pays de l'OPEP exigent désormais d'être consultés, et des développements nouveaux pourraient bien survenir la semaine prochaine lors des réunions monétaires de Washington.

(Lire nos informations page 29.)

SELON LE PRÉSIDENT SADATE

L'U.R.S.S. n'a pas encore renouvelé l'armement égyptien détruit

Dans une interview publiée ce mercredi 8 janvier par le quotidien libanais Al Anouar, *le président Sadate laisse entendre qu'aucun accord n'a été conclu au sujet des livraisons d'armes soviétiques au cours du récent séjour à Moscou de M. Ismail Fahmi, ministre des affaires étrangères, et du général Gamassi, ministre de la guerre. Le chef de l'Etat égyptien a réaffirmé que l'Union soviétique n'avait pas, jusqu'au moment où il parlait, remplacé le matériel militaire égyptien perdu pendant la guerre d'octobre, alors qu'elle l'a déjà fait depuis quatorze mois pour la Syrie.*

Il a ajouté que l'ajournement du voyage de M. Brejnev, au Caire, avait « gelé » tous les problèmes en suspens entre les deux pays.

Le président Sadate a estimé d'autre part, à propos de l'armement nucléaire d'Israël, que les déclarations faites par les dirigeants israéliens à ce sujet relèvent de la « guerre psychologique ». « *Toutefois*, a-t-il ajouté, *si Israël introduit l'arme nucléaire dans la région, nous aurons à ce moment tous les droits de nous procurer des armes semblables, et cette possibilité existe. Il doit être bien clair que nous ne demeurerions pas passifs au cas où Israël introduirait l'arme atomique dans la région.* »

Le chef de l'Etat égyptien a également évoqué les récentes manifestations ouvrières du Caire, dont il a imputé la responsabilité à ce qu'il a appelé le « *Front du refus* », lequel, a-t-il dit, « *a voulu déformer l'image de l'Egypte à l'extérieur en faisant croire que la situation intérieure est grave et instable* ». Selon le président Sadate, les membres de ce front, mus à l'origine par des principes marxistes, se sont transformés en simples contestataires profitant du climat de liberté qui règne dans le pays. La gauche patriotique égyptienne, a-t-il dit, les a condamnés en des termes vigoureux.

Comme on lui demandait si cette agitation d'inspiration communiste aurait des dépercussions sur les relations de l'Egypte avec la « gauche internationale », le président Sadate a affirmé qu'il ne tolérait « *aucune ingérence dans les affaires intérieures de son pays* ». « *Nos relations avec l'Union soviétique*, a-t-il dit, *sont des rapports d'Etat à Etat, et il ne saurait donc y avoir de place pour une immixtion dans nos affaires.* »

Au Caire, le rédacteur en chef de la revue de gauche *Al Taliaa* conteste mercredi dans le journal *Al Ahram* la version gouvernementale sur les manifestations du 1er janvier. « *Durant toute l'histoire contemporaine*, écrit-il, *la gauche égyptienne s'est opposée aux actions destructives, et l'accusation aurait dû être dirigée contre la droite réactionnaire.* »

Selon le journal libanais *Al Safir*, qui publie une correspondance du Caire, la campagne d'arrestations qui s'est déclenchée à la suite des manifestations ouvrières du Caire s'est étendue à toute l'Egypte, et le nombre des personnes arrêtées s'élèverait à près de huit cents. Parmi les détenus, figurerait la célèbre actrice et militante égyptienne Mohsena Tewfik, qui tenait le rôle principal dans le film *Al Asfour (le Moineau)*, qui traite de la défaite de juin 1967.

Al Safir, généralement proche des vues libyennes, n'excluait pas une nouvelle recrudescence de l'agitation lors de la visite du chah d'Iran, arrivé mercredi matin au Caire pour un séjour officiel de cinq jours en Egypte.

Dans une déclaration au « Monde »

LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS JUIF MONDIAL ESTIME POSSIBLE UNE NÉGOCIATION ENTRE ISRAËL ET L'O.L.P.

(Lire page 5.)

Malgré l'intensification des combats en Indochine

Les États-Unis excluent actuellement une intervention militaire au Vietnam

La guerre s'intensifie dans le sud de l'Indochine. Dans l'impossibilité de prendre Phnom-Penh militairement, les révolutionnaires cambodgiens se sont lancés dans la « bataille du Mékong », leur objectif étant apparemment d'isoler la capitale.

Au Vietnam du Sud, après s'être emparés de Phuoc-Binh et d'une position stratégique proche de Tay-Ninh, les révolutionnaires, malgré les attaques de l'aviation saigonnaise, ont renforcé sensiblement leurs positions. Le président Thieu réclame la poursuite de l'aide étrangère. Les Américains lui procurent une assistance importante, bien qu'en baisse par rapport à l'an passé ; mais, en dépit de mouvements de la VIIe flotte à partir des Philippines, ils excluent actuellement une nouvelle intervention militaire au Vietnam du Sud.

De notre correspondant

Washington. — La situation militaire au Vietnam préoccupe sérieusement les dirigeants américains. Mais, à s'en tenir aux déclarations des porte-parole, ils n'envisagent pas de modifier leur politique, d'envoyer des renforts ou d'intervenir massivement dans les airs, comme le bruit en avait couru. M. Nessen, parlant au nom du président, a bien pris soin de souligner que, tout en suivant de près les événements, dont il avait discuté avec M. Kissinger, M. Ford n'avait nullement l'intention de tourner l'interdiction légale définie par le Congrès le 30 juin 1973, excluant « *toute activité de combat des forces américaines* » dans le secteur. « *Le président entend respecter la loi* », a ajouté M. Nessen, tout en refusant cependant d'apporter des informations sur les plans d'action d'urgence préparés par le Pentagone en cas d'effondrement du régime de Saigon.

Les spéculations sur une reprise de l'intervention militaire américaine avaient été encouragées, dans la matinée du mardi 7 janvier, par l'annonce d'un mouvement d'un certain nombre d'unités de la VIIe flotte, en particulier du porte-avions *Enterprise*, qui ont quitté subitement la base de Subic-Bay, aux Philippines. Cette nouvelle, coïncidant avec celle de la chute de Phuoc-Binh, ne pouvait que stimuler les rumeurs selon lesquelles le gouvernement américain demanderait au Congrès une révision de la loi en vue d'une éventuelle action militaire. Mais le Pentagone a rapidement fait savoir que, si les unités navales étaient parties plus tôt que prévu en « *mission opérationnelle* », celle-ci n'était en aucune façon liée à ce qui se passait au Vietnam. Au passage le porte-parole du Pentagone a souligné que l'interdiction du Congrès concernant les activités militaires américaines n'affectait pas le mouvement d'unités navales dans les eaux internationales, et qu'aucune consultation ou approbation du Congrès n'était nécessaire pour l'accomplissement de cette mission. Si le gouvernement envisageait une action militaire au Vietnam, a-t-il ajouté, il devrait d'abord consulter le Congrès.

Le Pentagone affiche un certain détachement à propos de la situation militaire proprement dite, estimant que l'action armée en cours ne peut être considérée comme le point de départ d'une vaste offensive communiste. La chute de Phuoc-Binh était attendue, dit-on, et ne représente pas un « *important changement stratégique* ». Toutefois, on admet que, sur le terrain de la guerre psychologique, les communistes ont marqué un point important. En tout cas, la perte de ce chef-lieu de province sera utilisée par les stratèges du gouvernement pour tenter d'obtenir du Congrès de nouveaux crédits en compensation des coupes claires faites par le Congrès précédent dans le programme d'aide militaire au Vietnam, pratiquement réduit de moitié (700 millions de dollars). Enfin, le département d'Etat, après avoir qualifié la chute de Phuoc-Binh de « *très sérieuse affaire* », a souligné qu'il considérait toujours le Vietnam du Nord comme lié par les accords de Paris.

HENRI PIERRE.

(Lire nos informations page 2.)

La polémique P.C.-P.S.

M. Mitterrand n'entend pas répondre aux attaques personnelles de M. Marchais

La polémique entre le parti communiste et le parti socialiste est montée d'un cran : pour la première fois, M. Georges Marchais a mis personnellement en cause M. François Mitterrand en l'accusant, mardi soir 7 janvier, de couvrir, par son silence, les prises de position et les analyses de ses amis politiques et conseillers, jugées non conformes au programme commun.

Les dirigeants du parti socialiste refusent de répondre à ces attaques et renvoient au projet de motion co-signé par le premier secrétaire pour le congrès qui se tiendra à Pau du 31 janvier au 2 février.

Il fallait bien en arriver là, et il faudra sûrement aller plus loin. Les dirigeants du parti communiste, décidés à poser « *les problèmes de l'union de la gauche* », ne pouvaient durablement se limiter à mettre en cause des prises de position marginales provenant de personnalités socialistes ou seulement proches de M. Mitterrand. Après avoir critiqué MM. Gaston Defferre, Gilles Martinet, Dominique Taddéi, Michel Rocard et, tout récemment, Jacques Attali, il était inéluctable qu'ils s'en prennent directement au premier secrétaire du parti socialiste. C'est ce qu'a fait mardi soir au micro d'Europe 1 M. Georges Marchais. M. Mitterrand est accusé de ne pas répondre aux interpellations du parti communiste et par là même de couvrir les prises de position qu'elles mettent en cause dans son entourage. S'il ne dit rien lorsque l'un de ses conseillers économiques, M. Jacques Attali, s'exprime dans *le Monde* en des termes qui, selon *l'Humanité*, reviennent à nier la crise économique, ou lorsque M. Rocard est accusé par M. Andrieu de se rapprocher de M. Giscard d'Estaing, c'est que le premier secrétaire est, n'en déplaise au programme commun, d'accord avec ces hérétiques. M. François Mitterrand, qui enregistre mercredi une tribune libre pour le Journal télévisé de TF 1, ne répondra pourtant pas à cette relance de la polémique.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

La loi sur l'avortement et la Constitution

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Voilà donc le Conseil constitutionnel saisi de la loi sur l'avortement. A la requête de soixante-dix-sept députés, qui la prétendent contraire au droit. De part et d'autre, plusieurs arguments ont déjà été échangés (1). Pourtant, d'autres restent à faire valoir. Pour vérifier que la loi nouvelle n'est contraire ni à notre Constitution ni à nos obligations internationales.

Dans notre ordre constitutionnel, rien — absolument rien — ne peut s'interpréter, de près ou de loin, comme prohibant l'avortement. Cela est vrai, qu'il s'agisse du texte même de 1958 ou qu'il s'agisse de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et du préambule de la Constitution de 1946 auxquels renvoie le texte de 1958.

Au demeurant, les adversaires de l'interruption de grossesse sont mal inspirés d'invoquer ces dispositions. Car celles-ci établissent, au contraire, la constitutionnalité de la nouvelle loi, qui est une loi de liberté et de laïcité.

La loi nouvelle fait avancer la liberté. Elle institue la libre maternité et la libre disposition de son corps par chacun. Ce faisant, elle est pleinement dans la ligne de la Déclaration de 1789. Car celle-ci fait de la liberté « *le but de toute association politique* ». En précisant : « *La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.* »

Pendant les dix premières semaines de la grossesse, l'embryon serait-il « autrui » ? Existe-t-il, alors, une vie propre du fœtus, un minimum d'autonomie par rapport à la femme qui le porte ? Pour celle-ci, n'est-il pas alors une simple part de soi-même ?

En vérité, les députés hostiles à l'avortement obéissent à une conviction religieuse qui leur est propre. Cette attitude est digne d'estime et de respect. Sauf s'il s'agit d'imposer sa foi et ses choix métaphysiques à autrui. Depuis le 9 décembre 1905, depuis la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, l'Etat se doit d'être rigoureusement neutre au plan religieux. Il ne doit imposer à personne les tabous de personne. Les dogmes et les interdits ne font plus partie du champ constitutionnel et légal. Laïcité oblige.

Cette règle de laïcité, définitivement consacrée par la loi de 1905, figure, à l'évidence, parmi « *les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République* », dont parle le préambule de 1946. En outre, l'article 2 de l'actuelle Constitution le répète, avec force : « *La France est une république... laïque.* » Des députés de la République auraient pu s'en souvenir.

Donc, rien dans l'ordre interne ne prohibe la libre maternité. Au contraire. Alors, on se tourne vers le droit international. Vers la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée en 1950 dans le cadre du Conseil de l'Europe et récemment ratifiée par la France.

(Lire la suite page 9.)

(1) Voir les articles de Jacques Robert (*le Monde* daté 22-23 décembre 1974), Jean Foyer (*le Monde* du 25 décembre 1974) et François Sarda (*le Monde* daté 29-30 décembre 1974).

AU JOUR LE JOUR

Cordes vocales

Dire que les journalistes de la télévision ne sont pas la voix de la France parce qu'ils sont des journalistes comme les autres revient à dire que les journalistes français ne sont pas la voix de la France.

C'est vrai dans la mesure où l'on entend par France l'Etat français et, surtout, le pouvoir politique qui le contrôle.

Mais la France, c'est tout de même autre chose. La voix d'une nation et d'un peuple n'est pas la mélodie solitaire du pouvoir. C'est un chœur à des millions de voix où les dissonances elles-mêmes ont leur sens et leur beauté.

Les journalistes ne sont peut-être pas la voix de la France, mais ils en sont au moins les cordes vocales.

ROBERT ESCARPIT.

QUAND LE THÉATRE ANALYSE L'HISTOIRE

Les brechtiens et le rêve

Les brechtiens s'interrogent, et ils interrogent leur pratique théâtrale. Jean-Pierre Vincent, le nouveau directeur du Théâtre national de Strasbourg, met en scène à l'Odéon « En rev'nant d'l'expo », une pièce de Jean-Claude Grumberg, qui raconte en filigrane l'histoire du mouvement ouvrier français au début du siècle. A la critique historico-économique, coutumière chez les héritiers de Brecht, Jean-Pierre Vincent, Jean-Claude Grumberg, et leur dramaturge, Daniel Lindenberg, ajoutent une nouvelle dimension, analytique, pour décrire — au cœur de la lutte des classes — la genèse d'une « lutte des rêves ».

Parallèlement, l'Ensemble théâtral de Gennevilliers, dont le responsable, Bernard Sobel, a travaillé au Berliner Ensemble, montre le « Précepteur », de Lenz, préférant la version originale à l'adaptation qu'en a donnée Bertolt Brecht. Bernard Sobel et son équipe affirment, à la « relecture » de l'œuvre de Lenz, que, par ses ruptures de ton, ses citations, sa dénonciation de la théâtralité, celle-ci fonde le théâtre brechtien.

Deux des metteurs en scène les plus importants du jeune théâtre français d'aujourd'hui tentent — en matérialistes — de donner sa part à l'imaginaire dans la réflexion historique, rejoignant ainsi des universitaires comme Michel Foucault, dont les recherches vont dans le même sens : le théâtre « populaire » se détache, de plus en plus, du « populisme ».

(Lire page 13 les entretiens de Martin Even avec Jean-Pierre Vincent, Jean-Claude Grumberg, Daniel Lindenberg, Bernard Sobel et Alain Giraud.)

EUROPE

Grande-Bretagne

La Campagne nationale pour le référendum regroupera toutes les organisations « anti-européennes »

De notre correspondant

Londres. — Les adversaires du maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne viennent de former un front commun groupant toute une série d'organisations dont les nuances politiques sont parfois assez diverses, depuis la Ligue anti-Marché commun » jusqu'au mouvement *Sortez la Grande-Bretagne* (Get Britain out).

Les membres de ce nouveau groupement, intitulé « Campagne nationale pour le référendum », sont unis sur deux principes fondamentaux : d'abord, « *restaurer la souveraineté britannique* » en réservant au Parlement de Westminster le droit exclusif de légiférer et de voter des impôts frappant les citoyens du Royaume-Uni; *ensuite*, *rendre* au Royaume-Uni le droit de commercer librement avec tous les pays du monde.

Le président de la nouvelle organisation est un député conservateur, M. Neil Marten; l'un des vice-présidents est l'ancien ministre travailliste Douglas Jay. Les organisateurs de la Campagne ont vivement critiqué M. Hattersley, le ministre d'Etat au Foreign Office, qui a plaidé, lundi 6 janvier, la cause de l'adhésion britannique au Marché commun (*le Monde* du 8 janvier). Ils se sont élevés aussi contre les projets de M. Christopher Soames, vice-président de la Commission européenne, qui doit bientôt, sous les auspices du parti conservateur, *entamer une série de conférences* dans les principales villes de Grande-Bretagne. Enfin, les responsables de ce « front » hostile au Marché commun dénoncent l'intervention dans la controverse du bureau de liaison des Communautés, qui est installé à Londres et qui bénéficie de subsides officiels.

Pour le gouvernement, l'aspect le plus préoccupant de cette affaire est sans doute la présence de plusieurs syndicalistes au comité directeur de l'organisation. Le plus éminent est M. Jack Jones, secrétaire général de la Fédération des transports et des travailleurs généraux, le plus important des syndicats britanniques. M. Jones est aussi l'un des dirigeants de la Confédération des syndicats qui, jusqu'à présent, ont apporté un soutien précieux au cabinet Wilson.

JEAN WETZ.

LA POLICE ARRÊTE LE PIRATE DE L'AVION MANCHESTER-LONDRES

Londres (*A.F.P., Reuter.*) — Après neuf heures d'angoisse, le premier acte de piraterie aérienne de 1975 s'est terminé mardi soir 7 janvier sur le petit aéroport de Staansted, dans le Sussex, par un succès pour la police britannique : les responsables de la sécurité sont en effet parvenus à capturer à 23 heures 30 l'homme qui s'était emparé de l'avion Manchester-Londres à son arrivée à Heathrow et avait gardé en otage ses cinq hommes d'équipages.

Tout avait commencé en début d'après-midi. Le pilote de l'appareil venant de Manchester adressait un message à la tour de contrôle de l'aéroport de Londres indiquant qu'un passager exigeait d'être conduit à Paris « *pour y venger son frère* ».

La négociation, désormais classique, s'engagea. Malgré l'insistance du pilote, les responsables de Heathrow refusèrent de laisser partir l'avion pour la France.

Les Britanniques tentèrent alors leur coup de poker : l'appareil fut dirigé sur le petit aéroport du Sussex dont toutes les enseignes lumineuses avaient été retirées. Il s'y posa après avoir survolé la Manche pour faire croire qu'il se dirigeait vers Paris. Le pirate, vraisemblablement un déséquilibré, s'aperçut, à la fin, de la supercherie, mais, épuisé, il ne manifesta aucune réaction et se laissa arrêter, à l'atterrissage, sans opposer de résistance.

Union soviétique

LES JOURNAUX ANNONCENT LA MORT DE LA MÈRE DE M. BREJNEV

(De notre correspondant.)

Moscou. — La « Pravda » de ce mercredi 8 janvier comme les « Izvestia » du 7 janvier publient en première page le message de condoléances adressé par le bureau politique à M. Brejnev à l'occasion du décès de sa mère. Le message affirme notamment : « Dans ces minutes douloureuses, nous sommes, cher Leonid Ilytch, comme toujours, avec vous. » Nathalie Denisovna était âgée de presque quatre-vingt-dix ans.

On ne sait ni où ni comment est *morte la mère du secrétaire général.* On pense seulement qu'elle est décédée à *Moscou*, car elle vivait depuis de nombreuses années avec son fils dans l'appartement que celui-ci occupe avenue Koutouzov. La famille de M. Brejnev (d'origine russe) a vécu depuis plusieurs générations en Ukraine : le père et le grand-père de l'actuel chef du parti communiste soviétique travaillaient comme fondeurs dans une aciérie de Dnieprodzerjinsk. C'est là qu'est né M. Brejnev en 1906.

On voit mal comment la mort de la mère de M. Brejnev pourrait expliquer en quoi que ce soit les anomalies constatées depuis deux semaines dans le comportement de la hiérarchie soviétique ou l'ajournement du voyage au Proche-Orient. Les dirigeants ne laissent pratiquement jamais les événements relevant de leur vie privée avoir une influence sur leur vie publique.

Mardi soir, à Moscou, d'ailleurs, on maintenait la thèse de la maladie du secrétaire général sans vouloir ou pouvoir préciser la nature et la gravité de cette maladie.

Grèce

LE PROJET DE CONSTITUTION EST AMENDÉ

De notre correspondant

Athènes. — Le projet de Constitution grecque élaboré par le gouvernement de M. Constantin Caramanlis a été soumis, mardi 7 *janvier*, *officiellement* à l'approbation de la Chambre des députés.

Un certain nombre d'amendements, *notamment en ce qui* concerne les libertés individuelles, *ont été apportés au projet* initial publié le 23 décembre dernier et qui avait été violemment critiqué par l'opposition. C'est ainsi que la déportation ou d'une manière générale les restrictions des libertés du citoyen pour des motifs d'intérêt public ne peuvent être ordonnées qu'à la suite d'une décision judiciaire et non plus par mesure administrative.

Le droit de grève est reconnu à tous les travailleurs, à l'exception des fonctoinnaires de l'Etat, pour des revendications salariales ou professionnelles. D'autre part, la durée du mandat des députés a été fixée à quatre ans au lieu de cinq ans que prévoyait le projet *initial. Enfin, la disposition* fixant à vingt et un ans l'âge du *citoyen ayant droit de vote* a été supprimée, l'âge minimum des électeurs devant être fixé par la loi électorale.

Outre ces amendements tendant à une « libéralisation » du projet initial de Constitution, aucune modification n'a été apportée en ce qui concerne les pouvoirs du chef de l'Etat, que l'opposition a qualifié à l'unanimité d' « excessifs ».

D'autre part, le Conseil suprême des forces armées grecques, réuni sous la présidence de M. *Constantin Caramanlis*, premier ministre, a désigné les amiraux *en retraite Constantin Engolfopoulos* et Spyros Konofaos respectivement *comme* commandant en chef des forces navales et *commandant* de la flotte, en remplacement des amiraux Petros Arapakis et Panayotis Kalogeropoulos, démissionnaires depuis samedi dernier.

Les amiraux Engolfopoulos et Konofaos avaient été révoqués par le régime issu du coup d'Etat militaire d'avril 1967 et avaient été à plusieurs reprises arrêtés au cours des trois premières années de la dictature. En mai 1973, ils avaient pris une part active à la rébellion au sein de la marine de guerre visant à renverser la junte. La tentative ayant échoué, ils avaient de nouveau été arrêtés mais avaient bénéficié, en août de la même année, de l'amnistie générale.

Mardi après-midi, quelque cinq mille personnes ont manifesté devant les ambassades des Etats-*Unis et du Chili* à Athènes pour protester contre « *la répression exercée par le gouvernement Pinochet* ». Les manifestants criaient : « *Chili, Grèce, lutte commune !* », « *Les Américains dehors !* ».

Le courant anti-américain créé en Grèce depuis l'affaire de Chypre, en juillet 1974, préoccupe les dirigeants de Washington. Plusieurs parlementaires américains viennent de faire de discrets séjours dans la capitale grecque, afin d'examiner les possibilités d'une amélioration des relations entre les deux pays.

MARC MARCEAU.

Irlande du Nord

Les jeunes habitants de Belfast découvrent leur ville

De notre envoyé spécial

Belfast. — Ce qui frappe le plus, ces jours-ci, dans *la* capitale de l'Ulster, c'est la foule. Le cessez-le-feu dure maintenant depuis trois semaines et les grands magasins, *qui naguère étaient* presque déserts, sont remplis de *gens à l'affût des soldes, comme* dans n'importe quelle ville à cette *époque de l'année. Beaucoup* d'enfants, nés au début des troubles il y a quatre ans, qui accompagnent leurs parents n'avaient jamais vu les grands magasins du centre de Belfast. Dans les rues étroites des ghettos, l'ambiance aussi a changé. L'armée britannique n'arrête plus personne et, lorsque les troupes font, à pied, leurs tournées rituelles, les fusils sont pointés vers le sol. A de nombreuses fenêtres de ces maisons modestes on peut lire : « *Priez pour la paix* ».

Si les habitants des quartiers *populaires — les catholiques* en particulier — qui ont souffert le *plus de la violence* de ces dernières années ne cachent pas leur désir ardent de paix, les hommes politiques loyalistes de la province se montrent beaucoup moins enthousiastes. L'organisation unitaire des partis loyalistes — le Conseil unioniste uni d'Ulster (U.U.U.C.) — a déclaré dans un communiqué que la paix « *ne devrait pas être obtenue au prix de négociations directes ou indirectes avec l'IRA* ». Mardi 7 janvier, le pasteur Ian Paisley, leader du parti unioniste démocratique (D.U.P.), est sorti furieux d'une réunion avec le secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, qu'il accuse de tromper le peuple loyaliste d'Ulster. Pour sa part, le parti modéré catholique, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), reproche au pasteur Paisley de travailler contre la paix à des fins politiques personnelles. Le cessez-le-feu décidé *par l'aile provisoire de l'IRA a* suscité des controverses dans une autre branche loyaliste : une partie de la principale organisation *paramilitaire*, l'Association pour la défense de l'Ulster (U.D.A.), *favorable aux négociations* avec l'IRA, a fait sécession.

Que les loyalistes le veuillent ou non, il est probable que le gouvernement britannique essaiera de persuader l'IRA de *prolonger* de nouveau le cessez-le-feu, qui doit prendre fin, en principe, le 16 janvier. De l'avis général, M. Rees est en contact indirect avec le mouvement extrémiste. Il a d'ailleurs invité séparément les six principaux partis d'Ulster à discuter des développements récents. Il veut, semble-t-il, les mettre devant leurs responsabilités.

JOE MULHOLLAND.

● *Mme Sinead de Valera*, épouse de l'ancien président de la République d'Irlande, est morte mardi soir 7 janvier, dans un hôpital de la capitale, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Née à Dublin, elle s'était, au début du *siècle, enthousiasmée pour* la langue gaélique qu'elle enseigna. Elle *compta* parmi ses élèves l'écrivain Sean O'Casey et le jeune révolutionnaire qu'elle devait épouser en 1910.

Italie

ANCIEN CHEF DES SERVICES SECRETS

Le général Miceli fait l'objet d'un second mandat d'arrêt

De notre correspondant

Rome. — Nouveau rebondissement dans l'enquête sur les tentatives présumées de coup d'Etat : alors qu'il était sur le point d'être libéré, le général Vito Miceli a fait l'objet, le mardi 7 janvier, d'un deuxième mandat d'arrêt. Ce n'est *plus de « conspiration »* qu'il est accusé mais de « *complicité* ».

L'ancien chef des services secrets restera donc en prison, même *si la Cour de cassation* décide — comme c'est probable — *d'annuler le premier mandat* émis contre lui par le juge Tamburino, de Padoue. Ce dernier avait été dessaisi du dossier il y a quelques jours et le transfert à Rome du général était interprété comme un premier pas vers sa libération. Il n'en sera rien puisque les magistrats romains ont demandé à leur tour l'incarcération de l'ancien chef du « service information-défense » (SID), qui se trouve actuellement dans un hôpital militaire de la capitale.

Détenu depuis le 31 octobre dernier, le général Vito *Miceli* avait su profiter du conflit de compétences opposant les juges romains et padovins.

L'ancien chef des services secrets est tombé de haut en apprenant sa nouvelle incarcération. Furieux, il a fait savoir, par un de ses défenseurs, qu'il menaçait de dire tout ce qu'il savait. Et, *donnant aussitôt* à cette menace un début d'application, il a mis en cause, *dans la* soirée du 7 janvier, l'ancien chef *d'état-major*, *le général* Marchesi, qui, selon lui, a menti aux enquê*teurs*.

Le mystère porte, une fois de plus, *sur la fameuse nuit du 7* au 8 décembre 1970, au cours de *laquelle des partisans* du prince Valerio Borghèse avaient cherché *à prendre le pouvoir* et *occupé* en tout cas pendant quelques heures le ministère de l'intérieur. Cette équipée grand-guignolesque était connue des services de sécurité dès 23 heures, et, peut-être, même avant. Pourquoi policiers et carabiniers n'en furent-ils avertis qu'après 2 heures du matin ?

Un informateur du SID, M. Franco Antico, secrétaire du mouvement intégriste Civilisation chrétienne vient d'être arrêté. *C'est lui le premier qui informa* par téléphone un colonel du SID des *mouvements inhabituels* constatés au palais du Vinimale. Ce colonel téléphona à un autre colonel qui lui-même avertit le général Miceli.

Est-il vrai que le général Miceli rassura son supérieur, le chef d'état-major de la défense, en lui cachant une partie des événements, laissant aux « *conjurés* » le temps de ranger leur matériel et de rentrer chez eux ? L'ancien chef du SID nie énergiquement. Il dénonce la « *machination* » dont il est l'objet et à laquelle le général Marchesi serait associé. Quelqu'un ment dans *cette affaire mais qui ?*

L'enquête n'a pas seulement un *intérêt historique puisque d'autres* tentatives subversives ont eu *lieu depuis décembre 1970*, accompagnées de sanglants attentats *visant à créer un climat de panique*. Les putschistes présumés sont-ils aussi les inspirateurs de la « *stratégie de la tension* » ? *Manipulent-ils* toujours les jeunes fascistes qui continuent de s'exprimer quotidiennement à coups de barres de fer ? L'une de leurs victimes, un étudiant de gauche, lutte, en ce moment, contre la mort dans un hôpital romain, après avoir été sauvagement attaqué dans la soirée du 4 janvier. Une manifestation de protestation des partis de gauche et des syndicats sera organisée, jeudi 9 janvier, dans la capitale.

Parallèlement, les poseurs de bombes poursuivent leur sinistre activité. Deux explosions ont encore eu lieu, dans la nuit de mardi à mercredi, sur la voie ferrée Florence-Rome. Heureusement, un train composé d'une vingtaine de wagons de voyageurs, qui passait par là à grande vitesse, n'a pas déraillé.

ROBERT SOLÉ.

ASIE

Inde

Mme GANDHI : l'assassinat du ministre des chemins de fer était la « répétition » du mien.

New-Delhi (A.P.) — Selon Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, l'assassinat, la semaine dernière, du ministre des chemins de fer, n'était en fait qu'une « répétition » d'un attentat contre sa propre vie.

« L'objectif véritable n'était pas M.L.N. Mishra », a-t-elle affirmé, mardi 7 janvier, au cours d'une réunion publique. « Ce n'était pas un accident, mais un attentat bien préparé. C'était la répétition d'un événement plus important, et tout le monde sait qui était réellement visé. Mais je n'ai pas peur pour ma vie. Si l'on tue Indira Gandhi, ce ne sera rien : je ne suis qu'une humble personne. Mais ce qui est important, c'est que le pays *perdra les principes pour lesquels* le Parti du congrès a lutté : *les principes de la démocratie* et de la non-violence. »

Indochine

Les révolutionnaires khmers cherchent à établir un blocus étanche de Phnom-Penh

Les Khmers rouges contrôlent une vingtaine de kilomètres de la rive du Mékong au sud-est de Phnom-Penh, a indiqué, mercredi 8 janvier, une source militaire de la capitale cambodgienne. La bataille du Mékong est donc désormais *engagée*. *Le secteur* tenu par les forces révolutionnai*res s'étend le long de* la R.N. 1, qui borde la rive méridionale du *fleuve à partir de 20 kilomètres de* la capitale jusqu'à une distance de 40 kilomètres de celle-ci.

Les positions occupées par les Khmers rouges interdisent la remontée du Mékong aux convois provenant du Vietnam du Sud, qui acheminent vers Phnom-Penh l'essentiel de son ravitaillement en vivres, en munitions et en matériels.

Les milieux compétents qualifient la situation d'« inquiétante ». Elle l'est d'autant plus que les soldats révolutionnaires *sont aussi installés sur* le Mékong au sud de Néak-Luong, escale pour *les convois, à 60 kilomètres* au sud-est de Phnom-Penh. Les autorités *ont déjà pris* un certain nombre de dispositions pour faire face à une éventuelle pénurie.

D'autre part, sept roquettes ont explosé dans la nuit de mardi à mercredi, à proximité de l'aéroport de Pochentong, qui dessert Phnom-Penh. Elles ont fait une dizaine de blessés. C'est la troisième fois en trois jours que Pochentong, qui reste ouvert au trafic aérien, sert de cible aux Khmers rouges.

Les actions engagées par les forces révolutionnaires sur le Mékong et *contre* Pochentong confirment l'orientation de leur stratégie *vers une guerre d'usure.* Leur principal objectif pourrait consister, dans les prochaines semaines, à réaliser un blocus aussi étanche que possible de Phnom-Penh.

Pratiquement imprenable militairement, comme vient encore de le démontrer la tournure qu'ont *pris* les événements depuis le début de l'offensive des Khmers *rouges du Nouvel An*, la capitale deviendrait très vulnérable si elle était isolée.

● AU VIETNAM DU SUD, après la chute de Phuoc-Binh, la première capitale provinciale à être occupée par les communistes depuis la signature de l'accord de Paris, et de la *montagne de la* Vierge noire, près de Tay-Ninh, l'aviation saigonnaise bombarde les zones tenues par le G.R.P. pour détruire « *les centres logistiques des arrières communistes* ». L'état-major indique que la perte de Phuoc-Binh est due au mauvais temps qui a empêché l'héliportage de renforts, et au rapide *mouvement d'encerclement de la* ville par l'adversaire.

M. Thieu a, mardi 7 janvier, lancé un appel aux Sud-Vietna*miens pour qu'ils « matérialisent leur solidarité profonde avec les forces armées »*, qu'ils observent trois jours de prières et de méditation *et qu'ils « interrompent leurs distractions sous toutes leurs formes du 8 au 10 janvier »*. Le gouvernement de Saigon déclare qu'il « *est injuste que l'aide au Sud soit réduite, alors que les communistes continuent d'en recevoir de l'U.R.S.S. aussi bien que de la Chine* ». Cependant, l'état-major estime qu'il ne faut pas « *être trop pessimiste* », et que « *la situation à Tay-Ninh n'a rien d'inquiétant* » en dépit de la perte de la montagne de la Vierge noire et de sa station de télécommunications.

Il reste que les actions communistes ont été menées simultanément dans deux provinces qui ne se trouvent qu'à 90 km (Tay-Ninh) et 125 km (Phuoc-Long) *au nord-ouest de Saigon. Ces deux* provinces s'adossent au territoire *khmer, ce qui n'est pas* sans importance sur le plan stratégique. Entre ces deux provinces se situe celle de Binh-Long, où sont installés, à Loc-Ninh, des centres administratifs du G.R.P. et que les communistes contrôlent à 90 %. Dans deux autres provinces de la 3e région militaire, à Long-Khanh (70 km au nord de Saigon) et à Binh-Tuy (120 km au nord-est), la situation n'est guère meilleure pour les troupes de M. Thieu : les accrochages s'y multiplient, depuis un mois : les *Saigonnais y ont perdu un chef-*lieu de district, Tanh-Linh, et un autre, Hoai-Duc, est menacé. Cinq des onze provinces de la région militaire forment ainsi un grand arc de cercle menaçant, non loin de la capitale, où cependant la situation reste calme.

● A HONOLULU, l'amiral Gayler, commandant la flotte américaine du Pacifique, a déclaré, dans une interview à la N.B.C., qu'il « *imagine difficilement* » un envol de troupes des Etats-Unis au Vietnam. Même la chute du régime Thieu ne serait pas suffisamment importante, se*lon lui, pour provoquer une telle* décision. L'amiral estime pourtant que l'aide au régime de Saigon doit continuer, car « *le centre de gravité des affaires du monde se déplace de plus en plus vers l'Asie* ».

Japon

TOKYO VA REPRENDRE LES NÉGOCIATIONS AVEC MOSCOU EN VUE DE LA SIGNATURE D'UN TRAITÉ DE PAIX.

Tokyo (*A.F.P.*). — M. Kiichi Miyazawa, ministre japonais des affaires étrangères, se rendra le 15 janvier à Moscou pour une vi*site officielle de quatre jours.*

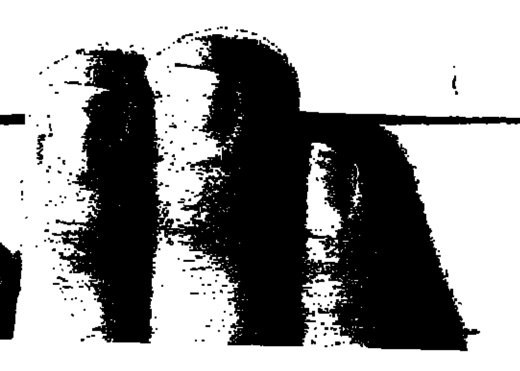
Cette visite, a indiqué le ministre dans une conférence de presse, aura pour but essentiel la poursuite des négociations entamées, en octobre 1973, avec M. Gromyko, ministre *soviétique* des affaires étrangères, et qui doivent aboutir à *la signature d'un* traité de paix entre les deux pays.

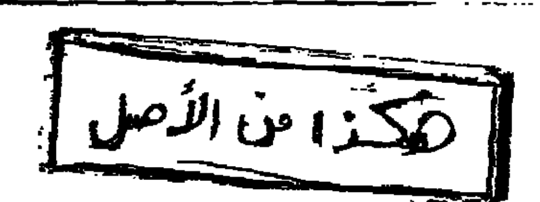
M. Miyazawa a *indiqué* qu'au cours de ses entretiens, à Moscou, il évoquerait notamment le problème des îles Kouriles, occupées par l'Union soviétique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. *Il* a précisé qu'il s'entretiendrait également avec son col*lègue soviétique des questions* relatives à la pêche, ainsi que des relations *économiques et* commerciales entre l'U.R.S.S. et le Japon.

[Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le Japon et l'U.R.S.S. ont échangé des ambassadeurs (en 1957), ont multiplié les relations d'affaires, mais n'ont pas pour autant signé un traité de paix en bonne et due forme. Cependant, le communiqué publié à l'issue de la visite de M. Tanaka, ancien premier ministre japonais, à Moscou, en octobre 1973, *annonçait que les deux pays étaient* convenus de « poursuivre les pour*parlers en vue de conclure* un traité de paix ».

En avril 1974, le Japon a accordé un crédit de plus de 1 milliard de dollars à l'U.R.S.S. En octobre, il a été annoncé que M. Kimura, alors ministre des affaires étrangères nippon, se rendrait à Moscou vers la mi-novembre pour élaborer un traité de paix. *C'est ce voyage*, remis en cause par la chute du cabinet Tanaka, que *fera prochainement* le nouveau responsable de *la diplomatie nipponne.* La question des îles Kouriles, dont le Japon demande la restitution, paraît toutefois faire obstacle à la signature d'un traité de paix. En revanche, d'« importants accords de coopération » dans les domaines économiques et commerciaux seraient *sur* le point d'être conclus entre les *deux pays.*]

● *Au Japon*, le coût de la vie a augmenté de 0,7 % en novembre par rapport à octobre. En un an (novembre 1974 comparé à novembre 1973) la hausse est de 25,8 %.





Italie

DES SERVICES SECRETS

Miceli fait l'objet … mandat d'arrêt

Japon

TOKYO VA REPRENDRE … NÉGOCIATIONS AVEC … EN VUE DE LA … D'UN TRAITÉ DE PAIX

DIPLOMATIE

La fin de la visite du premier ministre d'Australie

M. Whitlam a évoqué avec M. Giscard d'Estaing le projet de construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium

A l'issue de sa visite officielle en France, M. Whitlam, premier ministre australien, a quitté Paris ce mercredi matin 8 janvier, pour Rome, où il poursuivra sa tournée des capitales européennes.

Après avoir été reçu à déjeuner à l'Elysée, M. Whitlam a eu mardi un tête-à-tête de quarante-cinq minutes avec le président de la République. Dans la soirée, il a offert un dîner en l'honneur de M. Chirac.

L'entretien avec M. Giscard d'Estaing aurait surtout porté sur les problèmes commerciaux et énergétiques, mais M. Whitlam, au cours d'une conférence de presse, s'est contenté de dire que cette conversation était hautement confidentielle. Il a éludé les questions portant sur des sujets délicats, tels que les essais nucléaires français dans le Pacifique, le contrôle des ventes éventuelles d'uranium australien à la France, l'opinion du gouvernement australien sur les récentes déclarations de M. Kissinger sur le Proche-Orient, et la proposition française de conférence trilatérale sur le pétrole, que M. Whitlam juge cependant « attrayante » dans la mesure où elle favorise *« la consultation plutôt que la confrontation »*.

M. Whitlam a précisé que les conversations au sujet de la construction dans son pays, par la France, l'Australie et le Japon, d'une usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse n'auraient lieu qu'après la visite en Australie d'experts britanniques, allemands et néerlandais, qui doivent présenter un projet rival basé sur le procédé d'ultra-centrifugation. M. Whitlam a d'autre part confirmé que pour équiper les lignes aériennes australiennes, l'Airbus était en concurrence avec le Tristar américain, *« deux excellents appareils »*, a-t-il dit. Il a confirmé également que l'Australie était très intéressée par la conclusion avec la France d'un accord culturel, scientifique et technique.

Au cours d'une réception mardi matin à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Whitlam avait déclaré : *« Le premier objectif de la politique étrangère de tout gouvernement doit être d'éviter le renouvellement de conflits tels que nous en avons connus de notre temps. C'est là une des grandes ambitions et une des grandes réalisations de la Communauté européenne, au sein de laquelle la France joue un rôle directeur. »*

Après leur réunion de Paris

LES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DES « NEUF » SE RETROUVERONT A ROME EN SEPTEMBRE

La conférence des présidents des Assemblées parlementaires des pays membres de la Communauté européenne, qui s'était ouverte mardi matin 7 janvier à Paris, s'est terminée en fin d'après-midi. Ses membres ont ensuite été reçus à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing.

A l'invitation de M. Edgar Faure avaient répondu les présidents du Parlement européen, M. Berkhouwer, de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, M. Vedovato, et des assemblées législatives des pays membres de la Communauté des Neuf, à l'exception de celui de l'Assemblée danoise, retenu dans son pays par les élections législatives, et du « speaker » de la Chambre des communes, qui a préféré s'abstenir au moment où le maintien de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté reste problématique.

A l'issue de leurs travaux, les participants à cette réunion ont décidé de se retrouver à Rome les 26 et 27 septembre pour développer la coopération entre leurs assemblées respectives et à l'étendre si possible à d'autres Etats européens membres du Conseil de l'Europe.

L'impasse sino-soviétique

III. — La Chine et les grandes puissances

par ALAIN JACOB

Après les espoirs nés de la rencontre Chou En-lai - Kossyguine de 1969, les relations entre la Chine et l'U.R.S.S. se sont tendues à nouveau à partir de 1971. Cependant, la menace d'un conflit militaire a diminué, tandis qu'un « statu quo » s'instaure sur le front « idéologique » au sein du mouvement communiste international (« le Monde » des 7 et 8 janvier).

Il est clair aujourd'hui que le message adressé par Pékin à Moscou à l'occasion du dernier anniversaire de la révolution d'Octobre ne marquait *ni le* point de départ ni le terme d'un ensemble de démarches diplomatiques visant à un règlement du différend sino-soviétique. Rien n'indique en particulier que son contenu ait fait l'objet de consultations préalables ou *a posteriori* entre les intéressés, comme l'aurait voulu la logique s'il avait été réellement question d'entamer ou de relancer une négociation.

L'hypothèse la plus tentante est de penser que les Chinois, en parlant d'accord de non-agression et de non-recours à la force, en rappelant l' « entente » Chou En-lai - Kossyguine de septembre 1969, ont voulu prendre date, poser certains principes auxquels il leur sera possible de se référer par la suite. Quand ? Cela dépend des intérêts d'Etat de la Chine et de l'U.R.S.S., de l'appréciation qu'on en a de part et d'autre, à la fois sur le plan des relations bilatérales et dans le contexte plus général des relations internationales.

Les Soviétiques sont vraisemblablement moins demandeurs qu'à d'autres époques dans le passé. En juin 1973 encore, comme en 1970, ils ont fait savoir à la Chine qu'ils étaient disposés à engager des entretiens à n'importe quel niveau, y compris « au sommet ». Depuis, plus rien. M. Brejnev a, au contraire, été assez sec, le 26 novembre dernier à Oulan-Bator, lorsqu'il a dénié le moindre intérêt au message reçu de Pékin au début du même mois.

Deux explications de la nouvelle attitude soviétique viennent à l'esprit. D'une part, les craintes qu'avait fait naître au Kremlin le subit rapprochement sino-américain se sont pour une part estompées. M. Brejnev a pu constater que les relations entre Pékin et Washington ne progressaient que lentement, qu'elles ne faisaient pas sérieusement obstacle au développement de l'entente soviéto-américaine — même lorsqu'il souhaitait recevoir le président Ford à Vladivostok, — qu'elles ne gênaient pas, enfin, les négociations sur les sujets qui l'intéressent le plus : limitation des armements stratégiques, Europe, Proche-Orient et coopération économique.

Après Mao

Depuis longtemps, on estime à Moscou que la personnalité du président Mao Tse-toung constitue l'un des obstacles les plus sérieux à un règlement. Le vieux leader a gardé de mauvais souvenirs de ses relations passées avec les Soviétiques — y compris du temps de Staline — et ceux-ci pensent, à tort ou à raison, qu'il a toujours la volonté et les moyens de s'opposer à toute transaction conduisant à un rapprochement avec les « révisionnistes » et les « traîtres » si souvent dénoncés. Si peu marxiste que soit cette « personnalisation » de la politique internationale, on croirait volontiers à Moscou que si le pragmatique M. Chou En-laï avait eu quelque velléité de prendre langue avec les Soviétiques, le président Mao s'y serait opposé. Au minimum, il aurait fixé à un niveau tel le prix d'une éventuelle normalisation que le jeu, pour l'U.R.S.S., n'en eût pas valu la chandelle.

Mais M. Mao Tse-toung vient de fêter ses quatre-vingt un ans, et, à Moscou comme ailleurs, on songe désormais à la Chine de l'après-maoïsme. Quelle que soit la marque que le fondateur du P.C. chinois laissera sur son pays, sa disparition n'ira pas sans changement dans la vie politique de la Chine comme dans sa diplomatie. Les dirigeants soviétiques estiment avoir tout intérêt à attendre, convaincus qu'après Mao leurs interlocuteurs chinois seront sinon plus conciliants, du moins placés dans une situation de moindre résistance, compte tenu des difficultés de la succession, et par conséquent peut-être plus sensibles aux pressions qui pourront être exercées sur eux.

Certains experts, japonais notamment, estiment que ces mêmes préoccupations concernant la succession du président Mao pourraient jouer, du côté chinois, en faveur d'un rapprochement avec Moscou. A les entendre, les relations entre la Chine et l'U.R.S.S. sont actuellement à un niveau d'hostilité qui les rend vulnérables à diverses sortes d'accidents, « instables » au sens où le mot est employé pour décrire un corps chimique excessivement sensible à des variations de température ou de pression. L'actuelle direction chinoise — MM. Mao Tse-toung, Chou En-lai, Teng Hsiao-ping, etc. — est constituée d'hommes assez rassis pour garder tout leur sang-froid dans cette situation, face à d'éventuelles provocations... ou tentations. En serait-il de même de leurs plus jeunes successeurs, qui ne peuvent avoir la même expérience, notamment d'une aile gauche — on pense au « groupe de Changhaï » illustré notamment par M. Wang Hong-wen — sans doute plus ardente et capable de réactions plus vives ? Ne serait-il pas souhaitable, en toute hypothèse, de léguer à la nouvelle équipe une situation plus « stable », moins dangereuse, qui laisserait à la Chine les mains plus libres pour une diplomatie « tous azimuts » plus conforme à ses intérêts ?

Après tout, la ligne actuelle n'apporte pas que des satisfactions : Pékin n'a apparemment rien pu faire pour empêcher le resserrement des relations entre Moscou et Washington ; l'Europe ne montre guère de signes d'une véritable volonté d'indépendance à l'égard des super-puissances : les espoirs qui peuvent être fondés sur un éveil du tiers-monde — hormis les riches producteurs de pétrole, parmi lesquels ne figurent pas seulement des amis de la Chine — ne semblent pas devoir se réaliser avant de longues années.

En bref, une analyse lucide de la situation internationale pourrait conduire les dirigeants chinois à souhaiter réduire le degré d'hostilité qui marque leurs relations avec l'U.R.S.S.

Nécessaire détente ?

Les besoins de la coopération économique et technique pousseraient-ils dans le même sens ? La production agricole a tendance à plafonner, au moins par rapport à *la croissance* démographique. Un effort supplémentaire est donc nécessaire dans le domaine des engrais et de la mécanisation, indispensables à la mise en valeur de terres encore peu ou pas exploitées. A l'échelle de la Chine, c'est une entreprise considérable qui demande une vaste concentration de moyens. Où les prendre ? Là comme ailleurs, la réduction des dépenses militaires peut devenir une nécessité.

Les mêmes raisons qui ont poussé la direction soviétique à une politique de détente vis-à-vis des Etats-Unis ne pourraient-elles inciter la Chine à en faire autant envers l'U.R.S.S. ? Le parallélisme n'est qu'apparent.

Ce qui caractérise essentiellement — du moins jusqu'à tout récemment — les relations soviéto-américaines, c'est un relatif équilibre des forces, un respect mutuel des positions acquises par chacun, un engagement réciproque — inscrit en toutes lettres dans les textes — de ne pas chercher à s'assurer d' *« avantage unilatéral »* sur le partenaire.

La Chine ne peut, d'aucune manière, entrer dans ce jeu. Sur le plan des principes, ce serait de sa part adopter ce comportement de « super-puissance » auquel elle se refuse avec obstination. L'hésitation avec laquelle elle a fait usage, une seule fois, de cette prérogative typique des grandes puissances qu'es le droit de veto au Conseil de sécurité (il s'agissait, pour elle, d'ajourner l'admission du Bangladesh est révélatrice de cette attitude.

La Chine — qui soulignait encore, dans l'éditorial commun publié pour le Nouvel An par les journaux de Pékin, la priorité qu'elle accorde au resserrement de ses liens avec les pays pauvres — n'a pas fini, d'autre part, de capitaliser sur les erreurs, les maladresses que peuvent commettre les Soviétiques, comme les Américains, dans leurs rapports avec les pays sous-développés, voire avec les mouvements de libération. Le président du Zaïre, le général Mobutu, lui rendait, à cet égard, un singulier hommage lorsqu'il déclarait, le 16 décembre dernier, à Pékin : *« Lorsque nous comparons votre aide à notre pays avec celle que nous recevons d'ailleurs, nous pouvons vous dire, sans flatterie aucune, que le modèle chinois de coopération est plus original et plus fécond que le autres. Car cette coopération se fait sans calcul, sans arrière-pensée et sans intérêt mercantile. »* Sans doute cette aide va-t-elle en priorité aux régimes indépendants de Moscou, ou, mieux encore, aux régimes qui lui sont défavorables. Mais ces relations privilégiées avec de nombreux pays du tiers-monde seraient-elles concevables si la Chine, dans les affaires du monde, acceptait de se comporter en « partenaire » des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ?

La « mouvance »

Enfin, le regard que la Chine jette sur le monde lui fait voir des situations historiquement injustifiées de son point de vue, inacceptables à long terme pour son indépendance et sa sécurité. Ici intervient la notion de *« sphère de mouvance »*. Celle de la Chine a été envahie tout au long du dix-neuvième siècle et pendant la première moitié du vingtième. Ce qui lui parait intolérable, c'est que depuis la fin de la période *« coloniale »*, depuis que la Chine est *« debout »*, l'invasion se poursuive, que l'océan Indien, par exemple, se ponctue de bases soviétiques et américaines jusqu'au golfe du Bengale et aux rivages de la mer de Chine — pour ne rien dire de la Mongolie, dont M. Chou En-lai parlait à la tribune du dixième congrès — c'est-à-dire sur les marches mêmes du continent chinois.

Se refuser à se comporter soi-même en puissance impérialiste est une chose : tolérer que d'autres puissances s'installent à vos portes en est une autre, à laquelle un régime chinois fort ne saurait se résigner.

A y regarder de près, les choses s'améliorent d'ailleurs progressivement à cet égard pour Pékin. Le Japon, hier exclusivement sous la coupe des Etats-Unis, s'est ouvert à sa voisine du continent, tandis que les G.I. rembarquaient d'Indochine. Reste Taïwan..., demain peut-être les Philippines, la Malaisie, avec lesquelles Pékin mène une politique subtile, mais active de rapprochement. Dans une autre direction, Hanoï et Pyongyang ont gagné ces dernières années en indépendance vis-à-vis de l'U.R.S.S. La situation est trop fluide dans le jeune Bangladesh pour que les dirigeants du Kremlin puissent y considérer leurs positions comme solidement assurées. Enfin, Pékin a noué de solides amitiés avec l'Iran, au point de défendre le *statu quo* dans le Golfe Persique, après avoir soutenu la guérilla au Dhofar.

La question est de savoir si et quand la Chine — celle de Mao Tse-toung ou celle de ses successeurs — estimera qu'un compromis est possible avec l'U.R.S.S., fût-il temporaire, dont les avantages l'emportent sur les inévitables inconvénients que comporterait l'acceptation du *statu quo* du moment. A moins, comme on semble l'espérer à Pékin, que la crise mondiale n'affecte à ce point les Super-Grands qu'ils doivent renoncer, bon gré, mal gré, à une partie au moins de leurs prétentions « impérialistes ».

FIN

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 8 janvier, à la fin du second article d'A. Jacob, il fallait lire que *« les P.C. roumain, italien, espagnol, français ETAIENT formellement opposés à toute manœuvre de ce genre »*, à savoir toute tentative soviétique d'excommunication des Chinois hors du mouvement communiste, au lieu de *« n'étaient pas »*.

ASIE

Chine

Un article du « Quotidien du peuple » laisse prévoir une relance de la lutte politique

De notre correspondant

Pékin. — L'éditorial du Nouvel An gardait un ton *serein*, mais *le Drapeau rouge*, dans un long article reproduit lundi 6 janvier en première page du *Quotidien du peuple*, lance de nouveaux appels à la vigilance anti-révisionniste, et sur un ton vif indiquant qu'il faut probablement s'attendre à une relance de la lutte politique dans les semaines à venir. Cet article contient plusieurs accusations à peine voilées contre certains responsables pour la manière dont ils se sont conduits dans le passé et dont ils ont mené la campagne de critiques contre Confucius et Lin Piao.

Sous le titre « Formons des groupes théoriques pour combattre et prévenir le révisionnisme », l'article annonce d'emblée qu'il ne s'agit pas d'abstractions, et que la lutte sur le front théorique a toujours constitué un aspect important de la lutte de classes. Celle-ci dure longtemps et à certains moments, devient « *très vive* ». Il y a, en effet, dans le parti des représentants de la bourgeoisie qui « *forgent des théories, des courants de pensée et des slogans pour tromper l'opinion* ».

Le Drapeau rouge fournit des exemples successifs depuis la fondation du régime, comme pour inviter à observer s'il n'y a pas aujourd'hui des successeurs de Liu shao-chi, de Chen Pota ou de Lin Piao. Il reprend la citation reproduite déjà dans l'éditorial du Nouvel An, et datant d'il y a dix ans, selon laquelle, si l'on oublie l'histoire de la lutte de classes au sein du parti, on s'engagera sur une fausse route. Cette phrase du président, il faut le rappeler, était contenue dans un texte du comité central qui, en janvier 1965, annonçait entre les lignes la prochaine révolution culturelle. Le choix de la citation a-t-il, lui aussi, un caractère annonciateur ?

L'article formule des critiques sans indulgences. *« Il y a des camarades qui n'ont pas assez étudié le marxisme-léninisme, ne savent pas distinguer entre matérialisme et idéalisme et se sont laissé tromper. »* Les luttes dites de factions sont, en définitive, des formes de lutte de classes. La situation, poursuit l'article, est excellente, mais le reconnaître ou le nier reflète le conflit des deux classes antagonistes.

Les thèses bourgeoises et révisionnistes, note le journal, sont obligées de prendre des apparences de marxisme pour trouver place dans un régime prolétarien. Théories, courants de pensée et slogans bourgeois ne sont donc pas faciles à déceler et critiquer. *Le Drapeau rouge* propose au lecteur quelques techniques de repérage : les idées anti - marxistes qui apparaissent aujourd'hui ont leur origine historique ; il faut voir comment elles se rattachent aux courants erronés qui ont précédé. En tout cas, ajoute *le Drapeau rouge*, si vous étudiez un peu le marxisme et que vous *le Drapeau rouge*, si vous étudiez une pensée ou une tendance erronées, c'est que vous n'avez pas bien étudié. On étudie pour pouvoir dénoncer, pas pour le plaisir de se fleurir l'esprit.

Qui donc incarne aujourd'hui ces tendances erronées ? A vrai dire, nombre de dirigeants, au cours des cinquante ans du parti, ont été mêlés de près ou de loin aux grandes luttes au sein du parti et du mauvais côté, à commencer par le premier ministre, M. Chou En-lai lui-même, commissaire politique de l'armée au temps de la ligne gauchiste du Wang Ming. Mais l'histoire ne donne pas la clé à qui ignore les disputes sur la ligne d'aujourd'hui. Depuis trois ans on constate des inflexions de politique intérieure et extérieure nombreuses qui résultent sans doute de débats internes.

Un exemple : la presse de lundi célèbre en première page les progrès réalisés dans le domaine du commerce extérieur, dont le volume a augmenté l'année dernière : elle souligne que les importations planifiées ont contribué à accélérer le rythme de la construction économique. L'information surprend alors que, il y a une semaine, l'éditorial avait fait silence sur les résultats du commerce extérieur et surtout alors qu'il semblait à la quasi-totalité des hommes d'affaires que le volume des ventes de la Foire de Canton avait fortement diminué (l'exportation vers le tiers-monde et la montée des prix expliquent peut-être l'augmentation des échanges). Elle étonne aussi après une campagne de dénonciation incessante de la servilité envers les techniques étrangères. — A. B.

Pékin estime que « l'hégémonisme » est au bord de l'effondrement

De notre correspondant

Pékin. — La Méditerranée et l'Europe, ces deux régions stratégiques où coexistent, selon la terminologie chinoise, le deuxième et le troisième monde, fournissent le thème des discussions diplomatiques de ce début d'année. Plus précisément, c'est de questions de sécurité et d'unité régionale que s'entretiennent pour une large part, MM. Dom Mintoff, premier ministre de Malte, arrivé à Pékin mardi 7 janvier, et Van Der Stoel, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, en Chine depuis le 3 janvier, et qui achève son séjour à Changhaï.

La Chine a toujours prêté grande attention à Malte. Lors de la précédente visite de M. Mintoff, en 1972, elle avait accordé à l'île un prêt important et sans intérêt, que suivirent des accords de coopération économique et technique. Le premier ministre maltais espère regagner son pays avec des preuves tangibles, commerciales et financières, de l'amitié que porte Pékin au tiers-monde. Mais là n'est pas l'intérêt principal de la visite.

« La Méditerranée aux Méditerranéens »

M. Mintoff l'a dit sans détour au banquet de mardi soir : *« Nous croyons, comme la Chine, que, pour les peuples de notre région, il est nécessaire de travailler en étroite coopération et de nous débarrasser du patronage et de l'hégémonie des deux super-puissances. »*

« Il est évident aujourd'hui, a-t-il ajouté, *que, sans la solution du problème palestinien et un sérieux effort pour parvenir à la sécurité en Méditerranée, l'Europe ne peut parvenir même à un début de calme et de tranquillité. »*

Le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, a consacré une bonne part de son allocution à développer le thème de *« la Méditerranée aux Méditerranéens »*. Les dirigeants chinois semblent de plus en plus convaincus que l'année dernière a marqué un renversement des rapports mondiaux, qu'ils appelaient de leurs vœux depuis la conférence de Bandoung, il y a vingt ans. *« Comme une lampe qui épuise toute son huile est prête à s'éteindre, l'ancien ordre international, basé sur l'impérialisme, le colonialisme et l'hégémonisme est au bord de l'effondrement »*, a affirmé M. Lin Hsien-nien.

Les entretiens de M. Van Der Stoel, qui a, comme M. Mintoff, rencontré M. Chou En-lai, ne pouvaient être empreints de la cordialité que la Chine réserve à ses hôtes du tiers-monde. Mais ils ont porté sur des sujets d'importance. Les dirigeants chinois se sont dits favorables à une Europe occidentale unie et en mesure de risposter aux pressions militaires de l'Europe orientale, fût-ce grâce au maintien de troupes américaines sur le continent.

Les Chinois semblent avoir abandonné l'espoir, dans un proche avenir, d'une Communauté européenne de défense. Lors du banquet qu'il a offert le 4 janvier à M. Van Der Stoel, M. Chiao Kuan-hua a lancé un appel à la vigivlance contre les Deux Grands, qui *« préparent la guerre »*. Le ministre chinois des affaires étrangères a tenu à exprimer sa satisfaction devant l'évolution des derniers mois : *« Nous notons avec plaisir*, a-t-il dit, *que les peuple d'Europe occidentale s'éveillent de plus en plus et s'efforcent de renforcer l'unité des pays de l'Europe occidentale sur la base de l'indépendance et de la souveraineté, de même qu'ils renforcent leur unité avec les peuples d'autres parties du monde, y compris du tiers-monde, dans leur opposition au contrôle, aux interférences et menaces de super-puissance »*. Dans une conférence de presse, le ministre hollandais a estimé que l'intérêt que porte la Chine aux questions européennes pourrait la conduire à désigner un ambassadeur auprès de la Communauté économique.

ALAIN BOUC.

● *M. Dom Mintoff*, premier ministre de Malte, en visite en Chine, a publiquement déploré mardi devant les dirigeants chinois les effets de la hausse du prix du pétrole pour son pays. C'est la première fois qu'un représentant du tiers-monde se plaint des effets de la crise devant des responsables chinois, alors que la Chine a toujours soutenu que *« l'arme du pétrole »* frappait essentiellement les super-puissances et que la récession mondiale était due aux vices du capitalisme. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Rhodésie

La recherche d'une solution négociée entre Noirs et Blancs semble progresser

La conférence sur le problème constitutionnel rhodésien pourrait se tenir à la fin du mois de janvier ou dans le courant du mois de février, a déclaré, mardi 7 janvier, à Salisbury, M. Gordon Chavunduka, secrétaire général de l'African National Council (A.N.C.), organisation qui regroupe désormais tous les mouvements nationalistes africains du pays. Le dirigeant noir, qui était interviewé par le *Rhodésie Herald*, est convainu que le gouvernement de M. Ian Smith souhaite la tenue de la conférence, et s'est félicité des progrès réalisés en ce sens. Il a insisté sur l'importance que va revêtir, le 12 janvier, la réunion du comité central de l'A.N.C. « *Nous serons alors en mesure*, a-t-il souligné, *d'avancer des propositions plus concrètes en ce qui concerne la date, le lieu et la base des négociations.* » Selon lui, le fait que les activités de guérilla se poursuivent ne constitue pas un obstacle aux négociations. « *Une guerre de cette nature se poursuit inévitablement*, a-t-il déclaré, *et je pense que le gouvernement en avait pris son parti dès le début.* »

M. Chavunduka a aussi précisé que le conseil de l'A.N.C. n'avait pas reçu d'invitation à se rendre à Londres. Interrogé la veille par des journalistes, il avait estimé que le refus du gouvernement de Salisbury d'autoriser une délégation nationaliste à se rendre à Lusaka pour y rencontrer le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan (*le Monde* du 4 janvier), ne constituait pas un « *revers grave* ».

Cet optimisme est partagé par M. James Callaghan. Celui-ci, après avoir rencontré, samedi dernier, à Port-Elizabeth, M. John Vorster, premier ministre sud-africain, a poursuivi sa tournée africaine en se rendant successivement au Malawi, au Botswana, en Tanzanie et au Kénya. A l'issue de l'entretien qu'il a eu sur le bords du lac Victoria avec le président Nyerere, il a déclaré, évoquant la question rhodésienne: « *Il existe une chance plus grande qu'à aucun autre moment de régler ce problème dans la justice et dans l'honneur.* » Il s'est félicité de l'action menée par les présidents Kaunda, de Zambie ; Khama, du Botswana, et Nyerere, de Tanzanie, en affirmant : « *Ils ont réussi à faire sauter le couvercle du problème rhodésien, et je ne pense pas que quiconque soit désormais en mesure de le rabattre.* » Quelques heures auparavant, le secrétaire au Foreign Office avait assuré que la Grande-Bretagne était prête à prendre des risques politiques en convoquant elle-même une conférence sur le problème constitutionnel. Une telle intervention n'est cependant pas souhaitée à Pretoria, où se trouve indéniablement l'une des clés de l'affaire. L'Afrique du Sud souhaite que les Blancs et les Noirs de Rhodésie règlent eux-mêmes directement leur litige. Si l'on en croit la presse britannique, M. Vorster serait décidé à ne pas ménager ses efforts pour qu'un accord soit conclu et il pourrait tenter de persuader M. Smith d'accepter, si nécessaire, la loi de la majorité dans un délai allant de trois à cinq années.

C'est là le fond du problème, et le *Rhodesie Herald* ne s'y trompe pas, qui, le jour même où il publie l'interview de M. Chavunduka, invite dans un éditorial les Blancs du pays à ne pas fermer les yeux face aux réalités. « *Ils ne doivent pas se faire d'illusions sur le véritable objet des discussions*, écrit le journal. *Elles portent sur la règle de la majorité, non pas sur la question de savoir si elle doit être reconnue, mais quand et comment elle doit l'être.* »

C'est bien ainsi que l'entendent les Africains, non seulement les nationalistes rhodésiens, mais tous ceux qui, sur le continent, soutiennent leur lutte. Une déclaration, le mardi 7 janvier, du secrétaire général de l'O.U.A. ne laisse aucun doute sur ce point. M. William Eteki, qui venait d'arriver à Dar-Es-Salaam pour assister à la vingt-quatrième session du Comité de libération de l'Organisation, a affirmé que l'O.U.A. continuerait à financer le combat armé des nationalistes rhodésiens tant que la règle de la majorité ne serait pas reconnue. A l'ordre du jour des travaux du Comité figure la reconnaissance de l'African National Council (ANC), les organisations, auparavant reconnues par l'O.U.A., l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) et le Front de libération du Zimbabwe (FROLIZI), s'étant fondue en son sein.

Algérie

● UN JOURNALISTE ANGLAIS, M. Richard Chevenix Trench, âgé de vingt-cinq ans, collaborateur de différentes revues d'extrême gauche américaines ou anglaises, a disparu depuis deux semaines dans le Sahara algérien. Il avait quitté Tindouf le 4 novembre dernier dans l'espoir de gagner, à dos de chameau, la ville de Tombouctou, au Mali. — *(A.F.P.)*

Namibie

LE PRINCIPAL PARTI NATIONALISTE DÉCIDE DE BOYCOTTER LES ÉLECTIONS DU 13 JANVIER

Le représentant à Dakar de la South West Africa People's Organisation (SWAPO), principal mouvement nationaliste noir de Namibie, a lancé mardi 7 janvier un mot d'ordre de boycotter les élections du nouveau Conseil législatif, qui se dérouleront le 13 janvier dans l'Ovamboland, Etat autonome bantou du nord de la Namibie.

Dans un communiqué, le représentant de la SWAPO à Dakar a souligné : « Ces élections sont une manière futile de tromper l'opinion internationale en faisant croire que le régime fasciste de M. Vorster fait des concessions en Namibie. » D'autre part, le représentant de la SWAPO dénonce les initiatives de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne fédérale qui, affirme-t-il, participent avec l'Afrique du Sud à la « dégradation des conditions de vie en Namibie ».

La SWAPO avait déjà lancé un mot d'ordre semblable en août 1973 lors des dernières élections du Conseil législatif : 1 300 électeurs sur 50 000 avaient alors pris part au suffrage.

On apprend d'autre part que les autorités de Namibie ont interdit dimanche 5 janvier la tenue d'un meeting organisé en Ovamboland par les partisans de la SWAPO et destiné à inviter les électeurs à boycotter le scrutin du 13 janvier. — (A.F.P., Reuter.)

Zaïre

LE GÉNÉRAL MOBUTU SESE SEKO REMANIE SON GOUVERNEMENT

Kinshasa *(A.F.P.)*. — Le général Mobutu Sese Seko, président de la République du Zaïre, a procédé, mardi 7 janvier, à un remaniement du conseil exécutif (gouvernement), afin d'éviter que les membres du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), parti national zaïrois, ne soient également membres du gouvernement.

Le nouveau conseil exécutif comprend dix-neuf commissaires d'Etat (ministres), le général Mobutu ayant décidé d'assumer, en plus de ses fonctions de chef de l'Etat, celles de commissaire d'Etat à la défense nationale, aux anciens combattants et au Plan.

Les sept nouveaux ministres sont : MM. Bula Mandungu (affaires étrangères), Bofassa Wa Mbeya (finances), Mambu Wa Nkenzu (économie), Thsimpumpu Kaninda (commerce), Mulenda Shamwange (affaires foncières), Thsomba Somwa (postes et télécommunications) et Elonga Malimanzungu (sports).

Ce remaniement a été décidé au terme de trois journées de réunion des principaux responsables du M.P.R.

Angola

Les dirigeants nationalistes seraient d'accord sur la composition du gouvernement de transition

Au cours d'une conférence de presse, tenue mardi 7 janvier à Libreville, au Gabon, M. Holden Roberto, président du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), a annoncé qu'une solution « *qui satisfait tout le monde* » a été trouvée lors de la récente conférence de Mombasa (*le Monde* du 7 janvier), en ce qui concerne la désignation du chef du gouvernement de transition en Angola. Le leader nationaliste s'est cependant refusé à donner des précisions sur la formule mise au point tant qu'elle n'aura pas été discutée au « sommet » qui doit réunir, le 10 janvier, dans la province d'Algarve, au Portugal, les dirigeants des mouvements de libération et les autorités de Lisbonne.

Selon des sources bien informées à Lisbonne, le gouvernement de transition tel qu'il est envisagé par les leaders nationalistes après la conférence de Mombasa, comporterait dix-sept ministres, cinq désignés par chacun des trois mouvements de libération et deux nommés par le gouvernement portugais. Dans le domaine militaire, les nationalistes suggéreraient la formation d'un commandement conjoint à Luanda. Durant la période de transition, chaque mouvement disposerait de dix mille hommes, ce qui ferait un total de trente mille, le Portugal maintenant des effectifs équivalents, qui devraient cependant être rapatriés quatre mois avant la date de l'indépendance.

A Dar-Es-Salaam, le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine, qui se réunit à partir de ce mercredi, doit examiner le problème de la reconnaissance de l'un des mouvements de libération angolais, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dirigée par M. Jonas Savimbi. Les deux autres, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) de M. Neto, et le F.N.L.A. de M. Holden, sont déjà reconnus par l'O.U.A. — *(Reuter.)*

A travers le monde

Bolivie

● DEUX ANCIENS MINISTRES du président bolivien Hugo Banzer, l'ex-colonel Miguel Ayoroa et le colonel José Patino Ayorao, son cousin, sont actuellement en fuite et accusés par le gouvernement d'être des « éléments subversifs », a indiqué mardi 7 janvier le ministre de l'intérieur, M. Juan Pereda. Ils pourraient être liés à la tentative de soulèvement du 7 novembre dernier. D'autre part, M. Hernan Siles Suazo, président de la Bolivie de 1956 à 1959, serait, selon certains journaux, rentré clandestinement dans le pays. Le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il n'avait pas connaissance de ce fait. — *(A.F.P.)*

Bulgarie

● M. ENTCHO STAIKOV, qui fut membre du bureau politique du comité central du parti communiste jusqu'en 1966, est mort le 5 janvier à l'âge de soixante-treize ans. Parallèlement à son activité politique, il travailla surtout comme journaliste et fut, pendant longtemps, rédacteur en chef de l'organe du P.C.B., *Rabotnitchesko Delo*, puis directeur de l'agence télégraphique bulgare. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● UNE SOMME DE 6 MILLIONS DE LIVRES (plus de 60 millions de francs), originellement destinée à être versée à l'Ouganda au titre de l'aide britannique, et qui avait été gelée il y a trois ans, sera distribuée aux municipalités de Londres et de province où vivent d'importantes communautés d'immigrants dans les municipalités les plus pauvres. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● DES REPRESENTANTS de différents courants de l'« opposition » soviétique se sont rejoints pour la première fois depuis plusieurs années en signant un texte commun exigeant la libération du biologiste Sergeï Kovaliev, arrêté le 27 décembre dernier. De plus, l'apparition de noms nouveaux sur le bas de l'appel, tel celui du poète Vladimir Kornilov, encore membre de l'officielle Union des écrivains, ou de biologistes, montrent que les défenseurs des droits de l'homme resserrent leurs rangs actuellement. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO s'est entretenu, le mardi 7 janvier, avec M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, des rapports futurs entre Belgrade et Lisbonne, qui, pendant près de trois décennies, n'ont pas entretenu de relations diplomatiques. M. Soares a également rencontré M. Stane Dolants, secrétaire de la commission exécutive du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie. — *(A.P.)*



Angola

PROCHE-ORIENT

L'U.R.S.S. n'a pas remplacé les armes perdues par l'Égypte durant la guerre d'octobre

réaffirme le président Sadate

L'Union soviétique n'a pas jusqu'à présent compensé les pertes égyptiennes d'armes de la guerre d'octobre, alors qu'elle l'a déjà fait depuis quatorze mois pour la Syrie et que les Etats-Unis l'ont fait avant le cessez-le-feu pour Israël, a déclaré en substance le président Sadate dans une interview publiée ce mercredi 8 janvier par le journal *Al Anouar*, de Beyrouth.

Relevant que Le Caire a demandé à l'U.R.S.S. non seulement de « *compenser les pertes, mais aussi d'exécuter les engagements souscrits entre les deux pays dans le domaine des fournitures militaires et de l'aider à faire face à la nouvelle évolution intervenue dans le domaine des armes après la bataille* ». Le président Sadate indique que « *depuis le cessez-le-feu* (d'octobre 1973) *l'Egypte n'a reçu que quelques fournitures militaires, dont le prix a d'ailleurs été réglé par le président Houari Boumediène durant la guerre d'octobre, ainsi que des munitions et des pièces de rechange* ».

Le chef de l'Etat égyptien se déclare néanmoins « *parfaitement convaincu* » de la sincérité des raisons qui ont motivé l'ajournement de la visite de M. Leonid Brejnev en Egypte, initialement prévue pour la mi-janvier, laquelle, a-t-il dit, devait « *inaugurer une nouvelle page dans les relations égypto-soviétiques* ».

De son côté, M. Kamal Aboul Magd, ministre égyptien de l'information, a catégoriquement démenti, mardi 7 janvier, au cours d'une conférence de presse tenue au Caire, que le gouvernement égyptien ait été informé de propositions israéliennes faites par M. Allon, ministre israélien des affaires étrangères, à M. Kissinger. Il a déclaré : « *Aucune offre, quelle qu'elle soit, n'a été faite à l'Egypte récemment concernant un nouveau retrait partiel.* »

Parlant des récentes déclarations de M. Kissinger à *Business Week*, le ministre égyptien les a qualifiées d'« *inopportunes* », ajoutant qu'« *elles ne servent pas la paix dans la région ni dans le monde* ». A propos de la visite projetée de M. Brejnev au Caire, il a affirmé que son gouvernement espérait toujours qu'elle aurait lieu ultérieurement, car un accord fondamental sur les questions essentielles devait être traité au niveau des chefs d'Etat.

A Jérusalem, d'autre part, M. Allon — qui doit se rendre le 15 janvier à Washington — a déclaré mardi devant la commission des affaires étrangères de la Knesset qu'Israël ne négociera pas de nouvel accord intérimaire avec l'Egypte sous la pression de quelque pays que ce soit et ne proposera pas à Washington de nouvelles lignes de désengagement allant au-delà des principes généraux présentés en décembre dernier lors de sa précédente visite aux Etats-Unis. Selon l'A.F.P., le gouvernement israélien aurait refusé de donner à M. Allon un mandat clair pour un nouvel accord intérimaire avec l'Egypte. On annonce que M. Allon fera escale à Londres à son retour de Washington pour rencontrer le premier ministre britannique, M. Wilson.

Enfin, dans une interview au *Figaro*, M. Itzaak Rabin, premier ministre israélien, a déclaré, en réponse à une question sur la nomination du physicien M. Youvan Neeman, président de l'université de Tel-Aviv, au poste de conseiller du ministre de la défense, qu'Israël n'avait « *absolument pas* » décidé d'intégrer le facteur nucléaire dans sa stratégie.

Liban

Les présidents Frangié et Assad décident de coordonner leurs efforts sur le plan militaire

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Libanais étaient nombreux à accueillir, mardi 7 janvier, le général Assad, premier chef d'Etat syrien en visite officielle au Liban depuis 1950. Salué au poste frontière de Masnaa, le cortège présidentiel a suivi la route nationale jusqu'à Chtaura, centre de villégiature à 40 kilomètres de Beyrouth. C'est pour des raisons de sécurité, semble-t-il, que la rencontre entre le général Assad et le président Frangié n'a pas eu lieu dans la capitale.

Dans l'entourage des deux délégations on se montre satisfait de l'esprit de cette rencontre, qualifiée de « *franche et cordiale* », bien qu'elle ne semble pas avoir abouti à des résultats concluants. Une partie des pourparlers a été consacrée au contentieux économique entre les deux pays, relatif notamment aux droits de transit, au séjour des ouvriers syriens au Liban, et à l'exploitation commune des eaux de l'Oronte, fleuve qui prend sa source au Liban. Ces problèmes, qui remontent à une quinzaine d'années, sont restés en suspens, malgré les travaux et les suggestions des commissions mixtes chargées de les résoudre. Il semble toutefois que le président Assad ait assuré son homologue libanais de la détermination de son gouvernement de tout mettre en œuvre pour réactiver la coopération économique entre les deux pays, « *dont les intérêts*, a-t-il ajouté, *ont toujours été et demeurent complémentaires* ».

Plus délicate et plus complexe est la question de la défense du territoire, qui concerne désormais autant les Libanais que les Syriens. Depuis plusieurs jours, le Liban du Sud est le théâtre d'incursions israéliennes et de raids de représailles contre les villages soupçonnés d'héberger des fedayin. Pour sa part, Damas redoute une percée israélienne qui, en traversant le corridor naturel de la Bekaa, en territoire libanais, déboucherait sur la plaine de Homs, dans le centre de la Syrie.

D'où la nécessité impérieuse pour les deux pays, estimerait le président Assad, de coordonner leurs efforts sur le plan militaire pour mettre au point un même système de défense. Le président Frangié aurait souscrit entièrement au point de vue de son hôte. Les Libanais estiment cependant qu'il leur appartient d'assumer eux-mêmes la défense de leur territoire et qu'ils seraient en mesure de le faire si les Etats arabes voulaient bien les aider soit financièrement, soit en leur fournissant des armes et des munitions, ce qui exclut l'envoi de troupes.

E. S.

Syrie

● LE PREMIER MINISTRE TUNISIEN, M. Hedi Nouira, a achevé lundi 6 janvier une visite de cinq jours à Damas. Il avait signé dans la matinée avec son homologue syrien, M. Mahmoud Ayoubi, un accord économique de deux ans et un programme de coopération dans le domaine culturel et celui de l'information. — (*Reuter*.)

● LA SYRIE commande une station terrienne de télécommunications à la France. C'est la société Telspace, filiale de Thomson et de la C.G.E., qui construira cette station « clés en main ».

LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS JUIF MONDIAL ET LE PROBLÈME PALESTINIEN

Une négociation est possible entre Israël et l'O.L.P.

nous déclare M. Nahum Goldmann

Les propos du Dr Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, suscitent souvent des remous dans l'opinion israélienne. Personnalité éminente de l'establishment de la Diaspora, il ne s'est cependant jamais considéré comme l'un de ses membres et a été plus d'une fois en désaccord avec les dirigeants de l'Etat d'Israël, notamment avec M. Ben Gourion et Mme Golda Meïr. Il a pourtant mené avec succès, pendant plus d'un demi-siècle, de délicates négociations, notamment celle qui a conduit à l'accord sur le paiement par Bonn de réparations aux victimes du nazisme. Mais il n'a pas hésité à critiquer le gouvernement d'Israël, en particulier après la guerre de six jours, quand il estimait que sa politique conduisait à une dangereuse impasse. Ses mises en garde répétées s'étant révélées fondées après la guerre d'octobre 1973, la série d'articles qu'il a publiés récemment dans le quotidien indépendant « Haaretz » paraissent avoir suscité, sinon une large approbation, du moins un grand intérêt en Israël. Le Dr Nahum Goldmann a bien voulu répondre à nos questions au cours d'un voyage à Paris.

— Vous avez souligné, dans vos articles, le tragique isolement de l'Etat juif sur la scène internationale, allant jusqu'à écrire que, lors du vote sur l'invitation d'Arafat aux Nations unies, Israël n'avait été appuyé, hormis les Etats-Unis, que par la Bolivie et le Paraguay, « deux des dictatures les plus odieuses du monde ». *Vous avez poussé un cri d'alarme en soutenant que désormais c'est l'avenir même de l'Etat juif qui est en jeu. A quoi attribuez-vous la solitude d'Israël ?*

« Je l'attribue dans une large mesure à la politique — et parfois à l'absence de politique — pratiquée par l'Etat d'Israël depuis sa naissance, il y a vingt-six ans, et auparavant par le mouvement sioniste. J'ai toujours estimé qu'un Etat juif ne pouvait subsister à la longue dans un océan d'hostilité arabe. J'avais fait sensation, au lendemain de la déclaration Balfour de 1917 (1), en écrivant dans un journal juif d'Allemagne que plus importante même que la déclaration, avec toute sa signification historique, serait une déclaration similaire des Arabes. Mon article avait suscité un tollé général : comment avais-je pu donner plus d'importance à des « Bédouins », qui n'étaient, à l'époque, même pas constitués en Etats indépendants, qu'au puissant Empire britannique ?

» Trente ans plus tard, après l'adoption par l'ONU d'un plan de partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe — projet qui avait mon plein soutien, — je proposai à Ben Gourion de ne pas proclamer unilatéralement un Etat juif. Bien que les Arabes fussent à l'époque faibles et isolés, je soutenais qu'il ne fallait pas les mettre devant le fait accompli. J'espérais que les Arabes — dont la cause venait d'être abandonnée aux Nations unies et par les nations démocratiques et par le bloc communiste — seraient prêts non pas à accepter le partage de la Palestine, mais tout au moins à s'abstenir de réagir par une guerre. C'est malheureusement ce qui s'est passé et cette guerre a été suivie de trois autres conflits israélo-arabes. Des diplomates égyptiens aux Etats-Unis m'avaient indiqué que leur gouvernement était peut-être disposé à négocier un tel arrangement avec Moshé Sharett (2) et moi-même, qui représentions l'aile modérée au sein de l'exécutif du Congrès sioniste mondial. Nous devions nous rendre, à cet effet, à Malte ou à Rhodes. Le président Truman avait offert de mettre son avion personnel à notre disposition. Cependant, Ben Gourion, avec la majorité de l'exécutif sioniste, refusa d'ajourner la proclamation de l'Etat d'Israël, au vu de l'enthousiasme délirant de la population juive en Palestine et ailleurs après la décision de l'ONU.

Les occasions manquées

» Depuis, le gouvernement de Jérusalem n'a pas saisi assez énergiquement plusieurs occasions qui auraient pu peut-être conduire à une réconciliation avec les Arabes, parce qu'il n'était pas disposé à consentir les concessions nécessaires. La dernière en date de ces occasions s'était offerte après la guerre de six jours. Quelques jours avant le déclenchement des hostilités, le premier ministre israélien, M. Eshkol, avait déclaré solennellement qu'Israël n'avait aucune ambition territoriale. Si après sa victoire écrasante Israël avait offert aux Arabes l'évacuation des territoires occupés — à l'exception de Jérusalem et en échange de leur démilitarisation, avec des garanties juridiques de grandes puissances et la reconnaissance formelle d'Israël par les Etats arabes et la signature d'un traité de paix, — il y aurait eu, selon mon opinion et celle de nombreux experts, une chance d'aboutir. En tout cas, il aurait fallu essayer. Si les Arabes avaient refusé, l'opinion publique mondiale les aurait condamnés. L'attitude d'Israël était fondée sur la conviction — que je n'ai jamais partagée, et contre laquelle je m'étais manifesté des années durant dans des discussions publiques avec Ben Gourion — que le temps travaille en sa faveur, que le *statu quo* était préférable puisque les Arabes et le monde entier finiraient par se résigner à tous les faits accomplis. La guerre du Kippour et la crise pétrolière ont démontré que le contraire était vrai, que les Arabes gagnaient du terrain à un rythme bien plus rapide que je ne l'avais moi-même prévu.

» Bref, je dirai que l'isolement actuel d'Israël est dû essentiellement à deux facteurs :

» 1) La politique dite du *statu quo* pratiquée par le gouvernement israélien a fini par décevoir ou par agacer même des amis traditionnels de l'Etat juif : l'Europe occidentale, la Yougoslavie, la Roumanie, beaucoup de pays du tiers-monde, etc. ;

» 2) Le souci de nombre d'Etats de ne pas contrarier les détenteurs arabes de ressources pétrolières et financières fabuleuses.

» L'argumentation d'Israël, selon laquelle une telle attitude est « immorale », est justifiée sur le plan de l'éthique mais malheureusement pas réaliste. La morale entre très peu en ligne de compte quand il y va de la survie de l'économie ou du système politique d'un Etat. Il est vrai qu'Israël et le peuple juif ont bénéficié d'une situation spéciale après la deuxième guerre mondiale, à cause de la mauvaise conscience du monde après l'extermination de six millions de juifs. Cependant, trente ans après l'holocauste nazi, cette mauvaise conscience à notre égard s'est émoussée. La nouvelle génération — même en Allemagne — ne se considère pas responsable des crimes commis par Hitler. L'époque où l'on n'osait même pas critiquer les aspects secondaires de la politique israélienne, de crainte d'être taxé d'antisémitisme, est bien révolue. Les dirigeants israéliens n'ont pas encore pris pleinement conscience de cette mutation.

La méthode de M. Kissinger est inefficace

— Dans ces conditions, monsieur le président, que devrait faire le gouvernement d'Israël pour sortir de l'impasse ?

— Il faudrait qu'il prenne des initiatives, d'audacieuses initiatives. Seuls les Arabes peuvent se payer le luxe de temporiser, puisque le temps travaille pour eux. C'est pourquoi j'estime que la méthode dite des « petits pas » adoptée par M. Kissinger est inefficace et inadéquate. La situation est explosive au Proche-Orient. Elle nécessite un règlement rapide et radical. Or un tel règlement n'est possible que si les Etats-Unis et l'U.R.S.S. agissent en étroite coopération. Ceux qui, en Israël, misent sur la renaissance de la guerre froide entretiennent dans l'opinion une dangereuse illusion. Toute tentative d'éliminer les Soviétiques d'un règlement au Proche-Orient non seulement est futile mais encore accroît le risque d'une nouvelle guerre.

— Compte tenu de l'actuel rapport des forces militaires, Israël pourrait peut-être sortir vainqueur d'une nouvelle épreuve...

— Rien n'est moins certain. Une victoire éclair, analogue à celle de 1967, n'est plus probable. Israël risque fort de subir de lourdes pertes humaines, en raison de l'armement dont disposent les Arabes, qui peuvent d'ailleurs subir des pertes plus grandes sans être trop affectés, vu leur population beaucoup plus nombreuse. En tout cas, une nouvelle victoire de l'Etat juif, comme les précédentes, ne résoudrait pas le problème ; au contraire, elle l'aggraverait en nourrissant les tendances revanchardes dans le monde arabe. Je suis persuadé, cependant, que les deux Super-Grands ne permettraient ni une défaite arabe — que les Soviétiques ne toléreraient pas — ni une victoire décisive d'Israël — à laquelle feraient obstacle les Américains afin de ne pas s'aliéner le monde arabe, qui risquerait alors de se tourner résolument vers Moscou.

— Si tel est le cas, quelle serait l'issue pour Israël ?

— Le gouvernement de Jérusalem devrait accepter la résolution 242 du conseil de sécurité, proposer la restitution des territoires conquis en 1967 en échange d'une paix *formelle* et de la reconnaissance *de jure* de l'Etat juif. Il n'est pas indispensable d'exiger, en outre, l'établissement de relations diplomatiques, acte qui relève exclusivement de la souveraineté nationale des Etats arabes. D'autre part, des rectifications mineures des frontières de 1967 pourraient être négociées entre Israël et ses voisins. Quant à Jérusalem, il s'agit d'un problème *sui generis* qui devrait être résolu en tant que tel. On pourrait, par exemple, donner un statut spécial à la vieille ville, qui seule intéresse les musulmans et les chrétiens, tout en maintenant l'unité géographique et administrative de la ville entière. Si les Arabes devaient rejeter un tel arrangement, en refusant de reconnaître Israël, ils perdraient la sympathie et l'appui de la majorité de l'opinion publique, puisque l'Est aussi bien que l'Ouest et une grande partie du tiers-monde insistent sur l'existence d'Israël et la reconnaissance de l'Etat juif.

— Vous savez pourtant que beaucoup d'Israéliens sont sceptiques quant à la bonne foi des Arabes, même quand ceux-ci se déclarent disposés à conclure la paix avec Israël.

— Un tel scepticisme témoigne d'une absence de maturité politique. Il engendre le désespoir chez les uns, qui ne croient plus en l'avenir d'Israël, des tendances suicidaires chez d'autres, que l'on nomme « esprit de Massada ». Je disais absence de maturité politique, car l'histoire de l'humanité témoigne qu'aucun peuple n'a jamais bénéficié de garanties absolues pour sa sécurité. Beaucoup d'Etats ont, à un moment ou à un autre, violé leurs engagements et les traités qu'ils ont signés. Si les Israéliens devaient persister à croire que jamais les Arabes n'accepteront l'existence d'un Etat juif, l'idéal sioniste lui-même s'effondrerait. En effet, cet idéal est fondé sur la conviction que Juifs et Arabes peuvent non seulement coexister, mais aussi coopérer, dans leur intérêt commun. Une confédération des Etats du Proche-Orient, la coopération judéo-arabe avec le dynamisme et le know-how israéliens d'une part et la puissance financière et économique arabe de l'autre pourraient créer rapidement au Proche-Orient un nouveau centre florissant de civilisation humaine, tel qu'il l'était dans l'antiquité.

Une confédération entre deux États souverains ?

— Comment envisagez-vous la solution du problème spécifiquement palestinien ?

— Le mouvement sioniste, dès sa naissance, et surtout l'Etat d'Israël depuis sa fondation, auraient dû reconnaître la légitimité des aspirations du peuple palestinien. Haïm Weizmann (3), qui fut le plus grand homme d'Etat sioniste, défendait la thèse selon laquelle ce conflit opposait le droit du peuple juif à une patrie et celui du peuple palestinien à conserver la sienne. Weizmann estimait justement que le droit du peuple juif avait valeur prioritaire, puisqu'il s'agissait pour lui d'une question de vie ou de mort, alors que la perte d'une partie de la Palestine n'était pas pour les Arabes une affaire vitale, compte tenu de l'étendue des territoires qu'ils possèdent. Mais Haïm Weizmann ajoutait que la solution idéale était celle qui infligerait un minimum d'injustice aux Palestiniens.

» La plupart des dirigeants sionistes rejetaient cette thèse. Mme Golda Meïr, par exemple, ne reconnaît toujours pas l'existence d'un peuple palestinien. Heureusement, ce n'est plus le cas pour la plupart des gouvernants actuels d'Israël, mais ils n'ont pas pour autant tracé une ligne de conduite conséquente.

Ils refusent d'admettre la création d'un Etat palestinien indépendant situé entre Israël et la Transjordanie. Or ils n'ont pas à dicter leur volonté dans une affaire qui regarde d'abord les Palestiniens. La meilleure solution consisterait à faire administrer les territoires de Cisjordanie, évacués par Israël, par les Nations unies, qui organiseraient un plébiscite afin que les Palestiniens décident s'ils préfèrent une confédération avec la Jordanie ou un Etat à eux.

Quant à l'O.L.P., j'appuie pleinement le refus du gouvernement de Jérusalem de négocier avec une organisation dont le « but stratégique » est de détruire l'Etat d'Israël et qui se sert de méthodes terroristes. D'autre part, M. Yasser Arafat doit tenir compte de l'influence des extrémistes palestiniens — lesquels ont dominé la scène politique pendant des décennies — ainsi que de l'existence de groupes de fedayin qui lui sont hostiles.

» Mais il est toujours possible d'imaginer des issues à une impasse. Les Palestiniens, par exemple, pourraient constituer un gouvernement en exil qui ne serait pas lié au programme de l'O.L.P. Ou bien l'organisation de M. Arafat pourrait être invitée à la conférence de paix à Genève sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui reconnaît à Israël le droit d'exister dans des « *frontières sûres et reconnues* ». Cette résolution devrait, bien entendu, être préalablement amendée, afin que les « *droits nationaux* » des Palestiniens soient également reconnus. Si l'O.L.P. accepte d'envoyer une délégation à Genève sur cette base, elle aurait ainsi reconnu *de facto* l'Etat d'Israël, et la négociation pourrait s'engager en vue d'un compromis. Une autre méthode encore serait la constitution d'une délégation arabe unie pour la conférence de Genève, dont les Palestiniens feraient partie.

» En tout cas, il est évident qu'aucune paix ne serait durable sans un accord entre les représentants des peuples israélien et palestinien, accord qui pourrait aller jusqu'à la constitution d'une confédération entre deux Etats pleinement souverains.

» Pour terminer, je veux souligner qu'il faut aboutir à une solution définitive sans perte de temps. La position des Arabes se raidit. Cela s'est manifesté dans la décision anti-israélienne immorale qu'ils ont imposée à l'UNESCO, et qui a suscité les protestations d'une grande partie de l'opinion publique mondiale, même de groupements traditionnellement sympathiques aux revendications arabes. Ce raidissement est aussi à l'origine de la demande absurde formulée par le ministre des affaires étrangères égyptien, qu'Israël mette fin à l'immigration juive pendant un demi-siècle, ce qui priverait l'Etat juif de sa principale raison d'être.

» Seule une politique hardie visant une solution définitive et basée sur la coopération des deux Super-Grands — qui me paraît tout à fait possible, d'après les impressions que j'ai recueillies ces dernières semaines à Washington — pourrait écarter une nouvelle catastrophe au Proche-Orient en évitant la radicalisation des positions arabe et israélienne — car il est un fait qu'au fil des années les extrémistes dans les deux camps se sont toujours encouragés l'un l'autre. Je ne crois pas que l'existence même d'Israël soit en danger, car ni les Etats-Unis et les démocraties occidentales ni même l'Union soviétique ne seraient d'accord avec l'élimination de l'Etat. Une guerre pourrait toutefois être désastreuse et, indépendemment de qui remporterait la victoire, remettrait à un futur lointain tout espoir de solution définitive. »

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

(1) Déclaration par laquelle le gouvernement britannique se prononçait en faveur de l'établissement d'un « foyer national juif » en Palestine.

(2) Chef du département politique de l'Agence juive, ministre des affaires étrangères d'Israël de 1948 à 1956 et de 1953 à 1955. Il était partisan d'une ligne modérée vis-à-vis des Arabes. Il est mort en 1965.

(3) Premier président de l'Etat d'Israël, décédé en 1952. Il avait joué un rôle essentiel dans la négociation de la déclaration Balfour.

● ERRATUM. — Dans l'article de Maurice Duverger : *la Machine infernale*, une ligne sautée a rendu incompréhensible le passage suivant qui se lit ainsi : « ... M. Kissinger aiderait sans doute à rendre moins utilisable la plus dangereuse des machines infernales actuellement en état de marche. »

POLITIQUE

LA POLÉMIQUE ENTRE LE PARTI COMMUNISTE ET LE PARTI SOCIALISTE

A EUROPE 1

M. Marchais fait grief à M. Mitterrand de son « étrange silence »

M. Georges Marchais a mis en cause, mardi 7 janvier sur les antennes d'Europe 1, les prises de position de dirigeants socialistes *« allant dans le sens de ce que veut le pouvoir »*, et il précise :

« Ces prises de position de Gaston Defferre, de Martinet, de Taddei, de Rocard, cet article publié (1) par Attali — ce n'est pas n'importe qui Attali, c'est le conseiller économique de François Mitterrand — qui nie l'existence de la crise, qui déclare qu'il n'y a pas de responsables politiques : ce serait l'économie, le système, comme s'ils ne fonctionnaient pas grâce à un personnel politique tout dévoué aux intérêts des grands monopoles, ces prises de position, cet article d'Attali, qui propose des solutions dont aucune ne se réfère au programme commun de la gauche, nous ne les avons pas inventés ! Ces positions, elles existent, elles sont connues, elles sont publiques.

» Nous avons dit, nous, ces choses clairement dans le pays, et que nous faut-il constater aujourd'hui ? Que François Mitterrand garde un étrange silence, un silence — je vous le dis tranquillement — qui me confirme, qui nous confirme tous dans l'idée que nous avons eu raison de poser des problèmes, parce que le fait que François Mitterrand agisse comme si nous lui cherchions une fausse querelle — position qui le conduit à ne pas se déterminer par rapport aux déclarations dont je viens de parler — m'amène à la conclusion qu'il partage ces points de vue.

» Le fait que François Mitterrand reste sur une position en ignorant ce grave problème qui est posé sur la fidélité à l'alliance, aux engagements pris, à la nécessité de mener une lutte politique comme nous le faisons nous-mêmes à travers tout le pays pour convaincre les Français et les Françaises qu'il n'y a pas d'autre voie que les nationalisations, la planification démocratique, une réforme profonde de la fiscalité qui fasse payer les riches, la gestion démocratique dans les entreprises, le fait que le parti socialiste ne prenne aucune part dans ce combat et, plus grave encore, le fait qu'il ait rejeté nos propositions d'action commune sur ce plan, sous un faux prétexte — personne ne peut croire sérieusement que le fait que nous ayons dit ce que nous pensions de l'union de la gauche était un alibi valable pour repousser nos propositions d'action commune, — m'amène à tirer la conclusion que François Mitterrand refuse nos propostions d'action commune parce qu'il ne veut pas, à nos côtés, s'engager résolument, dans le pays, dans la voie d'une lutte politique ardente et efficace pour combattre la politique du pouvoir, rallier les travailleurs et les masses populaires aux solutions du programme commun. Voilà la conclusion que je tire de la situation. (...)

» Je mets en cause le premier secrétaire du parti socialiste, car il est responsable de son parti comme moi je suis responsable du mien. Quand je vois François Mitterrand continuer d'agir comme s'il n'y avait pas de problème, comme si les faits réels que chacun de vous a pu vérifier n'existaient pas, je dis : il les couvre. C'est tout. »

M. Marchais a ajouté qu'il n'y aurait pas de rupture de l'Union de la gauche du fait du parti communiste.

« *Nous avons*, a-t-il déclaré, *confiance dans le mouvement des masses. L'unité est un combat, a toujours été un combat. Nous sommes partis de zéro. Lorsque, pour la première fois, avec Waldeck Rochet, nous avons proposé un programme commun, la réponse du parti socialiste, à l'époque, a été : programme commun de gouvernement, jamais. Mais nous y sommes parvenus au bout de dix ans. En dix ans, la volonté d'unité dans ce pays a été suffisamment forte, y compris au sein du parti socialiste, pour aboutir à la signature d'un programme commun.*

» C'est avec la même conviction que nous abordons la nouvelle bataille en faveur de l'unité. »

(1) « L'a-crise » (*le Monde* du 4 janvier). Cet article, critiqué le lendemain dans les colonnes de *l'Humanité* (*le Monde* daté 5-6 janvier), fait l'objet de nouvelles attaques, ce mercredi 8 janvier, dans l'organe du P.C.F. L'auteur est accusé de « camoufler » la crise du « système impérialiste » et de ne faire aucune référence aux propositions du programme commun.

M. ANDRIEU ESTIME QUE M. ROCARD SE RAPPROCHE DE M. GISCARD D'ESTAING

Au cours d'une confrontation organisée, mardi 7 janvier, par Europe 1 entre MM. René Andrieu, membre du comité central du P.C., et Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., nouvel adhérent du parti socialiste, le premier a reproché au second de se rapprocher, en ce qui concerne la crise économique, de M. Giscard d'Estaing. Il a déclaré :

« Michel Rocard développe des idées contraires aux propositions du programme commun de la gauche qui sont inacceptables pour ceux qui veulent réellement appliquer demain ce programme. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est qu'il ait signé la même motion que François Mitterrand pour le congrès de Pau. »

Après avoir rappelé les « *contradictions* » dans la démarche politique de son interlocuteur, M. Andrieu s'est inquiété, au nom des communistes, du fait qu'on « *présente Michel Rocard comme futur premier secrétaire du parti socialiste* ».

M. Rocard estime que « *les communistes sont inquiets de voir que l'unité, depuis qu'elle a été scellée, a été plutôt profitable au parti socialiste qu'à eux-mêmes* ». « *Je veux leur dire*, a-t-il ajouté, *que cette inquiétude, nous la comprenons et nous la trouvons légitime.* »

Pour M. Rocard, les accusations dont il est l'objet proviennent de ce qu'il défend le principe des grandes orientations tracées par M. Mitterrand pendant la campagne *présidentielle*, plus que le programme commun lui-même. Mais, précise-t-il, il existe une « *profonde complémentarité entre les deux* ». M. Rocard observe que beaucoup de choses ont changé depuis la signature du programme commun en juin 1972, et ajoute :

« Il faut donc changer quelque chose dans notre forme de développement. François Mitterrand a défini, en aval et à partir du programme commun, des politiques plus précises et plus adaptées à cette situation.

» On peut régler les problèmes qui font objet de désaccords. La maturité et la responsabilité des forces politiques, c'est de savoir passer des compromis quand la situation les y appelle. Nous y sommes prêts. »

Le secrétaire du P.S. n'entend pas répondre aux attaques personnelles

(Suite de la première page.)

Non que M. Mitterrand n'ait rien à répondre, mais parce que cette réponse figure, selon ses proches, dans le texte de la motion dont il est le premier signataire, devant MM. Mauroy, Defferre, Savary, Jaquet, Mermaz, Poperen, Rocard — même lui — notamment.

Les principaux dirigeants du P.S. déclarent : « *On assiste aujourd'hui à une campagne du parti communiste tendant à laisser entendre que le P.S. serait prêt à faire supporter aux travailleurs les conséquences de la crise du capitalisme mondial. Il s'agit d'une contre-vérité qui doit être dénoncée comme telle. La direction nationale du P.S. a, au contraire, par les prises de position publiques et constantes de son premier secrétaire et des secrétaires nationaux, analysé la crise comme révélatrice des contradictions du capitalisme parvenu au stade multinational et cherchant à échapper à ses propres lois économiques, notamment à la baisse de rentabilité du capital, en misant sur l'inflation et le chômage. Le P.S. a déclaré hautement qu'il n'était pas question pour la gauche de gérer la crise pour le compte du grand capital et qu'il se refusait, quant à lui, à toute autre hypothèse de gouvernement que celle qui découle de l'union de la gauche en vue d'appliquer le programme commun ; quelles que soient les hésitations de ses partenaires, il prendrait, quant à lui, les responsabilités conformes à ses objectifs.* »

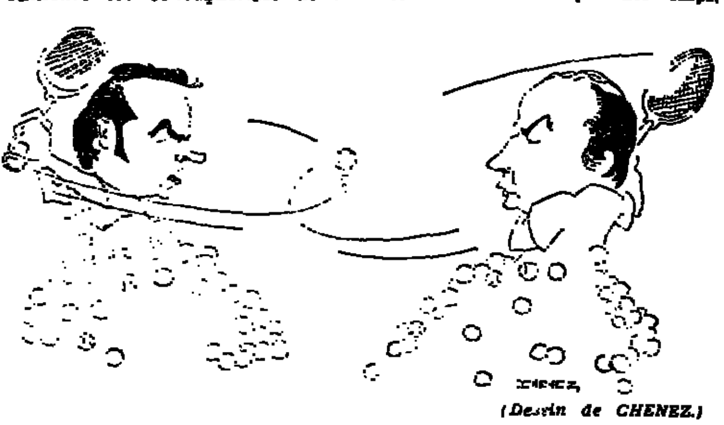
Les écrits ont beau rester, ils ne suffisent plus. Il est fini le temps où le parti communiste n'exigeait du parti socialiste que des contrats en bonne et due forme. Aujourd'hui, il faut davantage pour élever « *le degré de qualité de l'union de la gauche* », car, comme l'explique M. Marchais, « *l'unité en soi, ça ne veut rien dire* ».

Peu importe, du reste, que M. Mitterrand réponde ou se taise. Ce n'est pas tant sur lui que les communistes font pression que sur « *le mouvement des masses* ». Dans un premier temps, le processus qui a conduit à l'union de la gauche a coûté cher au communisme français, dans un second temps, son accélération et son approfondissement doivent lui rendre sa primauté : stratégie à long terme ou fuite en avant ? Ce qui est sûr, c'est que le P.C.F. aborde « *la nouvelle bataille pour l'unité* » avec la volonté d'y consacrer tout le temps nécessaire : n'a-t-il pas fallu dix ans pour obtenir des socialistes qu'ils signent le programme commun ?

Le parti communiste avait le choix entre deux risques : continuer comme devant et devenir « force d'appoint », ou réagir vivement, fût-ce en mettant provisoirement à mal l'union de la gauche. Il a choisi le second.

Le jeune parti socialiste doit accéder à l'âge adulte et prouver désormais qu'il est capable de vivre par lui-même, en cessant de bénéficier de l'euphorie unitaire et sans céder à la séduction centriste.

ANDRÉ LAURENS.


(Dessin de CHENEZ.)

Les socialistes se constituent en groupe d'opposition au sein du conseil municipal de Nancy

De notre correspondant

Nancy. — Les six socialistes qui s'étaient alliés aux centristes en 1971, lors des élections municipales ont pris, lundi 6 janvier, une double décision. M. Gérard Cureau, conseiller général de Neuves-Maisons, chef de file du P.S. au sein du conseil municipal, a abandonné ses délégations de deuxième adjoint. Trois conseillers municipaux socialistes, MM. Cochenet, Salom et Bertran se sont solidarisés avec lui et constituent désormais un groupe d'opposition au sein du conseil municipal. En revanche, M. Lucien Muller, adjoint aux œuvres sociales, conserve sa délégation et a donné en conséquence, ainsi qu'un autre conseiller municipal, M. Roger Glaudel, sa démission du parti socialiste.

C'est à l'occasion des élections partielles de 1969, en pleine crise municipale, que les candidats socialistes étaient entrés sur la liste de Nancy-capitale, conduits par M. Marcel Martin (modéré), ancien sénateur. A l'époque, la section de Nancy et la fédération départementale S.F.I.O. avaient donné le feu vert. En mars 1971, lors des élections municipales, l'alliance centriste et socialiste avait été reconduite.

Dans une lettre, M. Cureau et ses coéquipiers rappellent d'abord dans quelles circonstances la section de Nancy du parti socialiste leur avait demandé de figurer sur la liste de Nancy-capitale. Ils notent : « *Alors Nancy venait de prendre conscience du déclin de son rôle. Il fallait lui redonner la place régionale que l'inertie des municipalités réactionnaires antérieures avait compromise. (...) Depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine et l'élaboration du programme commun de la gauche, les batailles électorales ont créé une situation nouvelle entraînant un réexamen des conditions de la participation des socialistes au conseil municipal de Nancy.*

» Maintenir les responsabilités que les élus socialistes assument à la mairie pourrait paraître, s'ils continuent à les exercer, comme une caution qu'ils apporteraient à une collaboration de classe en opposition avec l'orientation générale de notre formation politique. »

Les socialistes signalent au passage leur désaccord avec divers points de la gestion municipale, en particulier l'usine des eaux de Saint-Charles. Ils rappellent qu'ils ont refusé le budget de 1974. Ils concluent : « *Nous continuerons à siéger au conseil municipal où nous ont placés les Nancéens, avec la volonté de constituer un bloc d'opposition dont le souci sera de représenter et défendre les intérêts de toute la population, et plus particulièrement des travailleurs.* » — C. L.

UN DERNIER CAS A RÉGLER

En 1971, avant l'entrée au parti socialiste de M. François Mitterrand, lors du congrès d'Epinay-sur-Seine, en juin 1971, et avant la signature en juin 1972 du programme commun de gouvernement, le parti socialiste avait admis la constitution, à l'occasion des élections municipales, de listes communes avec les centristes. De ce type d'alliances ont découlé deux situations différentes. Dans le plus grand nombre de cas, le P.S. a fait élire des listes au sein desquelles il était majoritaire et où figurent simplement des éléments centristes, qui apportent en quelque sorte leur caution à la gestion du P.S. Tel est le cas dans des villes comme Lille et Marseille.

Tout en décidant de ne plus reconduire de telles alliances dans l'avenir, le P.S. est résolu à maintenir ces situations jusqu'à l'expiration des mandats municipaux. Il estime en effet que le P.S., dans de tels cas, est en mesure d'appliquer sa propre politique et que la présence à ses côtés d'éléments centristes est de même nature que celle de « démocrates sincères » sur les listes du P.C.F.

Dans quatre villes, toutefois, c'est la situation inverse qui s'est produite, et le P.S. s'est trouvé en position minoritaire sur des listes centristes. Il s'agit de Nice, Châtellerault, Nancy et Nantes, villes dont les maires sont respectivement MM. Jacques Médecin, député réformateur (Centre républicain), Pierre Abelin, ministre de la coopération (Centre démocrate), Marcel Martin, et André Morice, sénateur, président du Centre républicain. Le P.S. a exclu en juin 1973 puis en juillet 1974 les conseillers municipaux de Nice puis de Châtellerault, qui refusaient de se plier aux décisions de leurs sections locales les invitant à rompre leurs alliances municipales. Après la rupture politique qui vient d'intervenir à Nancy, le dernier cas à régler reste celui de Nantes, où les élus municipaux socialistes ont déjà été mis en minorité au sein de leur section. — T. P.

Le ton monte dans les Ardennes

De notre correspondant

Charleville. — La prochaine venue dans les Ardennes de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, provoque actuellement entre les fédérations départementales du P.C.F. et du P.S. une polémique dont le ton monte de jour en jour.

La visite ministérielle, prévue pour le vendredi 10 janvier, a pour objet l'inauguration de deux tronçons de routes à quatre voies, l'une près de Sedan, entre le poste de douane de La Chapelle et la frontière belge, où elle se prolonge en direction du réseau d'autoroute belge, l'autre constituant une partie (2 kilomètres) de la rocade de contournement du chef-lieu.

Au cours d'une conférence de presse, les cinq conseillers généraux communistes ont indiqué qu'ils refusaient l'invitation qui leur était faite « *de servir de faire-valoir et de caution à la politique gouvernementale* ». Ils reprochent au maire socialiste de Charleville-Mézières, M. André Lebon, député, d'avoir accepté de financer cette opération à 45 %, alors qu'à Reims le district urbain n'intervient qu'à 5 % dans les dépenses de construction de l'autoroute urbaine, dont l'Etat prend 85 % à sa charge, les 10 % restants étant financés par le département de la Marne et la région Champagne-Ardennes.

Cette argumentation est reprise dans un communiqué du bureau fédéral du P.C.F. qui accuse ouvertement « *nombre d'adjoints et de conseillers de la coalition socialiste-centriste du conseil municipal de Charleville-Mézières d'être hostiles à l'esprit et à la lettre du programme commun* ».

En réponse à ces accusations, la section socialiste de Charleville-Mézières vient de diffuser une mise au point dans laquelle elle déclare notamment : « *Dire que les élus municipaux socialistes de Charleville-Mézières pratiquent une politique étrangère aux intérêts de la population laborieuse, c'est faire fi de leur militantisme et de leur engagement politique, tant en vertu du programme commun qu'ils ont approuvé avec force et qu'ils n'ont jamais renié, qu'avec leur idéal pour lequel ils n'ont jamais cessé de combattre (...). Nous faisons confiance à M. André Lebon pour affirmer devant M. Robert Galley toutes les injustices que ressentent les socialistes ardennais et à travers eux les travailleurs de notre département (...). Pouvoir dire en face à un ministre ce que l'on pense d'un gouvernement qu'il représente entre aussi dans le cadre de l'action que doit mener un élu. Cette occasion nous est offerte, profitons-en.* » — P.C.

LA RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE

M. Marchais : la proportionnelle est le seul scrutin juste

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, évoquant le projet de réforme de la loi électorale, à l'antenne d'Europe 1, le mardi 7 janvier, a notamment déclaré :

« *Nous, communistes, nous sommes dans ce pays le seul parti qui lutte pour la proportionnelle dans toutes les élections. (...) C'est le seul scrutin juste. (...) Nous apprenons maintenant que M. Poniatowski travaille sur une réforme électorale, municipale comme législative, qui a pour unique but d'affaiblir le parti communiste français. (...) Pourquoi la majorité veut-elle affaiblir le parti communiste français, si ce n'est parce que cette majorité garde aujourd'hui l'espoir — et c'est sa volonté profonde — d'essayer de récupérer le parti socialiste pour empêcher précisément la réalisation, la mise en œuvre du programme commun ?* »

Invoquant l'élection d'un conseiller municipal socialiste à Chauvigny (Vienne), le secrétaire général du parti communiste a affirmé : « *La droite, comme un seul homme, a appelé à voter pour le candidat socialiste. Je vous pose la question : si cette droite avait le sentiment que le parti socialiste combat avec autant de vigueur que nous pour le programme commun, ce programme commun qu'elle a tant décrié et qu'elle a présenté comme l'Apocalypse, croyez-vous qu'elle l'aurait fait ?*

» Par conséquent, les problèmes de fond que nous posons sur l'unité sont des problèmes d'une très grande importance. »

[M. Georges Marchais fait allusion à l'élection municipale qui a eu lieu le 5 janvier dernier à Chauvigny (Vienne) et qui a donné les résultats suivants :

Inscr., 4 231 ; vot., 2 437 ; suffr. expr., 2 134.

MM. Aimé Bourdeau, P.S., 1 133 voix, ELU ; Francis Guionnet, P.C., 993 ; Jacques Covier, sans étiq., 3 ; René Thévenet, sans étiq., 2 ; Louis Deshoullières, Henri Pinuffre et Pierre Salihan, sans étiq., 1 voix.

Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite du décès, survenu le 23 novembre 1974, de Jean Lathus, maire depuis 1971, modéré favorable à la majorité.

Alors qu'aux élections municipales de mars 1971 les socialistes et les communistes s'étaient présentés sur une liste d'union de la gauche, aucun accord n'a pu se faire dimanche 5 janvier à l'occasion de cette élection complémentaire partielle, qui a donné lieu à un duel entre un socialiste et un communiste.

Les conseillers municipaux favorables à la majorité se sont refusés à « présenter un candidat contre M. Bourdeau », observant ainsi ce que M. Gonnard, conseiller municipal U.D.R., appelle « une neutralité bienveillante ».

M. Bourdeau avait été, pendant dix-sept ans, jusqu'en mars 1971, conseiller municipal. Il appartenait alors à la liste d'entente, liste qui ne comprenait aucun conseiller communiste ni U.D.R., et que dirigeait le maire, M. Jacques Toulat, Centre démocrate. Celui-ci ne s'était pas représenté en mars 1971, mais il avait été suppléant du candidat socialiste lors des élections législatives de mars 1973.]

M. SARRE (P.S.) : les municipales ne seront pas le talon d'Achille de la gauche.

M. Georges Sarre, membre du secrétariat national du parti socialiste, qui est l'un des animateurs de l'équipe du CERES, a évoqué, mardi 7 janvier, au cours d'une réunion publique à Annecy (Haute-Savoie), le projet de réforme de la loi électorale dans les villes de plus de trente mille habitants. M. Sarre a notamment déclaré que ce projet « *vise un objectif essentiel : diviser la gauche* ». « *Plus que sur l'atténuation des inégalités ou la réduction des anachronismes*, a-t-il poursuivi, *le ministre de l'intérieur mise sur la séparation des socialistes et des communistes* [et] *patiemment, avec méthode, il essaie d'introduire une lame de couteau entre les deux principaux partenaires de l'union de la gauche. Cette manœuvre doit échouer. Les municipales ne seront pas le talon d'Achille de la gauche* ». M. Sarre a indiqué qu'à l'occasion de son congrès — qui doit se tenir à Pau les 30 et 31 janvier, — le parti socialiste devra « *montrer une fois encore que sa stratégie unitaire ne dépend pas d'un mode de scrutin* »

Président des Francais libres

L'AMIRAL LA HAYE ÉVOQUE LA POSSIBILITÉ D'UN NOUVEAU 1940

Présentant ses vœux à l'Association des Français libres, dont il est le président national, dans *le dernier numéro de la Revue de la France libre* (1), l'amiral La Haye évoque l'atmosphère actuelle de « *pessimisme accru par les distorsions et les analyses souvent partiales qu'engendre une politisation à l'extrême génératrice d'un désarroi nuisible aux intérêts supérieurs de la nation.*

» Pourtant, la raison et la conscience aidant, ce pessimisme peut être surmonté si, fidèle à sa vocation et à sa tradition, notre pays demeure attaché aux valeurs fondamentales que sont la liberté et la dignité humaine ».

« *Sinon*, poursuit l'amiral, *l'actuelle conjoncture ne peut mener la France qu'à l'abandon dans la soumission, qui ressemblerait étrangement à ce qu'elle a connu en 1940. Dès lors, tout comme en 1940 aussi, les forces vives et dynamiques de la nation engendreraient un rejet et, par là même, la renaissance d'une France libre, « new look » certes, mais néanmoins motivée en profondeur par les mêmes aspirations et les mêmes idéaux mis en exergue par l'Appel du 18 juin...*

» Où donc cette nouvelle France libre recruterait-elle ses troupes sinon, de prime abord, dans les rangs résolument apolitisés de celle dans laquelle nous avons eu l'honneur de servir ? Dans les rangs aussi de ceux, de toutes origines, de tous rangs, de toutes confessions ou idéologies, qui, de plus en plus nombreux, particulièrement dans les jeunes générations, comprennent et épousent nos motivations. Je vois là une raison d'espérer, de ne pas succomber au pessimisme, sans doute moins général qu'on aurait tendance à le croire, à travers les prismes déformants de la politisation que j'ai précédemment mentionnée. »

(1) 6, rue du Général-de-Larminat, 75015 Paris.

● *Un musée de la Résistance* va être ouvert avenue Charles-Garcia, à 94120 Fontenay-sous-Bois, sur l'initiative d'une association que préside M. Georges Marrane, ancien sénateur communiste, et qui a son siège social 76, rue Lénine, à 94200 Ivry-sur-Seine.

POLITIQUE

M. Alain Savary (P.S.) est réélu président du conseil régional de Midi-Pyrénées

De notre correspondant

Toulouse. — M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne, ancien ministre, a été élu mardi 7 janvier président du conseil régional Midi-Pyrénées par cinquante et une voix sur soixante-dix votants. Dix conseillers étaient absents. Dix-neuf ont voté blanc. M. Maurice Faure, député du Lot, maire de Cahors, radical de gauche, a été réélu premier vice-président avec cinquante-quatre voix et seize bulletins blancs.

L'ensemble du bureau a été reconduit, M. Georges Spénale, député du Tarn (P.S.), remplaçant Fernand Verdeille, décédé, et M. Henri Liroulet, conseiller général socialiste des Hautes-Pyrénées (P.S.), succédant à M. André Guerlin, député socialiste du même département.

La majorité U.G.S.D. (trois communistes, trente et un socialistes, seize radicaux de gauche) s'est attribué tous les postes de commande, comme elle l'avait fait en 1974. Le conseil régional se réunira à nouveau les 16, 17 et 18 janvier pour le vote du budget. Commentant ce prochain vote, M. Alain Savary a souligné que les collectivités locales ou régionales sont appelées à se substituer à l'État mais qu'on ne leur en fournit pas les moyens et que cela ne saurait durer.

Le conseil régional s'efforcera de donner à son budget une incidence sociale afin d'atténuer les répercussions du chômage à l'échelon de Midi-Pyrénées. Dans le projet soumis le 20 décembre dernier au comité économique et social, le préfet a proposé un budget de 41,5 millions de francs représentant une pression fiscale de 15,76 francs par habitant et faisant une place prépondérante aux communications (38,79 %), au cadre de vie (19,80 %) et aux opérations individualisées par l'intermédiaire d'un fonds d'intervention qui recevrait une dotation de 9 millions de francs. — L. A.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Alain Savary (P.S., Haute-Garonne).

Premier vice-président : M. Maurice Faure (rad. gauche, Lot).

Vice-présidents : Mme Evelyne Baylet (rad. gauche, Tarn-et-Garonne), MM. Robert Boules (P.C., Haute-Garonne), René Dejean (P.S., Ariège), Robert Fabre (rad. gauche, Aveyron), Abel Sempé (P.S., Gers), Georges Spénale (P.S., Tarn), Henri Liroulet (P.S., Hautes-Pyrénées).

Secrétaires : MM. Louis Brives (rad. gauche, Tarn), Albert Durrieu (P.S., Haute-Garonne).

Présidents de commissions : MM. Maurice Favre (finances), Jean Laborde (P.S., Gers - promotion économique, sociale et culturelle), Hubert Peyou (rad. gauche, Hautes-Pyrénées - aménagement du territoire), André Billoux (P.S., Tarn - prospective et planification), Léon Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne - commission permanente).

M. Servan-Schreiber modéré

Après une longue période de silence, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est réapparu, mardi 7 janvier, sur la scène politique : il était l'invité du journal de 13 heures sur les écrans de TF 1.

Dans ce commentateur prudent qui usait d'un ton modéré, construisait avec précaution ses réponses et paraissait même, par moments, vouloir éviter plus de pièges que ne lui en tendaient les journalistes qui l'interrogeaient, c'est un Jean-Jacques Servan-Schreiber, quelque peu nouveau, que les téléspectateurs ont pu découvrir.

Le président du parti radical s'est défendu d'avoir changé : c'est le pouvoir qui a évolué et qui justifie que le député de Meurthe-et-Moselle le soutienne. Donc, plus de déclarations fracassantes, plus d'initiatives déroutantes, plus de proclamations semblables à celles qui avaient valu quelques déboires à leur auteur, il n'y a pas si longtemps. Au contraire, la sagesse, la modération, qu'il s'agisse de l'objection de conscience ou des expériences nucléaires, la réserve : « *Le président ne me reçoit pas aussi souvent qu'on le dit, et ne comptez pas sur moi pour vous répéter ses propos.* » Bref, le sérieux, mais aussi une sorte de fragilité, comme si le président du parti radical disait : Ne me bousculez pas, j'ai de délicats projets en ce moment. C'est bien de cela qu'il s'agit. L'éphémère ministre des réformes aurait, dit-on, quelques raisons d'espérer revenir au gouvernement, et son nom ... prononcé pour un « ministère de la région ». Même s'il s'en défend, il est important pour lui de montrer qu'il peut se taire discret, qu'il sait être pondéré, qu'il est capable de parler sans que chacune de ses phrases provoque l'irritation d'untel et le démenti de tel autre. Il y est fort bien parvenu mardi.

A peine retrouvait-on du J.-J. S.-S. d' « autrefois » le goût pour une certaine exagération quand il exprimait, sans craindre d'en faire juste un peu trop, son « admiration » pour le président de la République. Celui qui l'honore aujourd'hui de sa confiance est, en effet, rangé par le président du parti radical parmi les rares hommes d'État « *qui puissent inventer un nouvel ordre mondial* ».

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. Sanguinetti propose le maintien de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R.

Le bureau exécutif de l'U.D.R., convoqué pour mercredi 8 janvier devait fixer, sous la présidence du secrétaire général M. Jacques Chirac, le calendrier des prochaines instances du mouvement, et notamment du Conseil national, dont les délibérations sont prévues en principe pour les 22 et 23 février, à la place de celles des assises qui n'auront lieu que plus tard.

M. Jacques Chirac, en accédant à ces fonctions de secrétaire général, le 14 décembre 1974, avait indiqué qu'il remettrait son mandat en jeu devant le Conseil national, sans toutefois préciser formellement s'il serait de nouveau candidat. Le premier ministre n'a toujours pas fait connaître ses intentions à ce sujet.

Son prédécesseur, M. Alexandre Sanguinetti, a, pour sa part, déclaré mardi 7 janvier, sur la chaîne de télévision TF 1 :

« *Il me semble qu'il serait vraiment prématuré que Jacques Chirac quitte ses fonctions de secrétaire général, disons dans deux mois. Il est nécessaire pour l'U.D.R. d'avoir à sa tête un homme dont le poids politique soit tel que tous les mouvements divergents, tous les mouvements fractionnistes, déviationnistes qui, depuis le 19 mai, malheureusement, ont trop agité notre mouvement, soient calmés.* »

L'initiative de M. Sanguinetti, qui est prise à titre personnel, correspond certainement à un courant qui existe parmi certains cadres de l'U.D.R., mais elle peut également être considérée comme un « ballon d'essai ».

Elle intervient quelques jours avant la première réunion, dimanche 12 janvier, à l'hôtel Intercontinental, à Paris, des quelque sept cents cadres locaux du mouvement que sont les secrétaires fédéraux, les secrétaires de circonscriptions et les présidents de fédérations, auxquels M. Jacques Chirac s'adressera. Par cette convocation, le premier ministre donne une satisfaction aux secrétaires de circonscription qui se plaignaient de ne jamais être réunis à Paris alors que les secrétaires de fédérations le sont fréquemment. — A. P.

● *Au cabinet de M. Granet*, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, M. André Burgos, administrateur civil, est nommé conseiller technique en remplacement de M. Yves Pouré, nommé à la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne.

Le sort des détenus politiques

UNE LETTRE DE M. PIERRE BAS A M. GASTON DEFFERRE

M. Pierre Bas, député U.D.R. de Paris, a invité, le 7 janvier, M. Gaston Defferre, président du groupe des socialistes et radicaux de gauche de l'Assemblée nationale, à signer avec lui une pétition « *demandant à l'U.R.S.S. la liberté de plusieurs détenus ukrainiens, dont celle de l'historien Valentin Moroz, qui fait la grève de la faim depuis le 1er juillet 1974* » et dont « *la vie est réellement en danger* ».

Dans une lettre adressée au maire de Marseille, M. Bas précise qu'il accepte, de son côté, de signer « *la pétition demandant la liberté de Mme Laura Allende, sœur du président décédé, et de sa fille Marie-Anne, incarcérées depuis un mois et demi* » au Chili, pétition que lui avait envoyée le député des Bouches-du-Rhône. « *Je veux croire*, ajoute-t-il, *que votre sollicitude pour les détenus politiques du monde n'est pas à sens unique et qu'elle s'étend également aux détenus du monde communiste.* »

Treize organisations d'extrême gauche demandent la libération des huit militants guyanais

Treize organisations politiques et syndicales des départements d'outre-mer et de métropole (1) ont rendu publique mardi 7 janvier à Paris une protestation commune rédigée le 3 janvier après l'arrestation et le transfert à la prison de la Santé, le 23 décembre dernier, de huit militants autonomistes et indépendantistes guyanais.

Les organisations protestataires estiment que les Guyanais arrêtés ont été « *déportés de Cayenne au bagne français de la Santé* ». Elles ajoutent : « *En Guyane, comme au temps de la guerre d'Algérie, les habitants sont fouillés dès la tombée de la nuit, tout attroupement, manifestation et réunion sur la voie publique demeurent interdits. Cayenne, ville de trente mille habitants est quadrillé par plus de mille C.R.S., gardes mobiles et légionnaires. En fait, cette répression organisée par le gouvernement colonialiste français est un véritable complot monté contre les organisations anticolonialistes guyanaises qui luttent pour l'autodétermination et l'indépendance nationale de la Guyane.* (...)

» *On a voulu mettre un frein à toute idée d'émancipation du peuple guyanais.* »

» *Les organisations et les militants anticolonialistes se déclarent entièrement solidaires des camarades emprisonnés et exigent : la libération immédiate des huit déportés politiques guyanais ; l'arrêt de la répression en Guyane.*

» *Ils réaffirment le droit à l'indépendance pour toutes les colonies françaises.* »

(1) Ces organisations sont : l'Union des étudiants guyanais, l'Association générale des étudiants guadeloupéens, l'Association générale des étudiants antillais, Combat ouvrier et le groupe Révolution socialiste (organisations trotskistes) ; le mouvement Karata (Guadeloupe), le Comité Indochine-Palestine, le Groupe pour la fondation de l'Union des communistes de France (marxiste-léniniste), la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), Lutte ouvrière (trotskiste), Prolétaire-Ligne rouge (marxiste-léniniste), le P.S.U. et l'organisation communiste Révolution.

M. Mitterrand : on a inventé un complot

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a rendu visite, mardi 7 janvier, à la prison de la Santé, aux huit militants guyanais inculpés d'atteinte à la sûreté de l'État, et incarcérés depuis le 23 décembre. Il a rencontré seul les détenus qui avaient été rassemblés dans une des salles de la prison. Aucun des avocats n'a assisté à l'entretien.

Au terme de sa visite, M. Mitterrand a déclaré : « *Ma démarche avait un caractère à la fois amical et politique. La question de l'autodétermination de la Guyane se pose. La Guyane, aujourd'hui, c'est une réalité coloniale, et le plus mauvais aspect de la colonisation, que la France elle-même a dénoncé. Nous, les signataires du programme commun de la gauche, nous estimons qu'il est indispensable que les habitants de ce département puissent choisir eux-mêmes leur statut.* »

A propos des inculpés, le premier secrétaire du P.S. a affirmé : « *Ce sont des jeunes gens qui voient au-delà de quelques semaines fâcheuses, séparés de leurs familles, et qui trouvent, dans cette épreuve, des raisons nouvelles d'agir et de lutter.* » Il a estimé que ces arrestations avaient été motivées par une volonté du pouvoir de « *décapiter les mouvements politiques guyanais de gauche* », et a ajouté : « *On a inventé un complot. C'est un procédé classique qui ne devrait plus avoir cours dans un pays où l'on prétend rendre à la justice son rang. C'est contre ces procédés, qui ne sont pas à la hauteur de la France, que je proteste à l'occasion de cette visite.* »

LE COMTE DE PARIS REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, mardi après-midi 7 janvier, au palais de l'Élysée, le comte de Paris. Celui-ci a déclaré qu'aucun sujet politique n'avait été abordé au cours de la conversation. Il a précisé qu'il était venu demander à M. Giscard d'Estaing de présider une fête qui sera donnée en mai prochain à Chantilly par la fondation Condé — centre gériatrique que préside le comte de Paris — pour venir en aide aux personnes âgées.

Le président de la République a indiqué que son emploi du temps était très chargé en mai, mais qu'il pourrait envisager d'accepter l'invitation si la fête avait lieu en juin. Mme Giscard d'Estaing a été sollicitée pour la présidence du comité d'honneur.

JUSTICE

AU PROCÈS DES TROIS SOLDATS DE DRAGUIGNAN

Les « défaillances » des témoins de l'accusation

Marseille. — A la mesure du mouvement d'adhésion à l'« appel des cent » dans le contingent et de la campagne menée par les partis de gauche et les syndicats, l'importance du procès des « trois de Draguignan » paraissait bien établie. On l'a peut-être cependant sous-estimée. Dès la première journée d'audience, mardi 7 janvier, le tribunal permanent des forces armées de Marseille a été, en effet, le théâtre d'un retournement de situation inattendu. L'insubordination des soldats du 19e R.A. ne pouvait être niée.

Inciter des militaires à manifester collectivement en uniforme hors de la caserne était une charge particulièrement grave. L'accusation était forte. Pourtant, après en avoir montré la fragilité, la défense a paru soudain la rendre dérisoire, au point qu'à la fin de cette première journée un défenseur pouvait interpeller le commissaire du gouvernement en lui demandant s'il maintenait toujours son accusation...

En dépit des apparences, ce n'était pas une simple boutade, et l'embarras du commissaire du gouvernement était trop manifeste. Celui du président ne l'était pas moins. On pouvait finalement douter de l'opportunité des poursuites contre MM. Robert Pelletier, Serge Ravet et Alex Taurus, considérés comme les instigateurs de la manifestation du 10 septembre dernier. Ce mercredi 8 janvier, deux autres témoins à charge se rétractaient, l'un d'eux, le soldat Barclay, demandant même, en vain, à être inculpé.

« Chef des meneurs » selon le dossier, M. Roger Pelletier, vingt-six ans, surveillant d'externat dans le civil, a su d'emblée donner le ton des débats en affirmant qu'on ne pourrait expliquer les événements de Draguignan par le seul complot de trois agitateurs : « Il n'est pas sérieux, dit-il, de penser que trois personnes, même décidées, suffisent à entraîner dans une manifestation sans précédent deux cents soldats si ceux-ci ne sont pas motivés. Si l'armée était saine, il ne se serait rien passé. » Puis il ajoute : « *Pour les signataires de l'« Appel des cent » on a voulu aussi faire croire que des milliers d'appelés avaient été manipulés. Rechercher des meneurs est inutile et même inquiétant. Il serait plus salutaire de s'inquiéter des causes du profond mécontentement que ressentent les jeunes militaires.* »

« Brimades et racisme »

Avec beaucoup de clarté, M. Pelletier explique les différentes raisons que pouvaient avoir les appelés de protester aujourd'hui. Il dénonce tour à tour différentes formes de brimades : « *Une succession de petites choses, mais qui font un tout, un système pour faire marcher la troupe.* » Il cite notamment les tours de caserne l'arme à la hanche, les « *pompes* », le « *rançonnage* » (un franc par bouton manquant à l'uniforme), l'anticommunisme primaire de certains gradés (« *Vous marcheriez plus vite si vous aviez les Russes au derrière.* »), les chants guerriers « *où l'on casse du viet ou du fellaga* », le chantage aux permissions (« *Si tu ne fais pas ceci, pas de perm'* »)...

De notre envoyé spécial

Les accusés s'élèveront surtout contre le racisme latent qui régnait, selon eux, notamment à Draguignan, où était incorporé un groupe important d'Antillais. Trente d'entre eux — parmi lesquels M. Alex Taurus — ont participé à la manifestation après avoir rédigé une *Lettre des Antillais du 19e R.A.*, lettre qui devait contribuer à déclencher l'action du 10 septembre.

Selon les prévenus, les corvées les plus pénibles sont le plus souvent réservées aux appelés des DOM-TOM, et ils précisent que des remarques désobligeantes sont de toute façon adressées « *à tous ceux qui n'ont pas un nom bien français* ». La défense devait, en outre, rappeler qu'un Antillais, brûlé au visage, s'était entendu dire, avant d'être hospitalisé : « *Sur la peau, cela ne se verra pas* », et qu'un jeune appelé juif, poursuivi par les sarcasmes d'un sous-officier, avait tenté de se suicider en avalant une forte dose de barbiturique. Un cas que conteste l'accusation. A propos de ce sous-officier, le lieutenant-colonel Boyer, commandant en second du 19e R.A., se contentera de dire qu'il « *avait un cœur d'or, mais peut-être un certain franc parler* ».

« *Brimades systématiques et racisme institutionnalisé concourent à ce que l'on appelle dans l'armée la discipline* », affirme M. Serge Ravet. « *Toute cette discipline est ressentie comme une brimade, d'autant qu'elle ne paraît plus correspondre à rien. Si vous parlez maintenant de la volonté de combattre à des appelés, ils vont éclater de rire.* » Il ajoutera, avec M. Pelletier, que les mots de citoyen et de soldat sont « *fondamentalement contradictoires, puisqu'on ne peut bénéficier des droits et libertés individuels essentiels dans les casernes* ».

Protestant vivement contre la façon dont lui-même et ses deux autres coaccusés ont été désignés comme coupables, M. Serge Ravet remarque : « *Plus on s'éloignait des faits dans le temps, plus les dépositions devenaient précises. A notre encontre, au fur et à mesure, un schéma s'est construit. Il est clair que tout, subitement, nous a accusés. Il ne reste plus que les dépositions que trois noms, les nôtres.* »

Ce jeune étudiant âgé de dix-neuf ans s'emportera quand le lieutenant-colonel Boyer laissera entendre que la première enquête pour démasquer les meneurs avait essentiellement pour base des renseignements sur le passé des trois hommes. Dans ces conditions, M. Pelletier, qui était non seulement militant syndical (SGEN-C.F.D.T.) mais encore avait été muté d'une garnison d'Allemagne vers Draguignan pour avoir signé l'« appel des cent », était plus clairement désigné que d'autres. Avec virulence, M. Ravet conclut : « *Pour dissimuler le malaise que connaît l'armée, il était nécessaire de trouver des boucs émissaires (...). C'est une chasse aux sorcières, et ce n'est pas un tribunal qu'il nous fallait mais un exorcisme.* »

Devant l'assurance des prévenus, les témoins de l'accusation ont souvent paru faire pâle figure. Dès l'abord, le lieutenant-colonel Boyer devait avouer qu'au cours de la manifestation il ne lui a pas été possible de reconnaître des meneurs. Il hésitera plus tard sur le sens de ce mot en mettant en cause les trois accusés. Les avocats ont alors relevé cette hésitation surprenante, voire « *révélatrice* ». Mais le président, M. Aumeras, fait remarquer qu'il était inutile de « *chicaner sur les mots* ». Il n'en fallait pas davantage pour que les avocats protestent contre cette appréciation en demandant : « *Sont-ils ou non des meneurs ? Il s'agit de l'objet même de l'accusation, à savoir l'incitation.* »

Dès ce moment du procès, les débats devaient prendre un tour quelquefois pénible. A l'exception d'un maréchal des logis, les témoins cités par l'accusation sont des appelés qui, eux aussi, avaient participé à la manifestation et dont la plupart avaient été punis d'une mise aux arrêts comme les accusés. Ils étaient visiblement tout impressionnés, sinon désemparés par le rôle qu'on leur faisait tenir. Ils avaient presque tous étrangement oublié le contenu de leur déposition à l'instruction. L'un ne reconnaîtra pas la lecture que lui en fera le président. Il récuse les principaux passages accusant MM. Pelletier, Ravet et Taurus. Un des défenseurs notera que ce témoin, aujourd'hui revenu à la vie civile, paraît désormais plus à l'aise. Un autre avouera, après avoir prêté serment, qu'il avait fait une fausse déclaration au magistrat instructeur. « *C'était le seul moyen de venir au tribunal aujourd'hui pour témoigner en faveur des accusés, car ma place est plutôt à leurs côtés.* »

Cet incident reflète tout à fait le dédit de deux autres témoins, eux aussi cités par l'accusation, lors du procès de M. Jean Fournel, le 13 novembre 1974, devant le même tribunal (*le Monde* du 15 novembre 1974). Le malaise provoqué par ces défaillances était d'autant plus grand que le président paraissait aller parfois au secours de l'accusation, tentant à plusieurs reprises de rappeler aux témoins leur première déposition d'une manière — selon la défense — peut-être assez semblable à celle qu'avait employée le juge d'instruction, celui-ci étant soupçonné par les défenseurs d'avoir parfois orienté les témoignages en « *suggérant* » les noms des trois prévenus.

Embarras

Ainsi l'accusation, qui a paru plus d'une fois être contrainte à la défensive, n'a-t-elle pu établir clairement la responsabilité de MM. Pelletier, Ravet et Taurus. La question paraissait d'ailleurs dépassée. L'audition des premiers témoins de la défense devait marquer un nouveau point en faveur des accusés et accroître l'embarras du tribunal.

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, précisant qu'il était désigné par son organisation pour témoigner à ce procès, a déclaré que les manifestants de Draguignan « *avaient traduit dans l'action ce que disent depuis longtemps beaucoup d'officiers et d'officiers supérieurs* ». Il a ajouté, d'autre part, qu'en poursuivant les prévenus « *on s'attaquerait aux conséquences d'un malaise et non aux causes* ».

« *Le malaise existe* », a-t-il déclaré. Des hommes tels que le général de Boissieu et l'amiral Sanguinetti l'ont démontré : « *On s'interroge en effet aujourd'hui sur les missions de l'armée* » dit-il, puis, dans une mise en garde à peine voilée, M. Hernu ajoute : « *On ne peut prendre le risque de voir se renouveler des incidents tels que ceux de Draguignan. On ne peut condamner aujourd'hui, alors que le pouvoir politique peut prendre prochainement des mesures que les prévenus auront sollicitées. Il s'agit d'un procès qui dépasse le cadre de ce tribunal.* »

FRANCIS CORNU.

Pour obtenir le régime spécial

SEPT MEMBRES DES GARI FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

Sept membres ou sympathisants des GARI (groupes d'action révolutionnaire internationalistes) MM. Michel Camilleri, Floreal Cuadrado, Raymond Delgado, Mario Ines, Jean-Michel Martinez, Victor Menrique et Jean-Marc Rouillan, arrêtés après une série d'attentats commis en 1974 dans le sud-ouest de la France, et déférés à la Cour de sûreté de l'État (*le Monde* des 25 septembre et 7 décembre 1974), ont commencé, le 27 décembre dernier, une grève de la faim pour d'obtenir le régime spécial accordé aux détenus politiques. Ils réclament ainsi le droit de réunion, de libre information et le droit à des visites plus nombreuses. Six d'entre eux ont été transportés, lundi 6 janvier, à l'infirmerie de la prison de la Santé.

Le droit d'accorder le régime spécial relève, en vertu d'un décret du 16 septembre 1971, du seul ministre de la justice, à la requête des intéressés. En l'absence de critères objectifs, on admet en général comme politiques les délits qui n'ont pas pour objet la recherche d'un profit individuel. Le ministre peut prendre avis d'une commission consultative présidée par un conseiller à la Cour de cassation. Cette commission a déjà été entendue par le collectif de défense des sept membres des GARI. Aussi, ces derniers ont-ils quelques raisons de se plaindre.

Déférés devant la Cour de sûreté de l'État parce que leurs agissements étaient apparus comme politiques au ministre de la justice, ils ont été, conformément aux textes spéciaux qui régissent cette juridiction d'exception, gardés à vue pendant six jours. Ils ont donc eu les inconvénients de la qualification politique de leurs crimes ou délits ; ils comprennent mal de ne pas en avoir les avantages. D'autant que c'est la première fois que le régime spécial n'est pas accordé à des prévenus qui relèvent de la Cour de sûreté. Ainsi, les huit Guyanais récemment arrêtés et incarcérés à Paris en ont-ils bénéficié immédiatement.

Aussi peut apparaître douteux dans ce cas l'attitude d'un ministre qui se dit libéral : pour les mêmes faits, des membres du GARI sont poursuivis devant les tribunaux de droit commun (mais les faits sont antérieurs à la loi d'amnistie ; veut-on priver les prévenus du bénéfice éventuel de cette loi ?) et d'autres devant la Cour de sûreté de l'État. Et quand ils relèvent de ce tribunal d'exception, les membres des GARI ne se voient pas attribuer le régime spécial. Un bel exemple d'arbitraire ? — B. D.

● *Une information contre X...* pour coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner a été ouverte, lundi 6 janvier, par la section criminelle du tribunal de Paris, après le décès de M. Alberto Videira au « mitard » de la prison de Fresnes. Il avait été tout d'abord annoncé que M. Videira, un ressortissant portugais, âgé d'une vingtaine d'années, s'était pendu. L'autopsie, ordonnée par le parquet et pratiquée par le docteur Bailly, a révélé qu'une hémorragie interne était la véritable cause de sa mort. M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, chargé de cette affaire, a ordonné une contre-autopsie qui sera faite par les docteurs Bailly, Deponge et Martin. (Nos dernières éditions).

M. Hubert Dujardin « a manqué aux devoirs de son état »

estime le Conseil supérieur de la magistrature

Conformément à l'article 45, 3° de l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant statut de la magistrature, le Conseil supérieur de la magistrature, réuni en formation disciplinaire sous la présidence de M. Maurice Aydalot, premier président de la Cour de cassation, a écarté, mardi 7 janvier, M. Hubert Dujardin des fonctions de l'instruction qu'il occupait au tribunal de Lille depuis le 6 juillet 1968 (le Monde *du 8 janvier). Il siégera donc au tribunal comme juge civil ou correctionnel. Dans ses « considérants », le Conseil supérieur de la magistrature relève que, bien que pas entièrement responsable des faits qui lui sont reprochés, M. Dujardin a cependant* « manqué aux devoirs de son état ».

Poursuivi pour violation du secret de l'instruction pour avoir fourni la matière d'un article, publié le 14 octobre dernier dans le Nouvel Observateur, *sous le titre « Les secrets d'un juge d'instruction », M. Dujardin avait été suspendu temporairement, le 5 novembre 1974, de ses fonctions de magistrat par arrêté de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice.*

A propos de cette décision, nous indique notre correspondant, M. Dujardin, qui est membre du Syndicat de la magistrature, a déclaré :

« C'est une mesure qui ne donne pas satisfaction aux chefs de cour, qui avaient demandé le déplacement d'office avec changement de fonctions. Elle ne donne pas non plus satisfaction au Syndicat de la magistrature, qui demandait la relaxe pure et simple ou, à la limite, un blâme. Pour nous, c'est une semi-victoire. Le Conseil supérieur de la magistrature a choisi une peine assez lourde, la troisième dans l'échelle des peines prévues contre un magistrat, mais quand même nettement plus légère que ce qu'avait demandé M. Lecanuet. Celui-ci avait souhaité la révocation pure et simple. Cette décision est une sorte de petit camouflet à l'encontre du garde des sceaux. »

Une sanction, mais aussi un arbitrage

Le Conseil supérieur de la magistrature a rendu une décision politique dans la mesure, quoi qu'on puisse en dire, où elle tient compte des forces en présence : M. Dujardin et le Syndicat de la magistrature, d'une part ; le ministre de la justice, de l'autre... Ainsi, le Conseil, sur les instances pressantes de M. Aydalot, semble-t-il, a voulu une décision que les deux parties jugent tolérable. Il s'agit donc davantage d'un arbitrage que d'une sanction. Dans une affaire qui fut, à l'origine, un appel à l'opinion et le resta, devant la procédure disciplinaire, tant par les manifestations de soutien au magistrat que par les communiqués publiés par la chancellerie, il ne pouvait en être autrement.

C'est dire aussi que chacun devra se satisfaire de trouver simultanément dans cette décision des motifs de satisfaction et de regret. Le garde des sceaux peut ainsi se prévaloir que le Conseil l'a suivi en prenant contre M. Dujardin une décision objectivement grave, puisque, par ordre de sévérité, elle vient juste après le « déplacement d'office » et précède l'« abaissement d'échelon ». A l'inverse, le ministre — qui tenait, du moins au début, pour la révocation, — les deux chefs de cour de Douai, M. Jean Jonquères, procureur général, et M. Jacques Charrier, premier président, qui voulaient « retrait de fonction » et « déplacement d'office » cumulés, devront accepter que M. Dujardin fasse encore partie de la cour de Douai.

L'abstention

Le ministre peut être heureux, d'autre part, que soit implicitement ratifiée une mesure d'interdiction temporaire prise, « vu l'urgence », plus de quinze jours après les faits et qu'aucun magistrats, en privé, aussi haut placé fût-il, ne tenait pour placés fussent-ils, ne tenait pour légale. Pareille affaire est d'ailleurs une mise en cause directe du pouvoir exorbitant reconnu en cette matière au ministre et qu'il serait plus légitime de laisser à l'appréciation du président de la formation disciplinaire, en l'espèce le premier président de la Cour de cassation.

M. Dujardin, quant à lui, tire le bénéfice, tout psychologique, de n'être pas « chassé » par M. Jonquères, dont, de surcroît, il est, en l'espèce, davantage protégé — en se retrouvant juge au siège — qu'il ne l'était à l'instruction, où il pouvait, au moins, recevoir des « réquisitions » du parquet général.

Toutefois, on estime généralement que M. Dujardin pourrait être, mais sur sa demande qui remonte au 16 septembre 1973, nommé dans une autre ville figurant sur la liste qu'il avait alors fournie : Reims, Troyes, Caen, Orléans ou Le Havre. Il pourrait alors, rien ne s'y oppose, bénéficier d'un décret de délégation lui permettant d'assurer de nouveau des fonctions d'instruction.

Mais ceci est d'ores et déjà possible. Et à Lille. Dans cette même ville on compte dix postes de juge d'instruction, neuf sont pourvus. A ceci près que l'un de ces neuf est vacant depuis le 15 septembre 1974 (départ de son titulaire pour Paris), un autre le 1er novembre (mise en disponibilité de la titulaire) et enfin celui de M. Dujardin. Si les dossiers comportant des détenus ont été répartis entre les six juges d'instruction effectivement en exercice, les autres sont « en l'air ».

Dans de telles circonstances de fait, l'assemblée générale du tribunal a le pouvoir de déléguer un magistrat du siège aux fonctions de l'instruction. Pourquoi pas M. Dujardin ? On en caresse l'idée à la section lilloise du Syndicat de la magistrature.

Une telle décision serait paradoxalement plus légale que celle de la délégation par décret qui est en vigueur. Lorsque des magistrats du siège — ceux qui jugent — sont affectés à des fonctions spécialisées, ils le sont par un décret dont la validité est de trois ans. Cette procédure de renouvellement de délégation est strictement respectée pour ce qui concerne les juges des enfants. Elle ne l'est jamais pour les juges d'instruction. Ainsi, M. Dujardin nommé (son premier poste) comme juge d'instruction à Lille le 6 juillet 1968, n'a-t-il jamais eu connaissance — et pour cause — des deux décrets qui auraient dû être signés au plus tard le 6 juillet 1971 et le 6 juillet 1974 pour qu'il exerce légalement ses fonctions. Certes, l'usage est trop général pour être si vite remis en cause. Mais on pourrait soutenir aussi que depuis le 6 juillet 1971 M. Dujardin n'est juge d'instruction que « de fait » ; que, dès lors, le Conseil supérieur de la magistrature l'a écarté de fonctions qu'il occupait par l'abstention du ministre de la justice et de ses services judiciaires, irrégulièrement.

PHILIPPE BOUCHER.

LA COUR DE CASSATION DÉSIGNE LE TRIBUNAL DE VERSAILLES POUR JUGER L'AFFAIRE ROCHET-TREPPER

M. Jean Rochet, ancien directeur de la surveillance du territoire, nommé préfet de Meurthe-et-Moselle le 30 octobre 1972, devra comparaître devant le tribunal correctionnel de Versailles pour y répondre du délit de complicité de diffamation publique envers M. Léopold Trepper, qui fut, sous l'occupation, le chef de l'« Orchestre rouge ».

Réunie sous la présidence de M. Gagne, la chambre criminelle de la Cour de cassation a, en effet, rendu mardi 7 janvier un arrêt qui désigne le tribunal de Versailles pour connaître de la citation délivrée directement à M. Rochet, à la requête de M. Trepper, après la publication dans *le Monde* du 14 avril 1972 d'une lettre émanant de l'ancien directeur de la surveillance du territoire, lettre dans laquelle M. Trepper est accusé d'avoir trahi ses camarades de résistance.

Poursuivi devant le tribunal de Paris, M. Rochet avait été condamné à une amende de 1 000 francs et à un franc de dommages et intérêts envers M. Trepper par un jugement de la 17e chambre correctionnelle du 30 novembre 1972.

Mais, sur appel du condamné, ce jugement avait été annulé par un arrêt de la 11e chambre de la cour de Paris en date du 13 juin 1973, qui s'était déclarée incompétente pour statuer sur cette affaire.

SPORTS

VOILE — Au Salon nautique de Londres : mode « rétro » et construction amateur

Londres. — C'est par douzaines que de riches émirs, ou leurs émissaires, achètent les bateaux exposés au Salon nautique de Londres : tel est le bruit qui a couru à Earls Court dès le début de la manifestation qui y est organisée du 1er au 11 janvier. Quelques gazettes ont rapporté cette rumeur optimiste dont nous n'avons pas pu trouver confirmation.

Les exposants que nous avons consultés auraient été bien aises de recueillir ces commandes providentielles...

De notre envoyé spécial

En fait l'atmosphère demeure réservée. L'activité des chantiers a subi un recul de quelque 20 % en un an. Si le marché intérieur est assez déprimé, les ventes à l'étranger apparaissent parfois appréciables. Elles absorbaient 30 % de la production ; cette proportion devrait s'élever.

D'une façon générale, le moteur est plus éprouvé que la voile. Le prix du carburant joue ici son rôle en même temps qu'une certaine disposition d'esprit qu'entretiennent plusieurs exposants, par exemple en affichant sur la coque des voiliers le slogan : « *La voile ne pollue pas.* »

Plusieurs modèles français provenant en particulier de chez Dufour et Mallard, retiennent l'attention des visiteurs, très sollicitée par des nouveautés britanniques. Citons par exemple le *Mirage 37*, un ketch de 11 mètres lancé par Thames Marine (Hamble) et le *Conway* de même longueur, sloop ou ketch, proposé par Westerly Marine (Portsmouth). Cette entreprise dynamique, la plus importante de Grande-Bretagne dans le domaine du voilier habitable, élargit ainsi une gamme qui se situait jusqu'à maintenant entre 6 et 9 mètres. (*La firme a, depuis 1969, vendu 1 250 Centaur, béquille de 7,80 m*). Toutes les coques de Westerly sont livrables en six couleurs au choix. Actuellement, le public préfère le vert foncé, suivi du bleu marine et du blanc.

A Earls Court, on est frappé cette année par le nombre de bateaux « de caractère », affichant des silhouettes pittoresques avec voiles brunes, bout-dehors, gréement à l'ancienne. Une telle nostalgie n'interdit pas l'usage du plastique ; ou du ferro-ciment. Celui-ci est utilisé sur l'*Endurance 45* de 13,70 m (17,50 m avec bout-dehors), modèle inédit dessiné par Peter Ibold (Windboats à Wroxham). Nous avons affaire à un brick-goélette : *deux mâts* et, sur le mât antérieur, deux voiles carrées avec de grandes vergues disposées transversalement, qui accrochent le regard. *Prix : 60 000 livres*, soit un peu plus de 600 000 F. Ce n'est pas excessif car les aménagements, très soignés, font largement appel au bois de teck.

Sur le *Cornish Crabber* (Westerly Boats, en Cornouailles), c'est la coque elle-même qui est en bois. Le fait vaut d'être noté pour un modèle lancé au Salon ; ce cotre de 7,30 m reprend les formes et le gréement traditionnels (corne et voile de flèche) des anciens bateaux de pêche.

Ce retour au passé prend une forme inattendue mais opportune : un canot à vapeur de 9,30 m., alimenté au charbon, est proposé par le chantier de Blossoms (Medley) pour les canaux...

Naturellement, dans le domaine de la compétition, on ne regarde pas en arrière. Parmi les nouveautés, signalons l'*Etchell 22* construit en Ecosse (Robertson, à Sandbank). Ce quillard très racé de 9,30 m., à trois équipiers, plus rapide et moins athlétique que le *Soling*, est vendu à un prix voisin : 4 151 livres avec voiles. Cette série, appréciée aux Etats-Unis et en Australie, fait son entrée en Europe.

Mais la caractéristique la plus intéressante de ce vingt-et-unième Salon britannique nous paraît être la place imposante et croissante tenue ici par la construction amateur. La dureté des temps accroît l'attrait de cette formule. Simultanément, la conception des ensembles pré-découpés (kits) réalise des progrès étonnants, grâce à l'emploi de panneaux « cousus » avec du fil métallique puis assemblés *par des bandes adhésives*. Etudiés dans cet esprit, deux nouveaux dériveurs en contreplaqué attirent les visiteurs. Le *Bullett*, sorte de petit *Fireball*, plaît aux jeunes et aux sportifs. Le *Miracle* vise un public plus large : avec ses 3,70 m. et ses 70 kgs, ce modèle vendu 288 livres en kit est le grand frère, très facile à construire, du petit *Mirror*, de 3,30 m., champion du monde de la diffusion avec ses 48 700 exemplaires.

YVES ANDRÉ.

ALPINISME. — *Le mont Ross (1 850 m.), sommet des îles Kerguelen, a été vaincu, le 5 janvier, par une expédition française. L'entreprise, malgré la faible altitude, présentait certaines difficultés dues à de rudes conditions climatiques et à la nécessité de recourir à des techniques d'escalade appropriées. Le mont Ross était le dernier sommet « vierge » situé en territoire français.*

La loi sur l'avortement et la Constitution

(Suite de la première page.)

A son article 2, la Convention européenne des droits de l'homme dispose : « *Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi.* » Certains tirent prétexte de ce « *droit à la vie* » pour assurer que le législateur ne peut rendre licite l'avortement.

Cette argumentation ne résiste pas à l'examen. Pour diverses raisons, souvent invoquées. D'abord, la Convention charge le législateur interne d'aménager l'exercice de ce droit : n'est-ce pas, justement, ce que fait la loi nouvelle ? Ensuite, l'embryon ne peut être considéré comme une « personne ». Enfin, loin de viser l'avortement cet article 2 concerne la peine de mort et le maintien de l'ordre (répression des émeutes, prévention des évasions, etc.).

L'alternative

D'ailleurs, l'argumentation tourne court, même si l'on adopte le point de vue des requérants, même si l'on estime avec eux que cet article 2 peut s'appliquer au problème de l'avortement.

En effet, la France n'est pas seule. Une quinzaine d'Etat membres du Conseil de l'Europe, ont co-signé la Convention de sauvegarde. Comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, etc. Or la plupart ont adopté, depuis plusieurs années, des textes légalisant l'avortement.

D'où une alternative. Ou toutes ces lois sont conformes à l'article 2. Ou elles ne le sont pas. Et, dans les deux cas, la loi française sur l'avortement ne viole pas nos obligations internationales.

Première hypothèse : beaucoup d'Etats, signataires comme nous de la Convention européenne, ont rendu licite l'interruption volontaire de grossesse. Cette attitude est probante. Elle atteste qu'il n'existe aucune incompatibilité entre cette Convention et le droit à l'avortement. Ainsi, en imitant aujourd'hui ces Etats, la France ne sort nullement du droit international. Elle s'aligne, au contraire, sur le droit commun, sur la position de la plupart des Etats voisins.

Seconde hypothèse : les lois sur l'avortement adoptées par de nombreux autres Etats signataires de la Convention européenne constituent une violation de cet engagement international. Dès lors, si les autres parties n'appliquent pas l'article 2 de la Convention, la France n'est pas davantage tenue de le respecter. Elle cesse d'être liée.

Car on omet trop souvent de citer l'article 55 de notre Constitution dans son entier : « *Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois*, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie. »

Cette réserve de réciprocité s'explique aisément. Elle s'inspire, sans doute, du droit des contrats et de *l'exceptio non adimpleti contractus*. Quand deux parties concluent un contrat synallagmatique, quand elles s'engagent réciproquement l'une envers l'autre, la condition résolutoire est toujours sous-entendue. Si l'une ne satisfait pas à ses engagements, si elle n'exécute pas la convention pour sa part, l'autre sera déliée de ses propres obligations.

Il en va de même dans les relations internationales, pour l'Etat qui signe une convention et qui voit son ou ses partenaires ne pas l'appliquer. Celui-ci peut s'estimer dégagé des obligations résultant de cette convention. C'est le sens de l'article 55 : un traité ne doit être appliqué par la France qu'autant qu'il est appliqué par l'autre partie, c'est-à-dire par l'autre ou les autres Etats signataires.

Ce principe de réciprocité peut heurter certains internationalistes, s'agissant d'une convention multilatérale et relative aux droits de l'homme. Mais il continue sans doute de valoir.

Ainsi, même en imaginant — hypothèse d'école — que l'article 2 de la Convention européenne puisse s'interpréter comme prohibant l'avortement, la France pourrait promulguer une loi contraire. Car elle cesserait d'être obligée par une disposition que n'applique pas la majorité des autres parties contractantes, signataires de la Convention. Elle n'aurait plus à respecter une disposition qui ne serait plus respectée par autrui.

On voit mal comment sortir de cette alternative. Ou l'article 2 s'interprète comme n'interdisant pas l'avortement : dès lors, les Etats signataires — dont la France — légifèrent en conformité avec la Convention européenne. Ou l'article 2 s'interprète comme prohibant l'avortement : dès lors, n'étant pas appliqué par la majorité des Etats signataires, il ne lie plus le législateur français. Dans les deux cas, la loi française sur l'avortement ne viole aucunement nos obligations internationales.

D'ailleurs, à invoquer cet article 2 de la Convention européenne, les adversaires de l'avortement risquent encore un autre déboire. En effet, on ne peut en aucun cas déduire clairement, directement, de la simple lecture de cet article, consacré à la peine de mort et au maintien de l'ordre, qu'il proscrit l'avortement. Pour examiner leur argumentation, il faudrait donc interpréter cette disposition litigieuse. Mais qui a compétence pour le faire ?

L'interprétation

La meilleure solution serait, bien sûr, un recours en interprétation auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Mais celle-ci ne peut être saisie que par un Etat signataire ou par la Commission européenne des droits de l'homme, et cette Commission est fermée aux requêtes individuelles des citoyens français. En pratique, on voit donc mal comment ce recours pourrait être mis en œuvre.

Alors, le Conseil constitutionnel s'estimera-t-il lui-même compétent pour interpréter cette convention internationale ? S'il imite la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, la réponse sera négative. En effet, s'agissant d'un traité dit de droit public, les jurisprudences des deux cours suprêmes concordent. Le juge français n'a pas compétence pour interpréter lui-même les traités signés par la France. Il doit surseoir à statuer et en renvoyer l'interprétation au ministère des affaires étrangères, qui l'éclairera sur la commune intention des parties contractantes.

Si le Conseil constitutionnel s'inspire de cette jurisprudence, ce sera donc au Quai d'Orsay de décider du sens qu'il faut donner à l'article 2 de la Convention européenne. On peut prédire, dès maintenant, quelle sera son interprétation. Il jugera compatibles la Convention et la loi nouvelle. Comment en serait-il autrement ? Les ministres sont solidaires et leurs délibérations sont collégiales. S'il avait existé une incompatibilité, le ministre des affaires étrangères l'aurait relevée dès l'examen du projet de loi en conseil des ministres. S'il ne l'a pas fait, c'est donc qu'à ses yeux cette incompatibilité n'existe pas.

La cause paraît entendue. Une loi a été préparée par le gouvernement. Elle a été adoptée par les deux Chambres. Elle répond à l'attente de l'opinion publique, exprimée à travers les sondages. Elle ne contredit aucune disposition de notre Constitution. Et le Conseil constitutionnel l'invaliderait comme incompatible avec une phrase sortie de son contexte et prise dans un article d'une convention internationale qu'il s'autoriserait à interpréter avec beaucoup de licence ?

Le gouvernement des juges ?

S'il en était ainsi, on entrerait dans un système de gouvernement des juges. Comme la Cour suprême américaine à l'époque du New Deal, le Conseil constitutionnel s'opposerait — sans aucun argument juridique sérieux — à la volonté de réforme manifestée par la nation et ses représentants.

Mais pourquoi en serait-il ainsi ? Rien dans les décisions récentes du Conseil n'autorise un tel pronostic. Rien ne permet de mettre en doute sa capacité à vivre dans son siècle. Il faut donc attendre avec confiance la sentence des neuf sages du Palais-Royal. Laissez-les juger.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

ÉDUCATION

PRÈS DE DEUX ANS APRÈS L'INCENDIE DU C.E.S. ÉDOUARD-PAILLERON

L'ancien directeur des équipements scolaires pourrait être inculpé par le tribunal de Paris

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Raoul Combaldieu, a désigné le tribunal de Paris, en vue de l'inculpation éventuelle de M. Jean Raynaud, qui était directeur des équipements scolaires, universitaires et sportifs au ministère de l'éducation nationale, lorsque fut décidée la construction du collège d'enseignement secondaire de la rue Edouard-Pailleron à Paris, détruit le 6 février 1973 par un incendie. Cette catrastrophe avait causé la mort de vingt personnes.

La décision de la *Cour de cassation* a été prise en vertu de l'article 679 du code de procédure pénale, qui *prévoit* un privilège de juridiction en faveur des magistrats susceptibles d'être inculpés d'un délit ou d'un crime commis hors de l'exercice de leurs fonctions. M. Raynaud est en effet conseiller référendaire à la Cour des comptes, en *détachement au ministère de l'éducation*. Le magistrat déjà chargé de l'affaire, M. Jean Sablayrolles, premier juge d'instruction, conservera le dossier.

Bien que l'attention des pouvoirs publics ait été à plusieurs reprises attirée sur les insuffisances de la construction du C.E.S. Edouard-Pailleron, un incendie — allumé par un adolescent — ravageait en très peu de temps le collège, dans la soirée du 6 février 1973. La rapidité du sinistre apparaissait immédiatement anormale et une double enquête, administrative et judiciaire, *était* entreprise, pour déterminer les manquements et les responsabilités. Mais au ministère de l'éducation nationale, comme du côté de la justice, on ne semblait pas trop pressé, *malgré* les assurances données au moment du drame par le ministre, M. Joseph Fontanet.

Si les premières conclusions des experts administratifs étaient divulguées dès le 15 mars 1973, le rapport des experts judiciaires, désignés par M. Jean Sablayrolles, n'était déposé que le 10 août. En octobre, six inculpations étaient prononcées : MM. Hubert Lefèvre, président-directeur général de la société de constructions modulaires (responsable du procédé Clasp de construction industrialisée *utilisé pour le C.E.S.* Pailleron), Jean Ibar, président-directeur général de la société d'exploitation de matériel industriel et de travaux publics, coordonnateur de la construction, Michael Keyte et René Poirier, les deux architectes, Alain Bouzoud, chef du service de construction de l'académie de Paris et Alain Roger, l'un de ses adjoints.

Il aura fallu attendre encore près de quinze mois pour qu'un autre responsable plus haut placé dans la hiérarchie administrative soit à son tour mis en cause. Cette lenteur de la justice a été dénoncée à maintes reprises par l'Association des familles des victimes de cette catastrophe, qui s'est donnée pour but d'en expliquer les raisons, de les faire connaître et d'agir pour que de semblables drames ne puissent se reproduire. Ainsi a-t-elle mené sa propre enquête et réclamé en justice plusieurs inculpations. Parmi elles, celle de M. Raynaud, qu'elle considère, dans un communiqué publié après l'arrêt de la Cour de cassation, *« essentielle parce que M. Raynaud est l'homme de la politique « d'un C.E.S. par jour »*. Récemment, l'association a encore été reçue, à sa demande, au cabinet de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, et à celui de M. René Haby, ministre de l'éducation.

S'il *faut mettre* à l'actif de cette association une volonté tenace dans la recherche de la vérité, sans laquelle l'affaire se serait sans doute enlisée, l'administration n'est toutefois pas restée inactive. Après la catastrophe du C.E.S. Pailleron, les contrôles de sécurité ont été renforcés, les bâtiments scolaires ont été visités par les commissions de sécurité, des exercices plus fréquents ont été effectués dans les établissements par les élèves et les enseignants. Mais les conclusions des commissions n'ont pas toujours été suivies d'effet, les crédits manquant souvent pour entreprendre des travaux coûteux de *mise en conformité. Aussi, ici* et là, parents et collectivités locales, sensibilisés par le drame de la rue Edouard-Pailleron, ont-ils mené publiquement des actions de protestation.

Des responsabilités accablantes

Mais cette action renforcée de l'administration n'excuse pas les erreurs ou les négligences antérieures. *« La Direction de l'équipement scolaire universitaire et sportif (DESUS) du ministère de l'éducation nationale porte, selon nous, la responsabilité d'avoir agréé et favorisé, par des commandes et des « facilités financières »* (1), *un procédé de construction qui contrevenait de façon flagrante aux obligations de sécurité édictées par elle. »* C'est en ces termes que cinq experts désignés par le juge Sablayrolles concluaient leur rapport. Ces conclusions, confirmées récemment par un complément d'information, et les résultats de l'enquête administrative présentés le 15 mars 1973 sont accablantes pour l'administration.

Pour les experts, *« les erreurs ou les fautes relatives à la conception* [du C.E.S.] *résident essentiellement dans l'absence de préoccupation concernant l'incendie dans la conception du procédé »*. Le rapport administratif a mis en évidence un certain nombre d'anomalies à cet égard, notamment l'absence de protection, par un produit à base d'amiante, des poteaux porteurs de la charpente métallique. Qui plus est, le vide entre les faux-*plafonds et les planchers* n'était pas systématiquement recoupé, tous les 25 mètres, par des cloisonnements, créant ainsi de redoutables appels d'air.

En réalité, ces défauts techniques ne sont que la conséquence de la *procédure qui a été suivie* pour la construction du C.E.S. Le 7 décembre 1965, la DESUS approuve le procédé présenté par la société Constructions modulaires. A partir de cette date, estiment les experts, *« on ne s'est plus interrogé sur les qualités ou les défauts qu'on pouvait lui attribuer, les préoccupations de délais et de coûts ayant pris le pas sur toutes les autres »*.

Le ministère de l'éducation s'est trouvé, au début des années 60, dans l'obligation — conséquence de la vague démographique et de la réforme de l'enseignement — de construire rapidement un très grand nombre de C.E.S. Pour y parvenir, la direction des équi*pements agrée, chaque année, un* certain nombre de procédés (trente-cinq par exemple pour 1975). Les entreprises retenues sont celles qui offrent le prix le plus bas.

Pour emporter le marché, certaines d'entre elles n'hésitent pas à proposer un prix qu'elles savent ne pas pouvoir respecter, d'autant plus que des hausses de devis interviennent souvent en cours de réalisation. Pour éviter l'asphyxie financière, les entreprises cherchent parfois un compromis avec l'administration. Les économies recherchées peuvent *avoir des* conséquences importantes sur la sécurité.

C'est finalement la nocivité de ce processus, et non le principe de la construction industrialisée elle-même, qu'ont mis en évidence les rapports des experts.

(1) Le rapport d'expertise cite ici M. Legrand, successeur de M. Jean Raynaud à la direction de la DESUS. Ce dernier est actuellement directeur de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME).

A l'université de Paris-Dauphine

GRÈVE DES ÉTUDIANTS DE « MATHÉMATIQUES DE LA DÉCISION »

Les étudiants de l'unité d'enseignement et de recherche de « mathématiques de la décision » de l'université Paris-IX - Dauphine sont en grève depuis le 6 janvier. Ils veulent attirer l'attention du secrétariat d'Etat aux universités sur la situation des étudiants du second cycle de l'U.E.R. qui, depuis la disparition des maîtrises d'université, n'ont *plus de diplôme pour sanctionner* leurs études.

L'U.E.R. pluridisciplinaire de « mathématiques de la décision » a été créée en 1970. Elle regroupe des enseignements de mathématiques, de statistiques et de recherche opérationnelle, d'informatique, d'économie et de gestion. Jusqu'au 25 février 1973 les étudiants de second cycle avaient l'espoir d'obtenir une maîtrise d'université, mais depuis cette date seules les maîtrises nationales ont le nom de maîtrise. La promotion sortie en juin 1973 n'a reçu qu'un « certificat de scolarité » attestant que l'étudiant a consacré quatre années aux « mathématiques de la décision », certificat de peu de *valeur sur le marché du travail*.

Les étudiants de cette U.E.R. s'estiment lésés : « C'est en pleine confiance que nous nous sommes inscrits. Les plaquettes de l'université Paris-IX - Dauphine éditées en 1974 promettent toujours une *maîtrise de « mathématiques de la décision »*, déclarent-ils. Au secrétariat d'Etat, on indique que le sort des U.E.R. interdisciplinaires, qui délivraient autrefois une maîtrise d'université (*d'autres U.E.R. dans* différentes universités sont aussi concernées), devrait être réglé après la prochaine parution des textes réformant le second cycle de l'enseignement supérieur (« le Monde » du 20 décembre 1974). Les universités devront alors demander au secrétariat d'Etat d'examiner les cas particuliers.

● *Journée nationale des inspecteurs départementaux.* — Le Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale, celui des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs, et le Syndicat national des inspecteurs de l'enseignement technique — tous trois affiliés à la Fédération de l'éducation nationale — organisent une journée nationale, mardi 14 janvier. Ils demandent au premier ministre de décider l'application immédiate du projet d'aménagement indiciaire de leurs carrières *« bloqué*, disent-ils, *au secrétariat d'Etat à la fonction publique depuis la fin de l'année 1973 »*.

SCIENCES

UN DES DEUX OSCILLATEURS DE BORD DU SATELLITE SYMPHONIE EST TOMBÉ EN PANNE

Un des deux oscillateurs de bord du satellite franco-allemand de télécommunications Symphonie est tombé en panne, et les techniciens *ont peu d'espoir de le faire fonctionner* à nouveau. Ces deux oscillateurs fournissent la fréquence de référence qui est, ensuite, multipliée pour obtenir les fréquences d'émission et de *réception*.

Un oscillateur suffit à faire fonc*tionner les deux répéteurs de Sym*phonie qui reçoivent les signaux en provenance de la Terre, en changent la fréquence et les amplifient avant de les renvoyer vers le sol par l'intermédiaire des antennes d'émission. Les techniciens avaient doublé l'appareil précisément pour qu'un oscillateur puisse remplacer celui qui serait défaillant. Mais la panne de Symphonie est intervenue quelques jours seulement après le lancement, et il n'existe plus maintenant de solution de rechange. Tout incident affectant le fonctionnement du second oscillateur empêcherait le satellite de remplir sa mission

***On ignore la cause de la panne*, et les techniciens ne souhaitent pas trop faire d'investigations à bord du satellite. Ils tenteront plutôt de reproduire l'incident en laboratoire. *C'est la société Thomson C.S.F. qui* fabrique l'oscillateur et Siemens le régulateur de tension pour cet appareil.**

Symphonie continue ses manœuvres sur orbite qui doivent l'amener à la mi-janvier à apparaître stationnaire au-dessus de l'Equateur, par 11,5 degrés de longitude ouest.

MÉDECINE

« LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN » SUR ANTENNE 2

Greffes cardiaques et vide juridique

Pour ou contre la greffe de cœur ? Le débat au cours de *l'émission « Les dossiers* de l'écran » (A 2), qui suivait, mardi 7 janvier, un film mélodramatique médiocre, a montré qu' *« on est pour »*, mais pas n'importe quand, n'importe comment, n'importe où, pas à des fins de recherches ni à des fins d'expérimentation.

A l'exception du docteur Guilmet, présent sur le plateau avec la veuve de l'un de ses patients et un autre des ses greffés, *« survivant »* depuis dix-neuf mois, les *autres médecins participant* à l'émission, comme le professeur Jouve, de Marseille, qui suit depuis dix ans M. Emmanuel Vitria, ou le professeur B..., chirurgien *cardiaque à l'hôpital Broussais*, qui a conservé l'anonymat par *souci déontologique, sont* favorables au principe de la transplantation cardiaque mais opposés à la pratique systématique en tant que thérapeutique.

En réalité, *le débat sur la greffe* de cœur, après quelques rapides *passes d'armes entre médecins*, se transforma vite en une victoire... pour les greffes de rein, dont les résultats exposés par le professeur Crosnier (Necker) paraissent maintenant des plus confirmés ; ce fut aussi un combat pour le don d'organes. *Le* principal frein aux greffes n'est en effet ni d'ordre technique ni même immunologique (bien que ce problème ne soit pas résolu de façon satisfaisante), mais d'ordre légal et psychologique.

Il existe *en matière de greffes* d'organes, donc de prélèvements, un vide juridique qui n'a jamais été comblé depuis la première greffe de rein en 1959, et qui, selon le professeur Crosnier, a facilité la tâche des pionniers.

Un manque d'information des personnes et de leurs familles, une autorisation que l'on demande, alors qu'elle n'est pas obligatoire, et qui est souvent refusée, font *que les donneurs sont* rares et que l'association France-Transplant, chargée de centraliser et d'apparier les dossiers et analyses des donneurs et receveurs, ne parvient pas à satisfaire les demandes.

A la *surprise* générale, *on* a appris mardi soir que sur des milliers de téléspectateurs qui ont téléphoné trois seulement ont déclaré s'opposer aux dons d'organes.

L'ensemble des participants se *sont montrés* favorables à la thèse de Mᵉ Paul Lombard (Marseille), qui souhaitait que la loi autorise systématiquement le prélèvement d'organes sans autorisation et que seule l'interdiction soit volontaire; toute carte, tout document à signer, à remplir, à porter sur soi, semblent, selon lui, utopique.

Une chose est sûre ; à l'heure actuelle, les bonnes volontés sont nombreuses, mais peu de personnes connaissent la procédure à suivre, et il semble que le don du corps à la science et à *la* médecine soit encore une affaire exceptionnelle, compliquée et parfois onéreuse, sans qu'il y ait de véritables raisons sinon, comme à l'accoutumée, la lenteur et l'incompréhension administrative et législative.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

UNE LETTRE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Contrairement à ce que nous avions écrit dans l'article intitulé « Deux poids, deux mesures », paru dans notre numéro du 15-16 décembre 1974, le conseil national de l'ordre des médecins nous signale qu'il avait démenti dès le 19 mars 1974, les affirmations du professeur Merger et du docteur Paradis, parues dans notre numéro du 6 mars. Ce démenti était contenu dans une mise au point que n'avait pas été publiée, nous étant parvenue après la publication, dans le Monde du 20 mars, d'une longue note du conseil départemental de l'ordre des médecins de Paris.

Le conseil national de l'ordre écrivait notamment :

« C'est contre toute vérité que le docteur Paradis prétend faire croire au public que le conseil national de l'ordre se serait montré l'adversaire de la médecine préventive, du carnet de santé, de l'enseignement post-universitaire, des services de garde et des soins d'urgence. Il sait pertinemment que le conseil national tient seulement, dans ces domaines comme dans les autres, à faire respecter les règles de l'éthique médicale notamment le secret professionnel, avec la seule certitude que *« l'indépendance n'est pas un privilège du médecin, mais un droit indiscutable du malade. »* (MM. Debray, Villey, premier congrès de morale médicale, Paris, 1955.)

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une interversion de paragraphes, l'article du professeur Gastaut sur l'épilepsie, paru dans *« le Monde de la médecine »* du 8 janvier, était incompréhensible dans la première édition. Deux paragraphes concernant les circonstances de l'assassinat d'un chauffeur d'autobus par un travailleur algérien marseillais ont été par erreur placés à la fin de l'article. Ils auraient dû être insérés en troisième colonne, après le cinquième paragraphe en partant du haut et avant le sixième, *qui commençait par « Devant ces constatations, les experts ont conclu... »*.

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

Le *Mirage* F-1-M-53 est présenté aux ministres belge, néerlandais, danois et norvégien

Les *ministres* belge, *néerlandais, norvégien et* danois de la défense sont les invités, mercredi 8 *et jeudi 9 janvier*, de leur homologue français, qui aura avec eux des entretiens techniques, industriels et financiers sur le remplacement, par ces quatre pays européens, de leurs avions de combat F-104 *Starfighter* anciens, éventuellement par le Mirage F-1 - M-53, en compétition avec deux appareils américains. A la veille de cette rencontre, le ministère américain de la défense a fait savoir, de son côté, qu'il annoncera officiellement, la semaine prochaine, son choix concernant la construction en série du *futur* chasseur léger de l'armée de l'air américaine : le monoréacteur YF-16 de General Dynamics ou le Cobra YF-17 de Northrop. Cette décision est attendue des quatre pays européens dans la mesure où l'autorisation de construire l'un ou l'autre des deux avions aux Etats-Unis revient, inévitablement, à réduire les chances de réussite du concurrent français.

Accompagnés du ministre français de la défense, les quatre ministres doivent se rendre sur la base de Reims — où sont stationnés deux escadrons de défense aérienne équipés de l'intercepteur Mirage F-1 - S - K-50 en service dans l'armée de l'air française — et au centre d'essais en vol d'Istres (Bouches-du-Rhône), où leur sera présenté le prototype Mirage F-1 - M-53. Dès son premier *vol, le 22 décembre 1974*, l'avion conçu par le groupe privé Dassault-Bréguet et la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) a dépassé la vitesse du son, et, à la fin de la semaine dernière, il a volé pour la première fois à plus de deux fois cette vitesse.

De l'avis général, il est exclu que les quatre ministres européens de la défense puissent donner la moindre indication sur leur choix définitif. Un nouveau délai est intervenu, en effet, dans l'élaboration du rapport d'expertise de la commission quadripartite chargée, pour le compte des quatre ministres intéressés, de déterminer les avantages ou les inconvénients des choix à faire.

Officiellement, les quatre pays européens n'ont pas arrêté leur choix, mais dans deux pays au moins des préférences se manifestent dans les milieux militaires, politiques, ainsi que dans les milieux industriels. Si l'on estime généralement que le Mirage F-1 - M-53 a les faveurs de la plupart des responsables belges, en revanche les propositions américaines paraissent retenir plutôt l'attention des spécialistes néerlandais. Toutefois, les quatre ministres de la défense, récemment réunis à Bruxelles, se sont déclarés, une nouvelle fois, partisans de sélectionner un seul et même modèle.

En réponse à un général « sauve-qui-peut »

par JEAN-PAUL NEU (*)

AVEC toute l'autorité qui s'attache à de hautes fonctions exercées dans un passé encore récent, un ancien chef de *l'armée de l'air française (1)* a marqué, avec quel éclat, son souhait de voir l'Europe s'équiper d'appareils militaires américains plutôt *qu'européens*.

Selon sa thèse, reprise, ici et là, les *avions d'outre-Atlantique sont* meilleurs. L'Europe les paiera moins *cher, évitant ainsi de supporter des* frais d'études et de mise au point toujours fort onéreux.

Comme l'Europe pourrait construire ces matériels en sous-traitance, elle conserverait tous ses emplois dans le secteur des constructions aéronautiques, ce qui importe en particulier à l'industrie française qui compte plus de cent mille salariés.

Les industriels français, et leurs soutiens habituels, ont vivement réagi à cette proposition. Qui n'a pensé que leur réaction, dont les échos dans la *presse* sont restés assez *faibles*, n'était entachée de quelque partialité ?

Or, une réponse à la lettre fameuse du général avait été donnée, avant *sa divulgation, par une autorité qui* n'est ni militaire, ni industrielle, ni *française. Il s'agit de M. A. Spinelli*, commissaire de la Commission des Communautés européennes. Devant l'assemblée de l'Association européenne des constructeurs de matériels aéronautiques (AECMA), il déclarait, le 28 octobre 1974 : *« La Commission a toujours cru que la collaboration internationale à travers l'Atlantique pourrait apporter des éléments importants à cette politique européenne, mais seulement à la condition que nous gardions, en Europe, la capacité de base de développer les technologies les plus avancées. Nous ne réaliserons pas nos entières potentialités économiques et industrielles dans ce domaine si nos principales sociétés deviennent des sous-traitants dans une atmosphère de sauve-qui-peut. »*

Qu'on nous permette donc d'appliquer, non sans une *sincère tristesse*, le qualificatif employé à Bruxelles *aux idées d'un général malheureux* et d'étayer notre réponse de quelques remarques fondamentales :

— En voulant réduire l'industrie française à un simple rôle de sous-traitant, les « sauve-qui-peut » anéantiraient l'essentiel de ses bureaux d'études « avions » si patiemment constitués pour nos appareils militaires. Et qui ne sait que les études et prototypes des avions civils bénéficient toujours plus ou moins de l'acquis sur des matériels des armées.

• • •

La supériorité des matériels américains sur leurs homologues européens et français n'est évidente que dans les esprits mal informés ou partiaux.

Sans pousser les « cocoricos » habituels sur Caravelle, dont la conception appartient au passé, sur Concorde, dont l'exploitation demeure dans le futur, ou même sur l'Airbus, qui tente aujourd'hui d'occuper son *« créneau », il faut bien rappeler le* succès grandissant de nos exportations : *plus de mille quatre cents* Mirage *dotés de moteurs et d'équipements français : des centaines de* milliers d'engins tactiques ; deux mille sept cents hélicoptères *dont* mille neuf cent trente Alouette vendus dans soixante et onze pays.

Bien plus, les Américains eux-mêmes ont reconnu la valeur des bureaux d'études français ou européens en maintes occasions.

La General Electric, l'un des trois grands « motoristes » du monde occidental, a entrepris, à égalité de responsabilités avec la Société d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), l'étude et le *développement du moteur* de 10 tonnes, le CFM 56.

La licence du moteur Larzac de Turbomeca a été acquise par les Etats-Unis, qui *récemment encore* s'intéressaient aussi à la construction sous licence française de ce moteur M 53 qui équiperait le F 1 proposé aux Belges, aux Hollandais, aux Norvégiens et aux Danois.

Français et Anglais ont vendu plus de six cents exemplaires aux Etats-Unis de leurs biréacteurs d'affaires, *les HS 125, les Falcon 20 et 10*. Les avions hollandais de Fokker, F 27 et F 28, *ont conquis d'importants marchés*.

Reste enfin l'argument de l'économie des coûts des avions américains, qui peut s'appuyer sur le fait que des productions de séries plus élevées abaissent leur prix unitaire.

A cet aspect financier répond une recente étude de la Rand Corporation financée par le Pentagone. Elle invite les constructeurs américains à imiter la gestion industrielle et commerciale de la Société des avions Dassault et ajoute que, chez cette firme, le coût des études (y compris les frais généraux) pour un programme *de développement représente* entre 35 % et 45 % du coût qu'une société américaine doit prévoir pour des études similaires.

Ainsi, *de l'avis des acheteurs* étrangers des cinq continents qui *auront passé à l'industrie aéronautique française près de 12 milliards de francs de commandes en 1974, et* de l'avis des responsables améri*cains, qu'ils appartiennent aux milieux* industriels ou militaires, la construc*tion française a reçu quantité de* témoignages sur la qualité de ses conceptions et de ses productions.

• • •

En conclusion de cette réponse à un général « sauve-qui-peut », posons à notre tour une question : les pays du tiers-monde qui sont *détenteurs de matières premières ne* vont-ils pas rapidement s'efforcer, *avec les capitaux dont ils peuvent* désormais disposer, de se doter d'industries de transformation sur place, qui viendront singulièrement concurrencer les industries traditionnelles de la vieille Europe ?

Celle-ci ne doit-elle pas tout tenter pour conserver et développer ses industries de pointe ?

Parmi celles-ci, en est-il une autre, dans notre pays, qui puisse se vanter d'avoir accumulé tant de succès, d'avoir rapporté tant de devises et de disposer d'un prestige aussi largement reconnu ?

Le moment est-il choisi pour la ravaler au rang d'une simple fabrique de sous-traitances ?

(*) Président du Comité national pour l'expansion de l'industrie aéronautique et *membre du Conseil* économique et social.

(1) Il s'agit du général Paul Stehlin (N.D.L.R.).

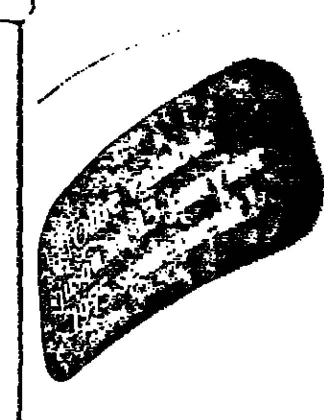
RELIGION

● *Paul VI* a nommé Mgr Jean Cuminal, curé d'Albert, dans le diocèse d'Amiens, évêque auxiliaire de Mgr Marc Lallier, archevêque de Besançon.

[*Né le 2 avril 1923*, Mgr Cuminal a fait ses études au grand séminaire d'Amiens, puis au séminaire des Carmes. Il est licencié et diplômé d'études supérieures en théologie. Ordonné prêtre en 1946, il a été vicaire à Ham de 1947 à 1952. En 1953, il est nommé professeur au grand séminaire d'Amiens.

En 1959, il est directeur diocésain de l'enseignement catholique. Appelé en 1962 comme secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique à Paris, il en devient en 1964 le secrétaire général, charge qu'il assuma jusqu'en 1972.

En 1972, il est aux affaires épiscopales à Moulins et en 1974 il est nommé curé d'Albert, dans le diocèse d'Amiens.]



L'ÉCRAN » SUR ANTENNE 2

...ues et vide juridique

MARTINE ALLAIN-REGNAULT

UNE LETTRE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

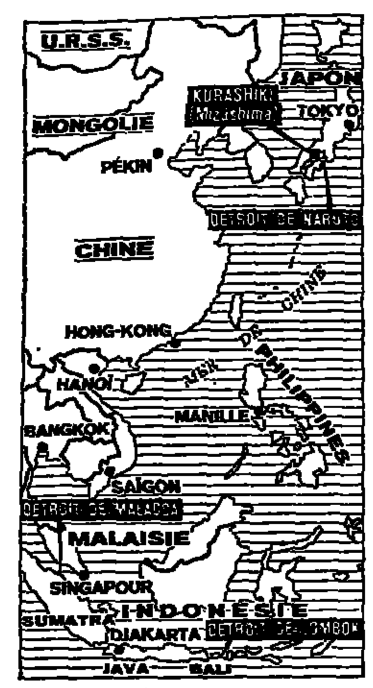
ENVIRONNEMENT

APRÈS LA MARÉE NOIRE DE SINGAPOUR

Les Japonais craignent que le détroit de Malacca ne soit fermé aux pétroliers géants

De notre correspondant

Tokyo. — Les autorités japonaises sont consternées par l'échouage du pétrolier géant *Showa-Maru*, de 237 000 tonnes, dans le détroit de Malacca, à proximité de Singapour, et par la pollution des eaux marines qui en est résultée (*le Monde* du 7 janvier). On craint ici que les trois Etats riverains, l'Indonésie, la Malaisie et Singapour, n'imposent désormais des restrictions sévères au passage des pétroliers par le détroit, ou ne ferment celui-ci aux pétroliers géants. En mars 1972, la menace était déjà venue de la Malaisie, qui demandait que ces navires fassent le tour par le détroit de Lombok, à l'est de Bali, ce qui allongerait de trois jours leur voyage vers le golfe Persique. Dès maintenant, les navires de plus de 250 000 tonnes passent généralement par Lombok, étant trop gros pour le détroit de Malacca.



Le détroit est, dit-on ici, l'« *artère jugulaire* » du Japon, puisque l'énorme approvisionnement de son industrie en pétrole — qui vient du golfe Persique — passe par là. Quatre-vingt-dix pour cent des navires qui empruntent le chenal principal vont au Japon, ou en viennent, et 50 % sont des navires japonais, révèlent les statistiques à Tokyo. En octobre dernier, plus de quatre mille navires ont emprunté le détroit, dont mille trois cent soixante étaient des pétroliers ou des minéraliers.

Cet énorme trafic a gravement accru les risques d'accidents, échouages ou collisions. Le chenal principal n'est large que de 1 kilomètre. Sa profondeur moyenne est de 24 mètres.

Mais on y a repéré plusieurs rochers submergés et des bancs moins profonds où le fond est de 10 mètres seulement.

En plus de la crise pétrolière qui les affecte comme tout le monde, les Japonais connaissent actuellement ce qu'ils appellent un « *cauchemar pétrolier* », dont l'accident du *Showa-Maru* n'est qu'un épisode de plus.

Une autre affaire dramatique l'avait en effet précédé fin décembre au Japon même. Ce sont cette fois les détroits de la mer intérieure, et une bonne partie de cette mer elle-même, au cœur de l'archipel, qui ont été contaminés par une formidable pollution de pétrole brut, après la rupture d'un réservoir géant sur le rivage, dans le grand combinat industriel de Mizushima.

Les autorités ont été pratiquement impuissantes à arrêter l'énorme marée noire, qui, portée par les courants, a peu à peu élargi sa tache sur une longueur de plus de 100 kilomètres.

Entre Kurashiki et le détroit de Naruto, ouvrant sur le Pacifique, une grande partie de la mer intérieure est empoisonnée. Des dommages incalculables ont été causés à la pêche, ainsi qu'à la culture des algues marines, très développée dans la région. Le mazout se condensant en grosses boules noires, les fonds marins sont contaminés pour des années. Le tourisme, enfin, subit un coup très dur dans une des régions les plus belles du Japon.

ROBERT GUILLAIN.

Faits et projets

Circulation

● NOMINATION AUX AUTOROUTES RHONE-ALPES. — MM. Raymond Guitonneau et Joseph Elkouby viennent d'être nommés respectivement président et directeur général de la Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA). M. Guitonneau était directeur de la société AREA et remplace M. Henry de Segogne, nommé président d'honneur. M. Elkouby était chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Aménagement du territoire

● UN NOUVEAU DIRECTEUR A L'OREAM LORRAINE. — M. Christian Henneton a été nommé directeur de l'organisation régionale d'études de l'aire métropolitaine (OREAM) de Lorraine en remplacement de M. Jacques Jung. Agé de quarante-trois ans, M. Henneton participa à la rédaction du *Livre blanc de la métropole* et s'occupait des questions de planification et de transports à l'OREAM. M. Jacques Jung demeure directeur de l'établissement foncier de la métropole et délégué régional à l'environnement. — *(Corresp.)*

Paris

NON AU NOUVEL HOTEL DROUOT

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a donné un avis défavorable au projet de reconstruction de l'Hôtel des ventes, rue Drouot (9e), après avoir consulté la Commission supérieure des abords.

Un programme très lourd prévoit d'édifier, entre les rues Chauchat et Drouot, une nouvelle salle des ventes, un commissariat de police, un tribunal d'instance, une crèche, un foyer pour personnes âgées et 4 700 mètres carrés de bureaux privés (« le Monde » du 23 janvier 1974).

La Ville de Paris apporte en dot dans cette affaire trois immeubles et la suppression de la rue de la Grange-Batelière. L'ensemble jouxterait l'église évangélique de l'Assomption, dont le porche est classé.

— A PROPOS DE... —

UNE NOUVELLE VOIE FERRÉE VERS LE SUD-EST

Dijon accepte Paris-Lyon

Après le vote favorable du conseil général de la Côte-d'Or sur le tracé de la nouvelle ligne ferrée Paris-Lyon, le dernier feu est passé au vert, qui permet au gouvernement de lancer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Ce projet, retenu dans son principe, le 25 mars 1971, par un conseil interministériel, s'était heurté à l'opposition des élus dijonnais, qui s'estimaient trop à l'écart de cette future voie.

Le Conseil général de la Côte-d'Or a adopté, le mardi 7 janvier, un rapport établi par sa commission des transports sur le tracé de la nouvelle ligne ferrée Paris-Lyon, sur laquelle circuleront, vers 1980, des trains à très grande vitesse (T.G.V.). Cependant, douze élus — notamment ceux de la région dijonnaise — se sont abstenus. A l'issue de l'assemblée, M. Robert Poujade, maire de Dijon, s'est déclaré « satisfait des engagements pris par la S.N.C.F. », mais a demandé « un engagement au premier ministre pour cautionner les promesses de la société nationale ».

Pour desservir la capitale de la Bourgogne, un débranchement sera construit sur la nouvelle ligne à hauteur de Pasilly (Yonne) ; cette bretelle se raccordera à la ligne actuelle au niveau d'Alsy (Côte-d'Or). Entre Paris et Dijon, le trajet durera une heure trente-sept minutes, soit un gain de quarante et une minutes sur le train le plus rapide et d'une heure environ sur les convois ordinaires.

Dijon bénéficiera, dans toutes les directions, de dessertes étoffées : notamment, dix relations quotidiennes, dans chaque sens, avec Paris (quatre auront leur terminus à Besançon), une dizaine de relations quotidiennes, dans chaque sens, avec Lyon, cinq relations quotidiennes, dans chaque sens, avec Lausanne.

Outre ces améliorations, le conseil général a demandé à la S.N.C.F. des « engagements formels » pour ce qui concerne l'ensemble du département. Il estime souhaitable, par exemple, des arrêts de certains « T.G.V. » dans la partie nord de la Côte-d'Or, pour « désenclaver » cette région.

M. Poujade a regretté qu'un tracé, passant plus près de Dijon, n'ait pas été choisi, « car, dit-il, vers l'an 2000, d'autres investissements seront nécessaires entre Dijon et Paris, ce qui obligera à d'importantes dépenses que l'on aurait pu éviter ». Néanmoins, « Dijon, à son avis, a tiré son épingle du jeu et gagne la partie ». Mais en considération d'un choix de tracé trop coûteux à ses yeux, M. Poujade s'est abstenu de voter le rapport de la commission des transports.

JEAN MARQUÈS.

CARNET

Naissances

— Bernard Duchemin et Françoise, née Le Chippey, sont heureux d'annoncer la naissance de
Matthieu,
à Suresnes, le 8 décembre 1974.

Fiançailles

— M. Georges Saadi et Mme, née Yvonne Gérin,
M. Georg Bartshakoff,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Dominique et Tommy.

Mariages

— M. et Mme Georges Pons,
Le colonel et *Mme Maurice* Bourgault,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Mireille et Patrice,
le 23 décembre 1974.
Nay.
Verrières-le-Buisson.

— On nous prie d'annoncer le mariage à Londres, le 5 décembre 1974, de
Philippe Lette
et
Chantal Jeanclos Darcy.
68, boulevard Malesherbes,
Paris-8e.
27, MacNider Avenue,
Montréal (Canada).

Décès

Roger BIGONNET

On apprend la mort de
Roger BIGONNET,
officier de la Légion d'honneur,
fondateur du Festival international de musique d'Aix-en-Provence.

[De formation scientifique, M. Bigonnet, qui était né en 1905, était diplômé de l'Ecole d'ingénieurs de Marseille et il avait été, de 1928 à 1937, ingénieur en chef des entreprises de grands travaux hydrauliques du port de la cité phocéenne.

Administrateur du casino municipal d'Aix en 1938, il participa à la fondation du Festival en 1948 avec la comtesse Pastré puis devint président de la Société du casino d'Aix thermal et P.-D.G. de la Société des thermes jusqu'en 1964. Il était en outre, depuis 1971, président fondateur de l'Office de promotion économique et culturelle d'Aix-en-Provence.]

Pierre DE LA COSTE-MESSELIÈRE

On apprend le décès de l'archéologue français
Pierre de LA COSTE-MESSELIERE,
membre de l'Institut,
survenu aux Ouscbes (Deux-Sèvres), à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

[Avec le marquis Pierre de La Coste-Messelière disparaît un éminent archéologue, spécialiste de l'art grec antique. Il était né le 3 mars 1894 au château des Ousches, près de Melle, dans les Deux-Sèvres. Docteur ès lettres, il a été successivement membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à l'Institut français d'Athènes, chargé de conférences sur l'archéologie grecque, puis directeur d'études pour l'épigraphie et l'antiquité grecques à l'Ecole pratique des hautes études.

C'est au site sacré de Delphes qu'il s'intéressa tout particulièrement. Non seulement il y a accompli de nombreuses campagnes archéologiques de 1926 à 1939, mais il fut chargé de mission pour la publication et la continuation des fouilles. Lauréat de l'Institut, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1967. Engagé volontaire en 1914 (il fut blessé en 1917), il termina les hostilités avec le grade de lieutenant, et fut à nouveau mobilisé en 1939.

Ses écrits sont en majeure partie consacrés à Delphes, titre de son livre principal, publié en 1943 ; en collaboration avec Charles Picard, il donna notamment une étude sur la sculpture grecque de Delphes dans la publication consacrée aux fouilles, ainsi que d'autres études sur la sculpture des trésors ioniques de ce site. Il est en outre l'auteur de très nombreux articles, non seulement sur le principal objet de ses travaux, mais sur l'art grec en général.]

— Le pasteur
Henry BRUSTON,
pasteur de l'Eglise luthérienne de France,
est entré dans la paix de son Seigneur le mardi 7 janvier.
De la part de
Mme Henry Bruston,
Pierre et Madeleine Bruston et leurs enfants,
André et Françoise Bruston et leurs enfants,
Daniel Bruston et ses enfants,
Françoise et Paul Borie,
Monique Bruston et Patrick Lafaite,
Mireille et Jean Strohl et leur fille,
Et des familles Arnold Bremond, Robert et Jacques Bruston, Charles Atger, Schloesing et alliées.
Un service d'action de grâces aura lieu à Lyon en l'église de la rue Fénelon le jeudi 9 janvier à 14 h. 30.
« Nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru.
Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. »
1 ép. Jean IV, 16.
« L'amour espère en tout. »
I Cor XIII, 7.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Madame Anthony de Rothschild,
Madame Renée de Monbrison,
M. et Mme Peter Robeson,
M. et Mme Evelyn de Rothschild et leur fille,
M. et Mme André Blanchard, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Manon de Monbrison,
M. et Mme Christian de Monbrison et leurs enfants,
Les docteurs Jean et Christiane de Monbrison et leurs enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de
Mme Robert CAHEN D'ANVERS,
née Sonia Warschawsky,
survenu le 3 janvier dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, *leur mère*, grand-mère, arrière-grand-mère, et arrière-arrière-grand-mère.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 7 janvier en Angleterre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Ascott Cottage » Wing,
Leighton-Buzzard Beds.
16, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du
Baron *Roger* DILLON-CORNECK,
survenu au château de Tellières-le-Plessis (Orne), le lundi 6 janvier 1975.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu en l'église de *Tellières-le-Plessis*, le jeudi 9 janvier à 15 heures.
De la part de
La baronne Roger Dillon-Corneck,
M. Patrick Dillon-Corneck,
M. et *Mme Jacques Dillon-Corneck* et leurs enfants,
M. et Mme Robert Dillon-Corneck et leur enfant,
M. et Mme Alain de Lamarzelle et leurs enfants,
Du baron et de la baronne Raymond Dillon-Corneck et leurs enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Le* professeur Albert-Pierre Lachapele,
M. André Pinel et Mme, née Lucette Lachapele, *et leurs enfants,*
M. et Mme Lionel Lachapele et leurs enfants,
Mme Jean Lachapele et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert-Pierre LACHAPELE,
née Suzanne Proust,
à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu, *dans la plus stricte intimité,* le 31 décembre 1974, en l'église Saint-Louis-des-Chartrons.
29, cours de Verdun,
33000 Bordeaux.
31250 Revel.

— Paris. Narbonne. Nangis.
Mme Marius Lacroix,
M. et Mme Henri Bussac, née Huguette Lacroix et leurs enfants,
Les docteurs René et Simone Gabarrou, née Lacroix et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marius LACROIX,
ancien maire de Narbonne,
ancien député de l'Aude,
survenu à Nice dans sa *soixante-douzième année*, le 2 janvier 1975
La cérémonie religieuse a eu lieu le 6 janvier 1975 en la collégiale de Saint-Jean-de-Pézenas (34).

(Né le 9 novembre 1902 à Pézenas (Hérault), Marius Lacroix, agent d'assurances, avait été maire de Narbonne de septembre 1944 à février 1947. Elu le 21 octobre 1945 à la première Assemblée nationale constituante, il y représentait le département de l'Aude et appartenait au groupe socialiste.)

— Paris, Narbonne.
Le personnel de la SAMTA, 10, rue du 4-Septembre, 75002 Paris,
Le cabinet Lacroix, 3, rue des Thermes, 11102 Narbonne,
qui partagent la peine de la famille éplorée, font part du décès de leur estimé directeur,
M. Marius LACROIX,
fondateur
de leurs agences respectives,
survenu subitement à Nice le 2 janvier 1975.

— On nous prie d'annoncer *le* décès de
M. André MEDARD,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu le 1er janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le 3 janvier 1975 à *Aillevillers (Haute-Saône).*
De la part de
Mme André Medard,
M. et Mme Oleg Medard,
M. Michel Medard.
E 114.
93, rue de la Chapelle,
75018 Paris.

— Mme Marcel Ogouz,
M. et Mme Philippe Ogouz et leurs enfants,
M. Jean-Noël Ogouz,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel OGOUZ,
leur époux, père et grand-père,
survenu le 1er janvier 1975.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bressuire *(Deux-Sèvres).*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Michel et Jacqueline Rivière et leurs enfants,
Danielle et Philippe *Trouvé* et leurs enfants,
ont le profond chagrin de faire part du décès de *leur* père et grand-père,
Jean RIVIÈRE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
survenu le 4 janvier 1975, à Saint-*Germain-en-Laye*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La messe sera dite en l'église de Croissy-sur-Seine (Yvelines), le jeudi 9 janvier, à 9 h. 15 précises.
La cérémonie de célébration et l'inhumation auront lieu à Jouques (Bouches-du-Rhône), le vendredi *10 janvier, à 10 h. 30.*
26, rue de Tourville, A 4,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
8, rue du Parc,
92190 Meudon.
« La Berliane », route Cézanne,
13100 Aix-en-Provence.

— *La République, Saint-Etienne.*
Le Seigneur a rappelé à Lui sa fidèle servante
Mme Marius-Stanislas STRIBICK,
née Bénédicte Brunon,
dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Ses enfants, M. et Mme Jean-Charles Stribick,
Mme veuve Emile Stribick,
Ses petits-enfants M. et Mme Hippolyte *Stribick,*
M. et Mme Jean-Pierre Bosc,
Mlle Michèle Stribick,
M. et Mme Jean-Claude Boyer,
M. et Mme Jacques Stribick,
Ses arrière-petits-enfants Eric, Marc, Dominique, Jérôme, Delphine,
Ses nièces Mlle Marie Dumas, *Mlle Marcelle Fonrobert,*
Et tous les membres de sa famille,
Parents et alliés,
vous remercient de vous unir à leurs prières et à leur peine.
La messe de funérailles sera célébrée *jeudi 9 janvier, à 15 heures,* en l'église de Saint-Genest-Malifaux (Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Evelyne, Jean-Pierre Vivet, Claire Duhamel et leurs enfants, Madeleine Viraut,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Daniel VIRAUT,
avocat à la cour,
survenu le 7 janvier à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le jeudi 9 janvier en l'église Saint-Augustin à 8 h. 30.

Anniversaires

Pour le dixième anniversaire du décès de
Mme Marie-Claude STECK,
née Dardel,
une pensée pieuse est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de Jean-Pierre Abecassis-Steck, avocat à la cour.
Grenoble.

— *Le* 9 janvier 1973,
Mahmoud AL HAMCHARI,
représentant de l'Organisation de libération de la Palestine, mourait assassiné à Paris.
Sa femme Marie-Claude et sa fille Amina invitent tous leurs amis à *s'unir avec elles par la pensée,* dans le souvenir de ce résistant qui a su généreusement offrir sa vie pour la libération de son peuple.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de
M. le docteur
Jean-Gérard MARIAGE,
médaille de la Résistance,
chevalier dans l'ordre national *de la Santé publique,*
survenu le 8 janvier 1974,
Me Arlette Grieten demande à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, de s'unir en pensée ou d'assister à la messe qui sera célébrée le 8 janvier 1975, à 10 h. 45, en l'église de Bangor, à Belle-Ile-en-Mer (*Morbihan*).

Pour le deuxième anniversaire de la mort de
François SOMMER,
compagnon de la Libération,
et en union de pensée avec tous ceux qui sont restés fidèles à *son* souvenir, une messe a été célébrée dans les Ardennes dans la plus *stricte intimité.*

Messes

— Nous rappelons qu'une messe sera célébrée à la mémoire du Colonel Gilbert Alexandre NEBOUT, le samedi 11 janvier 1975, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris 75017.
Pour rendre hommage à la mémoire de
Charles ORENGO,
une messe sera célébrée le samedi 11 janvier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès, paru le 4 janvier, de
Mme Gustave EYBER,
née Suzanne Brunet,
il fallait lire :
M. et Mme Christian Eyber et leurs enfants,
M. et Mme François *Eyber,*
Ses enfants et petits-enfants (au lieu de leurs enfants et petits-enfants).

Remerciements

— Mme André Jolivet et ses enfants,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. André JOLIVET,
vous expriment leurs sincères remerciements.

— M et Mme *Jean Montagnon,*
Leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Monique Cotillon,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur furent témoignées lors du décès de
Mme Renée COTILLON,
née Madeleine Fillot,
remercient toutes les personnes *qui* se sont associées à leur grande douleur.

— Mme Paul Moran et sa famille, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de son fils,
M. Pierre MORAN,
professeur
de l'université de Paris-I,
remercient bien sincèrement toutes *les personnes qui ont pris part à* leur peine, par leur présence aux obsèques ou leur envoi de cartes de condoléances, les priant de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Mme Marcel Nordmann,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient tous ceux qui ont exprimé de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

— Mme Albert Taillardat,
Mme la générale Taillardat,
Et leurs enfants,
étant dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la mort de
M. Albert-Max TAILLARDAT,
prient leurs amis de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Vœux

— A nos camarades de la quatre-*vingt-sixième promotion de l'E.S.G.* nos meilleurs vœux pour 1975.
Joséphine et Richard.

Le
QUAND LE THÉÂTRE A
« En revenant d
La dramaturgie d'u
« Le Précepteur
Brecht et Lenz

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

QUAND LE THÉATRE ANALYSE L'HISTOIRE

« En rev'nant d'l'expo » :

La dramaturgie d'une lutte des rêves

JEAN-PIERRE VINCENT a créé « En rev'nant d' l'Expo », de Jean-Claude Grumberg (« Dreyfus », « Rixe », « Demain, une fenêtre sur rue ») au Théâtre ouvert de France-Culture, au Festival d'Avignon. Le spectacle qu'il présente, avec la troupe du Jeune Théâtre national, est une nouvelle mise en scène. Jean-Pierre Vincent expose ici les lignes directrices du travail qu'il a mené depuis neuf mois en compagnie de l'auteur, Jean-Claude Grumberg, avec son dramaturge, Daniel Lindenberg, avec le décorateur Yannis Kokkos, avec l'éclairagiste André Diot, et avec les comédiens.

« Je tiens à affirmer qu'un spectacle de Théâtre ouvert est différent d'un spectacle de théâtre fini, dit Jean-Pierre Vincent. C'est une question de principe. Il s'agit de montrer ce qu'un travail théâtral peut apporter à une forme de théâtre, alors que tout le monde semble se satisfaire des ébauches de Théâtre ouvert, en reprenant ces spectacles tels quels ou presque. Je veux montrer ici les forces et les possibilités du travail collectif.

» Nous avons préparé Théâtre ouvert très vite, Jean-Claude Grumberg, moi et dix comédiens. Alors que, sitôt l'engagement pris de monter ce spectacle avec le J.T.N., nous avons entamé, dès le mois de mars, une réflexion dramaturgique avec Daniel Lindenberg, sur la pièce telle qu'elle était, avec davantage de sources documentaires. Et je crois que nous avons levé tous les lièvres. »

— Lors de la création d'Avignon, Jean-Claude Grumberg disait que c'était une pièce sur l'illusion historique.

— C'est, en tout cas, une pièce sur les rêves, dit Jean-Claude Grumberg. Jean-Pierre a trouvé un beau titre : « La lutte des rêves ». Ça nous a guidés dans le travail avec les comédiens. Au lieu de regarder les gens, on les montrait du doigt. On ne se contente plus de dire : « Voyez comment ils vivaient en 1900, comment ils pouvaient se tromper », on montre des gens qui rêvent, non par rapport à nous mais en fonction de leur époque. Nos rêves à nous sont nés de l'héritage de ces rêves-là, même s'ils sont tout à fait différents. Et je crois qu'en s'attachant à leur donner plus de poids, plus de « vécu », on va mettre en lumière tout ce qu'il y a de différent et de commun entre ces rêves-là et les nôtres.

— Quel type de critique pouvait-on porter sur le texte initial ?

— La documentation de Jean-Claude Grumberg était correcte, dit Daniel Lindenberg. Ce que nous avons essayé de faire, c'est une critique en profondeur de cette documentation. En particulier sur ce qui fait défaut, les « trous », l'idéologie de la Belle Epoque. Nous avons voulu entreprendre, même si le terme semble prétentieux, une psychanalyse de l'histoire de cette France. On s'est dit : « C'est quelque chose comme « la Naissance d'une Nation ». C'était un changement de cap, dans la bourgeoisie, dans le monde ouvrier. La lutte de deux mythes, d'un côté la grève générale, de l'autre la guerre.

» Nous avons voulu rendre compte de l'idée que c'était important, la Belle Epoque ; qu'il fallait y croire ; que c'était, par exemple, la découverte de l'électricité. Car c'est insuffisant de tenir des discours hargneux sur la répression. Evidemment, on peut dire du mouvement ouvrier qu'il n'a pas eu beaucoup de succès. Mais on peut aussi raconter ce qu'était le socialisme révolutionnaire, l'idée d'aventure, la communauté retrouvée, une illusion très poussée qui transfigurait le quotidien. Et puis, à la fin, en 1914, c'est le moment où tout tombe : on sort des illusions pour réintégrer le monde réel, sur les champs de bataille. Les uns vont préparer Vichy, les autres le Front populaire. Ce sera la fin d'un théâtre d'ombres. »

— Cette idée a commandé la mise en scène ?

— A Avignon, nous faisions la satire de ces illusions ; en les voyant de l'extérieur, d'aujourd'hui. Ici, nous sommes entrés dans ces illusions pour en faire la critique, dit Jean-Pierre Vincent. C'est tout un développement de notre travail : une attitude à l'égard des idéologies et des philosophies du passé. On peut démolir l'idéalisme sous toutes ses formes, mais ça ne suffit pas. Il faut le pousser à bout. Le marxisme n'est né qu'au terme exacerbé de l'idéalisme allemand. La fin de l'idéologie française ne viendra que de son pourrissement. On doit se comporter vis-à-vis de l'inconscient collectif comme à l'égard de celui de l'individu. La frustration de révolution depuis le dix-neuvième siècle est très importante pour comprendre le velléitarisme qui alterne avec des périodes de réel enthousiasme que la France a traversées.

— On pourrait penser au « Pain noir » à la télévision...

— Notre travail, dit Daniel Lindenberg, comme celui qui se mène ailleurs, dans les universités, autour de Michel Foucault, par exemple, doit permettre au peuple de retrouver ses propres archives, tous les cadres de sa mémoire, de savoir comment elle a été réinvestie. Ici aussi tout se transforme : le caf' conc' se retrouve à la télévision. Il y a des canaux où subsiste tout ce qu'on croyait disparu, et qui revient, comme tout ce qui a été refoulé. Le freudisme nous donne une méthode. Au lieu de vouloir, de façon populiste, rendre la parole au peuple, on tente de trouver une écoute flottante qui laisse venir les choses.

» On essaie d'écarter le préjugé téléologique. Il est certain que les spectateurs vont interpréter la pièce comme une mise en spectacle des querelles de la gauche. Alors que ce passé politique, s'il est déterminant d'une certaine façon, ne prédétermine pas la situation actuelle. L'héritage de la C.G.T. de 1900 est partout, même s'il a laissé, en particulier, une trace indélébile dans la mémoire ouvrière. »

— N'était-il pas difficile de tenter d'exposer tout cela avec une troupe comme le Jeune Théâtre national, qui n'a pas l'expérience de ce travail ? J'ai vu, à la répétition, que vous laissiez une part à l'improvisation...

— Nous avons cherché ensemble le style du spectacle, dit Jean-Pierre Vincent. Nous avons pratiqué un travail bref, mais profond, un travail de troupe, fait d'imagination et de discipline collective ; les comédiens ont participé activement à une vingtaine de séances de dramaturgie où ils ont appris à maîtriser les contenus, et je crois que nous parviendrons à donner le spectacle d'un groupe où, sans arrêt, les individus fusent, explosent. Et je ne veux pas qu'on dise que c'est le fruit du hasard d'une rencontre ou d'un travail personnel de ma part. Je ne veux pas qu'on aille dire que, si les comédiens sont bien, c'est parce que je suis un bon directeur d'acteurs. C'est simplement qu'ils travaillent mal ailleurs. »

Propos recueillis par
MARTIN EVEN.

★ Théâtre national de l'Odéon, 20 h. 30.



Jean-Pierre Vincent soulève le rideau de la nouvelle saison du Théâtre national de Strasbourg dont il va prendre la direction. (Dessin de couverture de « T.N.S. Actualité ».

« Le Précepteur » :

Brecht et Lenz parlent d'un lieu différent

BERNARD Sobel et son dramaturge Alain Giraud expliquent pourquoi l'Ensemble théâtral de Gennevilliers, montant le Précepteur, a préféré l'œuvre originale de Lenz à l'adaptation de Brecht.

« Nous revendiquons, en premier lieu, le caractère d'essai, de tentative, pour notre théâtre, *disent-ils.* Notre effort ne consiste pas à mettre en scène une pièce après l'autre, mais à être conscients du matériau et de ce que nous en faisons. Si nous parlons d'essai, c'est parce que nous partons de l'idée d'un théâtre fondé, un théâtre qui soit le fruit d'une réflexion collective qu'on peut objectiver, et non le reflet d'angoisses personnelles — caractéristiques d'un théâtre intime dont les préoccupations ne sont partageables par personne.

» Il s'agit pour nous d'interroger notre métier, à travers *Dom Juan*, Ostrowski ou *la Tempête*. Nous brûlons des ponts pour parvenir à un point de non-retour. Nous nous posons le « pourquoi » et le « où » de notre métier — de façon non sociologique, bien que nous travaillions dans une banlieue ouvrière. Et nous aurons peut-être demain des armes pour répondre à ces interrogations.

» La notion d'« essai » pose pour nous, de façon centrale, la question du réalisme. C'est le point sur lequel nous voulons engager le dialogue avec notre public. Nous cherchons dans une direction non hermétique, mais nos questions sont des questions que nous nous posons d'abord à nous-mêmes. Nous ne convoquons pas le public pour lui dire : *« Nous sentons les mêmes choses que vous »*, mais pour lui dire comment nous ressentons notre aujourd'hui, notre demain. Il n'est pas, évidemment, question de mettre à l'épreuve du plateau quelque chose qui ne serait que l'expression d'une vision personnelle. Notre idée d' « essai » ne se borne pas au sens esthétique : disons, pour résumer, que nous refusons d'assener aux gens une image fantasmatique ; nous leur proposons une matière à discussion.

» D'ailleurs, nous n'avons pas la fatuité de croire que, travaillant en banlieue, nous sommes un « théâtre populaire ». L'idée même de « théâtre populaire » est, à nos yeux, une vision mystificatrice et utopique de Jean Vilar, et nous l'avons mise en question dès le début de notre action.

» Nous travaillons sur des projets successifs — étude des formes, étude de la fable, — et nous n'en connaissons pas la fin. Cela peut nous conduire au silence ou à la nécessité d'écrire — de « se mouiller », comme dit Bruno Bayen — pour parler de notre aujourd'hui.

— Et quelles réponses trouvez-vous dans la pièce de Lenz ?

— Après plusieurs mois de travail dramaturgique, nous nous sommes aperçus que *le Précepteur* de Lenz, œuvre réputée injouable, est foncièrement populaire, plébéienne ; nous nous sommes rendu compte qu'elle adopte le point de vue d'en bas. Fondamentalement, *le Précepteur* est une manière pour Lenz de se poser un certain nombre de questions par rapport à sa névrose.

» Cependant nous avons attendu longtemps avant de monter cette pièce : elle nous touchait profondément ; nous nous disions : « *C'est une pièce qui nous parle de la jeunesse* » ; mais la pensée que les Français ne supporteraient pas l'idée d'une castration nous arrêtait.

» *Le Précepteur* ressemble, si vous voulez, à quelques-unes des lettres de Rodez d'Artaud. C'est une pièce où il y a un cri particulier. Ce n'est pas de la littérature comme dans les vitrines : c'est le sang d'un homme. C'est un peu comme chez Kafka ou comme chez Nietzsche : la littérature n'y est qu'un oripeau.

» Nous connaissions l'adaptation de Brecht, toute angoisse en avait disparu : le Précepteur était devenu un cas. La Raison était passée par là, et tout un pan de l'histoire de Lenz avait été supprimé. Brecht est un homme sage qui nous explique clairement les choses, mais, ici, il nous empêche de nous en approcher.

» Evidemment, tout nous disait que Lenz était injouable, que sa pièce était du mélo. Mais Lenz est présent dans son théâtre, alors que chez Brecht on ne rencontre qu'une intelligence dialectique.

» On se disait qu'on pourrait monter cette pièce, sans savoir qu'elle pourrait entrer dans nos préoccupations. On se disait : dommage que ses aspects abracadabrants nous empêchent de la monter.

» Et puis, en la montant, on s'est rendu compte que cet aspect abracadabrant entrait précisément dans notre étude des formes : il ne s'agissait pas d'un manque de pudeur, mais de l'expression des souffrances d'êtres soumis aux pressions d'un système social donné — ce qui rend l'œuvre très présente.

» Nous avons repris le travail et nous nous sommes aperçus que l'impossibilité théâtrale apparente était justement une des choses que Lenz mettait en question. A aucun moment, il ne jugeait ses personnages : il se refusait à les « réduire », au nom de quoi que ce soit. C'est tout le contraire de l'adaptation de Brecht, où un homme condamne des êtres, en les ridiculisant, ce qui nous semble asséchant.

» Le côté abracadabrant est un signe : le signe de la lutte douloureuse que Lenz exprime dans la pièce. Lenz exprime le fait d'être « parlé par ». Il est « parlé » par le théâtre de son époque qui lui impose les formes d'un théâtre idéaliste. Il est « parlé », sociologiquement et politiquement, par l'idéologie de son temps, par les « lumières », à la manière de la cour de Prusse, et aussi par l'Eglise. Il est « parlé », enfin, par son père, un pasteur. Il est l'acteur d'une sorte de combat dont cette pièce est un peu le lieu, d'ordre esthétique, psychologique et idéologique. Ce combat disparaît chez Brecht, puisqu'il efface le côté abracadabrant qui en est le signe.

— Vous êtes sévère pour Brecht...

— Il supprime, par exemple, un aspect essentiel de la pièce de Lenz : les citations, les ruptures de ton, données comme telles et critiquées à l'intérieur de la pièce, sont gommées ; il réorganise une pièce bien écrite.

» Ceci répond à un double parti pris, idéologique et politique : Brecht déblaie tout ce qui gêne son propos, il introduit des références aux structures économiques. La recherche de Lenz sur l'idéologie qu'on lui a inculquée est évacuée. Par exemple, comment les forces de la sexualité luttent en lui contre cette idéologie. La sûreté idéologique de Brecht apparaît comme une nouvelle sorte de « fatum » imposé.

» L'élément le plus intime de Lenz, à travers l'image que donne de lui le personnage de Leufer — un Lenz banal, ramené au degré zéro, un petit personnage, — nous introduit à son problème essentiel, son rapport avec son père, motif central de son théâtre : le Père, écran entre Lenz et le désir

» Or, pour une grande part, c'est la personnalité de Lenz qui nous intéressait.

M. E.

(Lire la suite page 14.)

LE MUSÉE VOSTELL A L'ARC

Un ingénieur de la vie

DEHORS, un bloc de béton en forme de voiture, pose parmi les véhicules. Monolithe immuable, il renferme, momifiée, une vraie machine. A l'intérieur une Cadillac en décrépitude, habitacle de tôle enflée et vide, affublée de râteaux qui raissent, de marteaux qui tapent, dérive comme une épave au milieu d'une mer d'assiettes vides, tandis qu'au bord, sous une couverture de plomb qui les masque et les découvre à la fois, il y a des corps qui ont cessé de vivre, à la suite de quel massacre des innocents ? Tout à côte, un simulacre de camp de concentration avec ses barbelés et l'atroce témoignage de son tapis de fourchettes et de cuillères. Plus loin, un arbre déraciné — un vrai arbre, apporté d'une forêt parisienne, — et tout autour des images qui seraient des miroirs de la vie, chacune illustrant une manie, un dérèglement de cerveaux, d'ailleurs là tout près, enfermés dans des bocaux de phénol.

On rencontre, au hasard des cimaises, des baguettes de pain par centaines, enveloppées dans un numéro de l'Unita, et entassées comme des stères de bois, d'autres Cadillac délirantes et d'autres images qui rendent compte des drames de la vie de ses faits et de ses méfaits. Vostell a fait de leur recensement une idée fixe, une obsession : la circulation, le mythe de l'automobile et les accidents, l'opulence et la faim, la mort injuste, l'enfermement, la perte des valeurs humaines... Et, en même temps, le contraire : le plaisir au milieu de la souffrance comme tentative de survie, l'érotisme dans un bain de mort et de sang desséché. D'un côté, la pitié, la sympathie et la compassion ; de l'autre, le sadisme.

Vostell plonge dans l'ambiguïté de la vie quotidienne et tente de faire de sa réflexion un art. Il le fait avec violence, selon la loi du talion, terreur pour terreur. C'est la pensée symbolique primitive appliquée aux données de la vie moderne.

Prophète du malheur

Il faut voir Vostell, c'est une force de la nature. Un tempérament. La pré-quarantaine, mais l'allure juvénile. Parlant d'abondance, mangeant fort, riant haut. En somme, un Courbet de l'avant-garde contemporaine. Mais Vostell ne peint pratiquement pas. Il dit : « On peut faire de l'art sans faire de peinture, et de la peinture sans faire de l'art. » *Il ne se tient donc pas pour un peintre, et encore moins pour un artiste peintre. Il se dit tout simplement artiste. En d'autres termes, quelqu'un qui dérange les autres, harcèle le monde endormi dans ses bonnes et mauvaises habitudes. Il joue les remueurs de conscience. Aux temps antiques, les gens de son espèce parcouraient les cités, un sac sur la tête, avec des cendres dessus, en guise de deuil. Le chemin de l'histoire des civilisations, qui naissent, fleurissent, se dégradent et meurent, est jalonné de prophètes vrais ou faux ; ceux qui répandent la bonne parole et ceux qui agitent les foules, remuant les profonds ressorts de l'inconscient.*

A quelle catégorie appartient Wolf Vostell ? Il a tenu la scène avant-gardiste des années 50-60 à Düsseldorf, à Cologne, à Hanovre et à Hambourg, dans une Allemagne qui retrouvait son optimisme avec sa nouvelle opulence. L'Allemagne, qui, il y a encore peu, n'avait plus d'art ni d'artistes, construit des musées et fait un pont d'or à ses créateurs, ceux qui sont « pour » et ceux qui sont « contre ». Pour certains, l'anticonformisme est de rigueur. Toute une jeune école redécouvre l'esprit dadaïste et en réactualise l'attitude critique et subversive. On ne gomme pas candidement le passé, et les drames latents du présent semblent l'évoquer toujours.

On expérimente de nouveaux media artistiques : la vidéo, le film, la musique électronique, la magie des objets, le théâtre, le happening. L'œuvre d'art apparaît soudain comme un événement provoqué, où le spectateur, enrôlé, devient acteur — auteur d'un art qui prend pour médium la vie même. Vostell est de ceux qui, à l'instar de Marcel Duchamp, se disent « ingénieurs de la vie », *mais de la vie moderne, dont il tente de démonter les mécanismes pour les dénoncer. Au fond, pour Vostell, l'œuvre d'art, c'est la réalité mise à nu par ses acteurs même.*

Ainsi le musée Vostell est un théâtre, et chaque œuvre une mise en scène. C'est le théâtre de la vie quotidienne telle que nous pouvons la vivre, en subir les faits et les méfaits. Chaque œuvre, comme au théâtre brechtien, a sa source dans un événement. Elle en utilise les symboles. Pas de place pour la nuance dans ces affiches morcelées comme des murs en lambeaux, ces images enfermées qui révèlent un monde d'une haute puissance suggestive. Car tout, chez Vostell, manipulateur de signes et de l'émotion qu'ils recouvrent, tient aux « connotations ». Les œuvres désignent des choses qui désignent des événements, lesquels à leur tour désignent un univers dans lequel sont impliqués l'homme et la société. L'œuvre est système de compréhension du monde qui procède à l'inventaire des choses de la vie qui nous entourent de si près qu'elles passent inaperçues, pour ainsi dire invisibles.

Voir donc les mécanismes et agir sur eux, avec violence comme pour arrêter leur mouvement destructeur par quelque phénomène de magie primitive. Vostell bétonne les voitures qui encombrent les villes, il fait mine de bétonner les villes elles-mêmes devenues des Sodome et Gomorrhe vouées à disparaître. Il a recours à l'écran de télévision et aux images de journaux à demi gommées et effacées pour nous renvoyer celles de l'actualité raturées de vie et de mort. Vostell veut changer la conscience que nous avons des choses, faire apparaître leur sens et leur non-sens.

En fait, l'artiste joue les anthropologues de la vie moderne, regardée comme un passé alors qu'elle est encore au présent. Il entraîne une accélération de la connaissance; son art est un art de d'entendement.

Marcel Duchamp ironisait sur la nature culturelle de l'œuvre d'art et en bouleversait le concept, à distance le sourire en coin : l'intelligence pure appliquée au monde de l'intuition artistique. Wolf Vostell, lui, joue avec ses obsessions et son engagement politique. Il parle plus volontiers de pratique esthétique qui déboucherait sur une pratique sociale.

Après le temps des peintres, voici celui des artistes.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Wolf Vostell, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson.

Architecture

LA MORT DE CONSTANTIN MELNIKOV

L'architecte Constantin Melnikov, qui vient de mourir à Moscou à l'âge de 85 ans, était l'un des derniers représentants de cette génération d'artistes, d'écrivains et de poètes qui créèrent en U.R.S.S. la culture d'avant-garde des années 20.

Melnikov eut son heure de gloire en France, à l'exposition des Arts décoratifs de Paris en 1925, où il fut l'auteur du pavillon soviétique, l'une des deux authentiques œuvres d'architecture moderne, l'autre étant le pavillon de l'Esprit nouveau de Le Corbusier. En U.R.S.S. où il fut chargé de nombreuses commandes, Melnikov créa les clubs ouvriers, ancêtres de nos maisons de la culture. Audacieux et inventif sur le plan formel, maîtrisant la technique du béton armé, rarement utilisé jusqu'alors en Russie, et préoccupé, à l'instar de Meyerhold, du problème d'un nouvel espace scénique, Melnikov restera cependant un personnage isolé, à l'écart des « constructivistes », pour lesquels l'aspect social de l'architecture était prédominant.

EN BREF

Lorsque, au début des années 30, le « réalisme socialiste » sonnera le glas de la recherche architecturale, Melnikov préférera renoncer à toute activité professionnelle plutôt que d'abandonner ses principes. Et, jusqu'à la fin de ses jours, il vécut dans la maison qu'il s'était construite, au 10 du Krivoarbatskii Pereoulok, en plein cœur de Moscou. C'est l'une de ses œuvres les plus attachantes. Il s'agissait pour lui d'une libre recherche formelle sur la base d'un projet de club non réalisé. Depuis le début des années soixante, Melnikov était réapparu dans les livres et les revues soviétiques, mais sans doute était-il trop tard. On peut penser que, si les circonstances historiques ne l'avaient pas contraint à abandonner son activité professionnelle pendant plus de trente ans, il aurait été l'un des grands architectes du XX[e] siècle.

Cinéma

« MÉCANIQUE NATIONALE » DE LUIS ALCORIZA

La comédie italienne a trouvé au *Mexique un digne émule* des grands spécialistes du genre en la personne de Luis Alcoriza, l'ancien collaborateur de Luis Bunuel, qui garde d'abord une vocation de scénariste, aime raconter *une histoire* qui l'enchante, tout comme Fellini ou Billy Wilder. Le *dialogue joue* évidemment un rôle important, le film n'en finit pas de rebondir d'un « détail juste » à un tout autre « détail juste ». *Mécanique nationale* a connu à Mexico et à travers tout le Mexique un immense succès de public.

Le patron d'un garage part avec sa famille, grand-mère, épouse, deux filles et son associé, pour un week-end dans la nature, à l'occasion d'une course automobile. Notre intérêt se centre très vite sur un groupe de personnages autour de la famille, dont un militaire irascible accompagné d'une blonde incendiaire, et les membres féminins de cette famille. Le papa est presque trompé par sa digne épouse et se sent ulcéré au plus profond de son orgueil de mâle mexicain. Une de ses filles est bien près de succomber aux avances d'un admirateur enfiévré. Au moment le plus passionnant de la course, la grand-mère rend l'âme. Tout le monde s'agite pour un piètre résultat. On ramène le cadavre au milieu d'une sorte de cavalcade officielle conduite par des motards.

Luis Alcoriza ne fait pas de quartier, se sent à *la fois critique* et solidaire de ses héros en perpétuelle représentation. Les âmes sensibles feront la fine bouche. Pour ceux qui acceptent de jouer le jeu, *Mécanique nationale* ne laisse aucun répit, *fustige à coups de gags* et d'effets de dialogue un double chauvinisme : sexiste et national. Le trait porte. Sans complaisance, sans autosatisfaction, Alcoriza poursuit cette mise au pilori de toute une *morale chrétienne, catholique*, à base d'interdits d'autant plus impérieux qu'ils ne demandent qu'à être contournés, qui caractérise toute son œuvre depuis qu'il écrivait pour Bunuel *El*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio de l'Etoile (v.o.).

Concerts

LES MERCREDIS DE LA SALLE GAVEAU

La salle Gaveau a vieilli. Le velours rouge des fauteuils commence à montrer sa trame. La poussière ombre les tapisseries qui décorent le fond de scène. Et les vedettes préfèrent souvent louer très cher des lieux plus adaptés à leur « standing ».

Mais cette salle (dont l'acoustique est excellente) ne manque pas d'atmosphère. Et pour ne pas la laisser mourir, les bureaux de concerts Maurice de Valmalète vont l'ouvrir une heure, *chaque mercredi*, à un soliste ou à un ensemble, le temps d'un programme, sans entracte, consacré à un seul compositeur. François-Joël Thiollier donnera un récital Liszt le 15 janvier. L'Ensemble baroque de *Paris fera entendre* des œuvres de Vivaldi la semaine suivante. Ensuite viendront Jean-Pierre Wallez et Robert Veyron-Lacroix (le 5 février), le quatuor Parrennin (*le 12 février*) et l'Ensemble instrumental de France (*le 19 février*). Cette série, intitulée « Une heure avec... » se terminera le 26 février par un récital Chopin du jeune pianiste Bruno Rigutto. Après *le Théâtre de la Ville*, après le Palais des Congrès, la salle Gaveau adopte des tarifs abordables (de 10 à 20 F) et des horaires estudiantins. A quand la journée musicale continue ?

ANNE REY.

Correspondance

A PROPOS DE ROSTROPOVITCH

A la suite de la note de sélection parue dans « le Monde des arts et des spectacles » du 19 décembre et intitulée « Rostropovitch aux Invalides », Mme Morand, de Bruxelles, nous écrit :

Vos lecteurs n'ont pas la mémoire assez courte pour avoir *oublié* la courageuse défense de Soljenitsyne prise par Rostropovitch pendant des années, à une époque où Soljenitsyne était réellement menacé dans sa sécurité et sa vie personnelle. Ils n'ont pas oublié non plus que *cette défense valut* à Rostropovitch de voir annuler un concert à Paris sur ordre du gouvernement de son pays, et que s'il s'est résolu à venir vivre momentanément en France, c'est qu'il ne lui était plus possible de donner des concerts en U.R.S.S., excepté dans des villes éloignées de province.

Musique pop'

PAROLES ET MUSIQUES...

Sous la direction de Jean Tronchot, voici une nouvelle collection de la revue *Rock and folk*, en collaboration avec les publications Chappell, et rassemblant paroles et musiques des chanteurs et groupes pop'. Le premier recueil est consacré à douze des plus importantes chansons de Bob Dylan : *Highway 61 revisited, Blowin' in the wind, Like a rolling stone, Mr. Tambourine man, Just like Tom Thumb's blues, Desolation row, A hard rain's a gonna fall...* Des photographies illustrent ce livre de chansons, ainsi qu'un texte d'Hervé Muller qui tente de faire le point sur la personnalité complexe de Bob Dylan.

C. F.

★ Collection « Rock and folk », publications Chappell, éditions Warner Bros-Filipacchi.

Théâtre

UNE LETTRE DU « RÉPUBLICAIN LORRAIN » A PROPOS DU T.P.L.

Mme Marguerite Puhl-Demange, président-directeur général du Républicain Lorrain, *nous écrit :*

Connaissant l'intérêt soutenu que votre journal porte aux polémiques développées autour de ses confrères de province, mais aussi votre désir de rétablir l'objectivité de vos informations, je vous saurai gré de bien vouloir publier, en vertu de notre droit de réponse, les quelques précisions suivantes, après la parution, dans vos colonnes du vendredi 27 décembre, d'un article anonyme intitulé : « *Conflit entre le Théâtre populaire de Lorraine et les notabilités de Metz* ».

Comme plusieurs journaux régionaux, *le Républicain lorrain*, à l'exemple de *la Voix du Nord* et imité par *l'Est républicain*, organise depuis plus de vingt-cinq ans une campagne de solidarité intitulée « Noël de joie », qui permet de recueillir chaque année des sommes importantes (1 400 000 francs l'an dernier) et de les répartir entre les personnes déshéritées.

Une troupe théâtrale locale, le Théâtre populaire de Lorraine, dont tout le répertoire, signé Jacques Kraemer, est à base d' « attitude provocatrice », a pensé pouvoir jeter le discrédit sur ces campagnes de solidarité. Agacé par l'indépendance du *Républicain lorrain*, qui vit exclusivement — comme *le Monde — de ses recettes de* vente et de publicité, alors que les dirigeants du T.P.L. comptent sur la fortune de leurs parents et les subventions des deniers publics, J. Kraemer préfère sans doute aussi oublier la démarche qu'il fit à ses débuts auprès de nous pour appuyer la désignation de sa troupe comme centre dramatique régional.

Le « genre de travail » que fait le T.P.L. consiste, en effet, en une infantile « manipulation idéologique » à laquelle viennent s'ajouter d'obscures rancœurs personnelles. Rien, là-dedans, qui justifie l'auréole de la sainteté ou la palme du martyre sur le bûcher de la censure !

« Le Précepteur »

(Suite de la page 13.)

Etrange Lenz, qu'on retrouve sous la plume de Büchner, décrit comme un intellectuel si brillant, et qui devient fou, à l'image d'autres grands écrivains allemands, Hölderlin, ou Kleist. Des écrivains « engagés » dans l'existence pour lutter contre la folie : Lenz écrit pour ne pas devenir fou. Il est constamment coupé du monde qui l'entoure, mais cela ne nous empêche pas d'avoir une tendresse pour lui, pour les gens comme lui, qui témoignent — par leur inadaptation — de la brutalité de la vie collective. Par eux, on est proche de l'idée de société.

— *En ceci, votre intérêt pour Lenz vous rapproche de celui que de nombreux autres intellectuels marxistes manifestent aujourd'hui pour la psychanalyse.*

— Il ne s'agit pas d'une mode, et nous ne la suivons pas. *Le Précepteur* contient une notion *fondamentale* : la lutte d'un individu qui tente d'être le plus soi-même dans une société donnée, mais qui n'est pas prêt aux petites adaptations qui nous permettent de survivre.

» Le point de vue de Brecht sur la pièce est une « vulgarisation » de cette pulsion fondamentale, sexuelle. En simplifiant, on peut dire que pour Brecht, c'est le besoin qui est révolutionnaire — et il néglige l'aspect du désir que Lenz, au contraire, semble nous indiquer comme révolutionnaire. Chez Brecht, le personnage se castre parce qu'il n'a pas eu de cheval pour aller au bordel, ce qui permet de dire, à la limite, que s'il n'y avait pas eu de cheval, il n'y aurait pas *eu de fable, non plus*.

» Mais il ne s'agit pas d'opposer Brecht et Lenz : ils parlent d'un lieu différent. Notre travail dramaturgique nous conduit à dire que Lenz part de sa recherche sur sa folie. Il cherche à comprendre : *il recherche des causes* — y compris dans le chômage des intellectuels. Tandis que Brecht parle en intellectuel allemand alimenté par le marxisme, et désireux de mettre en scène pour ses contemporains le maître allemand qui s'est fait le propagateur de la « contre-nature ».

» *Ce sujet nous semble* beaucoup plus limité au lieu et au moment de sa production que celui de Lenz qui réfléchit sur le désir, sur la répression sociale du désir.

» Lenz se rend compte, sans pouvoir aller jusqu'au bout, parce qu'il n'est pas un écrivain politique, que la répression du désir a les mêmes origines profondes que la faim, que la misère.

» Et puis, on peut dire aussi qu'il fonde le théâtre brechtien. Il semble dire, à tout instant, à ses personnages : « *Attention, ne fais pas de théâtre.* » — M. E.

★ Théâtre des Grésillons de Gennevilliers 20 h. 45

« ZIG-ZIG », UN FILM DE LAZSLO SZABO

Pigalle partout, en apparence

CELA commence d'une manière saugrenue : la virée nocturne d'un clochard et l'enlèvement de Georgette Anys, femme d'ancien ministre et elle-même ancienne chanteuse d'opéra, par une bande de travestis. On reconnaît tout de suite la marque, l'esprit, le style du premier film de Lazslo Szabo, les Gants blancs du diable. *Une atmosphère de roman noir américain où l'humour et la violence de Chester Himes viendraient tant soit peu relayer le désespoir latent du monde marginal de David Goodis : Stéphane Shandor, le commissaire qui mène l'enquête pour retrouver Georgette Anys, se montre méchant parce qu'il est habité par un ver solitaire. Une mère de famille, prostituée occasionnelle, échappe à la rafle pour se faire « revolvériser » par son mari dans un bistrot tenu par Yves Afonso, ancien boxeur qui remâche ses amertumes en servant les consommations.*

Lazslo Szabo a repris la plupart de ses interprètes des Gants blancs du diable. *Par amitié, et puis parce que ces acteurs comprennent bien ce qu'il veut, sont capables d'improviser dans le feu du tournage, capables aussi de montrer un autre visage d'eux-mêmes.*

Catherine Deneuve chante, avec Bernadette Lafont, Zig-Zig *dans un numéro parodie du film* Les hommes préfèrent les blondes. *Simple citation. Il n'y a pas ici de comédie musicale et Pigalle ne ressemble pas à ce qu'en connaissent les Parisiens et les touristes. Les néons sont tristes, les rues lépreuses, les cabarets et les bistrots un peu misérables, tout juste fardés d'une joie factice. Pigalle est un décor (réel) réinventé à la mesure d'hommes et de femmes, épaves de la vie, qui s'accrochent à leur existence biologique, à leurs rêves perdus ou à leurs espérances. Si le Hongrois Lazslo Szabo se réfère volontiers au film noir américain et au romancier David Goodis, il rejoint par là une conception du tragique de l'existence qu'il tient de son propre tempérament et d'une certaine culture hongroise. D'où l'étrangeté de cette œuvre qui peut prendre les spectateurs à rebrousse-poil.*

Le récit n'est pas linéaire. C'est une mosaïque de personnages et de destinées qui se croisent dans la nuit, plus rarement dans un jour laiteux et presque irréel. Les gags sont poussés très loin dans le comique absurde, puis cassés par une brusque tension dramatique ou des moments d'émotion, cassés à leur tour par un nouveau détail comique.

Eclatantes de santé et de défi tranquille, Catherine Deneuve et Bernadette Lafont se prostituent — de façon très fantaisiste — pour payer la construction d'un chalet en montagne. Mais leurs sentiments, leurs natures, se révèlent par à-coups. Deneuve est très étonnante. Elle s'extériorise enfin dans les cris de colère et d'amour, dans la tendresse. Lafont se dépouille de son agressivité comique, prend un mystère nouveau, se montre dure et friable. Complémentaires et inséparables — comme les autres protagonistes de cette aventure en zig-zag, — elles donnent, comédie et drame simultanés, les saccades d'un sang fiévreux au film de Lazslo Szabo. Le cinéma français ne nous a pas habitués à cette démarche irrationnelle.

Le goût obstiné de la vie

Il faut s'y faire. Les personnages ne s'expliquent pas, ils agissent, ils luttent jusqu'au bout, en pleine dérision, en pleine tragédie de faits divers. Le pathétique clochard Walter Chiari se fait blesser la main volontairement dans un jeu au couteau et son étoile se brise sur le pavé de la nuit. Yves Afonso (ce comédien est décidément très doué) tape sur un flic au milieu de son bistrot en rêvant à des matches glorieux, le flic Edelweiss (l'irrésistible Jean-Pierre Maud) coupe son doigt coincé dans le robinet d'une baignoire après des ébats amoureux, et Jean-Pierre Kalfon, guitariste perpétuellement « défoncé », joue son va-tout dans le kidnapping et l'holocauste par le feu.

Echec partout, en apparence. Mais l'essentiel, c'est le goût obstiné de la vie, de l'espoir. Lorsque Georgette Anys, cantatrice, costumée et fardée en « Aïda » par ses ravisseurs, découvre l'amour dans les bras d'Hubert Deschamps, vieux policier en retraite qui garde sous l'aisselle un œuf à couver, « son enfant », on n'a pas envie de rire car, avec ces deux-là, qui devraient n'être que des grotesques et qui deviennent bouleversants, Szabo montre que le bonheur peut exister même un jour, même un instant. Même si la nuit s'étend sur Pigalle.

JACQUES SICLIER.

★ A.B.C., Quintette, Montparnasse 83, Mercury, Gaumont-Convention, Clichy-Pathé, Parly, Parinor, Multiciné Champigny, Belle-Epine-Pathé, Alpha Argenteuil, Les Flanades.

« Crime et châtiment », de Robert Hossein

RASKOLNIKOV DANS LE CHAOS



PORTANT à la scène *Crime et châtiment*, d'après le découpage qu'avait écrit Gaston Baty, Robert Hossein confirme, plus distinctement peut-être que jusqu'ici, l'idée qu'il se fait du théâtre.

Cette idée repose d'abord sur deux grandes forces, de sens contraire.

La première : le théâtre est un phénomène de l'âme. La présence réelle de l'être vivant, affermie par des impressions éternelles et simples, comme le vent ou la lumière, est l'occasion par excellence d'une méditation en commun sur les thèmes fondamentaux que remuent, d'âge en âge, les humains.

La deuxième : la scène de théâtre n'est en aucune façon un lieu circonscrit où s'affronteraient des pensées. Elle n'est pas un portique. La scène de théâtre est tous les lieux vrais à la fois — vrais et concrets. Elle est un substitut, une succession d'images momentanées qui ne signifient pas, qui doivent suppléer à ce qu'elles signifient.

***

Ainsi posé, le théâtre est en rupture avec presque l'ensemble du répertoire dramatique. S'il veut mettre en scène des pièces « toutes préparées », Robert Hossein ne peut se mouvoir qu'entre un petit nombre d'œuvres, comme le deuxième *Faust* ou *Lear*, pour lesquelles il ne se sent pas obligatoirement d'affinités. Il est donc conduit à porter au théâtre des œuvres qui n'ont pas été faites pour ça, des livres religieux et philosophiques, dont le théâtre est partout et nulle part. Des romans de Dostoïevski, entre autres.

Les critiques et les lecteurs soviétiques, quel que soit leur sentiment sur la personne même de Dostoïevski et sur le rôle effectif qu'il tint dans le mouvement des idées, ne parviennent pas à fixer les dimensions de livres comme *l'Idiot* ou *les Frères Karamazov*. Les pages des *Karamazov* connues sous le nom de « La légende du Grand inquisiteur », requièrent l'ensemble de l'opinion russe, car plus l'on va, plus il apparaît que Dostoïevski y a, avec une prescience géniale, et bien au-delà des définitions strictement politiques, analysé le nœud central de la situation du pays cinquante ans et plus après la révolution socialiste. Les phrases célèbres par lesquelles le Grand Inquisiteur reproche au Christ d'avoir volé les hommes, en leur refusant le droit au mystère, alors que lui-même et ceux de son obédience accordent aux hommes le mystère, en leur échangeant « honnêtement » leur liberté contre le pain et contre l'absence d'inquiétude, — ces phrases sont aujourd'hui lues et discutées par des millions de Soviétiques.

En comparaison de ces œuvres non limitables, il a parfois paru que *Crime et châtiment* était un livre plus simple, un bref orage avant le déluge. On notait toutefois que Dostoïevski y avait exprimé, avec bien plus de justesse et de force que par la suite, les détails du mécanisme de l'oppression des classes travailleuses, et pas seulement des paysans, comme on l'a dit. Puis il fallut convenir que presque tous les vecteurs dostoïevskiens étaient présents dans *Crime*, jusqu'à celui de la résurrection, du combat contre la trinité Dieu-père-patrie, de la liberté comme valeur d'échange, du « napoléonisme », etc.

Robert Hossein trouve donc, avec *Crime et châtiment*, prétexte à exercer le théâtre comme méditation en commun sur des thèmes fondamentaux. Il rejoint alors sa deuxième idée fixe : la scène du théâtre n'est pas une tribune de débats. C'est la terre elle-même, non pas représentée, figurée, mais déléguée ici dans sa presence réelle, par l'entremise des acteurs vrais dans les ondes vraies de la lumière et entre les ondes vraies des phénomènes sonores, le conflit par exemple du vent et des cloches, dont on sait qu'il peut accompagner les voix, les visions

Ce parti pris peut surprendre les publics habitués à des théâtres d'action, d'intrigue, ou de caractère. Hossein s'écarte de ces théâtres, les scènes normalement jouées et dialoguées le gênent, il n'est à son affaire que dans un transfert du discours normal dans un chaos paranormal. Psychologie, vraisemblance, « goût », mesure, laissent la place à des entrecroisements de sensations brutes, des apparitions brèves, des pressentiments, ou au constat prolongé, insistant, des contradictions essentielles du théâtre du monde.

La méditation est projetée dans la nature, mais, comme chez Pascal, l'appréhension de la nature n'est le chemin d'aucune évidence, et il n'y a pas de chemin collectif. Les spectateurs méditent ensemble, mais seuls. Le désordre du théâtre renvoie chaque passager à soi.

***

Cette mise en scène faisant éclater l'œuvre, nous n'avons plus affaire à ses personnages proprement dits. Il devient hasardeux d'apprécier le jeu des acteurs, tant ils participent du transfert général. Le public parisien aura néanmoins l'occasion de faire la connaissance d'un de nos acteurs les plus remarquables, Jacques Weber, que nous n'avons pas vu ici parce qu'il travaille depuis plusieurs années à Reims, où il a notamment réalisé une admirable mise en scène des *Fourberies de Scapin*. Dans le champ « parallèle » que lui concède Hossein, Jacques Weber parvient à porter un Raskolnikov très complet. Plus soumise au mouvement d'ensemble, Virginie Billetdoux présente une Sonia nette, élégamment lisible, mais inhabitée.

Avant d'être joué à Paris, *Crime et châtiment* est représenté pour quelques jours à la nouvelle Maison de culture de Créteil, où les Parisiens pourront découvrir le soir un paysage stupéfiant, bien plus futuriste que la Défense. La salle même du théâtre, sans âme et traitée dans des teintes turquoise et mauve, est d'une exceptionnelle laideur.

MICHEL COURNOT.

★ Maison de la culture de Créteil, 21 h.

Une sélection

Cinéma

BANANA SPLIT
de Busby Berkeley

Pour participer à l'effort de guerre américain, Busby Berkeley réalisait, en 1943, une comédie musicale avec soldats et girls, amourette et propagande, musique swing et revue de music-hall. Un pur hommage au monde du spectacle : Broadway et les Ziegfield Folies recréées par des jeux de caméras dansantes, comme dans les grands films Warner des années 30. Coiffée de fruits exotiques, empanachée comme un cheval de cirque, Carmen Miranda, dite la Bombe brésilienne, mène, en virtuose de l'extravagance, une revue aux multiples enchantements visuels.

MES PETITES AMOUREUSES
de Jean Eustache

Dans un passé improbable, peut-être les années 50 ; dans une province qui ressemble à la France, une année perdue... Un adolescent quitte l'école pour entrer en apprentissage parce que sa mère n'imagine pas qu'un fils de pauvres puisse pousser ses études au-delà de la scolarité obligatoire. Un regard glacé sur la solitude, la difficulté d'être et le besoin d'aimer. Jean Eustache, pour son second long métrage, rompt avec les envoûtements de la Maman et la Putain *pour réaliser un constat cruel, qui n'a du naturalisme français que les apparences, et qui se situe aux antipodes* d'American Graffiti, *de* Lacombe Lucien *et du cinéma « rétro ».*

CHINATOWN
de Roman Polanski

Los Angeles, 1937. L'histoire très compliquée d'un détective privé (Jack Nicholson) qui, lancé sur une banale affaire d'adultère, découvre que sa cliente n'est pas celle qu'il pensait, que le service des eaux de la ville est aux mains d'un gang, que les jeunes veuves sont bien séduisantes quand elles s'appellent Faye Dunaway, mais que la vie n'est pas facile quand on est la mère de sa sœur... Sur ce thème de Série noire, Roman Polanski réalise un film brillant, caustique, violent et superbement interprété. Dans la grande tradition américaine.

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE
de Jean-Pierre Lefebvre

Aussi inquiétant, aussi « noir » que le Privé *de Robert Altman, et toujours dans la mythologie américaine : Jean-Pierre Lefebvre, le plus solitaire des cinéastes québécois, raconte ici l'histoire d'un agent double. Bob Tremblay, « doublé » et victime d'un second agent double (incarné par Denys Arcand). Tableau de mœurs de la société québécoise, et canadienne en général, dans l'esprit des films de série B hollywoodiens. A voir aussitôt après* Chinatown, *pour constater que si l'Etat n'est peut-être pas encore policier, l'état d'esprit l'est déjà.*

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND
de Chris Marker

La Solitude du chanteur de fond *analyse le travail d'Yves Montand pour un soir de récital : c'est le geste qui se place, qui ponctue, qui crée l'image, ce sont les coups de gueule d'une seconde et les mises en place longues, précises, réglées par un homme de scène soucieux du moindre détail. Montand reprend ses chansons de toujours :* Sanguine, Quand un soldat, C'est à l'aube, Luna-Park; *il les prépare minutieusement et se confie, se décrit aujourd'hui en citant Fitzgerald comme un homme* « sans espoir et avec la conviction que tout doit être changé quand même ».

Théâtre

LES CAPRICES DE MARIANNE
à la Renaissance

Un super-spectacle sur plateau géant. Symphonie, danse, pantomime. Musset au complet, pervers, communard, réac, innocent, amoureux, écrasé par son Œdipe. Le nouvel exploit, subjuguant et mystérieux, de Jean-Pierre Bisson. Une production d'André-Louis Perinetti au Théâtre national de Strasbourg, accueillie hors ses murs — pour cause de travaux — par André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot.

SUDD au Récamier

Le théâtre que nous voyons d'habitude, quelle que soit sa position politique, est toujours le théâtre d'un monde privilégié, correctement équipé sur tous les plans. Avec Sudd, *pour une fois, le tiers-monde européen du sous-prolétariat s'exprime.*

GOOD BYE MISTER FREUD et APOLOGUE
à la Porte-Saint-Martin

Jérôme Savary aime le mélodrame et le Châtelet, les décors en trompe-l'œil, les plateaux qui tournent, les toiles peintes qui font descendre des cintres des paysages de rêve. Copi aime les Folies-Bergère, les femmes en plumes qui, d'un tableau à l'autre, passent de Chicago à Naples. Tous les deux aiment le tango qui exprime le long soupir de l'homme solitaire, aiment le théâtre, qui exprime la futilité dérisoire de la vie et sa poésie fragile.

A 23 heures, la fête se termine dans les fastes d'un dîner mondain, c'est Apologue du F.B.I. *de Guénolé Azerthiope.*

RORSCHACH
au Café-Théâtre des Amandiers

Deux femmes, seules sur une scène, et le silence, qui s'installe et qui « parle » : elles se lissent les joues, murmurent, font trois pas. Un autre monde, le « tiers-monde des femmes ». Le spectateur reste suspendu à la certitude de la perfection.

VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE
au Lucernaire

Pendant qu'un malade, la mâchoire maintenue ouverte par une pince, attend sur le fauteuil la suite de l'opération, le dentiste court les bijouteries, à la recherche de boucles d'oreilles pour sa servante. Très bon dialogue de Labiche, très bonne mise en scène de Caroline Huppert.

Variétés

LES REGGIANI
à Bobino

Tous les trois ans maintenant, le comédien s'efface derrière le chanteur, qui dit, raconte, chante le temps passé, le temps présent, les choses qui passent ou cassent, ce qui a fichu le camp avec les années. En compagnie de Stéphan Reggiani, son spectacle a la chaleur de la vie.

Musique

GILBERT AMY à l'Odéon

L'ancien directeur du Domaine musical revient, au pupitre de l'ensemble 2e 2m, fondé l'an dernier par Paul Mefano. Il dirigera, en première audition à Paris, sa propre Sonata Pian'e Forte, Points on the curve to find, *de Berio, et le* Kammerkoncert, *de Berg, avec la participation de quatre pianistes (K. Labeque, B. Ringeissen, C.R. Alsina, J. Koerner) et du violoniste E. Krivine (21 heures). Le même ensemble se produira auparavant dans des œuvres pour petites formations de T. Clais, de T. Kessler, de M. Shinohara et dans* Lamentins II, *de Jean Koerner, qui tiendra la baguette (à 18 h. 30, au Théâtre de l'Odéon).*

DES AMÉRICAINS A PARIS

Au moment où la revue la Nef *consacre tout un numéro au peintre Marcel Duchamp, la section musique de l'Arc, au Musée d'art moderne, s'intéresse elle aussi au célèbre joueur d'échecs. Tout un concert lui sera consacré par le S.E.M. Ensemble de Buffalo, dirigé par Petr Kotik (le 9 à 20 h. 30). Ce jeune groupe se réunira à nouveau le lendemain pour un programme consacré à l'avant-garde américaine : Julius Eastman, Jan Williams et Nora Post (le 10 à 20 h. 30).*

— MELODIES DE SCHUMANN, MOUSSORGSKI, POULENC et « Sonnets of Summer and Sorrow » de Noël Lee d'après Shakespeare, par le baryton Bernard Kruysen, Noël Lee (piano) et Michel Bergès (cor) (le 11 à 18 h. à l'Institut néerlandais) : *La fondation hollandaise fête son dix-huitième anniversaire.*

— JANOS STARKER JOUE LE CONCERTO POUR VIOLONCELLE DE DVORAK ; Colette Herzog chante la cantate « le Vin » d'Alban Berg. « Danses symphoniques » d'Hindemith par l'Orchestre de Paris, direct. Jean Fournet (le 11 à 10 heures aux Champs-Elysées et le 13 à 20 h. 30 au Palais des Congrès) : *Un archet royal, trop rare en France.*

— « ELIE » DE MENDELSSOHN par l'Orchestre national de France. Jessie Norman, Horst Laubenthal et les chœurs de l'O.R.T.F., dirigés par Karl Kichter (le 15 à 20 heures, salle Pleyel) : *Cet oratorio longtemps décrié est en passe de devenir un classique.*

— LE G.E.R.M. ET PIERRE MARIETAN donnent à entendre... « La Doublure », une lecture « publique, textuelle et musicale » du roman de Raymond Roussel. (Les 14, 15 et 16 à 21 h., au Théâtre Oblique) : *En marge de « Locus solus » et des « Impressions d'Afrique ».*

— LE « NEW AMERICAN MUSIC ENSEMBLE » dans des œuvres de S. Foster, R. Peck, J. Cage, W. Sydeman, C. Wolff et G. Crumb, au Centre culturel américain (le 15 à 19 h. 30, 261, bd Raspail) : *Réouverture à la musique d'un haut lieu de l'avant-garde.*

— « L'AGE D'OR DE L'ORGUE CLASSIQUE FRANÇAIS » (Marchand, Grigny, Couperin, Clerambault, Daquin, Corrette) par Gaston Litaize, aux orgues de Saint-Germain-des-Prés (le 15 à 20 h. 30) : *Une perfection sans ennui.*

Disques

L'ARCHET MOZARTIEN
de Zukerman

Crier au prodige à propos de Mozart finit par ressembler à une banalité. A moins que cette musique réputée « intouchable » ne contraigne réellement les interprètes les plus jeunes à une sorte de « conversion intérieure ». Une preuve récente : Daniel Barenboïm, en direct, dans l'intégrale des concertos pour piano. Une confirmation discographique : ces cinq concertos pour violon où Pinchas Zukerman, secondé par le jeune chef israélien au pupitre de l'English Chamber Orchestra, paraît lui aussi touché par la grâce. Son style a perdu toute trace d'éclat factice. L'archet redevient l'instrument de la sincérité, pour ne plus faire entendre que la voix de Mozart.

* CBS : 77 331, en souscription, 99 F.

— QUINZE SONATES DE DOMENICO SCARLATTI par Blandine Verlet sur clavecin Hemsch (1754) (Philips : 6504 119) : *Un toucher profond, presque pianistique ; des phrases redessinées en relief ; une prise de son très présente : un clavecin lyrique.*

— RAGAS PAR IMRAT KHAN ET SRI KUMA BOSE (tabla) (STIL : 0107 S 74) : *Sur le sitar, et surtout sur le sumbahar (sitar géant, véritable « orgue indien »), Imrat Khan renoue avec un art d'improvisation très pur, encore soumis aux caprices de l'inspiration, fait d'une succession de points de suspension et de coups d'éclat. Un passionnant document, enregistré l'an dernier au Théâtre Récamier.*

Arts

DE DAVID A DELACROIX
au Grand Palais

David en premier plan avec un choix d'œuvres incroyables, dont le Portrait de Lavoisier *jamais vu en France, Gros, Fragonard, Ingres, Delacroix, les premiers Corot, mais aussi quantité de peintres dont nous ne savons presque rien et qui, grâce à l'exceptionnel travail d'investigation réalisé par les organisateurs de l'exposition, ont retrouvé la place qui fut la leur.*

ARCHÉOLOGIE DE L'ÉTHIOPIE
au Petit Palais

L'archéologie de ces dernières années a réussi à arracher quelques secrets à la terre millénaire d'Ethiopie, dans la vallée équatoriale de l'Omo et dans les déserts de l'Afar. L'exposition du Petit Palais évoque cette quête souvent fructueuse et montre des peintures, des manuscrits et des objets liturgiques demeurés depuis toujours cachés dans d'inaccessibles églises rupestres.

LE STYLE LOUIS XV
à la Monnaie

L'initiative de cette exposition, qui célèbre le deuxième centenaire de la mort de Louis XV, revient à M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est également au président de la République qu'elle doit son titre : un moment de perfection de l'art français : art décoratif, meuble, peinture, architecture, dessin, tapisserie, estampe, costume, monnaie, art populaire, une tentative d'appréhension globale de l'univers esthétique de l'Ancien Régime.

LE PARC
chez Denise René

Peintures récentes d'un cinétiste qui retrouve plus résolument la couleur peinte sur surface plane. Trente tableaux faits avec quatorze couleurs : jaune, rouge, orange, bleu, violet et toute la gamme de leurs intermédiaires. Une succession de figures géométriques — cercles et carrés — où l'interaction des couleurs détruit et reconstruit, par illusion d'optique, l'espace pictural.

هكذا من الأصل

LES PROJETS DES « PROMUS »

Saison de transition dans les centres dramatiques



Les centres dramatiques nationaux entament leur réforme. De nouveaux contrats ont été offerts à six directeurs par le secrétariat d'Etat à la culture* (le Monde *du 3 janvier*). *Il ne s'agit encore que d'offres : restent à négocier les cahiers des charges et le financement. Les intéressés ont quelques mois devant eux pour le faire ; ils n'entreront en fonction qu'en juillet 1975. La venue dans la décentralisation d'auteurs ou de metteurs en scène tels que Xavier Pommeret ou Gildas Bourdet devrait être bénéfique. Mais, dans l'immédiat, les nouveaux directeurs étudient l'état des lieux dans l'attente de leurs contrats définitifs.

Une septième nomination pourrait intervenir dans les jours prochains : Gabriel Monnet, dont le contrat ne sera pas reconduit au Centre national dramatique de Nice-Côte d'Azur, serait remplacé par Jean-Pierre Bisson — dont on peut voir actuellement* les Caprices de Marianne *à Paris. Toutefois, la municipalité de Nice n'en a pas encore été officiellement avisée.

Aubervilliers : le Théâtre de la Commune dans ses murs

Les centres dramatiques de banlieue sont nés, il y aura bientôt dix ans, à Aubervilliers, avec le premier spectacle du Théâtre de la Commune, monté par Gabriel Garran. Celui-ci se voit offrir aujourd'hui un contrat de directeur. Les conditions de travail devraient changer et le centre pourrait s'étendre selon un projet actuellement à l'étude dans les bureaux du secrétariat d'Etat à la culture.

Prévus depuis quatre ans, les travaux débuteront peut-être fin janvier. L'ancien Théâtre de la Commune sera rénové. Une cave sera aménagée en « cinémathèque vivante et pédagogique ». Enfin, la cafétéria attenante sera transformée en un second théâtre à gradins mobiles et à capacité variable, pouvant contenir de cent cinquante à quatre cents spectateurs.

Selon Gabriel Garran, l'ouverture de cette « coquille théâtrale » doit favoriser une « politique permanente de production et de création ». Elle coïncidera avec la constitution d'une coopérative de jeunes auteurs-réalisateurs réunissant Philippe Adrien, Bruno Bayen, Jean-Claude Confortès, Richard Demarcy, et sans doute quelques autres. Outre la salle, trois techniciens, quatre ou cinq acteurs, un scénographe et une éventuelle « bourse de création » seront mis à la disposition de chacun d'eux successivement, pendant un mois.

Caen : deux créations pour Michel Dubois

Directeur de la Comédie de Caen depuis mars 1974 Michel Dubois voit dans la proposition d'un contrat de directeur du centre dramatique la possibilité de poursuivre son travail dans des conditions plus stables.

Mais il ignore encore si la subvention de l'État (1 350 000 francs) versée chaque année depuis 1972 sera ou non réévaluée. Pour l'instant, il s'en tient au programme des deux créations prévues dans la saison : *Liberté à Brême*, de Fassbinder, et *les Jongleurs*. L'action proprement régionale de la Comédie de Caen, si les conditions sont réunies, sera entreprise l'année prochaine.

Michel Dubois songe toutefois à des formules peu coûteuses qui lui permettraient de présenter à Paris, le printemps prochain, deux créations de la Comédie de Caen : *Liberté à Brême* et *Concert à la carte*, de Kroetz. — *(Corresp.)*

Lille : le Théâtre populaire des Flandres au bout de vingt ans

Pour Cyril Robichez, le directeur du Théâtre populaire des Flandres, la promotion de sa troupe au rang de centre dramatique national est la consécration de vingt années d'efforts accomplis dans la région. Il espère obtenir les moyens suffisants qui jusqu'alors lui ont fait défaut. Et il attend aussi, de la municipalité lilloise un nouveau local, le Petit Théâtre du Pont-Neuf ayant été fermé.

La saison 1974-1975, en raison de la réorganisation des troupes, sera au T.P.F. aussi une période de transition. A Lille, à partir du 28 février, et pour quinze jours, Cyril Robichez présentera *Henri IV*, de Pirandello, pièce qui tournera ensuite dans les deux départements. Il poursuivra également la série des *Fourberies de Scapin* pour les scolaires et intensifiera l'action de son théâtre-école, qui rassemble déjà deux cents participants. Le T.P.F. s'attache surtout en ce moment à négocier des contrats avec les villes pour la présentation d'une série de spectacles. Cette politique a l'agrément des instances régionales.

En projet, pour la prochaine saison : création de *la Sorcière*, d'après un texte de Michelet, *l'Echange*, de Claudel, et *Des pommes pour Eve*, de Gabriel Arout, d'après des nouvelles de Tchékhov. Le T.P.F. emploie actuellement une quarantaine de personnes, parmi lesquelles vingt-deux comédiens. — *(Corresp.)*

Nanterre : Xavier Pommeret entre au Théâtre des Amandiers

Centre dramatique national depuis cinq ans, le Théâtre des Amandiers était associé avec la maison de la culture de Nanterre et placé sous la même codirection de Pierre Debauche et Pierre Laville. Le Théâtre des Amandiers est désormais dirigé par Xavier Pommeret, Pierre Debauche garde la maison de la culture et devient directeur artistique du centre dramatique. A Nanterre la succession est une continuité : il n'y a que séparation des fonctions. Xavier Pommeret a l'intention de poursuivre le travail accompli par ses prédécesseurs. Il reprend la formule du « printemps des créateurs », qui permet à des auteurs, le plus souvent peu connus, de s'essayer aux petites formes dramatiques. Pour lui, cette activité constitue l'originalité de Nanterre. Mais elle n'est pas comprise dans le cahier des charges soumis jusqu'à ce jour aux centres dramatiques et donc non subventionnée. Xavier Pommeret compte aussi développer l'association avec Antoine Vitez, qui a présenté plusieurs de ses spectacles à Nanterre.

La prochaine saison, préparée par l'ancienne équipe, comprend trois créations : *Valparaiso*, ou « la question que peut se poser un libre Chilien proscrit réfugié à Nanterre ou à Colombes », écrit et mis en scène par Pierre Debauche, musique de Sergio Ortega et décors de José Balmes ; *le Journal d'un ouvrier du papier*, de Raffaeli, et *Othello*, mis en scène par Christian Dente.

Rennes : Guy Parigot et la Comédie de l'Ouest

En prenant la direction de la Comédie de l'Ouest, dont le siège est à Rennes, Guy Parigot ne se sentira pas dépaysé. Il est déjà le codirecteur, avec Georges Goubert, de ce centre dramatique, un des plus anciens de France, dont il a été un des fondateurs. « *En vingt-cinq ans, la C.D.O. a donné cent quinze spectacles, dont un quart de créations. Son passé est riche. Le centre a constamment évolué. Il a, en quelque sorte, « porté » la Maison de la culture de Rennes, dont il reste une cellule de création.* »

Le principal souci de Guy Parigot est la relance d'une véritable décentralisation. « *En étendant ses racines dans notre région*, dit-il, *la C.D.O. a donné la preuve qu'elle est viable. Le sigle C.D.O. est désormais très connu. Nous devons continuer nos actions en direction des diverses couches du public, grâce à un effort d'animation et de spectacles diversifiés* » — *(Corresp.)*

Tourcoing : la Salamandre continue le Lambrequin

En débarquant à Tourcoing en ce début de janvier Gildas Bourdet, le nouveau directeur du Centre dramatique du Nord, se trouve dans une situation originale : la première représentation qu'il a dirigée dans cette ville, le 3 janvier, était consacrée à une comédie musicale pour enfants, *Protolding Folie*, de Pierre Aime, sur une musique de Michel Valmer, dont la générale aura lieu à Marseille. Gildas Bourdet achèvera donc ce travail commandé par le Centre dramatique du Sud-Est avant de se consacrer à l'installation de sa propre compagnie, le Théâtre de la Salamandre, qui succède au Lambrequin de Jacques Rosner. Mais la saison 1974-1975, dans le Nord, a été conçue par Jacques Rosner qui en assume toujours la responsabilité artistique. Ainsi, le vendredi 24 janvier la Comédie-Française créera à Tourcoing une pièce d'Eugène O'Neill, *Une lune pour les déshérités*. C'est la première fois, dit-on, que depuis sa fondation, en 1680, le Théâtre français crée une œuvre en province.

Dans le courant du mois de mai sera présenté, à Tourcoing également, un spectacle du T.N.P. Ce n'est donc que pour la saison 1975-1976 que le Théâtre de la Salamandre interviendra directement comme centre d'art dramatique du Nord.

Pour inaugurer son action dans le Nord, Gildas Bourdet pense présenter *l'Ombre*, une pièce d'Evgueni Schwartz. Ce sera une création. Mais il est beaucoup plus préoccupé par son installation et par le travail méthodique de prospection qu'il va entreprendre dans le Nord - Pas-de-Calais. — *(Corresp.)*.

LES DIFFICULTÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES DANSEURS

DEPUIS cet été, un stage de danse d'un genre nouveau a lieu à Paris dans les locaux du cinéma Rex. Première application aux artistes de la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, il est organisé par l'AFDAS (le Fonds d'assurance et de formation des activités du spectacle). Ce fonds, alimenté par tous les versements effectués par les entrepreneurs de spectacles, doit servir à assurer une formation permanente de la profession artistique. Il est géré paritairement par les employeurs et les syndicats.

Peuvent bénéficier du stage tous les artistes professionnels justifiant de vingt-quatre cachets échelonnés sur deux ans.

Serge Keuten, danseur et chorégraphe, s'est consacré activement à cette expérience ; il en fait le point. « Lorsqu'on sait que les danseurs doivent s'exercer chaque jour pour garder leur forme physique, dit-il, on imagine combien une période de chômage peut être catastrophique pour eux. Ces périodes malheureusement sont fréquentes. Le stage doit leur permettre de s'entraîner, de se perfectionner et aussi de s'ouvrir à des techniques complémentaires adaptées à l'évolution de la danse. Le stage concerne également des comédiens, des chanteurs, désireux d'élargir leurs possibilités d'emploi par l'étude de la danse — nécessité par exemple pour la comédie musicale ou les spectacles de télévision. Il est important qu'ils puissent bénéficier d'un enseignement de haute qualité, donné dans de bonnes conditions (pas plus de trente élèves par cours). »

C'est ainsi que pour ce premier stage l'AFDAS a fait appel à des professeurs comme Yvette Chauviré, René Franchetti, René Bon, Marion Lane (du Royal Festival Ballet), Gian Carlo Bellini, Nourkil, Anne Wenzel, Peter Goss (jazz), Jacqueline Finnaert (barre au sol).

« Le succès de cette première session a été tel, dit Serge Keuten, que nous avons décidé de prolonger l'expérience et de développer la formule. Nous avons constaté une très faible fréquentation des danseurs de l'Opéra — ce qui est normal, ils ont leur propre école — mais en revanche une grande demande de la part des non-danseurs. Les professionnels de la danse peuvent suivre des cours de « classique » répartis sur trois niveaux, selon leur force. Les autres, pour l'instant, n'ont accès qu'aux cours de jazz, de « moderne » et de barre à terre. On envisage pour l'avenir de les initier à la danse classique. On a également remarqué que les danseurs classiques s'intéressaient au jazz mais peu à la danse moderne, ce qui est regrettable. Il y a là un travail d'information à mener. »

L'initiative de l'AFDAS a suscité de vives réaction chez certains professeurs de danse qui ont vu là une concurrence directe et ont réagi contre son exclusivité. Ils ont demandé à être associés à cet enseignement par un système de tickets — des bons de cours gratuits, distribués aux stagiaires et qu'ils pourraient utiliser chez les maîtres de leur choix, ceux-ci se faisant rembourser par l'AFDAS.

Un modus vivendi a été adopté. L'AFDAS conserve son autonomie mais réduit considérablement le nombre de ses élèves : ils sont désormais cent quarante par mois au lieu de quatre cents et leurs stages sont limités dans le temps. En fait, cela n'est qu'une première étape qui appelle d'autres initiatives : l'AFDAS doit élargir son enseignement à d'autres disciplines — mime, claquettes, théâtre ; il lui faut également toucher la province ; former des danseurs mais aussi des enseignants capables de former des professionnels. « Il y a aussi le problème des débouchés, de l'organisation des tournées, de la reconversion en fin de carrière. Il faudrait des studios fixes et équipés, un bureau d'accueil et d'échanges, l'organisation de l'emploi, des avantages sociaux. C'est toute une profession inorganisée, inadaptée à l'époque actuelle, qu'il va falloir structurer », conclut Serge Keuten.

MARCELLE MICHEL.



Expositions

ART DU XXe SIECLE, FONDATION PEGGY GUGGENHEIM, VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

DESSINS DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : 1890-1945. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (704-61-10). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 20 janvier.

RAOUL HAUSMANN : COLLAGES, ASSEMBLAGES, PHOTOS-MONTAGES, AUTOUR DE « L'ESPRIT DE NOTRE TEMPS - 1919 ». — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

MILLENAIRE DE L'ETHIOPIE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F; le samedi : 3 F. Jusqu'au 17 février.

L'ART ALBANAIS A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DE DAVID A DELACROIX. La peinture française de 1774 à 1830. — Grand Palais, entrée Clémenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 février.

LE NEO-CLASSICISME FRANÇAIS. DESSINS DES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F; le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 février.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). A partir du 11 janvier.

L'U.R.S.S. ET LA FRANCE. LES GRANDS MOMENTS D'UNE TRADITION. — Grand Palais (voir ci-dessus).

DESSINS DU MUSEE ATGER, DE MONTPELLIER. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, pavillon de-Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 2 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 20 janvier.

RENAISSANCE DU MUSEE DE BREST, ACQUISITIONS RECENTES. — Musée du Louvre, département des peintures (voir ci-dessus). Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 janvier.

FILMS D'ART. — Musée du Louvre, salle de projection du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard). Les mercredis, jeudis, samedis et dimanches, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 13 janvier.

PRESENCE DE TAMAYO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 février.

WOLF VOSTELL. ENVIRONNEMENTS/HAPPENINGS : 1958-1974. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessous).

SALON DE L'ATELIER DE LA BUCHERIE. PRIX ANTRAL. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16, avenue de New-York. Sauf mardi, de 12 h. à 17 h. Samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 janvier.

DESSINS DE ROY LICHTENSTEIN. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Du 11 janvier au 16 février.

BERTRAND LAVIER. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

ANDRE LEMONNIER. COULEUR. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 24 mars.

GAETANO PESCE. LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 mars.

BERNARD LASSUS. PAYSAGE QUOTIDIEN. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 mars.

LA GALERIE LOUIS XV. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; le dimanche, de 11 h. à 17 h. Entrée : 3 F.

CABINETS FANTASTIQUES. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 17 janvier.

BRAM VAN VELDE. ŒUVRE GRAVE : 1955-1974. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 février.

L'ENFANT, SES LIVRES, SES JEUX. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 février.

VERSE ET CONTROVERSE ARTISANALE. L'ART ET LA MATIERE. — American center for artists, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 janvier.

AUGUSTE PERRET. — Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (359-36-86). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

CERAMIQUE IMPRESSIONNISTE. Atelier Haviland de Paris-Auteuil 1873-1882. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche, lundi et jours fériés, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Prolongée jusqu'au 16 mars.

LOUIS-PHILIPPE, L'HOMME ET LE ROI, 1773-1850. — Archives nationales, 83, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 février.

GALERIES

LE JEU DE L'ETERNEL ET DE L'EPHEMERE : ART JAPONAIS. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-23-57). Jusque fin janvier.

DESSINS D'AUTEURS. — Galerie de l'Echaudé, 24, rue de l'Echaudé (326-24-80). Jusqu'au 25 janvier.

ROY ADZAK, TEXTURES ET DESHYDRATATIONS ; et NANCY KITCHEL. — Galerie Germain, 19, rue Guénégaud (633-69-31). Jusqu'au 25 janvier.

JEAN DEWASNE. LA LONGUE MARCHE. — Galerie d'art d'Orly-Ouest. Jusqu'en mars.

FUCHS. — Galerie Verrière, 15, avenue Matignon (225-29-53). Jusqu'au 20 février.

JACQUES GAUTIER : acier et émaux. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HUNDERTWASSER. — Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 15 février.

IPOUSTEGUY. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 8 février.

IVONALDO. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 17 janvier.

ANDRE MASSON. — Galerie Tchou, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 14 janvier.

REQUICHOT : papiers choisis. — Galerie M. Billiot, 20, rue de l'Echaudé (325-36-62). Jusqu'au 25 janvier.

RAUL .G. PODESTA. — Maison Argentine, 83, avenue Henri-Martin. Sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 18 janvier.

Cirque

CIRQUE D'HIVER - BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25) M. à 16 h. 30, sam. à 21 h. Dim. à 14 h. et 17 heures.

NOUVEAU-CARRE SYLVIA MONFORT, 66, r. Réaumur (277-88-40) Me., sam. et dim. à 14 h. 30 : Le cirque Grüss.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 8 JANVIER. — 15 h., *le Monde sans soleil*, de J.-Y. Cousteau ; 18 h. 30, *Lola Montes*, de M. Ophüls ; 20 h. 30 *la Montée au ciel*, de L. Bunuel ; 22 h. 30, *la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach*, de V. Schloendorff.

JEUDI 9. — 15 h., *la Charrette fantôme*, de V. Sjostrom ; *le Vieux Manoir*, de M. Stiller ; 18 h. 30, *Bande à part*, de J.-L. Godard ; 20 h 30, *le Troisième Homme*, de C. Reed : 22 h. 30, *les Quarante-Sept Ronins*, de H. Inagaki.

VENDREDI 10. — 15 h., *la Fin de Saint-Pétersbourg*, *la Mère*, de V. Pudovkine ; 18 h. 30, *le Général Della Rovere*, de R. Rossellini ; 20 h. 30, *la Dernière Chance*, de J. Huston ; 22 h. 30, *De sang-froid*, de R. Brooks.

SAMEDI 11. — 15 h., *Intolérance*, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, *Garçons de la bande*, de W. Friedkin ; 20 h. 30, *la Chouette et le Pussycat*, de H. Ross ; 22 h. 30, *Un violon sur le toit*, de N. Jewison.

DIMANCHE 12. — 15 h., *les Cœurs du monde*, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, *Bonnie and Clyde*, d'A. Penn ; 20 h. 30, *Incinérateur de cadavres*, de J. Hertz ; 22 h. 30, *la Dolce Vita*, de F. Fellini.

LUNDI 13. — Relâche.

MARDI 14. — 15 h., *Tartuffe*, de F. W. Murnau ; 18 h. 30, *Un condamné à mort s'est échappé*, de R. Bresson ; 20 h. 30, *M. 15 demande protection*, de S. Lumet ; 22 h. 30, *le Procès de Vérone*, de C. Lizzani.

RUE D'ULM (033-11-17)

MERCREDI 8 JANVIER. — 19 h. 30, *le Dernier des hommes*, de F. W. Murnau : 21 h., *le Trésor d'Arne*, de M. Stiller.

JEUDI 9. — 19 h. 30, *Queen Kelly*, d'Eric von Stroheim ; 21 h., *The docks in New-York*, de J. von Steinberg.

VENDREDI 10. — 19 h. 30, *l'Homme à la caméra*, de D. Vertov ; 21 h., *Eclairage intime*, d'I. Passer.

SAMEDI 11. — 19 h. 30, *Chien enragé*, d'A. Kurosawa ; 21 h., *Cœur de Tokyo*, de Y. Ozu.

DIMANCHE 12. — 19 h. 30, *Divine*, de M. Ophüls ; 21 h., *Maldonne*, de J. Grémillon.

LUNDI 13. — 19 h. 30, *Cabiria*, de G Pastone ; 21 h., *Mater Dolorosa*, d'Abel Gance.

MARDI 14. — Relâche.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), jusqu'au 9.

LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

BORSALINO AND CO (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29), jusqu'au 9 ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Templier, 3e (272-94-56) ; Gramont, 2e (742-95-82).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38), jusqu'au 9 ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).

LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

DE LA CHAIR FRAICHE POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr., v.f.), relief : Méry, 17e (522-59-54).

LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72)

DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Caméo 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18)

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19)

DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'EROTISME D'HOLLYWOOD (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40)

LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (033-72-71).

LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Biarritz, 8e (359-42-33).

LES FILMS NOUVEAUX

MECANICA NATIONAL, film mexicain de Luis Alcoriza, avec M. Fabregas, L. Villa et Hector Suarez. — V.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

TERREUR SUR LE BRITANNIC, film américain de R. Lester, avec R. Harris, O. Sharif et Shirley Knight. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-16), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LA COURSE AUTOUR DU MONDE, film français de J.-P. Daniel Millet. — Publicis-Défense (Puteaux) (788-29-34).

A partir du 18 : **PAOLO IL CALDO,** film italien de Mario Vicario, avec G.-C. Giannini et R. Potesta. — V. o. : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36).

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15), Murat, 16e (288-99-75).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), la Clef, 5e (337-90-90).

MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).

MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux, 2e (742-83-90), Plaza, 8e (073-74-55), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48).

LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52).

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).

PARADE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9, Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'au 9, à partir du 10 au Gaumont Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29), Nation, 12e (343-04-67).

MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72).

LE RETOUR DU GRAND BLOND Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Terminal Foch, 16e (704-49-53), Telstar, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté, 12e (343-01-59), Clichy-Palace, 18e (387-77-29).

747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Gramont, 2e (742-95-82).

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Max-Linder, 9e (770-72-86), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

Les festivals

ELIA KAZAN. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50). Mer. : Un tramway nommé désir ; jeu. : Sur les quais ; ven. : le Fleuve sauvage ; sam : l'Arrangement ; dim. : Un tramway nommé désir ; lun. : Panique dans la rue ; mar. : les Visiteurs

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : les Anges aux figures sales ; vend., sam : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; dim., lun., mar. : le Grand Sommeil.

JERRY LEWIS — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., lun. : Un pitre au pensionnat ; jeu., dim. : le Dingue du palace ; ven. : Cendrillon aux grands pieds ; sam., mar. : le Zinzin d'Hollywood.

ACTION MUSIC. — V.o., Action-République, 11e (700-51-33), mer., jeu. : les Pink Floyd à Pompéi ; vend., sam : Soul to soul ; dim., mar. : Gimme Shelter.

PAGNOL. — André-Bazin, 13e (337-74-39), à partir du 9 : Angèle.

POLANSKY — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00), mer., sam. : le Couteau dans l'eau ; dim., mar. : Macbeth

HITCHCOCK. — V.o., Ranelagh, 16e (224-14-08) : les Trente-neuf marches (à 20 h., sam., dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30) ; la Mort aux trousses (à 22 h., sam., dim. à 17 h. et 22 h.)

BEATLES POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink Floyd à Pompéi ; 15 h. 45 : The Yellow Submarine ; 17 h. 30 : Let it be ; 19 h. : Gimme Shelter ; 20 h. 40 : Concert pour le Bangla Desh ; 22 h. 10 : Film about Jimmy Hendrix.

KID BLUE AND CO. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 14 h. 20 : Butch Cassidy et le Kid ; 16 h. : Kid Blue ; 18 h., 22 h. : Easy Rider.

STUDIO 28. — (606-36-07), mer. : Céline et Julie vont en bateau ; jeu. : les Enfants du paradis ; ven. : Un justicier dans la ville ; sam. : la Bambina ; dim. mar., mat. : Gatsby le magnifique.

NUIT DU FANTASTIQUE. — V.o., New-Yorker, (770-63-40), le 11 de 24 h. à l'aube : Crimes au musée des horreurs ; le Cirque des horreurs ; Valérie au pays des merveilles ; le Sang du vampire.

SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81), lun., mer., sam. : le Destin fabuleux de Désirée Clary ; Jeu. : Faisons un rêve ; ven., dim., mar. : Ils étaient neuf célibataires.

VISCONTI. — V.o., Olympic, 14e (783-67-42), jeu., sam., lun. : les Damnés ; mer., ven., dim., mar. : Mort à Venise.

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Gramont, 2e (742-95-82), V. et S., à 24 h

ADALEN 31 (suéd., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES CARABINIERS (fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 50, 18 h., 20 h. et 22 h. 10.

LE CUIRASSE POTEMKINE (sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sf dim.).

LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.).

DES FRAISES ET DU SANG (A., v.o) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

IF (Ang v.o.), : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

THX 1138 (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), le 14, à 20 h.

ZARDOZ (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

BLOW UP (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 30.

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

EASY RIDER (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

FAUST (All.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Dominique 7e (551-04-55).

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.f.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), New-Yorker, 9e (770-63-40), sf Ma. soir, 20 h., 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

Concerts

MERCREDI 8 JANVIER

MAISON DE LA RADIO, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. J. Martinon (Bizet, Beethoven, Saint-Saëns).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Ensemble international pour la musique contemporaine, dir. Ch. Guellerin (Ferneyough, Stockhausen, Webern, Varèse, Birtswilte).

JEUDI 9 JANVIER

MAISON DE LA RADIO, 20 h. 30 : Orchestre lyrique et chœurs de l'O.R.T.F., dir. M. Arena (Verdi).

SAMEDI 11 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 10 h. : Orchestre de Paris, dir. J. Fournet (Berg, Dvorak Hindemith).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 20 h. 30 : Nouveau Quatuor hongrois (Haydn, Bartok, Beethoven).

THEATRE DE LA MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09), 17 h. : Les A.M.C. Quatuor Vegh.

INSTITUT NEERLANDAIS, 121, rue de Lille, 7e (705-85-99), 18 h. : B. Kruysen, N. Lee et J. Meijer (Schumann, Poulenc, Musgrave, Moussorgski, Lee).

DIMANCHE 12 JANVIER

CHATELET, 18 h. : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Beethoven, Ravel, Berlioz).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, pl. Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : A. Goborit (Kuhnau, Bach, Balbastre, Moreau).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Aubin, Fauré, Ravel, Saint-Saëns).

LUNDI 13 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30, voir le 11 Théâtre des Champs-Elysées.

ODEON, 18 h. 30 et 21 h. : Ensemble 2e2m, dir. J. Fournet (Berg, Dvorak, Hindemith).

THEATRE ESSAION, 4, rue Pierre-au-Lard, 3e (278-46-42), 20 h. 30 : Yanquetauz (Neruda, Lorca, Yupanqui).

MARDI 14 JANVIER

TEP, 20 h. 30, voir le 11, Théâtre des Champs-Elysées.

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Nouveau Quatuor hongrois (Mozart, Brahms, Webern, Debussy).

EGLISE DES BILLETTES, 22, rue des Archives, 4e, 20 h. 30 : E. Balmas, violoniste, et T. Paraschivescu, pianiste (Beethoven, Bach, de Falla, Debussy).

Variétés

Le jazz

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), le 13, à 20 h. 30 : Berrocal, Music Ensemble.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 15e (548-85-60), le 10, à 22 h. : Steve Lacy.

Le music-hall

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49 24), (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Avron et Evrard.

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49), (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Serge et Stéphane Reggiani.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22), (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. 30 : Dzi Croquettes (jusqu'au 12).

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Oh ! Calcutta !

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.) 20 h. 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-39-77) (D., L.) 22 h. : B. Lavilliers et ses musiciens.

OLYMPIA, 28 bd, des Capucines, 9e (742-25-49) (L.) 21 h. 15, mat. dim. à 14 h. 30 : M. Sardou. Dim. 12 à 18 h. : Chansons en liberté. L. à 21 h. 30 : Dalida et G. Lejeune.

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : L'alboum de Zouc.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.) 23 h. : Paris Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Douze super-beautés.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45) 23 h. et 2 h. : Bons baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.) 21 h. 15, mat. à à 16 h. 15 : Q... nu !

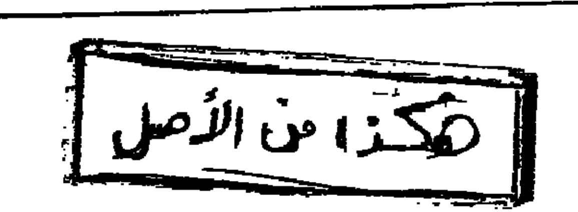
TOUR EIFFEL (551-19-29) 20 h. : La fête aux chansons.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : De toutes les façons, il nous reste le cheval.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du père et du fisc (rel. except. le 8).

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48) 22 h. : L'esprit fraudeur.



هكذا في الأصل

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59). Les 11, 14 (J.M.F.) et 17 (abon. VI), à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; le 15, à 19 h. 30 : Manon ; le 16 (abon. Hb), à 20 h. 30 et le 18, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.

OPERA-STUDIO, 5, rue Favart, 2e (742-72-00). Les 10 et 11, à 20 h. 30, le 12, à 14 h. 30 : la Vie parisienne.

COMEDIE - FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-27-31). Les 8, 9, 10, 11, 12, 13 (abon. série G), 14 (abon. série H), mat. le 12, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Marigny ; le 15, à 14 h. 30 : Iphigénie (abon. série rouge) ; le 15, à 20 h. 30 : l'Ecole des maris ; le Médecin malgré lui (hommage à Molière).

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32). 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. D. 16 h. : En revenant d'l'Expo (soirées réservées les 9 et 10) ; le 13, à 18 h. 30 et 21 h. : Concert.

PETIT-ODEON (L., Ma.), 18 h. 30 : Monsieur Teste (jusqu'au 12).

CHAILLOT, Théâtre de la Renaissance, 20 bd Saint-Martin, 2e (208-18-50), 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. D. 15 h., Ma. et Ve., à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Rosa Duran et le Cuadro Flamenco de Zambra ; les 9, 10, 11, 16 et 17, à 20 h. 30, les 11 et 12, à 14 h. 30 : Turcaret ; les 14, 15 et 18, à 20 h. 30, le 19, à 14 h. 30 : la Création du monde et autres bisness.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), les 8 et 10, à 20 h. 30 : l'Opéra d'quat'sous ; le 9, à 20 h. : Cinéma. Petit TEP, les 8 et 10, à 20 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.

Les autres salles

ACT - ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (D. soir), 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin (à partir du 9).

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube (rel. except. le 8).

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Iks (à partir du 12).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D., L.), 20 h. 30 : Tu ne voleras point.

COMEDIE - CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing (rel. except. le 8).

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Colombe (rel. except. le 8).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : Pour l'amour du ciel, où tous ces gens peuvent-ils bien aller ? (jusqu'au 13) ; 22 h. 30 : V comme Vian ; à partir du 14 : Soldats.

CYRANO-OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (700-91-89) I : (D.), 20 h. : Grimm-Contes ; II : jusqu'au 9 à 21 h. : la Danse macabre ; à partir du 10 à 21 h. (L.) : Rapport pour une académie.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Portent claquent (rel. except. le 8).

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. : les Autres.

EDOUARD VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Mamma.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), I (L.), 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; II (L.) : la Haute Colline de Dunsinane ; (L.), 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Voyage autour de ma marmite.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J. et dim. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit (rel. except. le 8).

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Cher menteur.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 et 17 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Dr Héro.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Buffet-Bontems : l'Affaire ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : le Plaisir des dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant (dernière le 12).

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Me.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé (rel. except. les 9 et 10).

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Diablogues (à partir du 10) (D., L.).

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite (rel. except. le 8).

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Bande à glouton.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD-TNP, 16, r. Georgette-Agute, 18e (229-09-27) (D., L.), 20 h. 45, ma. dim. à 15 h. : l'Ile de la raison.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (Dim.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier (rel. except. le 8).

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, bd St-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good Bye Mister Freud ! ; 23 h. : l'Apologue.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81), 20 h. 30 : Sudd.

RENAISSANCE, voir Chaillot (théâtres subventionnés).

SAINT - GEORGES, 51, rue Saint-Georges 9e (878-63-47) (J. et dim. soir), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur (rel. except. le 8).

TERTRE, 81, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir et L.), 20 h. 30 ; ma. dim. à 15 h. 30 : la Chose blanche.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), 21 h. D., L.) : Jean-Claude Bussi : Comédie imaginaire ; Jean-Claude Monnet : Chansons vécues. Le mer. à 15 h. : Chantefleurs et Chantefables. — La Galerie, à partir du 13 à 21 h. : Oreste. — Le Jardin, à partir du 13 à 21 h. : Mary Faith Roads.

THEATRE DES DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) (D.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 16 h 30 : Légère en août.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90), les 8, 9 et 14 à 20 h. 30 : Zarathoustra. Les 8 et 14 à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours. Les 10 et 11 à 20 h. 30 et le 12 à 15 h. : Harold et Maude. Les 9, 10 et 11 à 20 h. 30, le 12 à 15 h. : les Emigrés (relâche pour les deux salles le 13).

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 17 h. : les Voraces. J., V., sam. à 22 h. 30 : Délivrance.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54). Jusqu'au 11 à 22 h. : Xâhat.

Comédies musicales

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 45 et 17 h. 45 : la Révolution française (rel. except. le 8) (dernière le 12).

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim. à 14 h. : Valses de Vienne.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT, 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-41) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., à 15 h. : la Guérite.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), le 11, à 21 h. : la Noce chez les petits-bourgeois.

CRETEIL, Maison des arts et de la culture, 4, rue Vincent-d'Indy (207-75-35), les 9, 10, 11 et 14, à 21 h. : Crime et Châtiment.

GENNEVILLIERS, Théâtre, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), mar., vend., sam., à 20 h. 45, dim., à 17 h. : le Précepteur.

MARLY-LE-ROI, Théâtre, allée des Epines (958-74-87), le 11, à 21 h. : Deutsches Requiem.

SARTROUVILLE, CRAC, rue Louise-Michel (962-42-83), les 9, 10 et 11, à 21 h., le 12, à 17 h. : les Colombaioni.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue C.-Pathé (808-73-74) (D., L., Ma), à 21 h., mat. dim., à 15 h. : Hamlet.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse-1er (742-99-79) (D.), 20 h. 30 : Denis Wetterwald ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Souriez ou je tire.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 12, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) (L.), 20 h. 45 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Un corps.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 20 h. : Just a sweet dream ; 22 h. : les Seinelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, boulev. Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Chorus debile ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 h. 30, mat. dim. à 17 h. 30 : P. Pechin.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83) (D., L., Ma.), 21 h. 45 : la Patate.

CAFE-THEATRE DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-39), mer., jeud., vend. et sam., à 21 h. : Rorschach.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 2, rue Monsieur-Le Prince, 6e (326-43-98) (D.), 20 h. : la Collection ; (D., L.), 21 h. 30 : Huis-clos ; (D.), 22 h. 30 : Femmes parallèles ; (D., L.), 23 h. 30 : Quand j'serais grande j'serais paranoïaque ; (L.) 21 h. 30 : Outre-vie.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.), 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Delire à deux.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48), mard. à dim., 22 h., le dim. à 18 h. et 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Par ici les gros sous ; 22 h. 30 : De la mer et des hommes.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : la Reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Ma.), salle I, 20 h. 30 : Larimaquoi ? Larimarien ! ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : la Véritable Histoire de Paul et Virginie. Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions ; 24 h. : Miss Boys In.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) L., Ma), 21 h. : Cyglamour et le pape ; 23 h. : Double Scull.

LE JARDIN DE THEOPHILE, 139, rue Saint-Honoré, 1er (260-23-80) (D.), 21 h. : Quatre Dames bien chambrées ; 22 h. 30 : le Primitif.

LE PETRIN, 84, rue Mouffetard, 5e (L., Ma), 19 h. 30 : Ça va, écrase !

Danse

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80), mer. et sam., à 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 15 et 18 h., sam., à 15 h. 30 : Chœurs et danses de l'armée soviétique (jusqu'au 12).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, le 8 et le 11, à 15 h., tous les soirs, à 21 h. (jusqu'au 11) : Balances. A partir du 13, à 21 h. : Elle lui dirait dans l'île (Atelier chorégraphique de S. Keuten).

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), L., mar., mer., vend., à 20 h. 30, sam., à 17 h. et 20 h. 30, dim., à 17 h. : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

RADIO-TÉLÉVISION

L'HÉRITAGE DE L'O.R.T.F.

Le ruban inaugural

La précipitation avec laquelle on a liquidé l'O.R.T.F. a marqué le démarrage des nouvelles sociétés de radiotélévision.

Yves Mourousi inaugurait, lundi à 13 heures, l'émission de la mi-journée sur TF 1 : il manquait trois des décors prévus pour son « journal ». D'où une impression de flou dans la mise en pages : le « pape du rugby », l'abbé Pistre, semblait mêlé d'un peu trop près à l'exposé de l'« affaire de la C.I.A. » et au numéro de Michel Creton dans la tirade des nez, de Cyrano de Bergerac. « Tout cela va rentrer dans l'ordre dans quelques jours », disait Christian Bernadac, rédacteur en chef d'IT 1. Et le ruban inaugural de TF 1 était coupé dans le studio de la rue Cognacq-Jay.

La première soirée d'Antenne 2, lundi à 20 h. 30, avait trouvé refuge — c'est le terme qui convient, car M. Julian manque singulièrement de locaux — aux Buttes-Chaumont. Il est vrai que le « plateau des vedettes » était si vaste qu'il nécessitait un studio à la taille des ambitions du nouveau président-directeur de la deuxième chaîne : une vraie vitrine !

En attendant, M. Marcel Julian ne peut encore s'installer dans les locaux du centre Brossolette, qui lui ont été attribués. Il va devoir louer, à Mme Baudrier, des bureaux à la Maison de la radio. Il en est de même pour la troisième chaîne, FR 3, à qui le centre Bourdan ne suffirait pas. Bonne affaire pour la directrice de Radio-France, qui pourra améliorer ses subsides grâce à ces locataires inattendus...

Le « journal » de FR 3, installé au centre Devèze, rue François-Ier — alors qu'il bénéficiait, sous le régime de l'O.R.T.F., d'un studio à la Maison de la radio, — ne dispose pas encore des moyens techniques nécessaires. Aussi a-t-on dû, pour le magnétoscope, faire venir un car-vidéo de la station de Lille, qui restera garé, pendant trois semaines, à côté du studio.

Les nouveaux élus conservaient toutefois leur bonne humeur. — C. D.

Le patrimoine des nouvelles sociétés

Le Journal officiel *du 3 janvier contient plusieurs arrêtés relatifs à la radio et à la télévision. Ils concernent la répartition d'actions de diverses sociétés possédées par l'O.R.T.F. à l'établissement et aux sociétés créées par la loi du 7 août 1974.*

Sont transférées, en pleine propriété, à la date du 1er janvier 1975 :

● Société auxiliaire de radiodiffusion (S.A.R.), *dont l'objet est de « favoriser le développement de la radiodiffusion sonore et visuelle sur le territoire de la République française » : 800 actions de 100 F (dont 20 actions d'administrateur) à l'Etablissement public de diffusion.*

● Société monégasque d'ex- de réalisations d'équipements de radiodiffusion et de télévision (Sofratev) *ayant pour mission de « rentabiliser les activités d'ingénierie de l'O.R.T.F. » à l'étranger : 5 480 actions de 100 F (dont 6 actions d'administrateur) à l'Etablissement public de diffusion.*

● Société monégasques d'exploitations et d'études de radiodiffusion (Somera), *qui gère l'émetteur installé à Chypre : 22 500 actions de 100 F (dont 4 actions d'administrateur) à l'Etablissement public de diffusion : 45 000 actions de 100 F (dont 8 actions d'administrateur) à la Société nationale de radiodiffusion (Radio-France).*

● Société Télé-Europe, *ayant pour objet « études, production, achat, vente, location et exploitation de tous documents sonores ou images » (actions réparties entre les trois sociétés de programmes télévisés). — TF 1 : 1 166 actions de 100 F (dont 2 d'administrateur) ; A 2 : 1 166 actions de 100 F (dont 1 d'administrateur) ; FR 3 : 1 168 actions de 100 F (dont 2 d'administrateur).*

● Société française de Vidéogrammes *ayant pour objet « la réalisation de toutes études sur les vidéo-cassettes et les vidéodisques, ainsi que l'édition et la distribution de ces supports » : 8 000 actions de 100 F (dont 3 actions d'administrateur) à la Société de production télévisée.*

Le même Journal officiel *publie des arrêtés sur la dévolution d'immeubles et de droits immobiliers aux sociétés et établissements de radiotélévision, en métropole et outre-mer. Le J.O. du 4 janvier publie la suite de la liste.*

RADIO-TÉLÉVISION

POINT DE VUE

LA LIQUIDATION DE L'O.R.T.F.

Les agents statutaires en attente d'un reclassement sont-ils d'ores et déjà licenciés ?

par J.-J. DUPEYROUX (*)

LA situation juridique des anciens agents statutaires de l'O.R.T.F., n'ayant pu être répartis dans l'un des nouveaux organismes, s'enveloppe d'une obscurité croissante. Déjà les dispositions de la loi du 7 août 1974 les concernant. n'étaient toujours pas d'une éblouissante clarté. Le récent décret du 26 décembre accroît encore la confusion.

Que dit la loi ? Aux termes de son article 31, alinéa 2, ces agents peuvent, à condition d'en avoir fait la demande avant la fin de l'année 1974, être reclassés dans une administration de l'Etat, d'une autre collectivité publique, des établissements ou entreprises publics. L'alinéa 4 du même article précise qu'ils continueront alors de percevoir leur traitement jusqu'à la date du reclassement et au plus tard jusqu'au 30 juin 1975. Les agents qui auraient refusé trois propositions de reclassement, seront licenciés et percevront une indemnité de licenciement égale à celle prévue par leur statut, sans pouvoir être inférieure à un an de traitement pour les agents ayant au moins cinq ans de service (alinéa 5). Quant à ceux qui n'auraient pas été reclassés au 1er juillet 1975, ils se verront attribuer automatiquement cette indemnité de licenciement, déduction faite des émoluments versés en application de l'alinéa 4.

Dispositions étranges à plus d'un égard, mais dont on croyait cependant saisir le propos général. Même si le lien contractuel avec l'Office s'est apparemment brisé avec la disparition de ce dernier, l'Etat indirectement, les reprend aussitôt à sa charge et se donne un délai de six mois pour leur trouver un nouvel emploi dans le secteur public ou parapublic. Et c'est seulement si le reclassement s'avère impossible dans ce délai qu'on les abandonne à eux-mêmes, en réparant alors le préjudice que leur a causé la rupture de leur contrat de travail avec l'Office par une indemnité de licenciement. Toutefois, ce préjudice ayant été réduit par le maintien des rémunérations pendant la période d'attente, l'indemnité va être, à son tour, réduite d'autant.

Certes, cette imputation suscite un sérieux malaise. Certes, cet assemblage grince en maints endroits. Il paraît cependant évident que le législateur a voulu faire une distinction nette entre deux choses bien différentes : d'un côté. les sommes versées aux agents pendant cette période intermédiaire, expressément traitées de rémunérations et. *a priori*, soumises au même régime juridique que les salaires dont elles prennent la suite : d'un autre côté. l'indemnité de licenciement due au moment où le fil se casse définitivement, soumise à un régime tout autre.

Mais à ce problème de la qualification des versements est lié celui plus général de la situation juridique des intéressés eux-mêmes pendant cette période de transition. Le vœu du législateur n'est-il pas qu'en dépit de la disparition de l'Office, cette situation soit conçue comme le prolongement provisoire du passé ? Non seulement ces agents « *continueront à percevoir leur traitement* », mais il est précisé que ceux qui refuseront trois propositions de reclassement « *seront licenciés* » : l'éventualité d'un tel *licenciement* suppose par hypothèse la prolongation au moins fictive de la relations de travail après le 1er janvier. Or avec le décret du 27 décembre, l'éclairage se modifie brutalement.

Son article 8, alinéa 1, nous dit en effet que le service de liquidation verse à chacun de ces agents une « *indemnité mensuelle* » égale à sa rémunération antérieure, et que *ce versement représente une indemnité à valoir sur les indemnités de licenciement auxquelles l'agent pourrait éventuellement prétendre* ». Ce qui était « traitement » ou « émolument » dans la loi devient donc, en principe indemnité de licenciement ou, plus précisément, fraction de cette indemnité — dans le décret. Deux hypothèses doivent alors être distinguées :

Première hypothèse : pas de reclassement avant l'échéance du 30 juin. En ce cas, nous dira-t-on, la situation est, grâce au décret, d'une parfaite simplicité : le lien contractuel s'est évanoui avec l'Office et dès le mois de janvier les agents en attente d'un reclassement commencent de recevoir, par versements échelonnés, leur indemnité de licenciement, et rien d'autre.

Effectivement, c'est ce que dit le décret, et pour être simple, c'est simple : ainsi, dans cette perspective, aucune cotisation sociale n'est due sur les différentes fractions de l'indemnité de licenciement... mais dès la fin du mois de janvier les intéressés auront perdu tout droit à la sécurité sociale ! Doivent-ils pour continuer à en bénéficier, s'inscrire comme demandeurs d'emploi ? Pareille démarche paraît extravagante dans la mesure où ces agents attendent justement, par hypothèse, d'être reclassés dans le secteur public ou parapublic !

Bref, l'alinéa 1 de l'article 8 du décret s'inspire d'une idée radicale : en réalité, ceux qui n'auront pas été reclassés avant le 30 juin ont été largués dès le 1er janvier ; et il en va de même pour l'alinéa suivant, selon lequel le service de liquidation assure à ces non-reclassés « le paiement des indemnités de licenciement *auxquelles ils avaient droit au 1er janvier 1975* ». Ce qui signifie très précisément que la période d'attente postérieure à ce 1er janvier n'est pas prise en considération pour le calcul de ces indemnités.

Cette conception est-elle conforme à la lettre et à l'esprit de la loi ? Et que vaut-elle dans la seconde hypothèse ?

Supposons, en effet, que le reclassement soit réalisé avant le 30 juin. La solution de continuité, par elle instituée, ayant pleinement joué son rôle, la loi ne parle plus d'indemnité de licenciement. Que deviennent alors les versements effectués pendant la période intermédiaire ? Le décret ne pouvait éluder cette question, mais le troisième alinéa de son article 8 y répond de la façon la plus sibylline : « Ces indemnités restent acquises aux agents reclassés jusqu'à la date du reclassement. »

Les intéressés sont donc autorisés à conserver des sommes expressément qualifiées d'indemnités à valoir... sur une indemnité qui, elle, ne leur est pas due ! Tout cela est plein de poésie, mais quelle nature juridique faudra-t-il prêter rétroactivement, une fois connue l'heureuse conclusion de la période d'attente, à ces avances sans retour ? Quel régime ? Et quelle est, selon les auteurs du décret, l'exacte situation des bénéficiaires de ces indemnités pendant la parenthèse qui sépare la fin de leur ancien emploi et le début du nouveau ?

Autant de questions redoutables... Mais est-il bien nécessaire de les poser ? On l'aura sans doute compris : la légalité de ce décret qui, pour la qualification des versements litigieux et de la situation juridique des « non-répartis » pendant la période d'attente, prend le contrepied de la loi, nous paraît douteuse...

(*) Directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-Assas.

● RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible, dans nos premières éditions datées du 7 janvier, le chapeau de l'article intitulé « TF 1 aura aussi ses tribunes libres ». Le texte rétabli, le paragraphe se lit ainsi : « *Les questions le plus souvent formulées ont été sélectionnées pour être soumises à M. Giscard d'Estaing, qui y répondra au cours d'une séquence enregistrée de cinq à six minutes diffusée après l'allocution de présentation de TF 1 par M. Jean Cazeneuve, président de la société.* »

UN VOYAGEUR ET DES IMMIGRÉS SUR FR 3

La légende d'Enée ressemble à celle d'Ulysse. Comme le héros grec, le prince troyen est jeté, par la volonté des dieux, de pays en pays, d'aventure en aventure, avant d'accomplir son destin qui est de s'établir dans le Latium et de fonder la nation romaine. Rien d'étonnant à cela puisque Virgile voulut donner à la Rome de l'empereur Auguste une épopée nationale analogue aux poèmes homériques. Rien d'étonnant non plus à ce que le réalisateur italien Franco Rossi ait tourné, pour la télévision, *l'Enéide* après *l'Odyssée*, qui avait été un très grand succès.

Et comme *l'Odyssée*, que nous avons admirée, *l'Enéide* de Franco Rossi est aussi éloignée du « film à péplum » que du grand spectacle hollywoodien. C'est une très belle reconstitution, faite sans doute — pourquoi pas ? — avec beaucoup de moyens mais qui se veut, qui est, fidèle à une pédagogie du petit écran. A tous ceux qui verront ce feuilleton, Franco Rossi enseigne les événements et l'esprit de *l'Enéide* sans sacrifier au gigantisme du cinéma — on le voit bien à sa façon de cadrer les plans même dans les scènes les plus spectaculaires. Décors naturels, belles images expressives et facilement lisibles, rythme assez lent pour qu'on ait le temps de comprendre. Les personnages, qui restent à la mesure humaine, racontent plus qu'ils ne jouent. Et l'on apprend ainsi à la fois les légendes antiques, les mœurs et coutumes de Carthage. l'histoire et la religion. Ne pas manquer, sur FR3, ce rendez-vous du mardi soir avec *l'Enéide*.

Ne pas manquer, non plus, la suite du reportage de Daniel Lecomte sur les problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Ce dossier, qui réunit des faits et des témoignages, les rapproche avec une grande honnêteté pour faire apparaître, sans tomber dans le discours passionnel, une réalité économique et sociale qui prend souvent — la simple description par la caméra des locaux d'un meublé du vieil Aix pour Nord-Africains — un aspect intolérable. C'est plus important pour l'information des Français que l'actualité littéraire vue du côté de Paris ou qu'un débat des « Dossiers de l'écran ».

JACQUES SICLIER.

TF 1 et la consommation

Ce magazine quotidien à 18 h. 15 sur TF 1, cet « Au fil des jours » destiné aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées, c'est une bonne idée. Encore qu'à cette heure-là les femmes, même en province, n'ont guère le temps de « traîner devant la télé ». On y a pris mardi la défense des consommateurs. Mais pourquoi ne pas entrer enfin dans le vif du sujet ? Pourquoi ne pas nous mettre directement en garde contre tel ou tel produit (jouets fragiles, boîtes de chocolat trompeuses, linge de maison faussement garanti grand teint) expérimenté là sous nos yeux en studio ? A l'étranger — au Canada et en R.F.A. notamment — ces révélations, assorties de conseils, sont assurées d'une audience record. Pourquoi nous renvoyer, une fois de plus, à des revues spécialisées ? Et qui ne sont pas données : 5 francs à ajouter au prix de la redevance, franchement !...

Et pourquoi consacrer les cinq premières minutes de l'émission (cinq sur vingt-cinq à l'interview de la personnalité de la semaine, en l'occurrence Catherine Deneuve ? Le culte de la vedette tourne au tic, décidément, sur nos écrans. Serait-ce dans l'espoir d'appâter le client ? Et faut-il voir là l'explication de la curieuse façon dont le Journal de 20 heures, directement accroché à la fin du feuilleton, s'interrompt après le sommaire pour trois minutes de publicité ? Ce qu'on ne voit pas clairement, c'est s'il s'agit de retenir l'attention fixée par Chéri-Bibi sur les informations ou l'attention, captée par ce début d'informations, sur la Régie française de publicité.

* * *

Autre nouveau magazine, littéraire celui-là, toujours sur TF 1, « Best-Seller », de Christiane Collange et Jean Ferniot. Alors là toutes les bombes sont lâchées. Robert Sabatier, vous en êtes à combien ? Et vous, René-Victor Pilhes, est-ce que l'argent rentre bien ? De tous les chiffres cités, les seuls qui m'aient frappé : ce sont les 38 F des Mémoires d'avenir, *de M. Michel Jobert, autre invité, et les 15 F du* Défi démocratique, *de Georges Marchais, dont on nous a montré avec une condescendance amusée, dans un « insert » filmé, la vente à la criée, assurée le dimanche matin par des militants (une dactylo, un retraité), du parti communiste.*

Si encore on osait éclairer à la lumière crue, brutale, de la seule réussite commerciale, des visages, des aspects inconnus ou peu connus, sinon de la littérature, au moins de la librairie, ce pourrait avoir un semblant d'intérêt. Même pas. MM. Jobert, Pilhes et Sabatier, on connaît. Ce sont des gloires consacrées, et l'appréciation chiffrée de leur succès ne peut que les cimenter. A part les lunettes d'acier et les cheveux blancs de la charmante Ginette Mathiot, auteur comblé de la Cuisine pour tous, *traitée ici en parente pauvre, qu'avons-nous découvert ?*

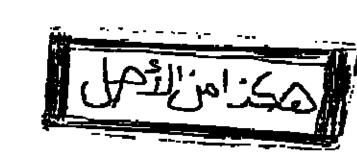
CLAUDE SARRAUTE.

● *Le bureau de l'ex-O.R.T.F. à New-York*, qui existait depuis les années 50, est presque liquidé aujourd'hui. Les cinq équipes techniques ont reçu l'ordre de rentrer en France. La plupart du personnel recruté sur place a été licencié. Il ne reste plus à New-York qu'un petit office d'accueil et un studio radiophonique.

Dorénavant, la télévision et la radio auront un bureau à Washington pour Télévision France 1 et un autre pour Antenne 2 et Radio France, avec chacun une équipe composée notamment d'un journaliste et d'un correspondant pour les reportages de radio. — *(Corresp. part.)*

PRESSE

● *L'hebdomadaire « Télémagazine »*, qui est le premier magazine de télévision créé en France — en 1954 par M. Marcel Leclerc. — fête cette semaine son millième numéro. A cette occasion, *Télémagazine* a décidé de diminuer son prix de vente, le ramenant de 2,50 F à 2 F.



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 8 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.





20 h. 35 Dramatique : « L'Idiote », de M. Achard. Réal. F. Villiers, avec D. Carrel, D. Ceccaldi, F. Guérin.
22 h. 30 Questionnaire, avec M. Jean Fourastié.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak, avec T. Savalas.
21 h. 30 Magazine d'actualité : Point II.
« L'année de la femme », avec Mme Françoise Giroud ; coupe d'Europe de basket-ball féminin à Clermont-Ferrand.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Emission régionale : Non, le chat n'est pas mort.
20 h. 35 Les classiques français : « Topaze », film de M. Pagnol (1950), avec Fernandel, H. Perdrière, P. Larquey, J. Morel.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance, « Autour des quatuors de Schoenberg » : « Trois pièces pour piano, opus 11 », par M. Pollini ; « Deux ballades pour chants et piano, opus 12 ». Extrait no 2 « Der Verlorene Hanfen », par D. Fischer-Dieskau et A. Reimann ; Friede auf Erden « Paix sur terre », chœur a capella, opus 13, par J. Alldis Choir ; « Deuxième quatuor en fa dièse mineur, opus 10 », avec R. Szekeli, chant ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Hommage à un poète vivant. Le traducteur (émission de la R.T.B.).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre national de France, Direction J. Martinon, Avec J. Fonda et B. Gavoty : « Patrie », ouverture (Bizet), « Concerto no 1 pour piano et orchestre en ut majeur » (Beethoven), « Symphonie no 3 en ut mineur avec orgue » (Saint-Saëns) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile : Mozart, Fauré, Bach, Mozart ; 24 h., Musique et poésie : « Ruysbroeck » ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie des sciences ; (TF 1) 20 h. 5, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste ; (A 2) 20 h. 30, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine ; Europe 1 : 19 h. 30, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie.

JEUDI 9 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. Réal. Christian-Jaque. « La Peur » (deuxième partie), avec B. Fresson, D. Brian, P. Préjean.
Dans une atmosphère de lune et d'orage (qui évoque un peu celle du Guépard *!), les règlements de comptes d'une grande famille sicilienne aux prises avec la mafia et les promoteurs immobiliers. Le capitaine Gaillard essaie sans succès d'intervenir.*
21 h. 20 Magazine de reportages : « Satellite », de J.-F. Chauvel.
Une nouvelle écriture de l'information en trois rubriques : « Alerte en Méditerranée » ; « Cahiers d'un mineur » ; « Le peuple Baloutche face aux Pakistanais ».
22 h. 20 A bout portant, de J. Wetzel et des frères Gall. Réal. R. Sciandra : Mort Schuman.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les brigades du Tigre, de Cl. Desailly. « Collection 1909 ». Réal. V. Vicas, avec J.-Cl. Bouillon.
Clemenceau s'inquiète, car des renseignements secrets ont été divulgués.
21 h. 35 Emission historique : Alain Decaux raconte. L'affaire Philby.
Kim Philby, qui appartenait aux services secrets « alliés » pendant la guerre, était en fait un agent des services secrets soviétiques depuis 1932.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandri.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'Alain Jérôme et Pierre Vignal.
Un candidat, installé dans une cabine de pilotage « reconstituée », doit identifier des villes, des monuments, des sites géographiques.
20 h. 35 Un film, un auteur : « Le Groupe », de S. Lumet (1967), avec C. Bergen, J. Hackett, E. Hartman, Sh. Knight, J. Pettet.
Longue et ennuyeuse chronique — d'après un roman de Mary McCarthy qu'il vaudrait mieux lire — des destinées de huit jeunes Américaines, entre 1933 et 1940. Fin d'études, amours, mariages, vocations réussies et ratages. On s'y perd.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte banche : « l'Assaut », de P. Grainville (réalisation H. Soubeyran) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales ; 23 h. 35, Curieux destins.

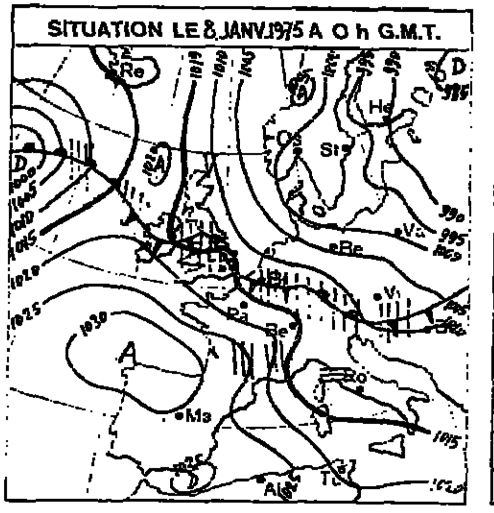
● FRANCE-MUSIQUE

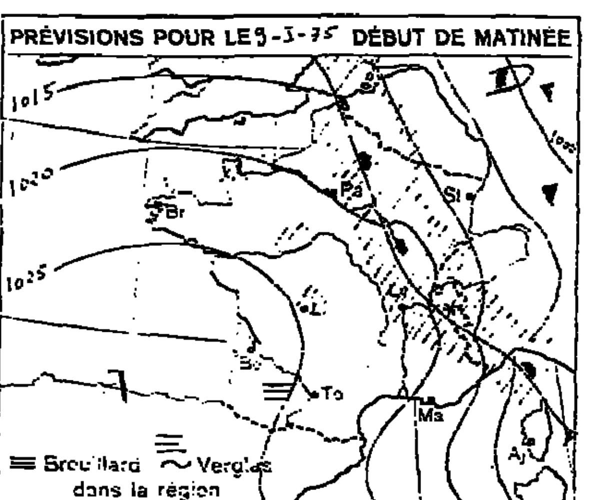
20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Palestrina », acte 1 (Pfitzner), avec N. Gedda, D. Fischer-Dieskau, H. Donath, B. Fassbaender, R. Freyer. Chœurs de la radiodiffusion bavaroise. Orchestre, direction R. Kubelik ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (FR 3) : 19 h. 40, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 janvier à 0 heure et le jeudi 9 janvier à 24 heures :

Une limite perturbée persistera entre l'air froid qui s'écoule de la Scandinavie à l'Europe centrale et l'air maritime nettement plus doux, qui est dirigé sur la France par les hautes pressions établies maintenant sur le nord de la péninsule Ibérique. Cette limite se situera approximativement du pas de Calais au golfe de Gênes.

Jeudi, à l'exception — sur le Nord-Est — d'un temps légèrement plus frais que sur les autres régions, il fera doux pour la saison sur la France. On notera un temps couvert et souvent pluvieux de l'est du Bassin parisien et des frontières du Nord et du Nord-Est au nord et à l'est des Alpes. Les précipitations tomberont sous forme de neige en montagne vers 1 500 - 2 500 mètres. Sur les régions méditerranéennes, où des vents de nord-ouest assez forts persisteront, on observera des éclaircies, mais aussi quelques nuages sur le Sud-Est et la Corse.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent très nuageux et parfois brumeux avec des brumes éparses, surtout le matin. L'après-midi, des éclaircies locales pourront se développer, plutôt sur le Bassin aquitain et l'Ouest.

Mercredi 8 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 010,5 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Biarritz, 9 et 9 degrés ; Bordeaux, 9 et 8 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 10 et 10 ; Cherbourg, 10 et 10 ; Clermont-Ferrand, 7 et 5 ; Dijon, 6 et 6 ; Grenoble, 5 et 4 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 5 et 5 ; Marseille, 9 et 7 ; Nancy, 7 et 6 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 13 et 1 ; Paris - Le Bourget, 11 et 10 ; Pau, 7 et 5 ; Perpignan, 10 et 9 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 7 et 5 ; Tours, 9 et 8 ; Toulouse, 8 et 6 ; Ajaccio, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 4 degrés ; Athènes, 15 et 10 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 8 et 6 ; Le Caire, 18 et 8 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 6 et 3 ; Lisbonne, 14 et 2 ; Londres, 9 et 7 ; Madrid, 12 et — 5 ; Moscou, — 6 et — 12 ; New-York, 6 et 3 ; Palma-de-Majorque, 16 et — 2 ; Rome, 11 et 2 ; Stockholm, — 2 et — 8 ; Teheran, 7 et 2.

Vie quotidienne

L'inscription sur les listes électorales

LES RÉCLAMATIONS SONT RECEVABLES JUSQU'AU 15 JANVIER

Les électeurs ont jusqu'au 15 janvier inclus pour formuler les réclamations en cas d'omission ou de radiation abusive sur les listes électorales.

Après la date limite des inscriptions le 31 décembre 1974, l'affichage des tableaux rectificatifs aura lieu à partir du 10 janvier dans les mairies. Jusqu'au 15, les réclamations pourront être déposées au greffe du tribunal d'instance. Jusqu'au 25 janvier, les juges du tribunal d'instance statueront sur les réclamations des électeurs. Du 25 au 28 janvier, les juges du tribunal d'instance notifieront leurs décisions aux préfets et aux mairies. Enfin, le 7 février est la date limite du dépôt du pourvoi en cassation, avant que les listes électorales ne soient définitivement closes, le 28 février.

Anciens combattants

● *Retraite anticipée pour les aniens combattants : dépôt des dossiers avant le 1er juillet.* — Le nistère du travail précise que les anciens combattants ayant droit, depuis le 1er janvier, à la retraite au taux plein dès soixante ans s'ils peuvent faire état d'une certaine durée de captivité peuvent déposer leur dossier aux caisses de retraite jusqu'au 31 juin (avant le 1er juillet). Leur retraite sera alors liquidée avec effet rétroactif au 1er janvier 1975.

Concours

● *Cinq postes réservés aux femmes au prochain concours de recrutement des commissaires.* — Le prochain concours pour le recrutement de cent commissaires de police qui se déroulera à partir du 4 février, réservera pour la première fois des postes aux candidats du sexe féminin, en application d'un décret du ministre de l'intérieur du 21 août dernier (*le Monde* du 27 août 1974). Trois des soixante postes au concours externe sont offerts à des femmes, ainsi que deux des quarante postes du concours interne.

Religion

LES CONFÉRENCES A SAINT-LOUIS-D'ANTIN

● *Les conférences à Saint-Louis-d'Antin.* — Malgré le sinistre qui vient de rendre inutilisable une partie de ses locaux, l'église Saint-Louis-d'Antin signale que les conférences prévues seront maintenues. Certaines seront toutefois transférées à l'église de la Trinité (crypte). Cela concerne, en particulier :

● Les conférences doctrinales du mardi 12 h. 45 et 18 h. 15.

● La méditation du Père François Varillon s. j., *l'Humilité de Dieu*, lundi 13 janvier, à 18 h. 30.

● Le témoignage de M. et Mme Dimitri Panine, *Chrétiens en U.R.S.S.*, vendredi 17 janvier, à 18 h. 15, 63, rue Caumartin, Paris 75009.

Presse

● *Une session du C.P.J.* — Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse organise à Paris une session du 21 au 24 janvier : « Connaître la presse », qui s'adresse à tous ceux qui sont en relation avec la presse ou que celle-ci intéresse : attachés de presse, personnes chargées de l'information ou des relations publiques dans les entreprises ou les administrations ; animateurs, responsables de syndicats ou d'organisations ; employés d'entreprises de presse désireux d'avoir une vision plus globale de la profession dans laquelle ils travaillent.

★ Inscriptions et renseignements au C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. 508-86-71.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 045

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II						■			
III		■			■	■	■		
IV							■		
V							■		
VI	■			■					
VII							■		■
VIII	■				■				
IX					■				
X				■				■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une qui blanchit bien avant l'âge ; Est souvent dans les nuages. — II. Dans le fond, il n'est pas tellement connu ; Invitation à prendre connaissance. — III. Deux consonnes ; Forme de savoir. — IV. Assombrit les plus belles vacances ; Article. — V. Ne laisse pas indifférent ; Note. — VI. Ceux qui l'aiment n'hésitent pas à le siffler ; Myriapodes. — VII. Accablés de dettes. — VIII. Eventuellement appréciée ; Localisée. — IX. D'une simplicité enfantine ; Prénom étranger. — X. Au nombre des mortels ; Si on les jette, c'est par intérêt. — XI. Au-dessus de l'Arve ; Arrivera donc infailliblement.

VERTICALEMENT

1. Frise naturellement ; Ouvrage garni de pointes. 3. Témoignage d'insatisfaction (épelé) ; Plus ou moins bien fondées. — 3. Ne se contentent pas de passer l'éponge. — 4. Joua un rôle en or ; Ne crie certes pas comme un putois. — 5. Lisse. — 6. Bien sous tous les rapports. — 7. Pronom ; Domaine obscur — 8. Sans cesse tourmentée par de pressants besoins. — 9. Plantes ; En Italie.

Solution du problème no 1 044

Horizontalement

I. Lyncée ; C. P. — II. Essor ; Fra. — III. Indues. — IV. Eu ; Fermes. — V. If ; O.E. — VI. Anémie. — VII. Drouet ; Me. — VIII. Nurse ; Er. — IX. Bois ; Sage. — X. Ios. — XI. Gisement.

Verticalement

1. Lever ; Bog. — 2. Ys ; Arno. — 3. N.S. ; Inouïes. — 4. Coiffeurs. — 5. Erne ; Mes ; LM. — 6. Droites. — 7. Fumée (il n'y a pas de fumée...) ; Ain. — 8. Crée ; Mégot. — 9 Passagères.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 janvier 1975 :

DES DECRETS

● Portant nomination et promotion dans les cadres des officiers de réserve.

● Portant constatation de la nouvelle valeur du point d'indice applicable aux pensions et accessoires de pensions des bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre au 1er décembre 1974.

● Portant fixation du taux de l'allocation d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi.

UN ARRETE

● Modifiant les conditions d'admission et les programmes du concours d'entrée à l'école normale supérieure de l'enseignement technique.

Visites et conférences

JEUDI 9 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 68, rue Caumartin, Mme Chapuis : « Le couvent des capucins ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Pennec : « Un nouveau décor et les salles du XIXe siècle au musée Carnavalet ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Zujovic : « A l'hôtel de Sens, la bibliothèque Forney ». —

14 h. 30, 1, rue du Figuier : « La céramique impressionniste » (L'art pour tous). — 15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris). — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Just : « La manufacture des Gobelins » (Mme Hager). — 15 h., 2, rue Louis-Boilly : « Les impressionnistes et Goya au musée Marmottan » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45, 107-109, rue de Rivoli, M. P. Rosenberg : « Boucher, Chardin et les peintres de la génération de 1700 ». — 16 h. 30, Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, M. Jean-Pol Hindré : « Le mobilier liturgique contemporain » (entrée gratuite). — 18 h. 15, 3, rue de l'Abbaye, professeur Laborit : « Destin biologique et liberté » (Fraternité d'Abraham). — 20 h. 30, Galerie Vision nouvelle, 6, place des Etats-Unis, Swami Ritajananda : « La pensée et le message de Sri Ramakrichna » (entrée libre). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La Réincarnation : arguments et objections » (Loge unie des théosophes).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	96 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

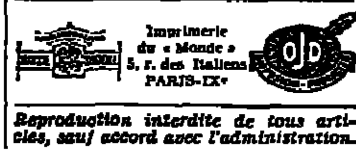
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Jeudi

Expositions de 11 heures à 18 heures
S. 2. — Beau mobil. Me Delorme.
S. 5. — Mbles, fourr. Me le Blanc.
S.11. — Bs meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud
S.12. — Ameub. Me Boisgirard.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Les Laboratoires UPSA, en expansion continue, réalisent avec 580 collaborateurs un C.A. de 100 MF HT.
Leur DG cherche pour leur usine ultra-moderne (345 collaborateurs, 22 cadres) d'AGEN (47)

un pharmacien directeur des services analytiques

Il a la responsabilité totale du laboratoire de contrôle en liaison avec les services de fabrication.
Il assure, en collaboration avec le service études, la mise en application des nouvelles techniques analytiques.
Ce pharmacien (H ou F) a au moins 33 ans et possède un **bagage scientifique** correspondant à l'importance des responsabilités qui lui sont confiées et qui nécessitent **une expérience professionnelle de plusieurs années** dans la même discipline.
Agen 47.000 habitants, offre une liaison avion biquotidienne avec Paris, s'y loger est facile et la scolarité est assurée jusqu'en terminale.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2793 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

DIRECTEUR COMMERCIAL 120.000 +
RÉGION LYONNAISE

Nous sommes une importante Société « équipement du foyer » leader dans notre branche.

Sous l'autorité directe du P.D.G., ce futur collaborateur sera un homme de réflexion et un homme d'action. Il aura à :

- *Définir la politique commerciale et la faire appliquer ;*
- *Faire vivre dans notre société nos options de marketing ;*
- *Animer une équipe commerciale dynamique de représentants et promoteurs-merchandiseurs ;*
- *Superviser et favoriser le développement de nouveaux marchés en France et à l'étranger.*

Ces fonctions conviennent à un diplômé d'études supérieures (HEC, Sup de Co, etc.) de 35 ans minimum, justifiant d'une solide expérience de la grande consommation et de la direction d'équipes commerciales. Une parfaite maîtrise de l'Anglais est, en outre, indispensable.

Nous lui offrons une résidence agréable au siège de notre société et une bonne perspective d'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente sous référence CL 5 035 à

GLLV CONSEIL — DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
15, Av. d'Eylau - Paris 16e

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
recherche

DIRECTEUR Agence de Travaux
(C.A. 50 millions — 200 km PARIS)

INGENIEUR Grande Ecole

ayant expérience *étendue* et *indiscutable* dans poste similaire, pour réalisation :
- grands ensembles logements
- constructions industrialisées
- préfabrication lourde
- *préparation technique des opérations*
- études de prix
- négociations commerciales
- gestion d'Agence

Références et compétence *exceptionnelles exigées.*
Les candidats qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus sont invités à s'abstenir.

Envoyer C.V. et prétentions à BENZ Co
101, r. *Croix-Nivert 75015 PARIS, qui transm.*

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
recherche pour l'un de ses départements

2 Chefs de secteur
(MARSEILLE et LYON)

MISSION :
— représentation régionale,
— étude de marchés,
— programmation et montage des opérations de construction.

FORMATION : études universitaires ou Grande Ecole,
Expérience : 5 années minimum, dont 2 à 3 dans la profession.

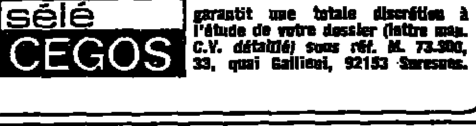
Envoyer CV et prétentions au Sce 5978 M
plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Un jeune Ingénieur
désireux de faire carrière dans un groupe important

de formation Arts et Métiers ou Centrale, ayant de *préférence une expérience* de 2 à 3 ans en électricité et mécanique ou débutant.

Formation assurée.

Lieu de travail : 140 km Nord de Paris.



garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man. C.V. *détaillé*) sous réf. M. 73.300, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS (ÉES) A L'INFORMATION MÉDICALE

— Niveau d'études : baccalauréat ou diplôme Universitaire Scientifique adapté ;
— Aptitudes aux relations humaines.

NOUS ASSURONS :
— une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances.
SALAIRE : fixe + primes en rapport avec les réalisations.

VOITURE PERSONNELLE INDISPENSABLE

SECTEURS A POURVOIR :
DROME - ARDECHE

Se présenter M. BOUSSIN, le 9 janvier 1975 à 9 h.
Direction Régionale de LYON :
4, rue Croix-Barret, 69007 LYON

SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES GRANDE CONSOMMATION

Leader sur son marché (C.A. 350 millions) recherche

DIRECTEUR d'USINE

Grande ville universitaire de l'OUEST
pour diriger une de ses unités de production existante (500 personnes).

- Age minimum : 35 ans.
- Formation : E.N.S.I.A., AGRO, E.C.P. ou équivalent.
- Expérience souhaitée :
  - produits de grande consommation si possible alimentaires ;
  - expérience de commandement d'usine.
- Poste impliquant :
  - très bonnes qualités humaines,
  - Sens de l'organisation,
  - esprit d'équipe.

Adr. C.V. dét. et lettre man., photo à No 86085 CONTESSE Publ. 20, Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*
Discrétion totale assurée.

C&C

Un des premiers Groupes européens de
Forge et d'Estampage
recherche pour
son *Unité de l'Est de la France*

CADRE COMMERCIAL
Formation Ingénieur ou formation technique supérieure

Agé de 25 ans minimum, il devra représenter la Société auprès d'une clientèle industrielle.
Le poste comporte de nombreux déplacements en France, l'inspection d'un réseau de représentants et de la prospection directe.

La connaissance de l'allemand serait appréciée. Intéressantes perspectives d'avenir au sein d'un Groupe important.

Adresser C.V. sous référ. C C 45 avec prétentions en indiq. un n° de tél. où l'on peut vous joindre à



CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS.

Société Européenne de Propulsion
ÉTABLISSEMENT DE VERNON
recherche

CADRES TECHNIQUES ou AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX

pour suivi des fabrications, du montage et de la mise en œuvre d'équipements mécaniques, pneumatiques et hydrauliques d'installations d'essais cryogéniques.

Adresser curriculum vitae et prétentions, à : S.E.P., Service du Personnel, Boîte Postale 802,
27207 VERNON

Importante Société crée, pour
SECONDER LE DIRECTEUR D'USINE
de sa récente unité de production
en expansion importante pour 1975 - 1976,
située dans le **NORD**, le poste de

chef de fabrication

Il lui sera confié la supervision et coordination de la production et du planning (350 personnes).

Ce poste conviendrait à

ingénieur AM, ICAM, ECAM,

intéressé par la fabrication en grande série, les responsabilités d'animation et les problèmes techniques.

Une expérience en fabrication mécanique de grande série d'environ 5 ans est indispensable.

Veuillez écrire sous référence M 5941 M

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

Le Président d'une Société
en pleine expansion
MATÉRIEL TRAVAUX PUBLICS
recherche

CHEF DE FABRICATION

Pour son usine (250 personnes) située à 20 km de CHARTRES

Formation A.M. - I.D.N. ou équivalent.

Expérience : mécanique, chaudronnerie, automatisme électrique, béton, etc.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Adr. candidature, *C.V. et photo, sous référ.* 123, à :
AGRICONSEIL 21, rue du Rocher, 75008 PARIS.



Recherche pour
IMPORTANTE USINE DE SALAISONS
(cuit, sec, frais) en forte expansion
Région SUD-OUEST

DIRECTEUR TECHNIQUE *ET DE* PRODUCTION

Il aura à diriger :
— la production et le suivi de la qualité ;
— le service entretien usine ;
— le service transports.

Il participera *à la recherche* et à la mise au point des produits nouveaux. Il en assurera le lancement et le développement sur le plan production. Il sera secondé par une *maîtrise supérieure* de bonne qualité. Il déléguera et formera à la délégation.

Le candidat retenu devra posséder une bonne expérience industrielle. La connaissance des produits salaisons est très *souhaitable.*

Adresser lettre manuscrite de candidat., C.V., photo *récente et prétentions* sous réf. S.I. 3.300 à H.C. Consultants, 3, sente des Dorées, 75019 PARIS.

URGENT
Importante Sté de construction électrique, leader dans sa branche, cherche pour LYON :

ASSISTANT DU CHEF DU PERSONNEL
(1.200 SALARIES)

Chargé plus spécialement dans un 1er temps de la paye et des problèmes connexes, le candidat retenu devra être en mesure de traiter progressivem. des autres aspects de la fonction ss la responsab. du chef du personnel. *Ce poste conviendrait à un jeune candidat diplômé de l'enseign. supérieur ayant de préf. qques années d'expérience.*

La rémunération et la position seront fixés selon le niveau, l'âge et l'expér du candidat. Possib. de développem. de carrière dans groupe en expansion.

Ecr. avec C.V. détaillé ss n° 795 ARCHAT 69.288 LYON Cedex 1.

JOHNSON ET JOHNSON
Division Produits Hospitaliers (adhésifs, matériel à usage *unique, produit en tissus* non tissé...) recherche :

REPRESENTANT EXCLUSIF
SECTEUR : 59-62-80
Résidence sur secteur indispensable.

Rémunération élevée.
Fixe impt + intéress. + frais.

Env. C.V. *détaillé* avec produits déjà représentés à n° 87.007 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CLINIQUE 70 lits
département du Nord offre poste

DIRECTION

Ecr. Clinique Doct. *LANGRAND*
46, rue des URSULINES
59200 TOURCOING.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour la FRANCE

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL
30 ANS MINIMUM

pour introduire produits désinfection et nettoyage dans industrie alimentaire. Une expérience dans ce domaine est indispensable. Formation en Biochimie souhaitée. (Ecoles Chimie, Laiterie, Brasserie, etc.). Poste à pourvoir à PARIS. Déplacements fréquents. Notions d'anglais indispensables. Allemand souhaité

Adresser lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo récente sous numéro 97.000, à E U P A C. 34, rue Balard - 75015 PARIS, qui transmettra

---

CAISSE DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
dispose
pour région parisienne
de postes de :

CHARGÉS de MISSION
pour prospection clientèle

Qualités exigées :
- dynamisme ;
- mobilité ;
- aimer les contacts.

Salaire fixe + commission + frais déplacements. Avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à : *HAVAS CONTACT*, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence numéro 44.533, qui transmettra.

FRAMATOME
SOCIETE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES
recherche

ingénieurs grandes écoles

ayant une expérience dans les domaines d'application suivants :

MECANIQUE
- ☐ Calcul R d M - éléments finis
- ☐ Chaudronnerie lourde corps sous presssion
- ☐ Tuyauterie - installations générales
- ☐ Mécanique des fluides
- ☐ Pompes et équipements
- ☐ Thermique et hydraulique code U.S. - ASME III

SYSTEMES ET PROCESS
- ☐ Conception circuits fluides
- ☐ Contrôle commande-exploitation centrales thermiques
- ☐ Electrotechnique-automatique

pour ses Divisions Etudes :

☐ **PROCEDES**
Etude du Coeur, systèmes de sureté, de protection et de régulation, études de fonctionnement.

☐ **EQUIPEMENTS PRIMAIRES**
Métallurgie et corrosion engineering des cuves et générateurs de vapeur, internes *et équipements primaires.*

☐ **INSTALLATIONS**
Equipements auxiliaires mécaniques, électriques, électroniques.

☐ **COORDINATION - PROGRAMME**
Définition des standards, gestion technique.

Faites une croix en face de votre spécialité et en face de la division que vous choisissez. Puis ecrivez au Service Emploi-Orientation — 77/81, rue du Mans — 92403 COURBEVOIE

FILIALE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE D'ORIGINE SUEDOISE AUX ACTIVITES TRES DIVERSIFIEES

LES USINES DECOUFLE

Spécialisées dans la Construction de machines de précision destinées à l'Industrie mondiale du Tabac

RECHERCHENT

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES - ÉLECTRICIEN

NOUS LUI OFFRONS DE PARTICIPER :
- Aux Etudes de Nouveaux Produits.
- Aux essais et mises au point des prototypes.
- Aux adaptations demandées par les clients.
- Au service Après-Vente.

NOUS LUI DEMANDONS :
- Une formation supérieure complétée par plusieurs années d'expérience en Bureau d'Etudes.
- Des connaissances :
  1) en électronique ;
  2) en automatisme électrique *et* électronique appliqué aux machines de précision ;
  3) sur les normes d'électricité internationales et en particulier allemandes ;
  4) de langues : (Anglais indispensable et Allemand souhaité).

Le candidat devra être prêt à effectuer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

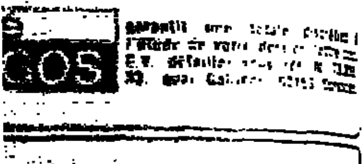
Prière d'adresser C. V. détaillé + photo récente + prétent., aux Usines DECOUFLE, Direction des RELAT. SOCIALES, 7, r. Deparcieux, 75014 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi



Notre Société Française appartient à un Groupe International, leader européen dans le secteur sportif

En pleine expansion, elle recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

QUI SERA CHARGE DE :
— l'animation, la gestion et l'administration d'un service des ventes comprenant deux forces de vente existantes et un service administration des ventes (40 personnes environ) ;
— la participation à l'établissement des objectifs et de leur réalisation ;
— la formation, l'animation et le recrutement des vendeurs (attachés commerciaux, V.R.P.) ;
— du merchandising, des promotions auprès des vendeurs, des distributeurs et des consommateurs (petite et grande distribution).

Si vous avez :
— du dynamisme et une forte personnalité ;
— 30 ans minimum ;
— l'expérience d'une gestion participative par objectifs dans une société internationale utilisant les techniques marketing les plus avancées ;
— la connaissance et la pratique des problèmes que pose la distribution moderne des produits de grande consommation (secteur indifférent) ;
— un esprit ouvert à des contacts internationaux ;
— la possibilité de résider à Paris puis, éventuellement en province pour suivre l'expansion de la société ;
— la connaissance de l'anglais serait appréciée.

Nous vous offrons :
— une ambiance de travail marketing où le dialogue et l'esprit d'équipe sont de règle ;
— une formation aux produits et aux problèmes spécifiques de la société (partiellement à l'étranger) ;
— un salaire (qui sera fixé en fonction des compétences et de l'expérience) mais qui se situera de toute façon au-dessus de la moyenne et un système de rémunération ultérieure basé sur la réalisation des objectifs ;
— d'importantes opportunités de développement professionnel offrant des chances d'évolution de carrière jusqu'au niveau le plus élevé du management au sein d'un Groupe International.

Adressez-nous :



votre dossier de candidature en indiquant votre rémunération annuelle actuelle, sous réf. 431, à

JOUBLIN

Conseil en Recrutement,
34, rue de Penthièvre, Paris (8e).
Vous serez convoqué très rapidement.

Honeywell Automation

recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

capables de développer
une politique commerciale agressive
et de se fixer des objectifs ambitieux.

● **Pour sa Division THERMIQUE/CONFORT**

Référence TC

Expérience de la vente de matériel de régulation appliqué au chauffage et au conditionnement d'air.

Lieu de travail : Région Parisienne.

● **Pour sa Division AUTOMATION REGULATION BATIMENTS**

Référence SAV/ARB

Vente de contrats d'entretien et de matériel. Qualités de vendeur indispensables. Connaissances de conditionnement d'air souhaitées.

Déplacements en province de courte durée.

● **Pour sa Division INDUSTRIE**

Référence IND

Candidat de formation d'école d'ingénieur électronique. Spécialiste en instruments de mesure de laboratoire. Connaissance des enregistreurs magnétiques souhaitée.

Déplacements en province de courte durée.

Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions en précisant la référence du poste à Société HONEYWELL - Direction du Personnel, 12, rue Avaulée, 92240 - MALAKOFF.

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

recherche pour le
Service Technico-Commercial
de son Département
GÉNIE FRIGORIFIQUE

UN INGÉNIEUR DE PROJETS DIPLOMÉ

● ayant plusieurs années d'expérience ;
● connaissance de l'anglais souhaitée.

Poste à PARIS

Ecrire avec C.V. à C.C.M. - SULZER
51, bd Brune - 75014 PARIS
Cedex 59 - 75306 PARIS BRUNE.

LA DIRECTION GENERALE
D'UN GROUPE DE TRANSPORTS
recherche pour région parisienne

CADRE RESPONSABLE

SERVICE INTERNATIONAL

— formation supérieure exigée ;
— expérience professionnelle confirmée.

Adr. C.V., photo et prét., sous numéro 748, Créations Dauphine, 41, av. Friedland 75008 Paris, qui tr. Il sera rép. à toutes les candidatures. Discr. assurée.

---

etap membre de l'ANCERP

SOCIÉTÉ ALLEMANDE AFFILIÉE A UN GROUPE EUROPÉEN
recherche un

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Il s'agit de développer en France la commercialisation de biens d'équipement lourds destinés à l'industrie papetière (fabricants et transformateurs). Ces matériels sont déjà vendus en France et ont une réputation internationale. Ce poste peut convenir à un candidat formation supérieure, ayant une très solide expérience de la vente de biens d'équipement. Il travaillera directement avec la maison mère et agira avec la plus grande délégation de responsabilités. Une formation aux produits, de longue durée, est prévue en Allemagne. La connaissance de l'allemand est nécessaire (ou éventuellement la connaissance de l'anglais et de solides bases en allemand permettant un perfectionnement rapide).

SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT DE PREMIER PLAN.

Ecrire sous référence IU 306 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DYNAMIQUE - C.A. 20 MILLIONS DE FRANCS - FABRICATION ET DISTRIBUTION DE PRODUITS CHIMIQUES ADAPTÉS A LA MÉTALLURGIE
recherche
POUR ÊTRE DIRECTEMENT RATTACHÉ AU P.D.G.

DIRECTEUR TECHNIQUE

IL S'AGIT D'ASSUMER DES RESPONSABILITÉS TRÈS POLYVALENTES IMPLIQUANT EN PARTICULIER :
● la mise au point de produits nouveaux après analyse des besoins chez les clients ;
● l'amélioration des prix de revient ;
● la direction de la fabrication ;
● l'assistance technique au réseau commercial.

Ce poste peut convenir à un ingénieur chimiste ayant une expérience professionnelle lui ayant donné de bonnes connaissances en mécanique (la connaissance des lubrifiants et en particulier des huiles de coupe serait très appréciée)

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS DE RÉALISME ET D'INITIATIVE DÉSIREUX DE PARTICIPER PLEINEMENT A LA VIE ET AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ENTREPRISE.

Poste : banlieue Ouest Paris par RER.

Ecrire sous référence TF 315 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE LEADER DANS SA BRANCHE (ARTICLES MÉTALLIQUES POUR CHAUSSURES)

RECHERCHE POUR DIRIGER ÉTABLISSEMENT (fabrication et ventes - 50 personnes C.A. 10 millions de francs) située à 60 km au Nord de Paris

RESPONSABLE COMMERCIAL ET GESTION

DÉLÉGUÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il sera le responsable auprès d'elle de la marche de cet établissement. Ses tâches seront à dominante commerciale (animateur des ventes France et export, administrateur commercial, recherche nouveaux produits), mais il supervisera également le chef de fabrication et aura ainsi autorité sur l'ensemble du personnel. Ce poste peut convenir à candidat ayant environ 10 ans d'expérience dans vente de produits industriels (la connaissance de l'industrie de la chaussure est appréciée sans être indispensable), et témoignant de réelles qualités d'animateur et d'organisateur.

Anglais (au moins lu et écrit) nécessaire.

Ecrire sous référence YK 320 A.

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL EN FORTE EXPANSION VILLE CENTRE FRANCE
recherche

CHEF DE SERVICE ÉTUDES ET RÉALISATIONS

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé, ayant quelques années d'expérience en entretien, travaux neufs ou engineering et disposant connaissances techniques polyvalentes

IL TRAVAILLERA A L'ÉCHELON DU GROUPE ET SERA RESPONSABLE DES TRAVAUX NEUFS (ÉTUDES ET RÉALISATION) ET DE L'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS EXISTANTES.

Il animera une petite équipe d'études et assumera les contacts extérieurs avec les constructeurs et les entreprises.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE TRÈS DYNAMIQUE.

Ecrire sous référence DP 302 AM.

PIERRE GUERIN S.A.

matériels pour les industries alimentaires, pharmaceutiques et chimiques (450 personnes)

POSITION DE PREMIER PLAN DANS SA BRANCHE - NIORT - RECHERCHE

ADJOINT A CHEF DE PROJET

A.M - IDN - ENSIA ou niveau équivalent, ayant déjà début d'expérience professionnelle (si possible en engineering ou travaux neufs)

IL COLLABORERA A LA VENTE D'INSTALLATIONS EN SUIVANT LES AFFAIRES COMPLÈTEMENT DEPUIS L'ANALYSE DES BESOINS DU CLIENT JUSQU'A LA MISE EN SERVICE. SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR POUR INGÉNIEUR ALLIANT GOUT POUR LA TECHNIQUE ET APTITUDES COMMERCIALES.

Ecrire sous référence JV 307 CM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE « ÉTUDES ET RÉALISATIONS AGRO-INDUSTRIELLES » INTERVENANT DANS LE MONDE ENTIER
recherche pour son siège à Paris

UN DIRECTEUR DE LA FORMATION

CE DIRECTEUR SERA RESPONSABLE DU MONTAGE ET DE LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS DE FORMATION QUE LA SOCIÉTÉ DÉVELOPPE EN COMPLÉMENT DE SES ACTIVITÉS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES.

Il aura :
● une fonction commerciale : recherche, négociation et gestion des contrats ;
● une fonction technique : préparation des opérations, mise au point des méthodes et programmation des activités ;
● une fonction de management : sélection et direction des experts chargés de réaliser les opérations.

CETTE RESPONSABILITÉ IMPLIQUE UNE LARGE EXPÉRIENCE PRATIQUE DES PROBLÈMES DE FORMATION ET DU MÉTIER D'INGÉNIEUR D'AFFAIRES.

Le responsable devra avoir en particulier de solides qualités de jugement et de relations humaines nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
Préférence origine grande école avec formation complémentaire psychologie appliquée.

Ecrire sous référence FR 303 CM

SOCIÉTÉ FABRICATION PRODUITS GRANDE SÉRIE (250 PERSONNES - C.A. 80 MILLIONS) LEADER DANS SA BRANCHE
petite ville entre Chartres et Rambouillet crée poste de

INGÉNIEUR DE FABRICATION

POUR L'UN DE SES ATELIERS

Ce poste peut convenir à ingénieur (ESME, BREGUET, VIOLET ou équivalent) ayant minimum 3 ans d'expérience acquise dans fabrication grande série.
Il sera responsable d'un atelier utilisant un matériel très sophistiqué dont la mise en œuvre implique de solides connaissances en mécan. électricité, électronique et exigeant beaucoup d'initiative sur le plan technique (méthodes, amélioration de fabrication, maintenance...)

POSTE ATTRAYANT DANS FIRME EN EXPANSION POUR CANDIDAT ALLIANT GOUT POUR LA TECHNIQUE ET QUALITÉS D'ORGANISATION.

Anglais lu, écrit nécessaire
Aide au logement.

Ecrire sous référence MY 310 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE FABRICATION ET VENTE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RECHERCHE LE

FUTUR CHEF DE L'AGENCE PARIS

IL SUCCÉDERA AU TITULAIRE ACTUEL DU POSTE QUI PART EN RETRAITE DANS ENVIRON UN AN ET ASSUMERA ALORS DES RESPONSABILITÉS DE VENTES, PROMOTION ET GESTION COMMERCIALE.

Pendant sa formation, il assurera des fonctions de promotion des ventes auprès des prescripteurs.
Ce poste peut convenir à un cadre commercial, ESC ou équivalent, ayant de préférence une expérience professionnelle acquise dans la commercialisation de produits destinés au bâtiment

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME SOLIDEMENT IMPLANTÉE ET EN EXPANSION POUR CANDIDAT TÉMOIGNANT DE QUALITÉS MARQUÉES DE CONTACT ET DE DYNAMISME.

Ecrire sous référence VH 317 CM

IMPORTANT ORGANISME FRANÇAIS A CARACTÈRE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL RENOMMÉE MONDIALE - PARIS
recherche une

JURISTE

Ce poste peut convenir à une candidate D.E.S. (droit privé) ou niveau équivalent, ayant quelques années d'expérience

SON ACTIVITÉ PORTERA EN PARTICULIER SUR LES PROBLÈMES DE CONTRATS (CONTRATS DE LICENCE, CONTRATS COMMERCIAUX...) ET IMPLIQUERA DE NOMBREUX CONTACTS.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ecrire sous référence RD 313 AM

GRANDE MARQUE FRANÇAISE SPIRITUEUX DIFFUSÉE MONDE ENTIER
recherche

JEUNE CADRE DÉLÉGUÉ A L'EXPORTATION

Capable voyager monde entier 6 à 8 mois par an pour visiter agents de la marque afin d'assurer informations réciproques, appui aux actions de promotion vente et stimulation

CE POSTE IMPLIQUE UNE SOLIDE FORMATION DE BASE E.S.S.E.C., E.S.C.P., E.S.C.A.E OU NIVEAU ÉQUIVALENT, DES QUALITÉS INDÉNIABLES DE CONTACT SOCIAL ET DE PRÉSENTATION ET 1 A 2 ANS MINIMUM D'EXPÉRIENCE.

Anglais et espagnol courants indispensables.

Ecrire sous référence NZ 311 CM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS discrétion absolue

TRES IMPORTANTE COMPAGNIE
recherche

Directeur Commercial à l'exportation

ayant l'expérience de l'exportation de matériels complexes, si possible, électroniques et très au fait des règles particulières régissant les échanges internationaux.

Il aura à assurer :
● études des marchés,
● prospection;
● négociation de contrats,
● animation d'une équipe d'ingénieurs commerciaux.

Adresser lettre de candidature manuscrite et photo sous référence No 8645 à

actions et recherches
31 Bd BONNE NOUVELLE PARIS 2e a.c.

ETPM — OFFSHORE PETROLIER

ENTREPOSE-GTM

POUR LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES

Leader européen de son secteur d'activité à vocation internationale recherche
pour son Siège Social à PARIS

assistant du SECRETAIRE GENERAL

H.E.C., ESSEC, Sup de Co, Sciences Po, (eco fi) ou équivalent (complément de formation D.E.C.S. ou Business School apprécié).

● *Débutant ou ayant une ou deux années d'expérience souhaitée, dans une Entreprise Internationale.*
● *Pratique courante de la langue anglaise*

Il aura à suivre, étudier et résoudre, en liaison avec les services administratifs du Siège et les Directions des filiales à l'étranger, les problèmes de gestion liés à la croissance du Groupe (taux d'expansion plus de 25% annuel).

Poste d'avenir, permettant en particulier d'être appelé ultérieurement à assumer une Direction administrative à l'étranger.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé sous référence 13.287 à

s.n.p.m. 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

---

visée précise... ...objectif réussi?

nous renforçons notre Direction Après-Vente pour préparer le lancement de nouveaux produits. Dans cette optique nous recherchons

un jeune ingénieur

(électromécanique - électronique)

ayant acquis une expérience de quelques années et une réelle pratique de l'anglais courant.

En liaison avec notre siege international et la Direction Marketing France ; il aura pour mission - dans un premier temps - de lancer sur le plan technique un nouveau produit du haut de la gamme, puis il aura la responsabilité d'une unité dont les activités s'exerceront en Après-Vente sur l'une de nos gammes de produits.

Lieu de travail : AULNAY

Adresser c.v. et prétentions sous réf. C1 à
RANK XEROX Jean-Pierre BRUN,
Service Recrutement B P 63 - 93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONTACT

RANK XEROX

Société d'Editions Techniques Professionnelles

recherche pour PARIS

CHEF DE PUBLICITÉ

Confirmé pour prospection auprès de Sociétés électroniques.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à no 86.371, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

TRÈS IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche pour sa **division télécommunications**

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

RESPONSABLE DU SERVICE APRÈS-VENTE
département radio-téléphone

La connaissance de l'*Anglais* est utile. Une certaine compétence dans la rédaction de notices techniques sera appréciée.

Ecrire curriculum vitae joint à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, GENNEVILLIERS ou tél. : 790-64-00.

développement international

- Un groupe de sociétés françaises propriétaire d'un procédé exclusif de traitement de la laine, désire trouver le collaborateur qui négociera à travers le monde l'implantation et les revenus liés à l'exploitation de ce procédé.
- Cette proposition s'adresse à un cadre, homme d'affaires rompu au maniement des licences et des finances sur un plan international.
- Formation Supérieure française (H.E.C. etc...) et Universitaire américaine (M.B.A.).
- Pour inf. compl. écrire s/réf. 32125 B à :

ORES
Centre Vauban
201, rue Colbert
59000 - LILLE.

Le Président d'un jeune groupe, leader dans sa branche, en forte croissance (20 agences, C.A. doublé chaque année depuis 1971) recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Il lui déléguera la pleine responsabilité de la gestion comptable, administrative et financière.

COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, transmettra les candidatures avec la discrétion de rigueur sous référence 9259.

TRANSETUDES
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES AFFILIÉE AU GROUPE TRANSEXEL QUI GÈRE PLUSIEURS RÉSEAUX IMPORTANTS DE TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS, DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS D'ÉTUDES ET DE CONSEIL EN TRANSPORTS URBAINS ET RECRUTE

INGÉNIEURS CHARGÉS D'ÉTUDES

Postes pouvant convenir à candidats, ingénieurs ou universitaires, ayant soit une expérience d'études en milieu urbain, soit une expérience de recherche scientifique ou économique (domaine indifférent) témoignant d'un intérêt marqué pour des travaux d'études et de curiosité intellectuelle permettant une adaptation rapide au domaine spécifique des transports urbains.

Ecrire sous référence CJ 324 AM

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN INFORMATICIEN

formation grande école, ayant une bonne expérience lui permettant de réaliser des études pour développer et mettre en place :
- des systèmes en temps réel de régulation de trafic ;
- des modèles informatiques utilisés pour les études des réseaux de transports urbains.

Ecrire sous référence DK 325 AM

INGÉNIEUR PRINCIPAL

formation ingénieur ou universitaire, ayant expérience d'animation d'études scientifiques ou techniques (connaissances des études en milieu urbain appréciées mais non indispensables) capable, après formation, de mettre en place dans les réseaux, des structures décentralisées d'études et de développement permettant l'amélioration de la mise en œuvre des moyens de transports urbains (élaboration des programmes, pilotage de projets, formation des personnels).

Ecrire sous référence EL 326 AM

TOUS CES POSTES OFFRENT DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE DANS UN DOMAINE EN FORT DÉVELOPPEMENT.

Ecrire en précisant la référence
4, rue Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



PLS PIPELINE SERVICE

POUR ASSURER NOTRE DÉVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS :

Ingénieurs et Techniciens soudeurs : connaissant bien le soudage des pipe-lines. Postes à pourvoir à l'Etranger. Anglais indispensable. Réf CND 1.

Ingénieurs et Inspecteurs : débutants et confirmés pour Contrôle en usine. Anglais indispensable. Déplacements France et Etranger. Réf. INSP.

Un Ingénieur : niveau AM, IDN ou équivalent, ayant bonne expérience dans les fabrications mécaniques, électromécaniques et électroniques pour mise au point appareillage. Anglais souhaité. Réf. INV.

Un Technicien : pour vente de matériel industriel, jeune, dynamique, ambitieux, voyages fréquents, formation assurée. Réf. DE.

Techniciens : niveau bac technique ou équivalent. Anglais souhaité. PVL. Déplacements France et Etranger. Réf. CND 2.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé :
PLS, 177, rue de Verdun, 92150 SURESNES.

Société Internationale d'Ingénieurs-Conseil
recherche des
COLLABORATEURS QUALIFIES PARLANT COURAMMENT ANGLAIS *POUR IMPORTANTS PROGRAMMES* DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES OUTRE-MER

CIVIL ENGINEERS

(Référ. IC 19)
Ingénieurs diplômés ayant au moins 5 ans (certifiés) d'expérience, dont 3 ans au moins en construction de ponts et structures d'autoroutes.

MATERIAL ENGINEERS

(Référ. MI 12)
Ingénieurs diplômés en génie civil avec au moins 5 ans d'expérience, dont 3 ans en laboratoire de constructions routières pour essais sur ouvrages *en terre et béton bitumineux.*
ou
GEOLOGISTS ayant au moins 5 ans d'expérience en laboratoire de constructions routières.

JUNIORS ENGINEERS

(Référ. JE 21)
Ingénieurs diplômés en génie civil ayant entre 6 mois et 3 ans d'expérience en construction de routes.

Adresser curr. vitae dactylographié avec photo *si possible précisant la référence* du poste ainsi que le numéro de téléphone ou vous joindre rapidement sous référence « Monde » 06.



CONSEILS EN RECRUTEMENT,
5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS.
Tél. : 720-30-81.

programmeurs analystes-programmeurs

Pour faire face à son expansion en 1975,
ANSWARE
Société d'Etude et conseil en informatique, filiale de puissants groupes industriels français, recrute pour renforcer ses trois divisions opérationnelles plusieurs Programmeurs et Analystes-Programmeurs ayant une formation supérieure et un début d'expérience sur :

- **ORDINATEURS DE GESTION** avec une bonne pratique d'au moins un langage de gestion (PL 1, Cobol, Ass., etc.). (Réf. 28 561/MD)
- **"MINI" ORDINATEUR POUR PROCESS OU GESTION** (Réf. 28 562/MD)

Une expérience dans les techniques de télétraitement, de bases de données, la pratique de l'anglais, pourraient être des atouts supplémentaires. A pourvoir à Paris, mais également en Province et à l'étranger, ces postes offrent de réelles possibilités de diversification et d'évolution dans un cadre dynamique.

Adresser C.V. très détaillé, prétentions, photo sous *références correspondantes à I.C.A. qui transmettra.* Réponse assurée, discrétion de rigueur.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

COMPTEURS
Schlumberger
renforce son équipe juridique (5 personnes) en y adjoignant

un juriste

Le candidat retenu sera de formation *licence, doctorat en Droit*, Université française ou diplôme étranger équivalent. Il aura acquis au cours d'une première expérience de 3 à 5 ans, soit dans un Cabinet d'Avocat, soit dans une Entreprise à vocation internationale, une technique de travail axée sur les problèmes industriels d'un Groupe implanté dans l'Europe entière. Il *est nécessaire* d'être parfait bilingue FRANCAIS-ANGLAIS.
Ce poste, à MONTROUGE, comporte de réelles possibilités de développement et de promotion au sein d'un Groupe en pleine expansion, tant en France qu'à l'étranger.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et *prétentions* à
Jacques COUREAUD
12, place des Etats-Unis
92120 - MONTROUGE



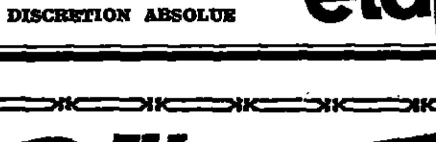
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE **MATÉRIELS DE CHAUDRONNERIE LOURDE RECHERCHE, POUR LES AFFECTER SUR DES CHANTIERS SUCCESSIFS A L'ÉTRANGER**

JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

E.S.C. ou équivalent, débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Ces cadres collaboreront avec les ingénieurs responsables de chantier et auront des tâches polyvalentes : administration, import-export, comptabilité.
Situations actives et attrayantes pour candidats ayant qualités de disponibilité, d'initiative, de mobilité et pouvant déboucher par la suite sur des fonctions plus spécialisées.
Connaissance de l'anglais indispensable. Postes à pourvoir immédiatement.

Ecrire sous référ. FM 327 AM
4, rue Massenet - 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE.
etap





Laboratoire Pharmaceutique Multinational recrute

un collaborateur pour son département contrôle de gestion

- formation bac gestion - I.U.T. Gestion ou équivalent.
- *expérience de 2 années minimum si possible dans département financier de Société Multinationale.*

Le candidat retenu se verra confier la tenue du tableau de bord.
Il assistera le responsable du Service dans l'élaboration du plan annuel.

Notions d'anglais et pratique du Time-Sharing appréciées.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à : *ELI LILLY FRANCE S.A.* - Département du Personnel réf. JPP/227 — 203, Bureaux de la Colline — 92213 SAINT-CLOUD.

Dans le cadre du développement de ses activités
d'AUDIT DE L'INFORMATIQUE
un important Groupe Bancaire recherche un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Le candidat devra posséder une expérience de plusieurs années, niveau Chef de Projet, *en particulier dans les domaines suivants :*
- développement d'application ;
- télétraitement ;
- systèmes d'exploitation ;
- COBOL et Assembleur I.B.M. ;
- exploitation d'un centre.

FORMATION DE L'AUDIT ASSURÉE

Ce poste implique des déplacements de courte durée en Province.
Faire acte de candidature sous référence 203 M. à :
JEAN PORRACCHIA,

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son
DEPARTEMENT TECHNIQUE
DIVISION TELEPHONIE PUBLIQUE

INGENIEURS GRANDES ECOLES & AGENTS TECHNIQUES BTS

pour étude et réalisation de centraux téléphoniques automatiques pour l'exportation.
Lieu de travail : BANLIEUE SUD.
Transport assuré.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Ecrire avec C.V. et prétent. à No 85781 CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

DEUX USINES EN RÉGION PARISIENNE A DIRIGER, DONT UNE NOUVELLE A DÉMARRER (300 collaborateurs ; C.A. : 38 MF HT), c'est ce que souhaite confier à un

directeur des fabrications

le PDG d'une entreprise
D'APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES.
Il est responsable de la fabrication dans les *meilleures conditions de prix - délais - qualité.*
C'est un bon organisateur : *étude des manutentions, aménagement des postes de travail,* automatisation, contrôles de la qualité ; bien *sûr, animation, formation de la maîtrise et du* personnel.
Nous souhaitons un ingénieur AM, 40 ans minimum, qui a déjà dirigé des ateliers : plastiques, soudures, montage.
Ecrire à G. BARDOU sous référence 2803 M.



GRAS, SAVOYE & Cie
l'un des premiers cabinets français de *courtage d'assurance*, cherche pour Paris, dans son DEPARTEMENT INTERNATIONAL

un chargé de clientèle

Dans un but de meilleur service, il maintient en permanence *les contacts avec la* clientèle française ou étrangère qui lui est confiée. Ses compétences *lui* permettent d'apprécier les garanties existantes, de proposer *des aménagements ainsi que* les couvertures qui font défaut. Il assure la coordination *entre les départements* techniques et son client auprès duquel il est aussi un **apporteur d'idées.**
Nous souhaitons un jeune cadre connaissant les diverses branches d'assurances en risques industriels et familier des schémas anglo-saxons des garanties.
Il est bilingue français-anglais.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 2798 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique français. L'expansion de notre implantation internationale nous amène à recruter :

UN DIRECTEUR GENERAL

pour notre filiale ITALIENNE.

Ce poste nécessite une personnalité de très haut niveau, une formation de préférence scientifique ou marketing et l'expérience de direction d'hommes.

Une totale discrétion sera assurée pour toute candidature.

Adresser curriculum-vitae détaillé, photo et prétentions sous *référence* 1346 à :

E.G.P.M. 168 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

Société de Financement
jeune et dynamique
Près Saint-Germain-en-Laye
recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Ce cadre, placé sous l'autorité du Directeur Général, sera chargé :
- de la mise en place du système de contrôle et gestion moderne ;
- de l'organisation ;
- du traitement ;
- de la mise en route et de l'éducation du Personnel.

NOUS DEMANDONS :
— un esprit pionnier avec compétence et dynamisme ;
— connaissances approfondies du traitement par l'informatique et de l'organisation.
ALLEMAND SOUHAITE.

Ecrire avec curric. vitae et prétent. à N° 86.691 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra - Paris-1er, qui tr.

Important Groupe de Presse Industrielle
recherche
pour un hebdomadaire d'Electronique

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

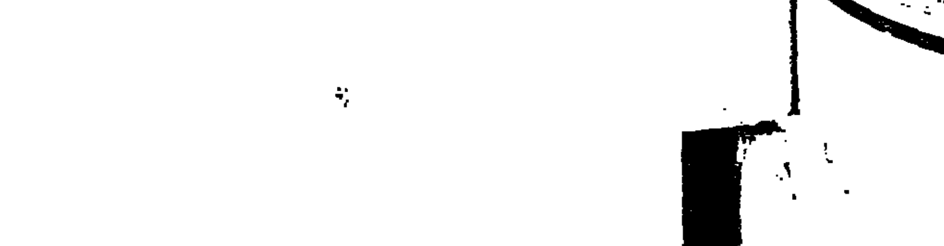
pour rubrique télécommunications et aéronautique/espace.
— 2 à 3 ans d'expérience dans l'un ou l'autre secteur. Libre rapidement.

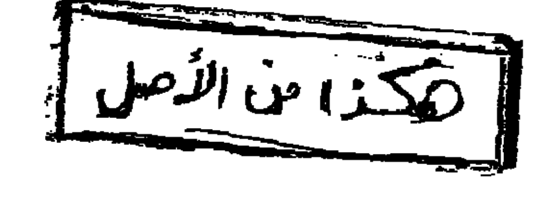
Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée), prétentions. C.F.E. Service du Personnel, 40, rue du Colisée, Paris (8e).

Important Groupe Immobilier et Industriel
recherche d'urgence :

UN COMPTABLE

Cet homme devra suivre la comptabilité de 5 Sociétés du Groupe.
Il devra être capable d'établir des comptes d'exploitation prévisionnels et de présenter *"les tableaux de marche" mensuels* des Sociétés dont il aura la charge.
Le poste offre des possibilités d'avenir, l'équipe est jeune (moyenne d'âge 35 ans), l'ambiance agréable et dynamique.
Envoyer votre C.V. manuscrit + photo sous référence 3068 à
PARFRANCE 2
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra





RE GENERAL

CIVIL ENGINEERS

MATERIAL ENGINEERS

JUNIORS ENGINEERS



DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

ecteur des fabrications

UN COMPTABLE

offres d'emploi

CIMENTS LAFARGE FRANCE
recherche pour Paris

ATTACHE AU SERVICE COMMERCIAL EXPORT

Agé d'au moins 28 ans, formation Ecole Supérieure de Commerce (option commerce extérieur) ou équivalent, ayant obligatoirement une expérience de 3 à 4 ans du commerce extérieur maritime.

Il sera chargé de :
- la vente des produits finis
- la négociation des frêts de ligne
- les études de marché
- les actions de promotion
- l'administration des ventes

Anglais courant indispensable.
Espagnol et Allemand vivement souhaités.

Adresser CV sous référence 21013 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

ORGANISME CULTUREL
recherche

responsable des ventes France et étranger

Ce poste de négociateur de haut niveau nécessite une expérience polyvalente dans tous les domaines de la vente (V.P.C., contrats, diffuseurs, réseaux, etc...) avec les moyens les plus divers (fichiers, mailing, catalogues), tant en France qu'à l'étranger.

Il conviendrait à personnalité active et réaliste, ayant une pratique réelle et des résultats antérieurs probants (dans l'Edition, mais pas exclusivement).

Envoyer C.V. détaillé, rémunération souhaitée à J.-N. TRINH 14, rue de Longchamp 92200 NEUILLY sur SEINE tél. 951.51.82 - 951.14.73

CHEF DE MISSION EN ALGERIE

INGÉNIEUR EN CHEF X, MINES, CENTRALE, A.M.

Age 35 ans minimum.
Résidence Alger.

Fonctions : délégué et représentant en Algérie d'une société française connue dont le siège est à Paris. Coordination des ACTIVITES DE CONSULTANTS dans les Sociétés Nationales Algériennes.

Rémunération : importante, partie en France, partie en Algérie.

Expérience nécessaire : direction d'une unité de Production de Services Généraux ou de Services d'Entretien ou de Conseil en Organisation. Formé aux méthodes modernes de gestion. Connaissance du milieu algérien.

Qualités requises : autonomie, entregent, présentation, sens des responsabilités, solides connaissances de gestion industrielle.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 9.249.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recherche siège PARIS

CADRE DE VENTE

TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION :
Ecole supérieure de chimie ou ESSEC ou ESC Paris

PROFIL REQUIS :
- 3 à 5 années d'expérience de vente à l'industrie chimique ;
- connaissance des milieux pharmacie, phytosanitaire, peintures et vernis ;
- goût des contacts extérieurs et qualités de négociateur ;
- bon gestionnaire ;
- langue anglaise utile mais non indispensable.

MISSIONS :
- Assister le chef du Service Ventes France ;
- contact permanent avec la clientèle (sociétés importantes) ;
- lancement commercial de produits nouveaux à caractère technique ;
- gérer son activité en liaison avec production et services administratifs.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, 12, quai Henri-IV - PARIS IVe.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
- Equipement Automobile
- Appareils Ménagers
- Autoradio BLAUPUNKT

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

FORMATION I.U.T. ou EQUIVALENT confirmé deux à trois ans minimum COBOL ANS-ASSEMBLEUR (DOS, SIEMENS ou IBM) Expérience télétraitement.

Capable de prendre rapidement en charge la maintenance et l'évolution des chaînes commerciales.

Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo si possible et prétentions au Département du Personnel, 32, av. Michelet 93404, ST-OUEN

offres d'emploi

Dans le cadre de son développement, la DIRECTION MARKETING, d'une ENTREPRISE INDUSTRIELLE BATIMENT C.A. 330 millions, triplé en 4 ans, leader de sa branche, située proche banlieue Ouest, recherche :

CHEF DE DÉPARTEMENT

chargé de créer et mettre en œuvre un nouveau secteur dont la mission est de concevoir et réaliser :
- *des programmes d'action marketing sous tous leurs aspects (argumentaires, publicité, etc.) et en particulier la formation des vendeurs, utilisateurs et prescripteurs ;*
- *de nouvelles possibilités d'utilisation des produits ;*
- *l'assistance technique à apporter à la clientèle.*

Pour ce poste, qui comporte d'importantes possibilités d'évolution au sein d'une Société pleine expansion, nous souhaitons un candidat de 35 ans minimum de préférence Ingénieur formation (ETP, AM ou équivalent), intéressé par les problèmes pédagogiques et justifiant de plusieurs années d'expérience commerciale et/ou de Marketing, acquise, si possible, dans le milieu du bâtiment.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 9281.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Importante Société de Services
5.000 personnes PARIS
recherche

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

- Agé de 35 ans minimum ;
- Licencié en droit ;
- Ayant déjà une expérience de plusieurs années de la procédure, de préférence en qualité de principal clerc d'avoué.

Le poste implique une bonne connaissance des problèmes pratiques de Droit Commercial.

La rémunération sera fonction de la qualification du candidat.

Adresser C.V. manuscrit + photo en indiquant prétentions sous n° 85.912 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Important Laboratoire Pharmaceutique recherche

jeune pharmacien

Titulaire du Certificat de Pharmacie industrielle.

Ayant environ 5 années d'expérience industrielle dans le domaine de **l'extraction biologique** pour être le **CHEF DE FABRICATION** de son département "Produits opothérapiques".

Lieu de travail : Banlieue Sud.

Adresser C.V. sous ref. 21211 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON 75009 PARIS



ALLIS-CHALMERS
MATERIAL HANDLING EUROPE

dans le cadre du développement rapide de ses ventes, recherche pour son siège européen à PARIS

chef de service administration des ventes

Expérience confirmée des relations d'un service commercial avec les unités de production et les réseaux de distribution.

Anglais indispensable - Allemand souhaité

Adresser cand. ss réf. ABM à J. WITTEVRONGEL 53, avenue Victor Hugo 75116 PARIS

T.R.T.

recherche

INGÉNIEURS « SYSTÈME » EXPÉRIMENTÉS

Capables de prendre rapidement les responsabilités de Chef de Projets dans les domaines tels que
- Télécommunications
- Traitement numérique du signal
- Détection et imagerie infrarouge

Envoyer C.V., photo et prétentions 5, avenue Réaumur, 92 LE PLESSIS-ROBINSON

IMPORTANTE BANQUE SPÉCIALISÉE

recherche

JEUNE COLLABORATEUR

ayant expérience de quelques années

FINANCEMENTS INTERNATIONAUX ET LOCAUX DE FILIALES DE PRODUCTION A L'ÉTRANGER

- Forte motivation promotionnelle ;
- Pratique de langues étrangères ;
- Formation supérieure exigée.

Adresser lettre manuscr. avec C.V., photo (retour,) et traitem. actuel, n° 91.761, PUBL. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 - PARIS qui transmettra.

offres d'emploi

TRÈS IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE

recherche pour son CENTRE de GENNEVILLIERS

UN HOMME DE PLANNING

ayant la connaissance, et si possible la pratique, du PERT (formation complémentaire assurée)
Ce collaborateur aura la responsabilité d'un suivi d'affaires important et complexe.

Ecrire avec un curriculum vitae joint, à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, GENNEVILLIERS, ou téléphoner à 790-64-20.

PHILIPS

ingénieur informaticien

Service Brevets

Notre service Brevets recherche un ingénieur informaticien (Hardware) diplômé grande école ou de formation universitaire équivalente.
- **Anglais indispensable, allemand apprécié.**
- **Spécialisation brevets éventuellement assurée.**

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. sous référence 328

PHILIPS Département du Personnel 50, avenue Montaigne. 75008 PARIS.

Entreprise Installations Electriques Industrielles
Implantation Nationale - C.A. 74 - 160 M.F.
recherche
pour siège PARIS

CHEF DU SERVICE PERSONNEL

placé sous l'autorité du secrétaire général et capable de créer et animer un service assurant la gestion décentralisée et la paye sur ordinateur de 450 IAC - ETAM et 950 ouvriers.

Expérience Branche T.P. indispensable.

Expérience application informatique à la paye souhaitée.

Écrire avec C.V. Manuscrit et Photo (retournée) sous n° 9852/B à BLEU PUBLICITE 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

Importante Société Pétrole
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé Ecole d'Agriculture

pour poste

technico-commercial

- Libéré du Service National ;
- Ayant goût des contacts humains et commerciaux (organisations professionnelles agricoles et milieux ruraux) ;
- Résidence Paris, mais nombreux déplacements en province ;
- Formation complémentaire assurée ;
- Connaissance de l'anglais appréciée.

Envoyer C.V. et photo sous N° 86.379, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
banlieue Ouest
recherche

médecin

LIBRE DE SUITE

Chargé de
- L'information médicale
- Des expérimentations cliniques
- De la formation des visiteurs médicaux.

Envoyer C.V. manuscrit sous réf. 7490
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

INGENIEUR INFORMATIQUE
IDN - ISEN - INSA, etc.
Débutant ou 1 an expérience. Progr. tps réel, lang. assembl.
SOPRAS 100, bd Voltaire (11e) 700-82-76

JAPY-FRANCE
recherche pour Paris, pour Dépt. Traitement des Textes

ATTACHES COMMERCX

Nous recherchons :
- Vendeurs confirmés avec expérience dans la vente des systèmes ; si possible, Traitement des Textes.

Nous offrons :
- Fixe + pourcentage + frais.
- Stage formation rémunéré.
- Politique de promotion intérieure.
- Service après-vente assuré.
- Responsabilité complète des clients.

C.V. et photo (retourn.) à M. Ph. Prudhomme, JAPY FRANCE, 83, bd de Port-Royal, 75013.

MARCHAND DE BIENS en pleine expansion CHERCHE

UN ADJOINT

capable DIRIGER service DES VENTES, Et ACHATS D'IMMEUBLES. Situation d'avenir si compétent et dynamique. Société LUC GERALD, 59, Champs-Elysées, PARIS-8e. 720-62-06.

Labo de recherches sur l'environnement ch.

INGENIEUR

SUPELEC ou Equivalent
SPECIALITE HYPERFREQUENCES
pour développement d'un radiomètre millimétrique.
Lieu de travail PALAISEAU.
Adresser C.V. et prétentions à n° 37.046, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS Paris-16e approvisionnement superhypermarchés recherche :

ACHETEURS
AIDES ACHETEURS

rayons : layette, baby-enfant, homme, accessoires.
Expérience 2 ans minimum.

Adres. C.V. et prét. à N° 86.706 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE

J.H. COMPTABLES

CELIBATAIRES
D.E.C.S. OU EQUIVALENT
pour gestion administrative et comptable de succursales importantes. Conn. angl. souh.

Avantages habituels. d'expatriement.

Adress. C.V. et prétentions à n° 86.779, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CABINET D'ARCHITECTURE
recherche

DEUX EXCELLENTS
DESSINATEURS PROFESSIONNELS
Grande expérience.

Rémunération en conséquence.

Adresser curriculum vitae à N° 57.911, Contesse Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er, q. tr.

ORGANISME PUBLIC D'ETUDES ECONOMIQUES
recherche

JEUNE INGENIEUR ECONOMISTE

Adr. dem. manuscr. av. C.V. détaillé à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, Réf. 55 560.

Bureau de représentation groupant 4 très importantes Sociétés recherche pour

DUBAI Union des Emirats

DELEGUE COMMERCIAL

ayt une formation commerciale, une expérience certaine du commerce international et parlant couramment anglais

Ce poste comportant des responsabilités importantes conviendrait à homme jeune, célibataire, très dynamique, habitué à prendre des décisions en assurant pleinement ses responsabilités.

Salaire important. Avantages divers.

Env. C.V. manus. et prétent. à N° 86.750, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son SERVICE MARKETING

Jeune diplômé pour :
- analyses statistiques, commerciales et comptables ;
- prévisions ;
- coordination des actions ;
- gestion des stocks, approvisionnements ;
- tenue d'un tableau de bord.

Possib. intéressantes de développement, lieu de travail Sud Paris. Ecr. av. C.V., photo et prét. n° 12.345-B-BLEU - 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui tr.

IMPRIMERIE EN CONTINU recherche pour PARIS et banlieue

COMMERCIAL (E) EXPERIMENTE (E) et introduit (e). Libre rapidement.

Ecrire N° 1 584. J'ANNONCE 4, rue du Fg-Montmartre, 75009 PARIS.

Importante Société d'Engineering recherche

INGENIEUR DE MONTAGE

ayant expérience construction usines chimiques et pétrochimiques pour assurer direction importants travaux à l'étranger. Poste de grande responsabilité. Langue anglaise nécessaire. Adr. C.V. détaillé et prét. à N° 171 SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui trans.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières. Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement. 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo

---

Ets public de recherches (banl. Ouest) désire recruter

LICENCIE

en DROIT PUBLIC or services des contrats. Ecr. B.P. n° 5 Le Chesnay 78150

Filiale française d'un Groupe International de Peinture Marine rech.

CADRE TECHNICO-CCIAL

Nous demandons :
- Connaiss. chimie de peinture (niveau B.T.S.) ;
- Connaiss. de la langue angl. ;
- Age mini 25 ans ;
- Contacts commerc. faciles ;
- Si poss. qques années expér.

Nous offrons :
- Situation d'avenir ;
- Un travail agréable au sein d'une équipe jeune ;
- Une rémunération intéress. ;
- Des avantages sociaux ;
- Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à : SIGMA - RIPOLIN - MARINE 12, rue Vivienne 75002 Paris

---

Société Transports internationaux marchandises recherche

CHEF SERVICE TRANSIT

expérimenté, confirmé trafic terrestre : camion, groupage routier et fer. Bonnes notions aérien et maritime. Connaiss. douanières : pratique et réglementation. Langues étrangères appréciées. Poste de responsabilité et initiative dans Société en expansion. Ecr. Jules Roy, 34, rte Bassin n° 6 - 92234 Gennevilliers, ou tél. 793-69-32 à l'attention de M. Delesvaux.

MAIRIE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) recrute pour ses centres de santé municipaux ASSISTANTES DENTAIRES de nat. franç., ag. de moins de 40 a. Trait. net mens. de début 1.500 F. Candidat. et C.V. à adr. à M. le Maire de MONTREUIL.

LE SIEGE (Paris)
d'un très important groupement de négociants 1er sur son marché
recherche

ASSISTANT(E) DE PUBLICITÉ

Dans le cadre d'une politique Marketing cohérente, ses fonctions concerneront :
- l'organisation, la gestion, le suivi et le contrôle de toutes les actions publicitaires (tout particulièrement l'édition), en liaison avec les Adhérents, les Fournisseurs et l'Agence.

Ce poste est une excellente opportunité pour un JEUNE CADRE ayant une expérience confirmée en édition publicitaire, et dont les qualités d'organisation, de relations et de rigueur dans la gestion du budget seront les garants de sa réussite au sein d'une Société en plein développement.

Les candidats enverront C.V. très détaillé avec indication du salaire actuel sous n° 5.047, SIPEP, 3, r. Choiseul, PARIS-2e.

ORSAY
HYPERFREQUENCES
A.T. 3

Spécialistes mesures antennes et rayonnement. Traitements élevés. - FI-OUEST B.P. 39 ORSAY 91407 Tél. 928-71-54

Sté de construction et de gestion de logement Paris, recrute RESPONSABLE HOMME serv. comptable et financier :
- Comptabilité générale ;
- Comptab. program. constr. ;
- Gest. financ. et budgétaire ;
- Quittancem. inform. loyers.

Disponible rapidement, format. compt. et financière supérieure, expérience informatique. Restaur. entr., 5 sem. congés. Adr C.V. détaillé et prétent. à B.P. du MAZET 186, 75062 Paris Cédex 02 (serv. 98), qui transm.

Préfecture de l'Essonne recrute attaché de presse (H. ou F.) de préférence célibataire, 25 ans minimum, acceptant de résider à proximité EVRY, possédant véhicule personnel, formation solide exigée, expérience professionnelle souhaitable. Contrat et rémunération en fonction qualification. Pour tous renseignements, s'ad. au Bureau du Personnel, boul. de France, à EVRY (91010). Téléphone 077-92-50 (poste 20-40).

Gde Maison internationale de Milan rech. jeune cadre parlant parfait. italien pour superviser et gérer les ventes de produits électro-acoustiques d'un fabricant français à travers toute l'Italie. Env. C.V. à AGEXPO, service P.B., 62, Route Nationale, Paris-13e, connaiss. angl. souh., poste haute responsab. Intéresse domicilié à Milan.

Très important Groupe Immobilier - Marchand de Biens Rénovateur et Promoteur recherche :

VENDEURS IMMEUBLES ET APPARTEMENTS

Hautement qualifiés dans la vente - CAPABLES - DYNAMIQUES - Libres très rapidement - Horaires chargés. Salaires très importants. Voiture exigée. Envoyer C.V. très détaillé à PUBLICITE 2001 1, villa d'Orléans, PARIS 14e, qui transmettra.

Sté Equipements aéronautiques ch. ing., déplacem. fréquents Europe, Afrique. Anglais néces. Ecrire : Avitron, 76, rue de Stalingrad, 78800 Houilles.

IMPORT. GROUPE SOCIETES INTERIMAIRES recherche DIRECTEUR COMMERCIAL très introd. Fixe + commission. Ecrire avec C.V. et prétentions MINET PUBLICITE, n° 39.480, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra. Discrétion assurée.

Société d'engineering recherche : pour son siège PUTEAUX

PROJETEURS et PROJETEURS CHEFS DE GROUPE

pour études tuyauter. industr.

PROJETEURS
- Pour études Génie civil, installations industrielles.
- GC pour tracés de voies de communication et ouvrages.

JEUNES INGENIEURS

ELECTRICIENS et ELECTRONICIENS
Conn., si possible, alimentation traction - Formation E.S.E. Grenoble ou similaire.

INGENIEURS
- Format. mécanique, spécialisés en équipem. industriels et machines tournantes. Anglais souhaité.
- Génie civil, ayant expérience plans guide et installations d'ensembles industriels, si possible centrales thermiques. Anglais souhaité.
- De haut niveau, pr coordination générale d'opérations industrielles à l'étranger. Expér. souhaitée dans les centrales de petite et grosse puissance et domaine nucléaire. Anglais indispens.
- Spécialiste de traitement d'eau pr grosses opérations industrielles France et étranger. Anglais souhaité.

TECHNICIEN SUPERIEUR

PLANNING PERT pour installations industrielles Anglais indispensable
- Pr CHANTIER longue durée au MOYEN-ORIENT

1 INGENIEUR G.C.
1 INGENIEUR MECA.
1 INGENIEUR ELEC.

ayant expér. impts chantiers en France et à l'étranger dans le domaine des centrales thermiques et parlant couramm. l'anglais
- Pr MISSION longue durée au MOYEN-ORIENT

INGENIEURS ELEC.

ayant expérience études postes et réseaux haute tension
- Pour MISSION en AFRIQUE DU NORD

1 INGENIEUR

Formation grande école. Ayant quelques années d'expérience en engineering industriel pour établissement avant-projets, Liaisons fréquentes avec Paris. Adr. C.V. dét. et prétentions à n° 86.957 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi

DANS LA CONJONCTURE ECONOMIQUE PRESENTE DEVANT LA SITUATION DE L'EMPLOI

VOUS EN AVEZ
PEUT-ETRE
ASSEZ

d'écrire ou de vous présenter à la suite d'annonces qui toutes débouchent sur une activité de type commercial tournant autour de la vente ou de son management et présentant ce qui, à nos yeux, constitue la tare irréductible :
Il faut vendre.
Les horaires sont irréguliers.
La rémunération est proportionnelle.
LA LASSITUDE ET L'IRRITATION pourraient être
RECIPROQUES

NOUS EN AVONS
NOUS AUSSI
ASSEZ

— De ne rencontrer que des timorés, des incertains, des hésitants, des fatalistes ou des prétentieux...
Quand ils n'ont jamais abordé le problème de la vente.
— Des vendeurs qui croient que vendre c'est faire de la prise de commandes.
— Des vendeurs qui préfèrent suivre une ancienne clientèle plutôt que d'en créer une nouvelle.
— Des vendeurs qui se plaignent des difficultés de la vente, du marché, des produits plutôt que de s'interroger sur eux-mêmes.
— Des vendeurs qui se connaissent tellement bien qu'ils craignent de travailler à l'efficacité...
Quand ils se présentent vendeurs.

SI NOUS NOUS ENTENDONS SUR LES MOTS

— NOTRE OFFRE se situe parmi les plus sérieuses et les plus importantes du marché : dimension de l'entreprise, secteur d'activité, département promotionnel, pérennité de l'emploi, résistance à la situation économique conjoncturelle. Accession rapide (1 à 3 ans) à l'animation et au management de nos réseaux de distribution, formation intégrale (initiale et continue) assurée et rémunérée, assistance financière aux débuts professionnels, produits de marketing leader du marché.
Rémunérations moyennes singulièrement élevées.
— NOS EXIGENCES sont limitées : 21 ans au moins. Disponibilité totale à partir du 13-1. Form. au moins second.

SEXE INDIFFERENT

Nous préférons vous rencontrer plutôt que de vous lire. Nous vous recevrons le 9-1-1975, de 14 h. 30 à 19 h., ou le 10-1-1975, de 9 h. à 12 h. : 21, r. Vivienne, PARIS-2e (2e étage).

AIDES-SOIGNANTS - BRANCARDIERS pour centre chirurgical Porte de Pantin, Paris (19e). Tél. pour rendez-vous : 202-22-26.

Société CHAMPS-ELYSEES recherche
J. HME **AIDE-COMPTABLE**
dégagé des O.M.
Minimum absolu CAP, Service comptabilité générale clients fournisseurs. Dactylo et notions informatique appréciées.
Semaine 40 h., 13e mois, prime d'intéressement, congés 1975 assurés. Salaire suivant références. Ecr. no 86.694, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE D'ENGINEERING GARE DE LYON recherche
INGENIEUR ELECTROMECANICIEN THERMICIEN
pour études et vente nouveau procédé pr industries du ciment. Anglais nécessaire. Autres langues appréciées. Ecr. av. C.V. et prét. à no 1.057, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

19e. Recherchons
COMPTABLE
très bon niveau suivi gestion comptes clients. 25 ans minimum. Ecr. no 85.523, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Filiale Société multinationale recrute
CONTROLEUR GEST.
Homme 27 ans minim., diplômé gde école cciale, expér. 2 ans dans Société production mécanique. Anglais exigé. Env. C.V. Ecr. no T 63.436, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES située banl. Sud-Est de Paris recherche
UN COMPTABLE 2e ÉCHELON
— Age minimum 30 ans.
— Expér. bâtiment souhaitée.
Adr. lettre man., C.V. et prét. No 86.904, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

T.R.T. recherche
INGÉNIEURS GRANDES ECOLES
Ayt quelques années d'expér. ds le domaine télécommunications et hyperfréquences.
Env. C.V., 5, av. Réaumur, 92-LE PLESSIS-ROBINSON.

emplois féminins

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
45.000 F +
Nous sommes une très importante société industrielle, filiale d'un groupe multinational. Notre Directeur Général est un homme pressé et précis. Sa secrétaire est un intermédiaire aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'entreprise. Elle doit savoir tenir son planning, prendre ses rendez-vous et taper les rapports confidentiels. Ce sera donc une excellente sténodactylo sachant parfaitement rédiger. L'anglais est indispensable. Le poste est à pourvoir à proximité d'une porte sud de Paris. Position cadre ou assimilé. Env. C.V., ph. réc., rém. act., no tél. ss réf. 2.118 M.
BERNARD KRIEF SELECTION 1 Rue Danton, Paris 6e (membre de l'ANCERP)

ASSISTANTE DE DIRECTION
Secrétaire du P.-D.G. demandée par société de VENTE PAR CORRESPONDANCE en pleine expansion
Doit avoir un niveau supérieur. Connaiss. parfaite de l'anglais. Avoir de l'expér. à haut niveau. Travail passionnant dans équipe dynamique, cadre agréable, bon salaire, avantages sociaux, position cadre.
Ecrire av. C.V. manuscrit à : MANUFACTURE PILOTE, 53, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS.

— Vous êtes titulaire d'une maîtrise de biochimie;
— Vous avez de bonnes conn. d'allemand et d'anglais;
— Vs habit. la rég. parisienne.
Nous vous offrons un poste d'
ASSISTANTE
au Service Scientifique.
Adr. C.V., photo et prét., à : BOEHRINGER MANNHEIM FRANCE S.A., 7, boulevard de la Madeleine, 75001 PARIS, à l'attention de Mme U. Barban.

Direction de l'Action Sanitaire et Sociale des Hauts-de-Seine recrute :
PUERICULTRICES D.E.
pour crèches départementales, centres de P.M.I. et secteurs P.M.I. Possibilité rachats de bourses. Pour tous renseignements, s'adresser au 141, de la rue Joliot-Curie, à NANTERRE, Service du Personnel.

Centre René-Huguenin, 5, rue G.-Latouche, 92-St-Cloud, rech.
LABORANTINE DIPLOMEE
Expér. hématologie souhaitée. 40 h. par sem. Sal., si 2 ans expér., 2.540 F+gardes. Prime 7,50 %. 5 sem. congé. Ecr. ou tél. pr R.-VS 602-39-58 P. 315.

Sté d'Etudes Internationales Marketing, urbanisme architect., siège social, PARIS-9e, recherche pour son Directeur :
SECRET. DIRECTION
Age minimum 30 ans. Culture générale niveau licence tr. expérim., méthod. et dispon. Connaiss. IBM Direction et Dictaphone indispensable. Excel. prés. sens des respons. Ambiance de travail agréable. Salaire élevé, avantages socx. Env. C.V. manuscrit avec photo indent. et réf. no 18.416 P.A. SVP 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

1/2 TEMPS
SECRET.-DOCUMENTALISTE parfaitement bilingue anglais p. CNRS Centre Etudes Sociol. 82, rue Cardinet 75017 PARIS. Téléph. Mme Fersing : 267-07-60.

Important Bureau d'Etudes près du métro MONTPARNASSE recherche
UNE COLLABORATRICE JURIDIQUE
(CAPA - DEJG, etc.)
Le poste nécessite une excellente prat. de la DACTYLOGRAPHIE 5 X 8, 13e mois, cantine. Ecrire sous référ. 401/530 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

Importante Société recherche pour la Direction de sa filiale informatique
SECRETAIRE STENODACTYLO
Bonne présentation
Lieu de travail : Neuilly. Adr. C.V. et prétentions à : M. CAILLOUX - S.G.I.P. 5, rue Scheffer, PARIS-16e.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche
HÔTESSES D'ACCUEIL
le SAMEDI
de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.
pour visite appartements témoins programme de construction à :
NOISIEL (77)
Ce poste de rapport intéressant conv. à une femme travaillant à mi-tps, ss emploi ou universit. Format. assurée, trav. intéress. nécessitant une tr. bonne présentation et goût des contacts hum.
Adr. lettre de candidature avec photo, sous référence 9.282 à : Organisation et Publicité 2, rue Marengo, 75001 Paris, q.tr.

Alliance Française recherche STENODACTYLO rapide, méthode Prévost-Delaunay, orthogr. parfaite. T. 222-25-28, poste 94.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau BAC ou 1re 6 à 7 mois - 180 h. de cours.
FAX ·Ecole privée 6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

cours et leçons

Cours français tous niveaux. Tél. : 343-35-81, dem. la ch. 317.

Allemand cours partic. groupes prof. d'orig. exper. tous niveaux. Ecr. no 2.103 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

SPECIALISTE frappe et tirage stencils effectue tous travaux dactylo (rapports, statuts, thèses, mémoires, etc.) Compétences variées, trav. soigné, délais strictem. respectés. Tél. : 387-10-73.

représent. demande

Français 30 ans, marié. Résid. Espagne, excellentes réf. comm. Espagnol courant. cherche représent. pour Espagne TOURNEUR Republica Argentina no 55 GANDIA Valencia España.

proposit. com. capitaux

Sté dispos. gde ppté av. permis const., rech. cap. en v. création centre loisirs dans région paris. Ecrire : DOMAINE MONTIGNY 10, passage Champ-Marie, 18e.

occasions

Astrakan, col vison natur. t. 48 Tél. : 233-74-16, la journée.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustr., bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

animaux

Vds ch. 2 m. teckels poils longs. 335-89-60, lundi au vend., 18/21 h.

sports loisirs

DANS VALLEE DE L'EURE 3 km de Dreux. Etang de 100 ha bien empoissonné. Amateurs de pêche vous pouvez adhérer à notre club. Pr ts renseignements tél. au Nouvelles Sablières de Flins ECLUZELLES Tél. : 15-37-38-76-70.

SEJOURS NEIGE Les Diablerets, grand hôtel. Remontées illimitées. Pension complète 7 jours inter saison 950 F, studio sans pension 7 jours inter saison à partir de 500 F. Les Menuires. Hôtel PLM 7 jours, nuits et petits déjeuners 390 F, 7 jours pension complète 705 F. Tél. : 265-38-32, Lic. A 620.

demandes d'emploi

Ingénieur diplômé + Master of Science + D.E.S. Économie + Licence Lettres
30 ans, petite expérience industrie, 2 ans Canada anglophone, officier de réserve, 6 ans recherche énergétique, informatique scientifique, statistique. éléments informatique gestion : activités économie, gestion, conception, séminaires formation, enseignement, conseil.
Bilingue anglais, notions allemand, russe, éléments suédois, large expérience internationale.
Cherche emploi haut niveau, administration, établissement public, études économiques, budgétaires, prévisions, outil informatique.
Rémunération et perspectives en rapport.
Ecrire sous le numéro 7.708. « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

H., 44 ans, B.E.I., nombr. réf. en mécanique, expérimenté, ch. place TECHNICO-COMMERCIAL sédentaire ou Agent technique 2e échel. ou gestion magasin, contact clients et fournisseurs. Paris, banl. Est ou nord. Ecr. M. BELZANE, 26, r. de la Paix. 93160 NOISY-LE-GRAND.

J. F., 25 a., secrétariat-dactylo niv. BAC. Espagn. cour., bonne not. angl., ch. sit. Paris, évent. banl. proche. Ecr. No 6.631 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 23 ans, E.S.C. option Fin. et compt., all., angl. déb., ch. sit. Paris, proche banl. Libre imméd. Mlle JULIEN, 7, rue Durget. 94160 St-Mandé. 328-28-91.

28 ans, dipl. gest., niv. DECS, 2 ans exp. gest. org. commerc. Angl. parlé. Sal. act. 50 000 F, rech. p. adj. dir. fin. ou compt. Ecr. No 2.139 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR EXPORT-IMPORT Coopération, commerce, diplômé, 32 ans, très expérim., cherche poste de responsab. dans une société dynamique. Ecr. No 89.555, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e.

J. F., 28 a., connais. dactylo, ch. empl. divers. Ec. Mme Kintz. 13, allée Georges-Rouault-20e.

J. F., 24 a., maîtrise de physiologie + D.E.A. de neurophysiologie. Etudiera toutes propositions. Tél. 968-93-95.

TECHNICO-COMMERCIAL CADRE, 43 ans, expér. B.E. (Dess. Et. 2) machines de conditionnement et emballage (montage et mise au point). Serv. après-vente, connaiss. mécaniq. générale, électricité, air comprimé, cherche situation région Paris. Accepte déplacements. Ecr. 64.185 Publipress, 31, bd Bne-Nouvelle, Paris-2e.

Secrétaire, 34 ans, bon anglais, référ. sérieuses, habit. contacts humains et travail Ambassade, ch. empl. imméd. Tél. 755-68-44.

JURISTE 28 ANS Form. prof. bancaire (creditman) Financière rech. poste respons. ts domaines banque, sté financ., immobilière Paris. Ecr. No 2.135 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 33 a., dyn., bon. présent. et contact commerc., bil. esp. bon. connaiss. secrét. Expér. de plus. années achat-vente et gest. stock milieu Textile, rech. poste à respons. Paris ou proche banl. Branche indiff. LIBRE DE SUITE. Ecrire à no 86.781, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SECRET. STENO, 27 a., BTS secrét. direct. 5 a. expér. Libre de suite. Ecrire à no 86.744, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. ou tél. après 19 h. : 286-29-72.

CADRE JURIDIQUE J. H., 25 a., dég. O.M., capacitaire en Droit, lic. en droit des affaires, 2 a. expér. profess. dans Fiduciaire de Conseil juridique et Fiscal, spécial. droit des Sociétés, ch. empl. simil. ou dans gde entrepr. Province ou Paris. Libre 1er juillet 1975. Ecr. No T 63.560, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE FEMININ, 44 ANS H.E.C.J.F., 6 ans résid. U.K. et U.S.A., biling. italien, 15 ans expér. industrie (principalement automobile) promotion des ventes, exportat., administratif, rech. poste à responsabil. ccIales ou administratives. Tél. : 788-23-68.

Coloriste, étude artistiq. sup. spécialis. chromatologie, 15 a. de pratique., ch. travail ds bureau étude architecte ou de style ou industries. Ecr. No T 63.567. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Chef comptable homme, 53 ans, dispon. suite, spécial. comptab. américaine, 20 ans mét., rech. poste stable de préf. P.M.E. franç. Paris ou très proche banl. 4.500 F x 13. M. Do-Van H., 25, r. du Banquier, Paris-13e. 535-15-12.

J. HME ELECTRICIEN P3 ch. emploi stable. Tél. 758-11-62, poste 269. Mme PICARD.

J. F., 25 a., maîtrise lettres angl., italien parfait., 2 a. sc éco., ch. sit. presse. 945-62-34.

CADRE COMPTABLE F., 60 a., énergiq., dyn., comptabil. gén., bilan audit interne, trésor., rech. poste sal. an. 60.000, accept. remplac. ss contrat. T. 660-11-59. Ecr. No 2.129 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme, 24 ans. Diplômé DUT - technique de commercialisation - marketing. Lib. oblig. mil., ch. sit. stable. Ecr. No 6.624 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 ans, D.E.S. en droit des aff. + droit immob., étud. toutes propositions. Ecr. No 2.126 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. chef de vte exp. branche pces détach. auto, excel. introd. nbx pays étrang., ch. poste simil. Ecr. No 2.128 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Direct. ccial, 30 a., autodidacte, expér. vente, biens d'équip. T.P., exportat., relat. affaires Moyen-Orient, angl. cour., rechercherait situation simil., préfér. export. Libre rapid. Tél. 833-52-47 ou Ecr. M. Jorda, 135, r. Danièle-Casanova, Aubervilliers-93.

HOMME CONFIANCE Retraité - 63 ans. Ancien Cadre. Pourrait seconder Patron. Téléphone : 972-78-35.

J. F., format. sup., 8 a. expér. édition et publicité, excellentes référ., conception, rédaction et V.P.C., solide culture (maîtrise lettres modernes), cherche poste responsabilité presse, édition ou publicité, mi-temps exclusivem. Téléphone : 336-43-61.

J. Fme, dynam., bne prés., 10 a. expér. américain business garment industry Buying office assistante patron responsabilit. show room, souhaite situat. à Paris. - Françoise ZASTAVNOI, 13, rue Letort. — Paris (18e).

Homme, 31 ans, possédant trois B.T.S. traducteur commercial : anglais, allemand et espagnol (+ interprète d'entreprise en espagnol), longs séjours étranger, longue expérience traduction et enseignement (école de langues réputée et formation permanente), très bonnes connaissances russe, portugais et italien, cherche activité intéressante et variée dans entreprise ou organisation internationale avec position cadre et bonne rémunération. Ecrire no 2.725, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 11 a. exp., sténo angl., b. not. all., télex, ch. sit. stable. Ecr. no 6.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. sténo dact., bil. franç., angl., 25 a., B.S.E.C., ch. poste stable. Mlle Marcilly, 2, clos Perroquets. - 94500 Champigny.

COMMERCIAL, 42 ans, solide expér. export, études Cciales et traductions techniques allemand, anglais (dipl. C.C. franco-angl.), connaiss. marchés C.E.E., ch. poste responsab. assist. direct. comm., contacts clients, préfér. industrie auto, remorques, P.L. ou métallurgie cuivre et métaux non ferreux. - Ecrire no 2.085, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR GESTION COMPTABILITE HAUT NIVEAU 49 ans, 15 ans d'expérience, rompu problèmes ordinateurs, grande connaissance et responsabilité de la gestion immobilière, également références dans la métallurgie, recherche poste. Ecr. no 86.639, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Directeur de Société, 52 ans, rompu aux affaires en général, formation comptab. supér., libre assez rapidem., min. 120.000 F. Ecr. no 2.089, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. Electronic., esprit invent., non-conformiste, 15 ans expér., rech. emploi région parisienne. Ecr. no 2.119, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cause licenciement collectif, bureau engineering recommande INGEN. RESPONS. d'affaires bâtiment, tous corps d'état (projet, appel d'offres, marchés, règlements, maîtrise d'œuvre). Téléphoner au 387-57-59, P. 372, ou écrire, no 639.884, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PUBLICITAIRE Longue expérience prospect., format. courtiers bur. 2 tél. dispon. — Tél. : 504-44-09.

FORMATION J. H., 26 a., ESC, lic. socio., maîtrise sur format. perman. en cours, angl., plein ou 1/2 tps. Téléphone : 828-30-97, le matin.

VOUS RECHERCHEZ UN :
ORGANISATEUR
ayant de l'expérience en : Organisation et Informatique, j'ai 32 a., bac « C », je suis un inform. de ht niv., dyn., ambit., vendeur, aim. le cont. humain. Ecr. no 2.137, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN
Cadre, 48 ans, recherche poste correspondant informatique, organisation et gestion administ. PARIS et LYON. Tél. 644-74-27 ou écr. no 6.632, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

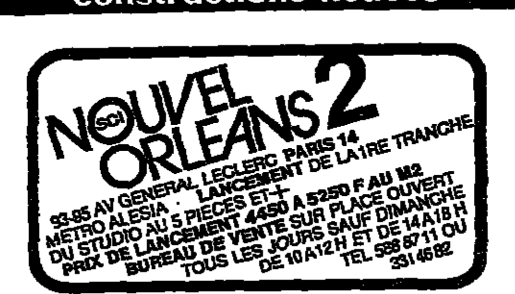
J. F., 23 a., maîtrise ès sciences bonne connaissance anglais diplôm I.N.T.D. 2e cycle cherche emploi
DOCUMENTALISTE
Ecrire à Mlle C. BERGER, 30, r. L.-Thévenet, 69004 Lyon.

L'immobilier exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

constructions neuves



INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAMPS-ELYSEES 11, rue de Berri
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
6 PIECES, 7e étage, 168 m2. TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
Livraison début 1975
Bur. de vte s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme. 6-8, rue CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 pièces, 70 m2 ;
— Un 3 pièces et jardin.
PRIX FERMES de 1974
Appt témoin, vente sur place : de 14 à 19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-20 - 622-16-08.

appartem. vente

Paris

15e Volontaires. Partic. vend gd 2 pces lam. habité. Balcon. Sud. 295.000 F. — 256-61-61, p. 5172.

ARTS-ET-METIERS. 4-5 pièces, confort, 350.000 F. — 887-06-76.

TERNES. A SAISIR CSE DEP. Imm. p. de taille, appt 125m2, parfait état, 2 chbres, 6e étage, 2 caves. — 551-66-39, le matin.

QUAI D'ORSAY EXCEPTIONNEL. Vue s/Seine. Appart. de prestige, 345m2 envir. Px élevé justifié. Tél. 567-75-08.

CŒUR MONTPARN., dans voie privée. A rénov. appt 2 p. Petit prix. DAN. 63-98, après 18 h.

PORTE DES TERNES 5 P., 175 M2 + 2 chambres serv. + box. 750.000 F. — 229-44-61.

XIVe. Maison part. 5 p., 2 nivx. Jardin privé 140 m2. Calme, soleil. — ODE. 95-10.

7e. VANEAU. Rez-de-chaus. appt caract. gd 2 pces avec verrière, tout confort. — 288-43-82/19-46.

ETOILE - 2 P.
CACHET EXCEPTIONNEL TEL. Moq. Bel imm. 5e ss asc. PRIX 215.000 F. - 704-08-18.

182 BIS, BLD PEREIRE
Très bel imm. VUE S/JARDIN. TR. GD STUDIO tt confl. Tél. 235.000 F. Merc.-jeudi, 14-19 h.

GRENELLE, pr. CHAMP-MARS **VUE S/SEINE** et PARIS 12e étage
Nf, stand. A l'écart des tours. EXCEPT. APPART 163 M2. Bel. récept. + 4 chbres, loggias. Sans vis-à-vis, sur 3 façades. Exclusivité : 266-32-35.

18e PIGALLE. Tout le charme du Vieux Paris. Ds une ancienne rue pavée fermée à la circulation. Charmant ATELIER ARTISAN. Ctt. Amén. en duplex Ensoleillé et calme. Tél. Cab. DAUCHEZ - 720-94-95 (poste 277)

Région parisienne

Ligne RER, 12' Etoile, ét. élevé, séj., 2 ch., tt cft, park. couvert. 210.000 F. — 976-64-96, 628-79-40.

Celle-Saint-Cloud. Proxim. gare. Liv. 35m2, 2 ch., balc., tt conft. 172.000 F. — 976-64-96, 628-79-40.

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près Nation. — TEL. 343-62-14.

RECH. d'urgence APPTS gdes surf. 7e, 8e, 16e, 17e. Faire offres KIJOXSON, 622-13-89.

locations non meublées

Offre

AVEN. MAC-MAHON, 5 PCES. Salon, s. à m., 3 CH., cuis., sal. de bs, w.-c., cave, TEL. 2.800 F. Poss. profess. libér. LAF. 15-67.

2e. P. ch. couple étudiants pour élégant 3 p., c., poss. douche. 700 F. Tél. LOU. 19-41, apr. 20 h.

terrains

PRES FORET RAMBOUILLET, tr. b. terr. env. 30.000m2, tr. bx arbres. Eau, él. 633-08-11, matin.

CHATOU Limite Vésinet TERRAIN 920 M2 Viabilité à la rue - 190.000 F

CROISSY-sur-Seine près Centre Beau TERRAIN 1.000 M2 Grande façade - Toute viabilité

LOUVECIENNES CENTRE Beaux TERRAINS boisés de 700 à 1.200 M2 AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

propriétés

30 KM. AJACCIO, 2 ha. 1/2. Splendide ppté, situation unique, mais. styl. (constr. 70), 2 appts indépend. : 3 ch. liv., cuis., mod. sal. de bns, cabin. toil., chacun tt conft. Tél., chauff., garage, vastes terrasses, jardin. Vue panoramique sur golfe. Surface habitable totale : 220m2. Téléph. heures repas à Paris : 255-14-84.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion **E. CRUZ** S.A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

villas

BOUGIVAL. Calme résid. Villa mod. 200 m2 habit., aménag. raffiné. récept., bur., 4 ch., 3 bs, cuis., garage, jardin. 760.000 F. 976-64-96 - 628-79-40.

immeubles

EXCEPT. PLACEMENT PIERRE REPUBLIQUE Import. imm. bourgeois et com. Gros rapport - 387-55-49.

bureaux bureaux

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE m2 H.T.
H. LE CLAIR - ÉLY. 69-36

A LOUER (disponibles immédiatement)

15ème : 72 bis, rue de Lourmel
environ 450 m2 de bureaux au rez-de-chaussée
4 lignes de téléphone – possibilité parkings

15ème : 30, rue des Favorites
environ 70 m2 de bureaux au rez-de-chaussée
1 parking en sous-sol – 2 lignes de téléphone

13ème : 148, boulevard Masséna
environ 300 m2 de bureaux au 2ème étage
2 parkings – un box – 4 lignes téléphone

NEUILLY-SUR-SEINE : 1, rue Devès
462 m2 de bureaux rez-de-chaussée et étage
4 lignes téléphoniques – possibilités de stationnement

SOGIT
SOGIT-ENTREPRISE 80, boulevard Haussmann 75008 PARIS
Tél 293.47.08 +

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Voir la suite de notre immobilier en page 27

هكذا من الأصل



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CIMENTS LAFARGE FRANCE
recherche pour Paris

ATTACHE AU SERVICE COMMERCIAL EXPORT

Agé d'au moins 28 ans, formation Ecole Supérieure de Commerce (option commerce extérieur) ou équivalent, ayant obligatoirement une expérience de 3 à 4 ans du commerce extérieur maritime.

Il sera chargé de :
— la vente des produits finis
— la négociation des frets de ligne
— les études de marché
— les actions de promotion
— l'administration des ventes

Anglais courant indispensable.
Espagnol et Allemand vivement souhaités.

Adresser CV sous référence 21013 à :


GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

ORGANISME CULTUREL
recherche

responsable des ventes France et étranger

Ce poste de négociateur de haut niveau nécessite une expérience polyvalente dans tous les domaines de la vente (V.P.C., contrats, diffuseurs, réseaux, etc...) avec les moyens les plus divers (fichiers, mailing, catalogues), tant en France qu'à l'étranger.

Il conviendrait à personnalité active et réaliste, ayant une pratique réelle et des résultats antérieurs probants (dans l'Edition, mais pas exclusivement).

Envoyer C.V. détaillé, rémunération souhaitée à J.-N. TRINH 14, rue de Longchamp 92200 NEUILLY sur SEINE tél. 951.51.82 - 951.14.73

CHEF DE MISSION EN ALGERIE

INGÉNIEUR EN CHEF X, MINES, CENTRALE, A.M.

Age 35 ans minimum.
Résidence Alger.

Fonctions : délégué et représentant en Algérie d'une société française connue dont le siège est à Paris. Coordination des ACTIVITES DE CONSULTANTS dans les Sociétés Nationales Algériennes.

Rémunération : importante, partie en France, partie en Algérie.

Expérience nécessaire : direction d'une unité de Production de Services Généraux ou de Services d'Entretien ou de Conseil en Organisation. Formé aux méthodes modernes de gestion. Connaissance du milieu algérien.

Qualités requises : autonomie, entregent, présentation, sens des responsabilités, solides connaissances de gestion industrielle.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 9.249.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recherche siège PARIS

CADRE DE VENTE

TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION :
Ecole supérieure de chimie ou ESSEC ou ESC Paris

PROFIL REQUIS :
— 3 à 5 années d'expérience de vente à l'industrie chimique ;
— connaissance des milieux pharmacie, phytosanitaire, peintures et vernis ;
— goût des contacts extérieurs et qualités de négociateur ;
— bon gestionnaire ;
— langue anglaise utile mais non indispensable.

MISSIONS :
— Assister le chef du Service Ventes France ;
— contact permanent avec la clientèle (sociétés importantes) ;
— lancement commercial de produits nouveaux à caractère technique ;
— gérer son activité en liaison avec production et services administratifs.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, 12, quai Henri-IV - PARIS IVe.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S. A.

Groupe BOSCH
— Equipement Automobile
— Appareils Ménagers
— Autoradio BLAUPUNKT
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

FORMATION I.U.T. ou EQUIVALENT confirmé deux à trois ans minimum COBOL ANS-ASSEMBLEUR (DOS, SIEMENS ou IBM) Expérience télétraitement.

Capable de prendre rapidement en charge la maintenance et l'évolution des chaînes commerciales.

Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo si possible et prétentions au Département du Personnel, 22, av. Michelet 93404, ST-OUEN

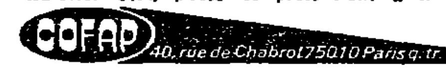
Dans le cadre de son développement, la DIRECTION MARKETING, d'une ENTREPRISE INDUSTRIELLE BATIMENT C.A. 330 millions, triple en 4 ans, leader de sa branche, située proche banlieue Ouest, recherche :

CHEF DE DÉPARTEMENT

chargé de créer et mettre en œuvre un nouveau secteur dont la mission est de concevoir et réaliser :
- *des programmes d'action marketing sous tous leurs aspects (argumentaires, publicité, etc.) et en particulier la formation des vendeurs, utilisateurs et prescripteurs ;*
- *de nouvelles possibilités d'utilisation des produits ;*
- *l'assistance technique à apporter à la clientèle.*

Pour ce poste, qui comporte d'importantes possibilités d'évolution au sein d'une Société pleine expansion, nous souhaitons un candidat de 35 ans minimum de préférence Ingénieur formation (ETP, AM ou équivalent), intéressé par les problèmes pédagogiques et justifiant de plusieurs années d'expérience commerciale et/ou de Marketing, acquise, si possible, dans le milieu du bâtiment.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 9281.


40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Importante Société de Services
5.000 personnes PARIS
recherche

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

- Agé de 35 ans minimum ;
- Licencié en droit ;
- Ayant déjà une expérience de plusieurs années de la procédure, de préférence en qualité de principal clerc d'avoué.

Le poste implique une bonne connaissance des problèmes pratiques de Droit Commercial.

La rémunération sera fonction de la qualification du candidat.

Adresser C.V. manuscrit + photo en indiquant prétentions sous n° 85.912 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Important Laboratoire Pharmaceutique recherche

jeune pharmacien

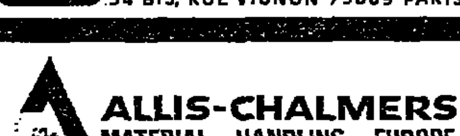
Titulaire du Certificat de Pharmacie industrielle.

Ayant environ 5 années d'expérience industrielle dans le domaine de **l'extraction biologique** pour être le **CHEF DE FABRICATION** de son département "Produits opothérapiques".

Lieu de travail : Banlieue Sud.

Adresser C.V. sous réf. 21211 à :


GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON 75009 PARIS


ALLIS-CHALMERS
MATERIAL HANDLING EUROPE

dans le cadre du développement rapide de ses ventes, recherche pour son siège européen à PARIS

chef de service administration des ventes

Expérience confirmée des relations d'un service commercial avec les unités de production et les réseaux de distribution.

Anglais indispensable - Allemand souhaité

Adresser cand. ss réf. ABM à J. WITTEVRONGEL 53, avenue Victor Hugo 75116 PARIS

T.R.T.
recherche

INGÉNIEURS « SYSTÈME » EXPÉRIMENTÉS

Capables de prendre rapidement les responsabilités de Chef de Projets dans les domaines tels que
- Télécommunications
- Traitement numérique du signal
- Détection et imagerie infrarouge

Envoyer C.V., photo et prétentions 5, avenue Réaumur, 92 LE PLESSIS-ROBINSON

IMPORTANTE BANQUE SPÉCIALISÉE
recherche

JEUNE COLLABORATEUR

ayant expérience de quelques années

FINANCEMENTS INTERNATIONAUX ET LOCAUX DE FILIALES DE PRODUCTION A L'ÉTRANGER

- Forte motivation promotionnelle ;
- Pratique de langues étrangères ;
- Formation supérieure exigée.

Adresser lettre manuscr. avec C.V., photo (retour.) et traitem. actuel, n° 91.761, PUBL. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 - PARIS qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche pour son CENTRE de GENNEVILLIERS

UN HOMME DE PLANNING

ayant la connaissance, et si possible la pratique, du PERT (formation complémentaire assurée)
Ce collaborateur aura la responsabilité d'un suivi d'affaires important et complexe.

Ecrire avec un curriculum vitae joint, à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, GENNEVILLIERS, ou téléphoner à 790-64-00

PHILIPS

ingénieur informaticien

Service Brevets

Notre service Brevets recherche un ingénieur informaticien (Hardware) diplômé grande école ou de formation universitaire équivalente.
- Anglais indispensable, allemand apprécié.
- Spécialisation brevets éventuellement assurée.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. sous référence 328.

PHILIPS Département du Personnel 50, avenue Montaigne. 75008 PARIS.

Entreprise Installations Electriques Industrielles Implantation Nationale - C.A. 74 - 160 M.F.
recherche
pour siège PARIS

CHEF DU SERVICE PERSONNEL

placé sous l'autorité du secrétaire général et capable de créer et animer un service assurant la gestion décentralisée et la paye sur ordinateur de 450 IAC - ETAM et 950 ouvriers.
Expérience Branche T.P. indispensable.
Expérience application informatique à la paye souhaitée.

Écrire avec C.V. Manuscrit et Photo (retournée) sous n° 9852/B à BLEU PUBLICITE 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

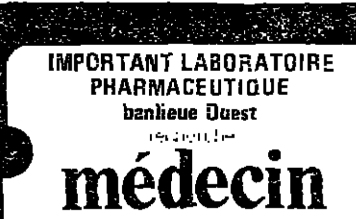
Importante Société Pétrole
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé Ecole d'Agriculture
pour poste
technico-commercial

— Libéré du Service National ;
— Ayant goût des contacts humains et commerciaux (organisations professionnelles agricoles et milieux ruraux) ;
— Résidence Paris, mais non breux déplacements en province ;
— Formation complémentaire assurée ;
— Connaissance de l'anglais appréciée

Envoyer C.V. et photo sous N° 86.379, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.


IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
banlieue Ouest
recherche

médecin

LIBRE DE SUITE

Chargé d :
- L'information médicale
- Des expérimentations cliniques
- De la formation des visiteurs médicaux

Envoyer C.V. [illegible]
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

INGENIEUR INFORMATIQUE
IDN - ISEN - INSA, etc.
Débutant ou 1 an expérience.
Progr. tps réel. lang. assembl.
SOPRAS 100, bd Voltaire (11e) 700-82-76

JAPY-FRANCE
recherche pour Paris, pour Dépt. Traitement des Textes

ATTACHES COMMERCX

Nous recherchons :
- Vendeurs confirmés avec expérience dans la vente des systèmes ; si possible, Traitement des Textes.

Nous offrons :
- Fixe + pourcentage + frais.
- Stage formation rémunéré.
- Politique de promotion intérieure.
- Service après-vente assuré.
- Responsabilité complète des clients.

C.V. et photo (retourn.) à M. Ph. Prudhomme, JAPY FRANCE, 83, bd de Port-Royal, 75013.

MARCHAND DE BIENS en pleine expansion CHERCHE
UN ADJOINT
capable DIRIGER service DES VENTES. Et ACHATS D'IMMEUBLES. Situation d'avenir si compétent et dynamique. Société LUC GERALD. 99, Champs-Elysées, PARIS-8e. 720-62-06.

Labo de recherches sur l'environnement ch.
INGENIEUR
SUPELEC ou Equivalent
SPECIALITE HYPERFREQUENCES
pour développement d'un radiomètre millimétrique.
Lieu de travail PALAISEAU.
Adresser C.V. et prétentions à n° 87.046, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS Paris-16e approvisionnement superhypermarchés recherche :
ACHETEURS AIDES ACHETEURS
rayons : layette, baby-enfant, homme, accessoires.
Expérience 2 ans minimum.
Adres. C.V. et prét. à N° 86.766 CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour
AFRIQUE NOIRE
J.H. COMPTABLES
CELIBATAIRES
D.E.C.S. OU EQUIVALENT
pour gestion administrative et comptable de succursales importantes. Conn. angl. souh.
Avantages habituels d'expatriement.
Adress. C.V. et prétentions à n° 86.779, Contesse Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CABINET D'ARCHITECTURE recherche
DEUX EXCELLENTS
DESSINATEURS PROFESSIONNELS
Grande expérience.
Rémunération en conséquence
Adresser curriculum vitae à N° 67.617, Contesse Publicité, 20 av. Opéra Paris-1er, q. tr.

ORGANISME PUBLIC D'ETUDES ECONOMIQUES recherche
JEUNE INGENIEUR ECONOMISTE
Adr. lettre manuscr. av. C.V. détaillé à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS. Réf. 55 560.

Bureau de représentation groupant 4 très importantes Sociétés recherche pour
DUBAI Union des Emirats
DELEGUE COMMERCIAL
ayt une formation commerciale, une expérience certaine du commerce international et parlant couramment anglais.
Ce poste comportant des responsabilités importantes conviendrait à homme jeune, célibataire, très dynamique, habitué à prendre des décisions en assurant pleinement ses responsabilités.
Salaire important. Avantages divers.
Env. C.V. manus. et prétent. à N° 86.750, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son SERVICE MARKETING
Jeune diplômé pour :
— analyses statistiques, commerciales et comptables ;
— prévisions ;
— coordination des actions ;
— gestion des stocks, approvisionnements ;
— tenue d'un tableau de bord.
Possib. intéressantes de développement, lieu de travail Sud Paris. Ecr. av. C.V., photo et prét. n° 12.345-B-BLEU - 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui tr.

IMPRIMERIE EN CONTINU recherche pour PARIS et banlieue
COMMERCIAL (E) EXPERIMENTE (E) et introduit (e). Libre rapidement.
Ecrire N° 1 584, L'ANNONCE. 4, rue du Fg-Montmartre. 75009 PARIS.

Importante Société d'Engineering recherche
INGENIEUR DE MONTAGE
ayant expérience construction usines chimiques et pétrochimiques pour assurer direction importants travaux à l'étranger. Poste de grande responsabilité. Langue anglaise nécessaire. Adr. C.V. détaillé et prét. à N° 1711 SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui trans.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières. Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche
INGENIEUR GRANDE ECOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Ets public de recherches (banl. Ouest) désire recruter
LICENCIE
en DROIT PUBLIC or services des contrats. Ecr. B.P. n° 5 Le Chesnay 78150

Filiale française d'un Groupe International de Peinture Marine rech.
CADRE TECHNICO-CCIAL
Nous demandons :
— Connaiss. chimie de peinture (niveau B.T.S.) ;
— Connaiss. de la langue angl. ;
— Age mini 25 ans ;
— Contacts commerc. faciles ;
— Si poss. qques années expér.
Nous offrons :
— Situation d'avenir ;
— Un travail agréable au sein d'une équipe jeune ;
— Une rémunération intéress. ;
— Des avantages sociaux ;
— Lieu de travail : PARIS.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
SIGMA - RIPOLIN - MARINE 12, rue Vivienne 75002 Paris

Société Transports internationaux marchandises recherche
CHEF SERVICE TRANSIT
expérimenté, confirmé trafic terrestre : camion, groupage routier et fer. Bonnes notions aérien et maritime. Connaiss. douanières : pratique et réglementation. Langues étrangères appréciées. Poste de responsabilité et initiative dans Société en expansion. Ecr. Jules Roy, 34, rte Bassin n° 6 - 92234 Gennevilliers, ou tél. 793-69-32 à l'attention de M. Delesvaux.

MAIRIE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) recrute pour ses centres de santé municipaux ASSISTANTES DENTAIRES de nat. franç., âg. de moins de 40 a. Trait. net mens. de début 1.500 F. Candidat. et C.V. à adr. à M. le Maire de MONTREUIL.

LE SIEGE (Paris) d'un très important groupement de négociants 1er sur son marché
recherche
ASSISTANT(E) DE PUBLICITÉ
Dans le cadre d'une politique Marketing cohérente, ses fonctions concerneront :
— l'organisation, la gestion, le suivi et le contrôle de toutes les actions publicitaires (tout particulièrement l'édition), en liaison avec les Adhérents, les Fournisseurs et l'Agence.
Ce poste est une excellente opportunité pour un JEUNE CADRE ayant une expérience confirmée en édition publicitaire, et dont les qualités d'organisation, de relations et de rigueur dans la gestion du budget seront les garants de sa réussite au sein d'une Société en plein développement.
Les candidats enverront C.V. très détaillé avec indication du salaire actuel sous n° 5.047, SIPEP, 3, r. Choiseul, PARIS-2e.

ORSAY
HYPERFREQUENCES
A.T. 3
Spécialistes mesures antennes et rayonnement. Traitements élevés. - FI-OUEST B.P. 39 ORSAY 91402 Tél. 928-71-54

Sté de construction et de gestion de logement Paris, recrute RESPONSABLE HOMME serv. comptable et financier :
— Comptabilité générale ;
— Comptab. program. constr. ;
— Gest. financ. et budgétaire ;
— Quittancem. Inform. loyers.
Disponible rapidement. format. compt. et financière supérieure, expérience informatique. Restaur. entr., 5 sem. congés. Adr. C.V. détaillé et prétent. à B.P. du MAZET 186, 75062 Paris Cédex 02 (serv. 88), qui transm.

Préfecture de l'Essonne recrute attaché de presse (H. ou F.) de préférence célibataire, 25 ans minimum, acceptant de résider à proximité EVRY, possédant véhicule personnel, formation solide exigée, expérience professionnelle souhaitable. Contrat et rémunération en fonction qualification. Pour tous renseignements, s'ad. au Bureau du Personnel, boul. de France, à EVRY (91010). Téléphone 077-92-50 (poste 20-40).

Gde Maison Internationale de Milan rech. jeune cadre parlant parfait. italien pour superviser et gérer les ventes de produits électro-acoustiques d'un fabricant français à travers toute l'Italie. Env. C.V. à AGEXPO, service P.B., 62, Route Nationale, Paris-13e, connaiss. angl. souh., poste haute responsab. Intéressé domicilié à Milan.

Très important Groupe Immobilier - Marchand de Biens Rénovateur et Promoteur recherche :
VENDEURS IMMEUBLES ET APPARTEMENTS
Hautement qualifiés dans la vente - CAPABLES - DYNAMIQUES - Libres très rapidement - Horaires chargés. Salaires très importants. Voiture exigée. Envoyer C.V. très détaillé à PUBLICITE 2001 1, villa d'Orléans, PARIS 14e, qui transmettra.

Sté Equipements aéronautiques ch. ing., déplacem. fréquents Europe, Afrique. Anglais néces. Ecrire : Avitron, 76, rue de Stalingrad, 78800 Houilles.

IMPORT. GROUPE SOCIETES INTERIMAIRES recherche DIRECTEUR COMMERCIAL très introd. Fixe + commission. Ecrire avec C.V. et prétentions MINET PUBLICITE, n° 39.480, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra. Discrétion assurée.

Société d'engineering recherche : pour son siège PUTEAUX
PROJETEURS et PROJETEURS CHEFS DE GROUPE
pour études tuyauter. industr.
PROJETEURS
- Pour études Génie civil, installations industrielles.
- GC pour tracés de voies de communication et ouvrages.

JEUNES INGENIEURS
ELECTRICIENS et ELECTRONICIENS
Conn., si possible, alimentation traction - Formation E.S.E. Grenoble ou similaire.

INGENIEURS
- Format. mécanique, spécialisés en équipem. industriels et machines tournantes. Anglais souhaité.
- Génie civil, ayant expérience plans guide et installations d'ensembles industriels, si possible centrales thermiques. Anglais souhaité.
- De haut niveau, pr coordination générale d'opérations industrielles à l'étranger. Expér. souhaitée dans les centrales de petite et grosse puissance et domaine nucléaire. Anglais indispens.
- Spécialiste de traitement d'eau pr grosses opérations industrielles France et étranger. Anglais souhaité.

TECHNICIEN SUPERIEUR
PLANNING PERT pour installations industrielles
Anglais indispensable
— Pr CHANTIER longue durée au MOYEN-ORIENT
1 INGENIEUR G.C.
1 INGENIEUR MECA.
1 INGENIEUR ELEC.
ayant expér. impts chantiers en France et à l'étranger dans le domaine des centrales thermiques et parlant couramm. l'anglais
— Pr MISSION longue durée au MOYEN-ORIENT
INGENIEURS ELEC.
ayant expérience études postes et réseaux haute tension
— Pour MISSION en AFRIQUE DU NORD
1 INGENIEUR
Formation grande école. Ayant quelques années d'expérience en engineering industriel pour établissement avant-projets. Liaisons fréquentes avec Paris. Adr. C.V. dét. et prétentions à n° 86.957 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q tr.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

M. Canonge va quitter la direction générale de la Confédération des organismes mutualistes

Le comité central de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (C.N.M.C.C.A.), qui s'est réuni le lundi 6 janvier, a accepté que M. Alexandre Bonjean, président de la Confédération, demande à son directeur général, M. Henri Canonge, d'abandonner ses fonctions de directeur général, pour s'occuper uniquement des affaires politiques et économiques européennes.

M. Bonjean estime que M. Canonge, âgé de soixante ans, ne peut mener de front toutes les responsabilités qu'il cumule. Depuis le mois d'octobre 1974, ce dernier est président du Comité économique et social (C.E.S.) des Communautés européennes, après en avoir été vice-président depuis 1972. M. Bonjean, qui est à la tête de la C.N.C.C.A. depuis 1973, entend donner une impulsion nouvelle à la confédération dont l'activité semble en « hibernation » entre deux congrès. Il regrette notamment qu'elle n'arrive pas à imposer aux pouvoirs publics une véritable image de marque de l'agriculture mutualiste. M. Bonjean nommera, dans les prochaines semaines, un nouveau directeur dont les responsabilités seront moins étendues que celle du directeur général.

Apparemment, il s'agit d'un épisode banal dans la vie d'une organisation professionnelle. En fait, et bien que M. Bonjean s'en défende, ce geste acquiert une portée politique au moment où une chasse aux sorcières est plus ou moins ouvertement mise en œuvre par les dirigeants paysans proches du pouvoir politique. La C.N.M.C.C.A., la Confédération de la coopération (C.F.C.A.), les organisations de l'élevage sont des bastions « socialisants » qui ne ménagent pas leurs critiques aux gouvernements de ces dernières années, certains de leurs responsables ayant apporté ouvertement leur soutien à M. François Mitterrand lors des dernières élections présidentielles. Dans l'ensemble, les autres responsables paysans sont favorables à une concertation avec les pouvoirs publics qui conduit inévitablement à quelques compromis avec le pouvoir.

Or, M. Canonge ne fait pas mystère de ses sympathies. Arrivé à Paris en 1944, après avoir aidé les producteurs de Rocquefort à s'organiser, il participe avec le ministre socialiste de l'agriculture d'alors, M. Tanguy-Prigent, à la création de la Confédération générale de l'agriculture dont il est directeur, de 1947 à 1953. Il passe alors à la Confédération nationale de la mutualité de la coopération et du crédit agricole. Et, peu à peu, elle glissera du radicalisme (Henri Queuille en a été le président) au socialisme (Gaston du Douet de Graville, le « marquis rouge » l'a conduite de 1961 à 1967).

● LES SOCIETES GEO, ALIMENTATION DE PROVENCE ET ALIMENTATION PARIS-NORD, spécialisées dans l'industrie de la viande, ne fusionneront pas, contrairement à ce qui avait été annoncé en novembre dernier.

M. Doumeng négocie avec l'U.R.S.S. et la C.E.E. l'exportation de 1 million d'hectolitres de vin

Au mois d'octobre dernier, le truculent P.-D.G. de la société de négoce Interagra, M. Doumeng, avait laissé entendre que l'U.R.S.S. pourrait acheter d'importantes quantités de vin français. Le chiffre de 5 millions d'hectolitres avait été chuchoté.

L'opération était particulièrement alléchante, car le marché du « gros rouge », engorgé par une récolte pléthorique, ne se redressait pas. Les milieux gouvernementaux ont aussitôt fait la grimace : les opérations de commerce de M. Doumeng — qui est lié au parti communiste — avec l'U.R.S.S. n'ont pas bonne presse. En outre, la vente à l'U.R.S.S. aurait dépendu de la possibilité d'importer des quantités tout aussi importantes (3 millions d'hectolitres) de vin espagnol ou algérien.

Ce « contrat-miracle » revient sous le projecteur de l'actualité. En fait, l'affaire est de proportions plus modestes.

L'Union soviétique achète, bon an mal an, quelque 6 millions d'hectolitres sur le marché mondial, notamment à l'Algérie, l'Espagne et le Portugal, pour satisfaire sa consommation intérieure. En 1973, Interagra, qui est spécialisé dans le négoce avec les pays de l'Est, a proposé un échantillonnage de 100 000 hectolitres à l'U.R.S.S. L'affaire intéresserait les Soviétiques, mais le vin qu'ils souhaiteraient acheter se traite en France à 9,50 F le degré-hecto, alors que le prix mondial est moitié moindre. Pour que la vente soit conclue, il faudrait que le gouvernement français, puis les autorités de Bruxelles, acceptent de verser des « indemnités compensatoires » couvrant la différence. Comme pour le beurre ou la viande « bradés » ces dernières années à l'Union soviétique.

L'affaire en est là. L'U.R.S.S., bien quelle soit intéressée, n'a pas encore signé de contrat. D'ailleurs, le volume de ces achats serait de l'ordre de près de 1 million d'hectolitres.

Quant à une opération triangulaire, entre l'Algérie, la France et l'U.R.S.S., les dirigeants d'Interagra assurent qu'il n'en est pas question. L'importation de vin algérien dans la C.E.E. est fonction du prix de référence. Autrement dit, il est possible d'importer des quantités illimitées de vin algérien à condition qu'il soit payé à un prix minimum défini par les autorités de Bruxelles. Ce prix est cette année à un niveau tel qu'il interdit pratiquement tout achat.

Pour cette raison, Alger négocie avec Bruxelles l'ouverture de contingents spéciaux, hors prix de référence, qui pourraient être accordés pour l'Allemagne. En bref, une affaire courante, ou presque, de négoce international.

A. G.

● LE TRAVAIL A REPRIS aux établissements Allo-Fret, mardi 7 janvier, après le déclenchement dans la matinée d'une grève avec occupation. Aucun licenciement ne sera prononcé pour fait de grève et des élections de délégués du personnel auront lieu dans les plus brefs délais.

AFFAIRES

LA RÉORGANISATION DE LA NÉOGRAVURE

Un premier pas dans la restructuration de l'imprimerie française

L'homologation par le tribunal de commerce de Paris du plan de relance des activités de la Néogravure (le Monde du 3 janvier) met fin à un conflit vieux de trois mois. L'outil de production de la première imprimerie française est préservé pour l'essentiel et les solutions qui ont été trouvées, que ce soit sur le plan financier, industriel ou social, sont originales à plus d'un titre. Pour beaucoup, elles pourraient servir d'exemple au plan de réorganisation de l'ensemble de l'imprimerie que les pouvoirs publics et les divers partenaires semblent aujourd'hui désireux de mettre sur pied.

C'est à la fin du mois de septembre que la Néogravure, née en juin 1973 de l'absorption de Crété par Chaix-Desfossés-Néogravure, avait demandé au tribunal de commerce de Paris la suspension provisoire des poursuites en cas de non-paiement. La première entreprise française de ce secteur, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 430 millions de francs et une part du marché égale à 50 %, était pratiquement en faillite. Les raisons étaient propres à l'entreprise — on avait marié un moribond et un agonisant et accumulé les déficits — mais relevaient aussi de la crise générale de l'imprimerie en France. La crise de la Néogravure était, en quelque sorte, le point culminant.

Pendant trois mois, les pouvoirs publics, les milieux financiers (Paribas était actionnaire de la société), les éditeurs (qui se voyaient privés du jour au lendemain du premier imprimeur de France), les papetiers (qui risquaient de se voir supprimer un débouché pour leurs productions) et les syndicalistes vont chercher une solution pour sauver la Néogravure. Après une longue grève, MM. Jeanson et Beyler, qui avaient été chargés de « missions exploratoires », soumettaient, le 22 novembre, aux travailleurs de l'entreprise un constat de discussions. Celui-ci traçait les grandes lignes (création de deux sociétés distinctes, association dans le capital des différentes parties intéressées, aides de l'Etat) du plan dont les modalités pratiques ont donné lieu à de longues négociations au cours du mois de décembre et dans les premiers jours de janvier.

La solution qui est adoptée est, de l'avis de tous, réaliste. Les syndicats, qui se sont battus tout au long de ces trois mois pour préserver l'emploi, ont admis que des suppressions de postes (sept cent quatre-vingt-dix) étaient inévitables. Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils veulent toujours, c'est que, par le biais des pré-retraites, appliquées non seulement à la Néogravure mais dans l'ensemble des imprimeries de France, les dégâts soient limités et que les travailleurs soient reclassés. Ils donnent même un délai... le mois de mars.

Au plan industriel, l'originalité de cet accord tient essentiellement en ce qu'il associe à la marche de la nouvelle société reprenant l'héliogravure (1) (qui s'appellera Néogravure-Crété-Desfossés) les industriels qui se trouvent en amont et en aval de l'imprimerie. Cinq papetiers participent au capital : Beghin, La Chapelle-Darblay, les Papeteries de France, Arjomari-Prioux et La Cellulose du Pin. Trois éditeurs, les principaux clients de l'entreprise, ont également apporté leur écot (les groupes Prouvost, Hachette et Filippachi). Ils ont signé des contrats de longue durée garantissant un volume de travaux et se sont engagés — fait très important — à rapatrier ceux qu'ils faisaient effectuer jusqu'à présent à l'étranger. Quant à l'Etat, son aide a été déterminante. Sans les prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) et du Crédit national, sans la subvention d'équilibre, sans certains avantages fiscaux, le montage financier n'était pas possible. Enfin, il faut remarquer que l'opiniâtreté de M. Jeanson — qui avait déjà réglé le conflit aux Editions Montsouris — a joué un rôle non négligeable.

Le cas de la Néogravure étant, du moins l'espère-t-on, réglé, il reste maintenant à se pencher sur l'ensemble du secteur de l'imprimerie en France. C'est l'objet de la mission qui a été confiée par le ministre de l'industrie et de la recherche à M. Jean-Philippe Lecat.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Le secteur offset est repris en location-gérance par une société en formation où MM. Jeanson et Beyler sont co-contractants, et qui prendra comme nom : Nouvelle Imprimerie Chaix. Les fonds propres seront d'environ 4 millions de francs et l'Etat accordera une aide.

LA SAVIEM MET EN GARDE LE GOUVERNEMENT CONTRE LES EFFETS DU MARASME DU MARCHÉ DES POIDS LOURDS.

La Saviem a présenté, lundi 6 janvier, à Cannes, sa nouvelle gamme de camions moyens (6 à 13 tonnes). Pourquoi lancer ces véhicules, alors que la Saviem possédait, dans cette catégorie, des modèles relativement récents ? Quand la décision fut prise, en 1970, la Grande-Bretagne se préparait à entrer dans la Communauté européenne, et Saviem voulait parer à une éventuelle offensive des constructeurs britanniques.

Dans un souci d'économie et de mise en commun des connaissances, Saviem a donc créé en 1971, en collaboration avec trois constructeurs étrangers : DAF, Volvo et K.H.D., ce qu'on a appelé le Club des quatre ». C'est ce club qui a étudié et mis en œuvre la fabrication des chassis et des cabines de la nouvelle gamme de camions moyens. Chaque firme fabrique ses propres moteurs et décide de sa politique commerciale. Les véhicules, qui sont prévus pour recevoir des moteurs différents, présentent en outre des caractéristiques de confort qui, selon M. Zanotti, futur président du directoire de Saviem, devraient constituer un atout pour l'exportation vers le tiers-monde, notamment vers les pays pétroliers.

Les investissements du club ont été prévus pour une fabrication annuelle totale de 40 000 véhicules ; la Saviem compte en fabriquer 20 000 à elle seule.

M. Vernier-Palliez, nouveau patron de Berliet-Saviem, a confirmé, par ailleurs, que depuis le second semestre 1974 les commandes de poids lourds sur le marché national ont diminué de 70 % par rapport à l'an dernier. L'expansion sur les marchés extérieurs, vers l'Irak notamment, a tout de même permis la croissance des ventes de camions légers et moyens. Sur les 39 500 véhicules produits au total par la Saviem en 1974 (contre 36 900 en 1973), 12 000 ont été exportés, soit 30 % de plus que l'an passé. Les perspectives à l'exportation sont bonnes pour 1975. Mais la persistance de la conjoncture actuelle sur le marché national serait dangereuse, a déclaré M. Vernier-Palliez, qui a conclu : « Je souhaite que les pouvoirs publics desserrent les freins et permettent à l'industrie du transport de repartir du bon pied. »

LOGEMENT

Les locataires parisiens manifesteront le 20 février

La Confédération nationale du logement (C.N.L.), qui déclare regrouper trois cent dix mille locataires et copropriétaires, a décide de lancer une grande campagne d'information sur les problèmes du logement, qui suscitent dans les familles « beaucoup d'incertitudes et d'angoisse ».

Le thème central de cette campagne — « Une autre politique du logement est possible » — s'articulera autour de quatre points :

● LE BLOCAGE DES LOYERS, qui est rendu nécessaire par le poids, de plus en plus grand, du logement dans les budgets familiaux : entre 1969 et 1972, dans la région parisienne, les loyers ont, selon les responsables de la C.N.L., qui se réfèrent à des statistiques officielles, augmenté de 52 %, les charges de 130 % et les salaires de 27 %.

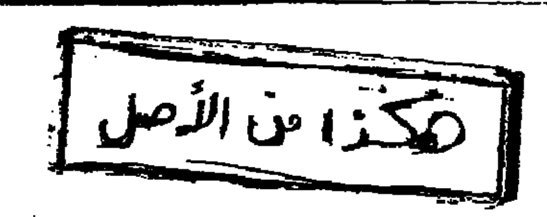
● LA LIMITATION DES CHARGES, dont l'augmentation « diminue le pouvoir d'achat des travailleurs », ayant atteint en 1974 parfois 30 et 35 %. Cette majoration « avale intégralement, pour les petits revenus, la hausse de 2,5 % des salaires consentie récemment aux fonctionnaires », a déclaré M. Massu, président de la C.N.L.

● LA MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION REELLE ET EFFECTIVE des locataires et des copriétaires à la gestion de leurs groupes de logements, ainsi que M. Giscard d'Estaing en avait pris l'engagement.

● LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES comme partenaires représentatifs, reconaissance « sans laquelle il ne peut y avoir de participation effective à la gestion des ensembles d'habitation ».

Parallèlement à cette campagne nationale, qui donnera l'occasion aux locataires de se rapprocher des syndicats ouvriers, des partis de gauche, des associations familiales, la Fédération de Paris de la C.N.L. va organiser le 20 février une manifestation dans la capitale.





LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES

APRÈS L'ACCORD DES «NEUF» SUR LE RECYCLAGE DES CAPITAUX

Les discussions risquent d'être vives à Washington au sein du groupe des Dix

De notre envoyé spécial

Londres. — Les ministres des finances des Neuf, réunis mardi à Londres, sont parvenus à définir une position commune sur le recyclage des surplus financiers accumulés par les pays producteurs de pétrole. Cette position, qu'ils défendront la semaine prochaine à Washington, notamment face aux Américains, au cours des réunions du groupe des Dix, puis du comité intérimaire chargé d'animer la réforme du système monétaire international, se résume en deux points :

● Les Neuf estiment que le Fonds monétaire international est l'organisme le plus indiqué pour jouer un rôle central en matière de recyclage des dollars pétroliers. Ils appuient donc sans restriction la proposition faite par M. Witteeven, directeur général du F.M.I., de créer pour 1975 de *« nouvelles facilités pétrolières »* de l'ordre de 10 à 12 milliards de dollars ;

● Ils se déclarent prêts à étudier *« avec un esprit d'ouverture honnête »*, pour reprendre l'expression employée par M. Fourcade, le projet présenté par MM. Kissinger et Simon de créer entre pays industrialisés un fonds de 25 milliards de dollars « alimenté » par des contributions des pays participants.

Ambiguïtés

L'accord sur l'accueil à réserver à la proposition Kissinger-Simon n'est pas dépourvu d'ambiguïtés. Les divergences entre les Etats membres n'ont pas été tout à fait aplanies. Le Royaume-Uni et le Danemark, tout en étant parfaitement d'accord pour privilégier le recyclage des pétrodollars par l'intermédiaire du F.M.I., auraient préféré que la Communauté réserve un accueil plus positif à la proposition Kissinger-Simon. Ils pensaient que les Etats-Unis accepteraient plus facilement la création immédiate par le F.M.I. de nouvelles facilités portant sur 10 à 12 milliards de dollars — alors qu'ils n'y sont pas favorables — si en contrepartie ils recevaient l'assentiment des Européens pour créer un « fonds Kissinger ».

Ces questions de tactique et la présentation de l'affaire aux Américains ont fait l'objet de nouveaux entretiens au cours du dîner que le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, offrait à ses collègues mardi soir.

Les Américains risquent-ils de faire de l'embarras ? Les avis sont partagés. Certains font valoir que la création de nouvelles facilités est une décision à prendre par le F.M.I. à la majorité simple, et que par conséquent ils ne pourront y faire obstacle.

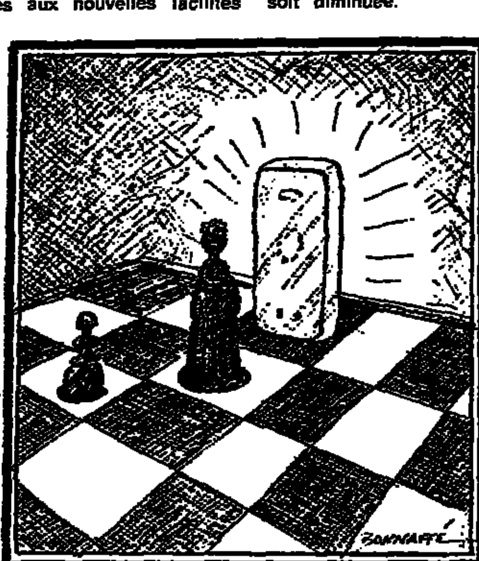
Un problème tout différent, qui fera sans doute difficulté, a trait aux conditions dans lesquelles les pays en voie de développement pourront avoir accès aux nouvelles facilités créées par le F.M.I. Ces pays — dont certains connaissent de très graves difficultés de balances des paiements, et qui auraient par conséquent besoin de faire appel aux sources de financement offertes par le F.M.I., — considèrent, non sans raison, que les taux d'intérêt pratiqués par le Fonds monétaire sont trop lourds pour eux. Les pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole devront sans doute imaginer à leur intention un système de bonification d'intérêts.

L'augmentation des quotas du F.M.I.

Toujours dans la perspective des prochaines réunions de Washington, les ministres des finances ont également délibéré de l'augmentation des quotas du F.M.I. — opération à laquelle celui-ci se livre tous les cinq ans et qui est tout à fait distincte de la création des « facilités pétrolières », — ainsi que des réformes à apporter aux statuts du Fonds.

Un large accord s'est dessiné entre les Neuf, même si, sur certains points parfois importants, des divergences subsistent :

● *L'augmentation des quotas.* — Les Neuf son favorables à une augmentation de l'ordre de 30 à 35 %, qui ne serait pas répartie de la même façon entre les membres du Fonds, et ils sont d'accord pour que les pays de l'OPEP voient leur influence renforcée au sein du F.M.I. A cette fin leurs quotas seraient doublés (ils passeraient globalement de 5 % à 10 %). La quote-part relative des pays peu développés non producteurs de pétrole serait maintenue à son niveau actuel : cela signifie que les pays industrialisés devraient accepter que leur propre quote-part soit diminuée.



ECHEC A L'OR *(Dessin de BONNAFFE.)*

● *La réforme des statuts du Fonds.* — Plusieurs des amendements à adopter concernent l'or et son rôle. Les Neuf sont le plus souvent d'accord sur les orientations à prendre : suppression du prix officiel de l'or, suppression de l'obligation faite aux membres du F.M.I. de verser (au prix officiel) un quart de leur quota en or, liberté des transactions...

Un désaccord subsiste sur le sort à réserver à l'or actuellement détenu par le F.M.I. Faut-il le rétrocéder aux pays qui l'ont apporté ? C'est la thèse de la France. Le Fonds doit-il le conserver ? Ou bien encore, comme le proposent les Etats-Unis, ne devrait-il pas vendre cet or sur le marché ? Cette opération, aux yeux des Américains, aurait le double avantage de faire baisser le prix de l'or, ce qu'ils souhaitent, et de dégager des surplus pour fournir une aide financière aux pays sous-développés.

Les Français ne l'entendent pas de la sorte. Pour fournir de l'aide aux pays sous-développés, ils demandent avec insistance que soit établi un lien entre la création de nouveaux droits de tirage spéciaux et l'aide aux pays peu développés. Cette affaire ancienne du lien entre ces deux opérations continue à diviser les Etats membres de la C.E.E.

Il devait être également question de l'or et de son rôle au cours du dîner de mardi soir. Durant la réunion, M. Fourcade avait informé ses collègues des modalités pratiques auxquelles la France avait l'intention de faire appel dans les prochains jours pour régulariser l'encaisse or détenue par la Banque de France.

PHILIPPE LEMAITRE.

● ERRATUM. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible, dans nos premières éditions du 8 janvier, le premier alinéa de l'article de Philippe Lemaitre consacré à la réunion des Neuf à Londres. Il fallait lire : *« Plusieurs mécanismes de recyclage sont en présence parmi lesquels les Neuf devront, jusqu'à un certain point, choisir. L'objectif de la réunion de Londres est de définir une position commune avant que ces mêmes questions soient évoquées à Washington en compagnie des Américains et des Japonais. »*

● UNE NOTE A SAUTÉ DANS L'ARTICLE DE PHILIPPE HERZOG « L'austérité, un fléau et une escroquerie » paru dans *le Monde* du 25 décembre.

L'auteur, membre de la section économique du comité central du parti communiste français, y soulignait *« l'apport fondamental de Paul Boccara dans la prévision et l'analyse des fondements économiques de la crise et des solutions »*. Cf. son ouvrage *Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat, sa crise et son issue* (Editions sociales).

● LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ALENÇON a ordonné, le 7 janvier, l'évacuation des établissements Piron à Bretoncelles (Orne), occupés depuis le « licenciement » du président-directeur général par les ouvriers. Cette décision a pour but de permettre l'apposition des scellés sur les portes de l'entreprise, consécutive à la mise en règlement judiciaire des établissements Piron.

● ARRET D'UN FOUR MARTIN A USINOR-DENAIN, près de Valenciennes, à partir du 20 janvier. Cette décision a été annoncée au comité d'établissement par la direction.

LES ÉTATS-UNIS S'OPPOSERONT AU PLAN FRANÇAIS SUR L'OR déclare le sous-secrétaire au Trésor américain

A la prochaine conférence internationale du groupe des Dix à Washington, la semaine prochaine, les Etats-Unis s'opposeront au projet du gouvernement français de permettre aux banques centrales d'acheter de l'or librement sur le marché.

Dans une interview au *Washington Post*, M. Jack Bennett, sous-secrétaire au Trésor des Etats-Unis, a déclaré qu'il proposerait de limiter provisoirement, pendant un an environ, les achats d'or par les gouvernements. Les Etats-Unis cherchent toujours à démonétiser l'or et, pour atteindre cet objectif, ils s'opposeront à toute tentative de fixation d'un nouveau prix pour le métal jaune.

23,3 TONNES ONT ÉTÉ VENDUES LUNDI A UN PRIX PONDÉRÉ DE 165,65 DOLLARS L'ONCE

Washington (*A.F.P.*). — Ce seront finalement 653.600 onces d'or (23.3 tonnes) qui le gouvernement américain aura cédées à la suite de la vente aux enchères de lundi à un prix pondéré de 165,65 dollars l'once, ont confirmé mardi les services généraux de l'administration (G.S.A.). Cette quantité ne représente qu'un peu plus du tiers des 2 millions d'onces offertes aux acheteurs.

A L'ÉTRANGER

LE PATRONAT BRITANNIQUE MET EN GARDE LE GOUVERNEMENT CONTRE LA MONTÉE DES PÉRILS ÉCONOMIQUES

Londres (*Agéfi, A.F.P., Reuter*). — La Confédération des industries britanniques (C.B.I.), qui représente les douze mille firmes les plus importantes du pays, s'inquiète de la montée des périls économiques et financiers : baisse des valeurs à la Bourse de Londres, chute des réserves monétaires, poursuite de l'inflation, aggravation du chômage, difficultés des entreprises. *« Si l'inflation se poursuit au rythme actuel, les firmes seront contraintes de réduire sévèrement leurs activités et le chômage augmentera très rapidement »*, déclare, dans un communiqué publié le 7 janvier, le patronat britannique.

Le premier ministre, M. Harold Wilson, recevrait prochainement une délégation de la C.B.I. pour évoquer une situation qui, selon le patronat, *« comporte de très graves dangers pour la nation »*. Par ailleurs, M. Wilson doit présider, ce mercredi 8 janvier, la réunion mensuelle du Conseil national de développement économique, qui rassemble les représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats. Cette réunion est présidée, de tradition, par le chancelier de l'Echiquier, ce qui a donné naissance à diverses rumeurs concernant l'éventualité de mesures gouvernementales de relance économique.

EN CAS DE RÉÉVALUATION DE L'OR

Les pays producteurs de pétrole pourraient refuser d'être payés avec des monnaies dévaluées

déclare le ministre algérien des finances

De notre correspondant

Alger. — Après l'Iran et l'Irak, l'Algérie vient d'exprimer des réserves sur la façon dont certains pays occidentaux envisagent la réévaluation de l'or ou sa revalorisation.

Au cours de la présentation du budget 1975, le samedi 4 janvier, M. Smail Mahroug, ministre algérien des finances, a publiquement déclaré : *« De notre point de vue, le problème de la revalorisation de l'or n'est pas réglé et il ne pourra l'être qu'à la suite d'une décision internationale. En attendant, l'Algérie continuera à comptabiliser son or au cours auquel elle l'a acquis, à savoir 35 dollars l'once. »*

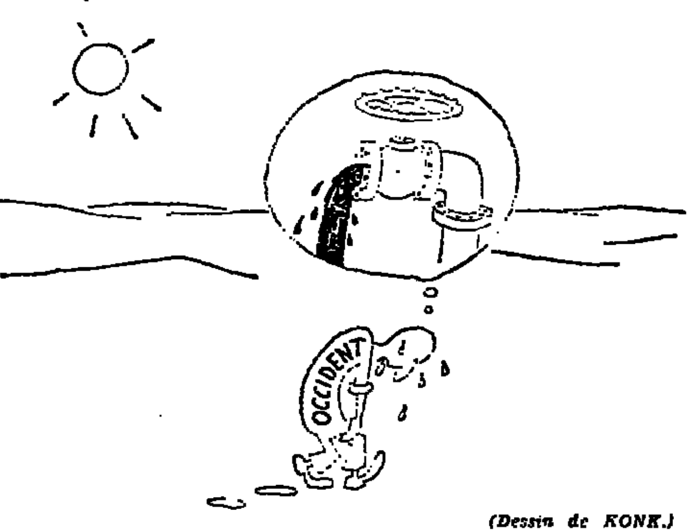
A l'occasion d'un entretien qu'il nous a accordé, le mardi 7 janvier, M. Mahroug a précisé que le problème de l'or devrait être discuté au sein du F.M.I. ou d'une instance internationale *ad hoc*. Cette dernière formule, qui semble avoir la préférence de l'Algérie, devrait permettre d'associer les pays socialistes qui, à l'exception de la Yougoslavie et de la Roumanie, ne sont pas représentés au sein du F.M.I., ainsi que les pays du tiers-monde.

« Si l'accord Giscard d'Estaing-Ford se réalisait, a encore précisé le ministre, *les pays producteurs de pétrole pourraient refuser d'être payés avec des monnaies dévaluées. »* Il a expliqué à ce propos que c'est le mont-de-piété qui estime la valeur du gage qu'on lui confie et fixe le montant des intérêts, pas le déposant. Il en va de même pour l'or : les pays débiteurs ne peuvent imposer aux créanciers leur décision.

« L'Algérie, nous a-t-il dit, *défend le point de vue des pays producteurs de pétrole créanciers, qui ne veulent pas être payés avec de l'argent qui vaudrait beaucoup moins par le biais d'une revalorisation unilatérale de l'or. »* L'Algérie, qui dispose de stocks d'or, estime qu'on ne peut non plus ignorer les pays du tiers-monde qui n'ont guère de métal précieux et pour lesquels une revalorisation arbitraire ou anarchique serait catastrophique. Elle n'est pas pour autant absolument hostile à une revalorisation, mais elle veut que les décisions qui pourraient être prises à ce sujet le soient non pas d'une façon unilatérale, mais après une véritable consultation de l'ensemble de la communauté internationale.

Ces problèmes seront discutés par le « sommet » des pays de l'OPEP convoqué sur l'initiative du président Boumediène, a précisé le ministre. Cette réunion, a-t-il dit encore, sera préparée conjointement par les ministres du pétrole et ceux des finances et des affaires étrangères, qui se réuniront le 24 janvier dans la capitale algérienne.

PAUL BALTA.



(Dessin de KONK.)

ÉNERGIE

CERTAINS PAYS DE L'OPEP NE DEVRAIENT PAS FAIRE L'OBJET DE DISCRIMINATIONS COMMERCIALES, estime M. Kissinger

Washington (*A.F.P.*). — M. Kissinger est favorable à la levée en faveur de certains pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) des clauses « discriminatoires » de la loi-cadre sur le commerce extérieur.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson, a déclaré mardi que le « trade bill » était de toute évidence *« discriminatoire »* et entraverait le développement du commerce entre les Etats-Unis et certains de ses partenaires d'Amérique latine, comme le Venezuela et l'Equateur. Il a rappelé que cette loi, adoptée fin décembre par le Congrès, privait les pays producteurs de pétrole du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée.

Il a annoncé que le secrétaire d'Etat s'entretiendrait dans quelques jours avec les dirigeants du Congrès *« pour voir ce qui pourrait être fait pour faire disparaître une telle injustice »*, particulièrement notable, a remarqué le porte-parole, dans le cas de l'Equateur, *« pays pauvre qui, bien que membre de l'OPEP, n'a pas participé à l'embargo appliqué l'année dernière contre les Etats-Unis »*.

M. Anderson n'a toutefois pas mentionné expressément les pays qui pourraient bénéficier de la révision du « trade bill ». Le Venezuela et l'Equateur, rappelle-t-on, avaient demandé lundi une réunion spéciale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) pour dénoncer la loi sur le commerce extérieur américain.

● LE KOWEIT confirme qu'il a reçu un message de M. Kissinger, relatif au projet de conférence entre pays producteurs et consommateurs de pétrole. L'Arabie Saoudite, Abou-Dhabi, le Venezuela et l'Iran auraient également reçu ce message (*le Monde* du 8 janvier).

● LES PLANIFICATEURS SOVIETIQUES ont décidé de faire un plus grand usage du charbon dans les centrales électriques, estime le *New York Times*, afin de réserver davantage de pétrole et de gaz naturel pour la pétrochimie et l'exportation.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

HOSTILE A UNE RELANCE GÉNÉRALE

M. Chirac annonce des mesures rapides en faveur des agriculteurs

« *L'année 1975 verra la poursuite de la progression de la consommation ainsi qu'une progression très importante de l'exportation, qui restera l'un des moteurs fondamentaux de notre activité économique. La production intérieure brute devrait connaître cette année un taux d'accroissement de l'ordre de 4 %, taux atteint par aucun de nos concurrents ou partenaires* », a déclaré M. Jacques Chirac, qui était mardi l'invité d'honneur du « forum » organisé par *l'Expansion.*

Le premier ministre estime en conséquence que le moment n'est pas venu d'une relance systématique qui se traduirait, selon lui, « *beaucoup plus probablement par une relance de l'inflation que par une relance de l'activité* ». Il n'exclut pas pour autant un certain nombre de mesures limitées en faveur de secteurs touchés, tels le bâtiment et l'agriculture. C'est ainsi que le « *gouvernement sera amené à prendre très prochainement un certain nombre de dispositions permettant d'assurer aux agriculteurs le minimum d'exigences qu'ils sont en droit de formuler en matière de revenus* ».

[Les dispositions en faveur des paysans que le premier ministre a évoquées seraient — outre le relèvement des prix agricoles européens — de nature financière. Il s'agirait, en particulier, d'octroyer aux éleveurs et aux producteurs de vin, de fruits et de légumes, des prêts de consolidation de leurs dettes antérieures. Les coopératives pourraient aussi bénéficier d'un accès plus facile au crédit. Le remboursement des crédits T.V.A. pourrait également être accéléré. Enfin, les pouvoirs publics et les professionnels élaborent le projet d'organisation des marchés qui permettra de stabiliser les cours des produits.]

« On ne va pas rigoler tous les jours ? »

« La crise est-elle pour 1975 ? » *En cette période d'incertitude, le forum organisé mardi 7 janvier par* l'Expansion *a réuni à Paris trois cent cinquante personnes environ — en majorité des chefs d'entreprise — venues écouter les prévisionnistes, économistes, syndicalistes et « patrons » de grands groupes industriels débattre ce sujet délicat en présence de M. Chirac.*

Le premier ministre ne croit pas à la crise. S'appuyant sur les prévisions de l'O.C.D.E., qui corroborent à peu près les objectifs du gouvernement (sauf sur l'inflation), il a tracé un tableau sinon idyllique du moins optimiste des perspectives de la France (voir d'autre part). Le ton des autres participants a été plus nuancé. M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., a même contesté avec vigueur le propos musclé de M. Chirac.

Devant une salle étonnée, puis quelque peu tendue, M. Rolant, qui « avait la lourde tâche de présenter le point de vue des travailleurs », *s'est livré à une critique sévère de l'action gouvernementale, reprochant tout à la fois aux pouvoirs publics de* « truquer les chiffres », *de traiter le problème du chômage avec désinvolture et de prendre des décisions aussi importantes que le* « tout nucléaire » *sans consultation réelle du pays. Après avoir réclamé un plan de relance « diversifié », il a conclu :* « Si des changements ne sont pas apportés, nous risquons d'aller à des affrontements sociaux qui ne peuvent que déboucher sur une crise du système. Il vaudrait mieux à tous égards négocier le changement réclamé avec toutes les forces économiques et syndicales, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »

M. Roger Martin, P.D.G. de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, a fait entendre la voix d'un industriel « qui opère dans seize pays et commerce avec une centaine » ; *il ne pouvait manquer de rappeler l'interdépendance des économies occidentales. La France sera-t-elle privilégiée ? Une progression de 3 %, voire de 4 %, de la production intérieure brute est-elle accessible en 1975 ? M. Martin le souhaite... Mais pour y parvenir, il est nécessaire, à ses yeux, de* « retendre quelques ressorts de l'économie » *et de ne pas sous-estimer l'ampleur de la crise à venir dans le bâtiment et les travaux publics. M. Martin a formulé trois vœux : que l'on n'abandonne pas trop vite l'objectif d'industrialisation ; que 1975 voie la poursuite de l'effort d'exportation ; enfin, que les pouvoirs publics prennent conscience de la rigidité actuelle du régime des amortissements et acceptent une revalorisation des bilans.*

Cette dernière proposition, approuvée par M. Rolant, fut reprise par M. Jacques de Fouchier, P.D.G. de Paribas, qui avait, au départ, surpris l'auditoire par ses propos rassurants sur les pétrodollars. Selon lui, les premières estimations faites sur l'accumulation de dollars entre les mains des producteurs de pétrole — 800 milliards en 1985 — doivent être considérablement révisées en baisse, compte tenu de la diminution de la consommation de pétrole — 600 milliards en 1985 ments des pays concernés et de l'aide apportée par ces nouveaux riches aux nations sous-développées, notamment islamiques. M. de Fouchier estime à 150 à 200 milliards de dollars seulement la masse des excédents prévisibles pour 1985, somme considérable, évidemment, mais que l'on ne saurait considérer comme « intolérable » à l'échelon du monde.

Le P.D.G. de Paribas ne tombe pas pour autant dans un optimisme excessif : la croissance de la France pendant le premier semestre sera, selon lui, plus proche du zéro que des 4 % officiels ; dès lors, on ne saurait attendre trop longtemps pour décider des actions significatives de relance, qui devraient concerner en premier lieu l'immobilier. Cette action devrait être accompagnée d'une accentuation de la baisse des taux d'intérêt.

Préoccupé par l'insuffisance des fonds propres des entreprises françaises, M. de Fouchier souhaiterait, outre la réévaluation de bilan, l'adoption d'une taxation différentielle des bénéfices selon qu'ils sont distribués ou mis en réserve. Pour peu que tout ou partie de ces mesures soient prises à temps, et que soit « exorcisée l'idée que nous faisons inexorablement route vers une impasse infranchissable », *M. de Fouchier est optimiste, sinon pour 1975, du moins pour un avenir plus éloigné.*

A l'issue de cette journée, qui se termina par un débat trop court entre M. Plassard, un des conjoncturistes les plus écoutés du C.N.P.F., et M. Goux, conseiller de M. Mitterrand, les visages étaient perplexes. L'un des spectateurs résumait une opinion sans doute largement partagée lorsqu'il murmurait en sortant à l'un de ses amis : « Bon ! on ne va pas se suicider, mais on ne va pas rigoler tous les jours ! »

PHILIPPE LABARDE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	7	8	4 1/4	5 1/4	3 1/2	4 1/2
1 mois	8 1/8	8 5/8	6	6 1/2	7 1/2	8
3 mois	8 5/8	9 1/8	6 1/2	7	7 5/8	8 1/8
6 mois	8 3/4	9 1/4	6 1/2	7	7 3/4	8 1/4

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS L'ÉTÉ 1974

Les banques françaises abaissent leurs taux de base de 0,50 %

Le Crédit commercial de France, incité par l'ensemble des banques, a abaissé de 0,50 % son taux de base, qui est ramené de 12,40 % à 11,90 %. Le coût minimum du découvert en compte courant revient de 14,45 % à 13,95 %, tandis que celui de l'escompte des effets commerciaux ne diminuerait que de 0,30 % (12,50 % contre 12,80 %).

Cette décision, attendue depuis plus d'un mois, s'inscrit dans un mouvement général de baisse des taux amorcée à l'étranger dès l'automne 1974 et, en France, par la détente continue loker de l'argent sur le marché monétaire à partir du mois d'octobre dernier. Elle n'a été obtenue qu'après un long marchandage avec la Rue de Rivoli et la Banque de France. Les établissements, qui avaient relevé leur taux de base à 12,40 % le 17 juin 1974, au plus haut niveau historique, refusaient de le réduire tant que le coût de leurs ressources ne serait pas abaissé à due concurrence, et ce d'autant que le ministre de l'économie et des finances vient de leur imposer une augmentation de 1,25 % sur la rémunération des comptes sur livrets (environ 600 milliards de francs). Ils réclamaient donc une diminution des réserves obligatoires sur les dépôts, ce qui vient de leur être accordé.

Les réserves sur les dépôts à terme (4 %) sont supprimées, et le taux de celles sur les dépôts à vue est ramené de 17 à 15 %. Cette mesure, dont le principe avait été adopté dès le milieu du mois de décembre (*le Monde* du 19 décembre 1974) « libère » près de 11 milliards de francs, allégeant de 1,2 milliards de francs environ la charge pesant sur les comptes d'exploitation des banques. Il est probable que le dispositif sera complété par une baisse ultérieure du loyer de l'argent sur le marché monétaire, ramené de 14 1/2 % (taux record) en juillet 1974 à 11 3/4 actuellement. La réduction des tarifs bancaires était réclamée par l'ensemble des entreprises françaises, déjà aux prises avec un ralentissement de l'activité économique.

Le C.N.P.F. pense que « la dégradation de la conjoncture arrivera bientôt à son terme »

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) estime, dans sa dernière note de conjoncture, que « *la perspective d'une reprise assez prochaine n'est pas aujourd'hui d'actualité. Par contre, on peut penser que la dégradation de la conjoncture arrivera bientôt à son terme.* » Le C.N.P.F. précise que « *la demande des ménages, tout en étant moins vigoureuse, devrait continuer à se développer ; la passation plus rapide des marchés publics soutiendra quelque peu certaines branches de production, et les exportations de biens d'équipement devraient stimuler l'activité des industries concernées.* »

Dans le domaine de l'inflation, le patronat estime que « *la dépression de la demande, de l'activité et de l'emploi n'entraîne pas un freinage très énergique de l'augmentation des prix et des rémunérations* » et que « *la poursuite du ralentissement de la hausse apparaît assez difficile* », par suite de l'augmentation des services, de l'énergie et des salaires réels.

Enfin, à propos de la politique conjoncturelle, il est indiqué que les modifications de la politique du crédit « *ne sauraient, dans l'immédiat, avoir une grande portée* », les emprunts se situant à des niveaux relativement faibles et les taux d'intérêt dépassant les rentabilités, mais que l'augmentation des dépenses publiques pendant les premiers mois de 1975 est « *plus déterminante* » et « *soutiendra quelque peu la conjoncture.* »

BANQUE

MISE EN FAILLITE D'UN ÉTABLISSEMENT SUISSE

La Commission fédérale suisse des banques a ordonné mardi à une petite banque de Genève, la Finabank, de suspendre ses paiements, son passif étant supérieur à son actif. La mise en faillite de cet établissement est due à des pertes résultant de transactions à terme sur les devises « à titre spéculatif et pour des montants démesurés », avec Edilcentro International Ltd, de Nassau (Bahamas), filiale de la Societa Generale Immobiliare. Les débiteurs refusent de couvrir les pertes de change. La Finabank, dont le total du bilan dépasse 200 millions de francs suisses (350 millions de francs) a pour principal actionnaire le financier italien Michele Sindona, dont l'empire s'est écroulé l'an dernier et a été partiellement repris par la Banco di Roma. La Banque du Vatican y détient également une participation. Rappelons que Finabank détenait 51 % de la banque allemande Wolff, fermée en août 1974.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENGINS MATRA

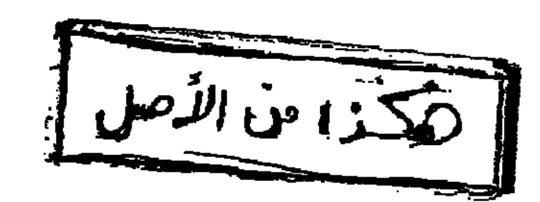
Lors de sa réunion d'information du 3 décembre dernier, Matra avait communiqué un chiffre d'affaires hors taxes prévisionnel pour l'année 1974 de 760 MF, ainsi réparti :
— 355 militaire ;
— 130 spatial ;
— 200 automobile ;
— 75 civil industriel.

Comme cela avait été précisé, ce chiffre ressortait d'une hypothèse basse assez pessimiste qui ne s'est pas confirmée, car le chiffres d'affaires hors taxes définitif pour l'année 1974 est de 827 MF ainsi ventilés :
— 390 militaire ;
— 144 spatial ;
— 205 automobile ;
— 88 civil industriel.

Il faut remarquer tout particulièrement le fait « civil » de Matra qui a été supérieur aux prévisions de plus de 17 %.

FONCIER INVESTISSEMENT

Dans sa séance du 19 décembre 1974, le conseil d'administration de cette société a coopté, en qualité de censeur, la Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics, qui sera représentée par son directeur général, M. Maurice Bastide.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 JANVIER

Marché plus discuté

La foule des curieux, que la forte reprise des cours en début de semaine avait attirée ce mardi, est un peu restée sur sa faim. La Bourse n'a pas réédité son exploit de la veille.

Si plusieurs valeurs ont encore monté de façon appréciable, le nombre de hausses a considérablement décru et en clôture l'on n'en dénombrait guère plus de trente contre quatre-vingts précédemment. Sur le reste du marché, les échanges ont été très discutés et la tendance est apparue plus irrégulière. Le bilan de la séance n'en a pas moins été une nouvelle fois positif, ainsi qu'en témoigne l'indice Cappeliez, qui enregistrait à 13 h. 15 une avance de 7,88 points à 695,20.

Les magasins, qui étaient restés un peu à l'écart lundi, ont bénéficié d'un regain d'attention (B.H.V. Galeries Lafayette, Prénatal, Redoute). Ailleurs, aucun compartiment ne s'est particulièrement distingué. Citons, en vrac, les progrès de Financière de Paris, Pricel, dont la cotation avait été initialement différée, Générale Occidentale, Eurafrance, Locafrance, Pechelbronn, Suez, C.D.C., S.I.A.S., Lafarge, Ciments Français, Bouygues, Kléber, Générale de Fonderie, Poclain, Férodo, Presses de la Cité, Cit-Alcatel, Moulinex, Creusot-Loire, C.F.P., Raffinage, Rhône-Poulenc, Bellon, Dollfus-Mieg, L'Oréal, Générale des Eaux, Lyonnaise des Eaux.

Le refus de M. Fourcade de prendre, dans l'immédiat du moins, des mesures globales de relance, et le comportement plus hésitant de Wall Street en raison des inquiétudes que l'avenir inspire à nouveau, ont quelque peu tempéré l'ardeur du marché.

La baisse de l'or s'est ralentie. Le lingot s'est traité à 25 145 F (— 355 F) et le kilo en barre à 25 290 F (— 210 F), faisant ressortir à 178,1 dollars l'once le prix du métal jaune à Paris. Le napoléon a perdu 4,60 F à 265,70 F (après 265 F). Le volume des transactions a diminué : 21,8 millions de F contre 29,5 millions.

Aux valeurs étrangères, recul des mines d'or.

LONDRES

Redressement

Tandis que le marché poursuit son redressement, les mines d'or continuent leur régression à la suite des nouveaux incidents sanglants à la mine de Val-Reefs. Reprise des industrielles et des pétroles. Hausse des fonds d'État sur l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt.

OR (ouverture) (dollars) : 177 .. contre 189 50

VALEURS	CLOTURE 7 I	COURS 8 I
War Loan 3 1/2 %	20 7 8	21
Beechams	121 ..	122 3 4
British Petroleum	206 ...	207 1 2
Shell	127 ...	130
Vickers	66 ...	65 3 4
Imperial Chemical	125 ...	127
Courtaulds	56 ...	56 1 2
De Beers	171 ...	172
* Western Holdings	33 ...	32 7 8
Rio Tinto Zinc Corp	82 ...	82 ...
* West Driefontein	38 ...	37 ...

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	6 janv.	7 janv.
Valeurs françaises	103,9	103,9
Valeurs étrangères	102,2	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,1	62

MARCHE MONETAIRE

	taux Banque de France	taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	11 3/4 %
Moyen terme	....	10 7/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERALE DE FONDERIE. — Le chiffre d'affaires consolidé de 1974 devrait dépasser 1,27 milliard de francs contre 1,11 milliard de francs l'année précédente.

L'avance prise durant le premier semestre a permis de compenser les effets du ralentissement d'activité qui a frappé la profession durant la seconde partie de l'année. Les résultats devraient donc être du même ordre de grandeur qu'en 1973 (33,47 millions de francs). Dans ce cas, le dividende global serait maintenu à 18,90 F. Pour 1975, le réalisme, indique le président dans une lettre adressée aux actionnaires, commande, en raison de la crise qui frappe le bâtiment, d'envisager l'hypothèse d'une aggravation, mais non pas de la retenir comme un pronostic.

CARREFOUR. — Chiffre d'affaires consolidé T.T.C. de 1974 : 7,46 milliards de francs (+ 33,1 %).

NEW YORK

Soutenu

Après avoir baissé, sur des ventes bénéficiaires, durant la première partie de la séance de mardi, Wall Street s'est redressé, effaçant, et même au-delà, ses pertes initiales. En clôture, l'indice des industrielles s'est inscrit à 641,19, soit à 3,99 points au-dessus de son niveau de la veille.

Le volume des affaires a fortement diminué : 14,33 millions de titres ont changé de mains contre 17,55 millions précédemment. Notons qu'en raison d'une panne d'ordinateur les transactions ont été interrompues durant trente-cinq minutes.

Manifestement le marché table sur une prochaine détente des taux d'intérêt, mais également sur des mesures de relance économiques que le président Ford pourrait annoncer le 20 janvier dans son discours sur l'état de l'Union. L'aggravation subite de la situation au Vietnam l'incite néanmoins à une certaine prudence.

Presque tous les compartiments ont à nouveau terminé en légère hausse. Seules les mines d'or, les produits pharmaceutiques et les papeteries ont fléchi.

Sur 1 786 valeurs traitées, 928 ont monté, 519 ont baissé et 339 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 149,21 (— 0,13) ; services publics, 75,60 (— 0,06).

VALEURS	COURS 6 I	COURS 7 I
Alcoa	30	29 1 2
A.T.T.	46 1/2	46 5 8
Boeing	17 ..	17 1 8
Chase Manhattan Bank	28 1 2	28 3 8
Du Pont de Nemours	94	97
Eastman Kodak	64 1 8	64 3 4
Exxon	66 1 4	66 7 8
Ford	35 1/4	34 7 8
General Electric	32 5 8	32 5 8
General Foods	19 3 8	19 7 8
General Motors	35 1 8	35 3 8
Goodyear	14 ..	14
I.B.M.	166 5 8	165 3 4
I.T.T.	15 3 8	15 3 8
Kennecott	36 1 8	36 1 4
Mobil Oil	37 .	36 3 8
Pfizer	32 1 4	31 ..
Schlumberger	107 1 8	105
Texaco	23 5 8	23 3 4
U.A.L. Inc.	14 7 8	14 1 2
Union Carbide	41 ..	41 1 8
U.S. Steel	39 1/2	39 1 2
Westinghouse	10 1 4	10 3 4
Xerox	52 ...	53 1 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 I	8 I
1 dollar (en yens)	300 80	300 85

BOURSE DE PARIS — 7 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 50	0 814
5 %	d 56 .	4 671
5 % 1920-1960	128 .	4 671
3 % amort. 45-54	82 .	1 315
4 1/4 % 1963	96	2 713
4 1/4-4 3/4 % 63	83	1 288
Emp. N. Eq. 5½ 65	95 45	1 281
Emp. N. Eq. 6 % 66	94	1 627
Emp. N. Eq. 6 % 67	91 45	3 833
Empr. 7 % 1973	96 10	6 847
E.D.F. 6 1/2 1950	...	4 149
— 5 % 1960	..	4 466

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	354	356 .
— parts 1959	366	366 .
Ch. France 3 %	106	106 .
Abeille-I.G.A.R.D.	450	454 .
Abeille (Vie)	225	225 .
A.G.P.	335	337 .
Concorde	234	242 .
Epargne France	342	338
Fonc. T.I.A.R.D.	81	84 20
Foncière (Vie)	280	291
France (I.A.R.D.)	...	371 .
France (Vie)	371	357
Préservatrice S.A.	295	292 50
Prévoyance	1070	1072
Protectrice A.I.R.	258	257
Alsacien. Banque	300	300
(Li) Bque Dupont	285	283
Banque Hervet	250	250 ..
Banque Indochine	158 10	160
Sté B. et Partic.	337	339
Banque Worms	143	144
C.F.E.C.	555	555
C.G.I.B.	61 10	63 60
Codetel	110	110
Cofica		40
C.A.M.E.	d 5 85	d 5 85
Créd. gén. Indust.	109	113
(M) Crédit Mod.	60 30	d 62
Financière Sofal	140	138 .
Finextel	115 ..	115 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	70 .	70 50
France-Bail	178	177
Hydro-Energie	36 10	36 10
Immobanque	128 10	126 50
Immofice	108	110
Interbail	122	122 60
Locafinancière	113 50	114
Lyon-Alemand	127 80	127
Soc Mars. Crédit	261	261
Séquanaise Banq	220	223
SLIMINCO	127	127
Sté Cent. Banque	73	72 50
SOFICOMI	d122 50	123
Sovabail	133 90	133 90
UCIP-Bail	121	121 .
Ufiner	d288	d288
Unibail	111 20	112 80
Un. Ind. Crédit	129 50	124 30
Fonc. Chat.-d'Eau	580	580
(M) S.O.F.I.P.	170	165
Fonc. Lyonnaise	580	510
Immob. Marseille	1100	d960
Louvre	d193	d197
Midi	442	434
Rente foncière	830	d797
S.I.L.I.C.	238 40	240 30
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	240	239 70
Cofigi	110 10	110 10
Foncina	112	111
Gr. Fin. Constr.	108 50	d113 50
Immindo	97	95 50
Imminvest	78 50	73 50
Cie Lyon Imm.	88 50	90
Sagimo	102 80	101
UFIMEG	83 50	82
U.G.I.M.O.	99 10	99 10
Union Habit.	125 10	125
Un. Imm. France	115	118
Acier Investiss.	89	90
Gestion Select.	...	d165 50
Invest. et Gest.	85	85
Parisienne Plac.	135	138 50
Placem. inter.	80	80
Sofragi	183	188
Abeille	192	194
Applic. Hydraul.	750	758
Artois	71	69 90
Centen. Blanzy	313	313
C. Roussel-Nobel	...	230
(Ny) Centrest	111	109 50
(Ny) Champex	....	103 50
Charg. Réun. (p.)	....	2621
Orléans	80 10	d 83 30
(Li) Dev. R. Nord	d125	125
Electro-Financ.	230	230
Fin. Bretagne		35
Fin. Haussmann	.	51
Financière Iéna	119	119
Gaz et Eaux	293	293
La Mure	85	85
Lebon et Cie	169	169 50
(Ny) Lordex		114 50
Cie Marocaine	28 10	28 40
O.V.A.I.M.	47 50	43 20
OPB-Paribas	91 20	91 40
Ouenza		
Providence S.A.	206	205
Revillon	427	420
(Ny) Sade	116 50	118 ..
Santa-Fe	56 50	54 80
Soffo	63 90	65 80
Sofinex	375	393
Cambodge	40	40 .
Clause	420	425
Indo-Hévéas	93 60	93 70
Agr. Ind. Madag.	46 80	47 .
Mimot	63 50	65
Padang	60 ..	58 50
Salins du Midi	..	176 80
Aliment. Essent.	32 20	35 20
Allobroge		104 ..
(Ny) Alsac. Super	220	225
Banania	280	275
Fromage Bel	108	110
Berthier-Saveco	770	780
Cedis	353	367
(M) Chambourcy	d145	d160
Compt. Moderne	137 20	d142
Docks France	262	255
Economats Centr.	299	299
Epargne	d130	133
Fr. Paul-Renard	240	d240
Générale-Aliment	64 50	65
Genvrain	219	220
Goulet-Turpin	135	140 20
Lesieur (Cie fin.)	300	288
Gr. Moul. Corbeil	158	164
Gr. Moul. Paris	265	264
Nicolas	320	316
Piper-Heidsieck	400	398
Potin	291	d300
Rochefortaise	121 50	125
Roquefort	195	187
Saupiquet	179 30	179 30
Sup. Marché Doc	163	163
Taittinger	380	390
* Unipol	193	193 50
Bénédictine	1810	1855
Bras. Indochine	495	515
Cusenier		d364
Dist. Indochine	287	285
Dist. Réunies	286	322 50
Ricqlès-Zan	61 40	61 40
Saint-Raphaël	145	151
Gest. P. Sogepal	240	240 50
Union Brasseries	55 70	54
Stamna	215	215
Sucrerie (Cie Fr.)	229	230
Sucr. Bouchon	149 80	150
Sucr. Soissonnais	357	351
Un. Sucr. Aisne		197 50
Berliet	300	300
Chausson (Us.)	57 20	56 50
Motobécane	175	171
Saviem	72	73
S.E.V. Marchal	40	41 70
Bois Dér. Océan	120	119 50
Borie	230	238
Camp. Bernard	127	132
C.E.C.	98	102
Cerabati	121 70	d126 60
Chim. de la route	d114 50	d117
Ciments Vicat	173 60	174
Drag. Trav. Pub.	55 80	54 10
Dumez	315	315
F.E.R.E.M.	60 60	d 63
Française d'entr.	8 10	8
G. Trav. de l'E.	62 50	61 50
Herlicq	183 80	190 .
Lambert Frères	65 30	68 .
Leroy (Ets G.)	d141 50	d145 70
Origny-Desvroise	114	118 60
Porcher	237	240
Rougier	178	185
Constr. Routes	d 34 30	d 33 30
Routière Colas	125	130
Sablières Seine	139	145 ..
Savoisienne	170	170
Schwartz-Hautm.	58	57 .
Spie-Batignolles	44	45 10
T.P. Fouger. SNCT	85	85
Triadel	121	125
Voyer S.A.	101 30	105 30
Dunlop	23	24 .
Safic-Alcan	124	124
Bit. Asph. Centr.	d 94 20	d 97 ..
Comiphos	74 90	75
Gaumont	456	459
Pathé-Cinéma	91	90 50
Pathé-Marconi	89	89
Tour Eiffel	52 70	d 52 60
Air-Industrie	52	52 10
Applic. Mécan.	117	117
Arbel	175	175
Ateliers G.S.P.	63 50	63 60
Av. Dass.-Breguet	d112	d116 50
Bernard-Moteurs	d 62 40	62 80
B. S. L.	217	226
Cie des Compt.	118 70	118 50
C. M. P.	240	240
Cope All. Europe	d174	d179
De Dietrich	371	373
Duc-Lamothe	307	312
E.L.M. Leblanc	d157	d161 50
Ernault-Somua	d210	216 50
Facom	616	641
Forges Strasb.		53
(Li) F.B.M. ch. fer	d97	95
Frankel	700	710
Huard-U.C.F.	d134 50	d138 50
Jaeger	49 10	c51
Luchaire	120	118
Manurhin	94	95 60
Métal Déployé	220	215
Nadella	94 80	d 96 50
Nodet-Gougis	82	83
Peugeot (ac. out.)	223	214 .
Ressorts-Nord	19	19
Rofto	93	89 50
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	55 40	d 89 50
Satam	72 20	21 60
Sicli	115	117 10
Soudure Autog.	178	178
S.P.E.I.C.H.I.M.	100	104 .
Stein et Roubaix	131	134
Stokvis	98	90
Titan-Coder		
Trailor	335	350
Virax	85 10	89 50
Chant. Atlantique	750	250
At. Ch. Loire	d 51	52 50
France-Dunkerque	40	40 70
Ent. Gares Frig.	123	123
Indus. Maritime	212	213
Mag. gén. Paris	153	156
Cercle de Monaco	42	41
Eaux Vichy	402	389
Grand Hôtel	1850	c 1850
Sofitel	29 40	30 .
Vichy (Fermière)		66 50
Vittel	183	189
Aussedat-Rey	d 77 50	80
Darblay S.A.	35	35
Didot-Bottin	156	150
Imp. G. Lang		16
Navarre	133	d133
Néogravure		
Papeter. France	43 80	d 45
(B.) Pap. Gascogne	222	d222
La Risla	119	119
Rochette Cenpa	126	124 50
A. Thiery-Sigrand	150	152 10
Bon Marché	30 05	31 25
Mars. Madagasc.	55	57 20
Maurel et Prom.	100	99
Optorg	134 80	135 .
Palais Nouveauté	310	309
Prisunic	44 80	46 60
Uniprix	61	60
Claude	72	73
Crouzet	94	97 60
Europ Accumul.	250	251 .
Fulmen	522	563 ..
C.I.P.E.L.	83	62 .
Lampes (part.)	423 20	440 .
Merlin Gérin	151	148 ..
Mors	d 35 40	36 40
Mot. Leroy-Somer	721	720
Océanic	70	72 80
Paris-Rhône	d 90 20	87 50
Piles Wonder	424 50	425
Radiologie	166 40	173
SAFT. Acc. fixes	745	750
Schneider Radio	97 70	101 70
S.I.N.T.R.A.	305 50	308
Carnaud	65 10	65 10
Cefilac	61 30	60 .
Davum	305	305 .
Escaut-Meuse	180	183 .
Fonderie précis.	32	33 30
Gueugnon (F. de)	98	98
Profilés Tubes Es	43	47 ..
Senelle-Maub.	80 ..	82
Tissmétal	48 ..	50 ..
Vincey-Bourget	60	61
Huaron	101	101
Kinta	263	d253
Mokta	112 50	113
Amrep G.	349	350 .
Autargaz	168	168
Hydroc. St-Denis	165 70	167 ..
Labo. Industrie	81	81 .
Lille-Bonnières-C.	126	131
Omn. F. Pétr.	234 50	234 80
Oblig. Conv.	d250	250
Shell française	58 50	58 20
Astral	58	60 30
Carbone-Lor.	98	97
Castaigne S.A.	300	312
Cochery	..	30
Delalande S.A.	490 10	490 10
Finalens	27	27
FIPP	43	44 10
(Ly) Gerland	242	242
Gevelot	570	342
Grande-Paroisse	93	93 50
Huiles G. et der	85	85
Labaz	d476	d476
Lorilleux-Lefranc	229	229
Novacel	d123 .	123
Quartz et Silice	77	79 30
Ripolin-Georget	55 10	d 57 30
Rousselot S.A.	331	335 50
Soufre Réunies	220 50	229 30
Synthélabo	305	306
Thann et Mulh.	55 40	51
Agache-Willot	43	44 90
Fourmies-S.F.R.F.	34 60	34 60
Lainière-Roubaix	c 52	50 .
Roudière	318	331
Saint Frères	19 40	19 20
Thewear	15 20	14 60
M. Chambon	139	139
Delmas-Vieljeux	168	168
Messag. Marit.		26
Nat. Navigation	37 50	50
Navale Worms	104	102 50
Navigation Mixte	121	122 .
Saga	39 95	40 .
Transat. (Cie Gle.)	46	46 50
C.G.I.A.P.	38 90	39 40
S.C.A.C.	53	93
Stemi	250	250
Tr. C.I.T.R.A.M.	83	83 .
Transport indust.	110	108
(Li) Baignol-Far.	67	67
Bis S.A.	154	156 .
Blanzy-Ouest	d178	d153 .
La Brosse	d 59 50	51
Cigarettes Indo.	160	d156
Degrémont	d113	d116 50
Dong-Trieu	130	d135
Duquesne-Purina	234	231 .
Ferrailles C.F.F.	345	345 .
Havas	d157	d110
G. Magnant	.	56 40
Novafer	194	191
Publicis	192	102 50
Sellier-Leblanc	171	d177
(Ly) Tan. Fr. Réun.	14	14
Brass. du Maroc	d240	d240
Brass. Ouest-Afr.	38	38
Eff-Gabon	256	265
Min. et Métall.	353	398
C.E.C.A. 5 1/2 %	..	.
Emprunt Young	...	165
Nat. Nederlanden	.	97 50
Phoenix Assurance	10	10
Algemene Bank	447	450
Bco Pop. Español	..	270
B. N. Mexique	.	25 50
B. régl. intern.	5030	4750
Bowring C.T.	2 20	2 10
Commerzbank	310	312
Deutsche Bank	539	538
Bowater	6	6
Bruxelles Lambert	..	214
Gen. Belgique	.	292
Rolinco	160 70	161 70
Robeco	255	267
Cavenham	4 50	4 50
Grand Metropolit.	3 15	3 05
Lyons (J.)	8 20	8 20
Goodyear	60	59 20
Pirelli	.	5 35
I.H.C.	53 .	54 ..
Kubota	5 10	5 15
S.K.F.	147 90	d140
Pakhoed Holding	228 30	229
Femmes d'Aujourd.	.	40 30
Marks Spencer	10 70	10 70
A.E.G.	100 .	104 80
E.M.I.		7 50
Hitachi	2 10	2 .
Honeywell Inc.	d 95	102 ..
Matsushita	5 05	5 10
Otis Elevator	d115	d115
Sperry Rand	128	128 ..
Xerox Corp.	237	233 ..
Arbed	466	d490
Cockerill-Ougrée	..	123
Finsider	..	1 75
Hoogovens	184 .	103
Mannesmann	..	400
Steel Cy of Can.	...	107
Thyss. c. 1 000	..	125
Blyvoor	51 80	50
De Beers (port.)	11 15	10 85
De Beers p. cp.	15 45	14 90
General Mining	123	127
Hartebeest	137	131
Johannesburg	89	83
Middle Witwat.	18 55	18 80
President Steyn	110 20	112 .
Stilfontein	28 40	28 .
Vaal Reefs	178 ..	167 50
West Rand	27	25 50
Alcan Alum.	..	92 50
Cominco	...	116
Finoutremer	.	119 50
Minerais Resourc.	12 15	12 20
Noranda	134 50	132 30
Vieille Montagne	495	508
Am. Petrofina	..	125
British Petroleum	21 50	22 ..
Gulf Oil Canada		106
Petrofina Canada	.	66
Shell fr. (port)	12 65	12 50
Akzo		69
Dart Industries	..	57
Faseco	6 15	6 85
Gevaert	139 10	134 .
Glaxo	21	21 ..
Grace and Co.	106 60	105 ..
Pfizer Inc.	149 90	145 ..
Procter Gamble	350 50	367 ..
Courtaulds		..
Est Asiatique	94 20	97 ..
Canadian Pacif.	62 60	64 ..
Wagons-Lits	68 90	70 .
Barlow-Rand	12 10	11 65
British Am. Tob.	.. ...	17 10
Suéd. Allumettes	. .	.

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	....	1000
Cellulose Pin	. .	161 .
Coparex	256	265
Detan	66	65
Ecco	310	310
Eurafrep	1821	1800
Francarep	99 90	104 90
Intertechnique	125	122
Locatel	383	415
Métall. Minière	55	d 58
Promuptia	...	250
Sabl. Mor. Cor.	... ..	
Tranchant Electr.	.. ..	d 40
Utinex	...	107 ..
Oce v. Grinten	...	...

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 8-1
U. C. B. :
Val. de 2 actions, soit.. 623 .

SICAV

Plac. institut.	10437 20	10084 25
1re catégorie	9883 22	9869 43

8 I	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	101 04	96 46
Actions sélec.	124 88	119 22
Aedificandi	142 44	135 98
Agfimo	147 90	141 20
A.L.T.O.	137 96	131 70
America-Valor	212 83	203 18
Assurances Plac.	100 92	96 34
Bourse-Investiss.	108 21	103 31
B.T.P. Valeurs	110 40	106 67
C.I.P.	220 61	210 61
Convertibles	101 28	96 69
Convertimmo	113 56	108 40
Drouot Invest.	126 05	120 33
Elysées-Valeurs	134 74	128 63
Epargne-Croiss.	397 60	379 57
Epargne-Inter	204 26	195 ..
Epargne-Mobil.	136 83	130 63
Epargne-Oblig.	128 75	122 91
Epargne Revenu	247 62	236 39
Epargne Valeur	147 30	140 62
Foncier Investiss.	261 45	249 59
Fortune I	105 78	100 98
France-Croissance	108 04	103 14
France-Epargne	107 02	102 16
France-Garantie	199 08	196 18
France-Invest.	111 28	106 23
Laffitte Rend.	114 30	109 12
Laffitte-Tokyo	109 96	104 97
Nouv. France-Obl.	242 09	231 12
France Placement	117 80	112 40
Gestion Rendem.	172 84	165 ..
Gest. Sél. France	135 19	129 06
I.M.S.I.	127 40	121 61
Indo-Valeurs	132 81	126 79
Intercroissance	120 06	114 62
Intersélection	116 68	111 38
Livret portef.	163 38	155 98
Paribas Gestion	108 52	103 60
Pierre Investiss.	156 64	149 54
Rothschild-Exp.	214 37	204 65
Sélect-Croissance	433 50	413 84
Sélect. Mondiale	* 88 57	86 51
Sélection-Rend.	123 92	118 30
Slivafrance	134 73	128 62
Slivam	97 46	93 04
Slivarente	131 97	125 99
Slivinter	106 39	101 57
Sogepargne	242 15	231 17
Sogevar	256 82	245 18
Soleil-Investiss.	119 61	114 19
U.A.P. Investiss.	93 22	93 77
Unifoncier	272 93	260 55
Unijapon	116 59	111 30
Unisic	113 10	107 94
Worms Investiss.	189 91	181 30
8 I		
Credinter	*113 04	107 91
Croissance-Imm.	120 88	115 40
Epargne-Unie	243 37	232 33
Euro-Croissance	119 38	113 97
Financière privée	282 28	269 48
Fructidor	127 43	121 65
Gestion Mobilière	158 08	150 91
Mondiale Invest.	160 40	153 13
Oblisem	*115 59	110 35
Optima	118 87	113 48
Sicavimmo	157 75	150 60
S. I. Est	303 96	290 18
Sogineo	99 06	94 67
Soginter	323 20	308 54
Univalor	130 07	124 17
Valorem	124 96	119 29

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
531	4,50 % 1973	533	526	521	520 10
980	C.N.E. 3 %	986 .	994 50	996 10	990
215	Afrique Occ.	236	233 80	231 50	229 30
290	Air Liquide	309	306	304 70	301
48	Als. Part. ind	57 .	57	57	56
63	Alsthom	74	74 90	71 60	74
[illegible]	Antar P. Atl.	27 90	28	28	27 50
225	Applicat. gaz	253	253 80	249	248
380	Aquitaine	410	401	392	399
71	— (certif.)	73 80	72 10	72	70 70
152	Arjom.-Prioux	159 40	160	160 .	158 60
132	Aux. Entrepr	179	182	183	184 50
187	Auxil. Navig.	189	189 .	189 .	187 50
66	Babc.-Fives	80	81 40	80 70	80
126	Bail-Equip.	144 .	143	142 80	145
142	Bail-Invest.	157 .	155	155	152 20
140	B.C.T.	160	160	157 50	157 50
83	Bazar H.-V.	88 .	87 90	88	88 .
128	Béghin-Say	135 40	132	132	132
490	Bic	570	573 .	565	573
380	Bouygues	445	455	455	460
355	B.S.N.-G.D.	420	423 50	420	420 .
1400	Carrefour	1510	1505	1480	1480
1080	Casino	1116	1099	1088	1113 .
140	C.D.C.	163 60	167	167 50	170 .
140	Cetelem	146	150 .	144	148
210	Char. Réun.	198	199 60	199 90	199 90
19	Chât.-Comm	72	72 .	72	72
200	Chiers	213	214	214	218 20
73	Chim. Rout.	88 50	87 .	85 10	88 50
87	Cim. Franç.	82	84	82 70	82 40
114	— (obl.)	107 .	108	108	107 50
1010	C.I.T. Alcatel	1115	1165	1150	1150
29	Citroën	29 25	29 30	29 30	29 10
137	Club Méditer	171 80	165 80	165	168 80
286	C.M. Industr	288	289 90	289 60	291
99	Cofimeg	102 .	102 40	102 40	102
62	Cofimer	68 40	68 50	68 40	69 80
325	Cr. Bancaire	368	366	363	366
235	C.G.E.	274	280	274	280
135	C. Entrepr.	139 10	140 80	138	140
120	Cut.-Foucher	117	119 90	118 10	117 90
107	Cr. Com. Fr.	122	117	117 50	119 20
160	— (obl.)	155	155	155	152
315	Créd. Fonc.	329	336	333	336
133	C. F. Imm.	147 50	147	146 30	147
97	Créd. Indust.	109 ..	109 40	108 70	111 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
490	Cie Gle Eaux	515	524	525	527
86	Electro-Méc.	106 20	106 80	103 50	105 30
178	Eng. Matra	182 50	183	182	186 60
137	E. J. Lefebvre	161	165	165	168
66	Esso S.A.F.	60 .	61	59 90	59 90
117	Eurafrance	129 50	138 80	136	138 50
230	Europe n° 1	257	257	255	257
168	Ferodo	179	189	186	190 .
114	Fin. Paris P.B.	125 60	128	127 50	128 50
51	Fin. Un. Eur	54 05	54	54	54
51	Fraissinet	55	51 90	51 90	51
88	Fr. Pétroles	82 80	85 50	85	84 90
20	— (Certific.)	20 55	20 85	20 70	21 30
81	Galeries Laf.	85	90	90	88 20
83	Gle d'entr.	97 50	97 80	97 50	98
109	Gle Fonderie	145	149 80	147	152 70
187	Générale Occ	186 60	194	189	191 10
118	G. Tra. Mars.	143 50	143 50	141	145
380	Guyenne-Gas	420	440	448	449
142	Hachette	140	139	138 80	137 30
220	Hutch.-Mapa	220	216	216 ..	212
830	Inst. Mérieux	648	652	645 ..	648
345	J. Borel Int.	444 .	445	432 ..	440
72	Jeumont Ind.	88 50	88 20	87 50	87 80
62	Kali Ste Th.	66	66	66	65
53	Kléber-Col.	52 10	53 50	53 50	52 50
192	Lab. Bellon	217	228	228	228
155	Lafarge	148 10	151	149	151
285	— (obl.)	225	227 50	227 50	225
300	La Hénin	352	348	355	348
1440	Legrand	1550	1550	1520	1525
132	Locabail	157	157	157	154 60
110	Locafrance	136	139	138	139
195	Locindus	204	206	206 .	210
670	L'Oréal	731	760	758	760
2770	— obl. conv	2698	2730	2734 10	2730
380	Lyonn. Eaux	329	334	332	334
28	Mach. Bull	30 50	30 40	28 50	29 ..
610	Mais. Phénix	679	685	675	680
150	Mar Firminy	129 50	138	138	129 80
59	Mar. Ch. Réu	57	56 20	56 20	55 10
1370	Mat. Téléph	1536	1555	1541	1540
35	M.E.C.I.	36 90	36 90	36 90	36 90
122	Mét. Norm.	125	125	125	122 90
580	Michelin B	594	586	585	590
436	— oblig	445	446	446	449
400	Moet-Hen.	440	436	427	436
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
141	Olida-Caby	145	146	146	148 80
74	Opfi-Paribas	70 10	70 20	70 20	71 50
80	Paris-France	120 30	120 30	120 30	120
120	Patern. S.A.	129	129	127 90	129
55	Pechelbronn	60	64 20	64 20	65 20
115	P.U.K.	123 90	125	123 20	125
67	Peñarroya	68 50	65 10	65 10	64 90
184	Penhoet	221 50	223 90	223 .	222
370	Pernod	385	391	389	390
103	Perrier	119	119	116	115
30	Pétroles B.P	32 65	32 50	32 50	32
130	Peugeot	136	140	138 80	142 80
256	— (obl.)	240	237 20	237 20	233 20
71	Pierre Auby	71 60	72 60	72 30	72
88	P.L.M.	89	100	100 .	100 .
280	Poclain	342 .	360	352	360
87	Pollet et Ch.	96 50	97 45	97 50	95 70
68	Pompey	61 70	61 70	61 90	62
89	P.M Labinal	95	97	96 50	97
56	Prénatal	60 80	63 70	63 20	62 50
67	Presses Cité	66	67 50	67	66 20
198	Pretabail Si	211	215	215	215
105	Pricel	120 30	124 90	123	125 10
250	Primagaz	249	247	247	243
82	Printemps	84	84	84 20	82 40
225	Radar S.A.	240	239	239 50	243
380	— (obl.)	398	393	393	390 10
235	Radiotech.	262	268	263	270 10
85	Raffin. (Fse)	96 60	97	97 90	98
180	Raff. St-L.	183 50	185	183 50	182 50
330	Redoute	338	340	345 .	346 90
112	Rhône-Poul.	121 70	124 20	124 20	124 20
400	Ricard	409	410 ..	411 .	410
235	Rouss Uclaf	245	245 ..	244 .	242 10
495	Rue Impérial	500	502 ..	502 .	505 ..
87	Sacilor	90 20	91 20	91 20	90 .
350	Sagem	388	394	389	388 80
91	Saint-Gobain	108	108 60	107 10	108 60
380	S.A.T.	421	426	430 ..	430
125	Saulnes	136	137	137 .	139 70
119	Saunier-Duv.	126 50	128 50	125	131
160	Schneider	166	164 80	164	161 60
88	SCOA	62	63	62 50	62 .
99	Sefimeg	101	102	102	102
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
205	Talcs-Luz.	213 50	213	213	210 10
180	T.R.T.	209	212 50	210	210
700	Tél. Electr.	751	751	761	761
480	Tél. Ericss.	523	559	553	568
60	Terres Roug.	61	61 90	61 90	62 60
109	Thomson-Br.	133 50	134 50	131	135
139	U.I.S.	143 30	143 80	143 80	143 80
285	U.C.B.	320	314 50	312	314 50
155	Un.Fr. Bques	175 50	174 90	173	175 .
68	U.T.A.	65	63	63	61 80
93	Usinor	95 70	96	95 80	97 80
126	— (obl.)	116 ..	117 80	116 50	115 50
130	Vallourec	137 ..	137 90	137 90	137 90
590	V Clicquot-P.	615	588	591	598 .
580	Viniprix	605	620	609	620 ..
200	Amer. Tel.	209 50	202 10	202 20	204 80
21	Ang. Am. C.	20 85	20 45	20 45	20 40
225	Amgold	198	195	190 .	195
250	Aster Mines	248	248	248	246 .
205	B. Ottoman	211 40	212	211 80	216
227	BASF (Akt.)	242	240	240	235 20
188	Bayer	200	199 50	199 50	202
128	Buffelsfont.	118 50	116	116	117 20
10	Charter	9 56	9 30	9 30	9 40
119	Chase Manh.	127 60	127 50	125	126 .
360	C.F Fr.-Can.	376	378	378	385
11	De Beers (S)	11 10	10 80	10 90	10 85
225	Dome Mines	203	201	195	205
415	DuPont Nem.	434	419	415 .	411
380	East. Kodak	288	286 80	284	286 70
71	East Rand	70 60	67 70	68 80	67 40
210	Ericsson	209 60	211 50	211 50	207 50
280	Exxon Corp.	297 50	294	296	287
161	Ford Motor	153 50	151 60	151 50	150
163	Free State	152 50	152 60	160	155 20
150	Gen. Electric	151	146 50	146 ..	146 50
144	Gen. Motors	147 90	152	152	150 .
23	Goldfields	21 90	20 50	20 80	20 10
45	* Harm. Gol	41 80	41 30	40 70	41 90
210	Hoechst Akt	210 50	212	212	209
13 50	Imp Chem.	12 60	13 20	13 10	13 40
105	Imperial Oil	101 ..	99 90	99 10	99 90
770	I.B.M.	743	741	726	730
91	Internickel	97	96 .	96	97 40
58	I.T.T.	68 40	68 50	67 20	67 90
155	Mob. Oil Co	165	160 10	160 50	160 10
3670	Nestlé	3965	3984	3984	3994
350	Norsk Hydro	370	370	361	363
6	Olivetti	5 20	6 20	6 20	6 20
400	Petrofina	403	408	402	408
37	Philips	39 .	38 95	39 15	38 60
160	Pres. Brand	151 ..	149 50	148 ..	146 70
210	Quilmès	215 10	215 20	215 20	212
205	* Randfont.	183 60	177	174 50	173 60
53	Rand. Selec.	51 10	50 80	50 80	51 30
112	Royal Dutch	112 60	111 80	112 20	111 90
9	Rio Tinto Zi	8 70	8 65	8 70	8 65
189	St-Helena	176	174	174 .	176 .
480	Schlumberge	490	472	463 ..	470
14	Shell Tr (S.)	12 60	12 60	12 80	12 40
418	Siemens A.G.	417	419	414 ..	420 .
24	Sony	25 40	25 80	25 80	25 80
10	Tanganyika	10 30	10	10	10 15
140	Unilever	146 20	148 20	148 20	148 20
30	Union Corp.	26 35	26	25 80	25 75
130	U. Min. 1/10	133	136	136 10	133 30
250	West Driet.	258 50	254	256 .	254 .
136	West Deep	121 50	117 50	114 ..	119
225	West Hold.	212 ..	203	204	206 .
4	Zambia Cop.	3 90	3 90	3 90	3 96

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 I	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 415	4 400	4 405
Canada ($ can. 1)	4 455	4 434	4 425
Allemagne (100 DM)	185 025	185 100	183 50
Belgique (100 fr.)	12 275	12 357	12 25
Danemark (100 krd.)	78	78 070	77 75
Espagne (100 pes.)	7 975	7 860	7 56
Grande-Bretagne (£ 1)	10 397	10 359	10 40
Italie (100 lires)	0 685	0 683	0 662
Norvège (100 krn.)	86 900	85 870	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 800	178 725	177 75
Portugal (100 esc.)	18 140	18 120	17 50
Suède (100 krs.)	109 200	109 300	108 50
Suisse (100 fr.)	173 ...	173 500	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/I
Or fin (kilo en barre)	25500 ..	25180 ..
Or fin (kilo en lingot)	25500 ..	25145 ..
Pièce française (20 fr.)	270 30	265 70
Pièce française (10 fr.)	190 ..	188 .
Pièce suisse (20 fr.)	269 40	268 50
Union latine (20 fr.)	252 80	250 50
Souverain	260 ..	255 50
Pièce de 20 dollars	1274 40	1256 ..
Pièce de 10 dollars	650 ..	639 ..
Pièce de 5 dollars	465 ..	470 10
Pièce de 50 pesos	1051 ..	1028 ..
Pièce de 10 florins	246 10	248 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE EGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 8 janvier 1975 a été tiré à 561 109 exemplaires.

A B C D E F ' H

AUX ÉTATS-UNIS

La mort mystérieuse d'une jeune femme relance la controverse sur les dangers du plutonium

Un accident d'automobile, survenu dans l'Oklahoma, aux Etats-Unis, en novembre dernier, et qui provoqua la mort d'une jeune femme de vingt-huit ans, Karen Silkwood, vient de relancer la controverse sur les dangers du plutonium pour les travailleurs nucléaires.

Karen Silkwood travaillait dans les laboratoires d'analyse de la société Kerr-McGee, à Crescent (Oklahoma), où est fabriqué du plutonium. Selon les premières expertises, on aurait retrouvé des traces de plutonium dans le corps et aussi dans l'appartement de Karen Silkwood. La Commission américaine de l'énergie atomique (A.E.C.) affirme qu'elle ne comprend pas la présence de ce plutonium et qu'elle ne peut être due à un incident survenu dans l'usine. En outre, les tests ayant mis en évidence des traces de plutonium dans l'urine de Karen Silkwood avant l'accident auraient été falsifiés.

L'affaire est encore plus troublante encore lorsqu'on sait que Karen Silkwood était l'une des employées de la société Kerr-McGee qui avaient demandé une enquête sur les mesures de sécurité appliquées dans l'usine et qui affirmaient que la société falsifiait ses registres et fabriquait des éléments combustibles défectueux. Karen Silkwood aurait eu en sa possession des documents étayant ces accusations et serait morte, alors qu'elle se rendait à un rendez-vous avec un syndicaliste et un journaliste du *New York Times* pour discuter de ces problèmes. Selon la police locale, la jeune femme se serait endormie au volant, mais un enquêteur privé n'exclut pas la possibilité d'une collision.

Ce « roman noir » promet de provoquer bien des remous, d'autant que la société Kerr-McGee est l'une des trois compagnies américaines qui fabriquent du plutonium et qui a été plusieurs fois prise en flagrant délit de non-respect des normes de sécurité à l'intérieur de ses ateliers. Les deux autres sociétés sont Nuclear Fuel Services (N.F.S.) et Nuclear Materials and Engineering Corporation (NUMEC).

Des dizaines de cas de contamination

Selon le magazine *Science*, qui a fait une enquête auprès de l'A.E.C., des trois sociétés et de leurs travailleurs, c'est par dizaines que se comptent les cas de contamination des travailleurs dans les usines ces dernières années : 15 incidents ayant affecté 38 personnes au moins, de 1966 à 1973, chez N.F.S., 17 incidents ayant affecté 73 personnes, de 1970 à 1974, chez Kerr-McGee, 13 incidents ayant affecté au moins 30 personnes, de 1969 à 1974, chez NUMEC.

Ces incidents vont du débranchement accidentel d'un tuyau qui évacue de l'eau contaminée à un feu qui s'allume spontanément dans un sac contenant des déchets de plutonium et à des fuites radioactives de salles en principe hermétiquement fermées. Chaque fois, les travailleurs inhalent des poussières de plutonium que l'on détecte ensuite dans les urines et les matières fécales, et aussi grâce à un compteur spécial de radiations qui inspecte le corps.

Le plutonium est une substance particulièrement toxique qui, une fois inhalée, se fixe sur les tissus pulmonaires et les os et émet des particules alpha à un rythme très rapide, ce qui risque de détruire les tissus proches et de provoquer la formation de tumeurs malignes. La dose maximale acceptable pour un travailleur nucléaire a été fixée, en 1949, à seulement 40 milliardièmes de curies (40 nanocuries), mais plusieurs spécialistes américains estiment que cette dose devrait être réduite d'un facteur 40 à 50.

L'A.E.C. estime que six mille travailleurs sont aujourd'hui susceptibles d'être exposés au plutonium dans les usines américaines, et que, depuis 1943, dix-sept mille l'ont été. Aucun cas de mort par contamination n'est connu.

D. V.

POUR RELANCER LE BATIMENT

Le conseil des ministres prend plusieurs mesures financières en faveur de la construction

M. Robert Galley, ministre de l'equipement, et M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, presentent à la presse, ce mercredi 8 novembre, les mesures ponctuelles qui auront été prises en conseil des ministres en faveur des travaux publics et du bâtiment.

Il ne s'agit pas d'un plan de relance, qui mettrait en cause la politique économique d'ensemble du gouvernement et le plan de refroidissement mis en œuvre depuis six mois par M. Fourcade, mais plutôt de mesures de *« maintien et de régularisation »* du niveau de l'activité.

Ainsi que M. Galley l'avait déjà annoncé le 17 décembre (*le Monde* du 18 décembre), les mesures *ponctuelles envisagées touchent*, d'une part, les marchés passés par l'Etat et, d'autre part, la construction de logements. Dans les deux cas, sans que les conditions d'encadrement du crédit faites aux banques soient modifiées, les mécanismes bancaires devraient, grâce aux mesures envisagées, être « dégrippés ».

● En ce qui concerne les travaux publics, l'Etat dépenserait dès le premier trimestre plus du tiers des crédits offerts à ce *secteur*, alors qu'en 1974, le cinquième seulement du budget global avait été engagé. L'Etat, d'autre part, entend perdre la réputation de mauvais payeur qui est la sienne. Dans les nouveaux cahiers des clauses administra*tives générales, le délai* de mandatement (de quarante-cinq jours) figurera en clair. Ce délai, ramené de quatre-vingt-dix à quarante-cinq jours, fait d'ores et déjà l'objet d'avenants aux contrats passés par l'ensemble de *l'administration : et il a été* recommandé aux collectivités locales de pratiquer la même méthode.

Quant à la protection des sous-traitants, leur règlement direct par les administrations n'offre aucune difficulté pour les travaux publics et le bâtiment.

En revanche, dans les différentes branches industrielles, le problème est moins simple. On en est pour l'instant à la phase des études. Enfin, pour améliorer les activités à l'exportation, une modification limitée du régime des prêts et des garanties devrait être *décidée à la fin de ce mois.*

● Pour le logement, on n'envisagerait pas de réduction du nombre des H.L.M. en accession à la propriété, de six mille en 1975.

Le montant des prêts principaux accordés aux candidats à ce type de logement, qui était jusqu'ici de 50 % de leur prix de revient, pourrait atteindre jusqu'à 70 %, en fonction des diverses conditions d'octroi de ces prêts. Le montant des prêts spéciaux immédiats (P.S.I.) du Crédit foncier serait relevé dans les mêmes proportions.

Enfin le relèvement d'un point et demi du taux d'intérêt des prêts immobiliers conventionnés, porté par un arrêté paru au *Journal officiel du 4 janvier (le Monde* du 8 janvier) de 5,5 % à 7 % pour les dix premières années, et de 9 à 10,5 % pour les années suivantes, semble propre *à décourager les éventuels* emprunteurs. Cette mesure a cependant pour *objet d'inciter les* banques à revenir à ce type de prêts en leur laissant, après refinancement de ces sommes auprès du Crédit foncier (dont les taux d'intérêt ont été augmentés d'autant) ou sur le marché monétaire, un taux de rémunération proche de 11,8 %.

De la même façon, le système des crédits d'anticipation (qui couvrent la période de construc*tion et qui ne peuvent être refi*nancés) doit être modifié. Le taux de ces avances serait lié aux conditions du marché de l'argent, selon des modalités qui restent à définir, et varierait mensuellement.

JOSÉE DOYÈRE.

Le Conseil d'Andorre proteste contre un décret des coprinces sur le statut des résidents étrangers

Une session extraordinaire du *Conseil des Vallées se réunit à* Andorre dans l'après-midi du mer*credi 8 janvier afin d'examiner la* réponse à donner à un décret pris *par les deux viguiers « par procu*ration spéciale des coprinces », le *président de la République française* et l'évêque d'Urgel.

Ce décret, publié le 3 janvier dernier par voie d'affiches, vise à mettre *sous le seul contrôle des coprinces* les résidents étrangers. Les réactions *ont été d'autant plus vives dans* la Principauté que les résidents sont *actuellement vingt-six mille* — en majorité espagnols — pour six mille *Andorrans. N'existait à ce jour qu'un* texte — datant de 1949 — donnant aux viguiers des coprinces des pouvoirs de simple police. L'importance de l'immigration — provoquée par le « boom » économique — avait incité le Conseil des Vallées à établir un projet de législation. Présenté en 1972 par la Syndicature, ce projet n'avait pas eu de suites. C'est seulement le 3 janvier dernier que les viguiers — chargés de la justice et de l'ordre public — ont publié leur décret, signé conjointement. *A priori*, les décisions prises ne diffèrent pas fondamentalement des propositions du Conseil, mais le débat porte sur les compétences de part et d'autre. La publication du décret *par les viguiers donne à entendre* que la question des résidents de*meure une simple question d'ordre* public alors que le Conseil des Vallées entend *la traiter comme un* problème politique.

En fait, apparaît à nouveau à cette occasion la volonté du Conseil des *Vallées d'affirmer la personnalité* andorrane et d'exercer un pouvoir *mal défini par le statut médiéval de* la Principauté. Où commencent les compétences du Conseil ? Où s'arrêtent celles des coprinces ?

D'autre part, une *assemblea magna* — assemblée extraordinaire — se réunira le 29 janvier sur un autre thème : celui de la prise en main par le Conseil de la production d'électricité dans les vallées. Certains ont prononcé à ce propos le mot de « nationalisation ». Ainsi, la réunion du mercredi 8 concernant *le décret sur les résidents étrangers* ne peut être isolée d'un contexte général : la volonté d'Andorre de voir son statut défini plus rigoureu*sement dans la perspective d'une* « indépendance » qui reste elle-*même à définir. — J. Rd.*

● *Quatre ouvriers ensevelis sous les décombres d'un mur* qui s'était effondré sur le chantier où ils travaillaient, 10, rue Tiphaine, à Paris (15e), ont pu être dégagés vivants, mardi 7 janvier, après une opération de sauvetage qui a duré plus de quatre heures.

Le procès de Draguignan

DES SANCTIONS SONT ENVISAGÉES CONTRE DES ÉLÈVES DE POLYTECHNIQUE

La direction de l'Ecole polytechnique envisage de prendre des sanctions à l'encontre de la cinquantaine des élèves de la promotion 1973 qui ont signé un texte de solidarité envers les soldats contestataires, publié dans *le Monde* daté 7 janvier. La plupart des signataires de cet appel avaient commencé, en *plusieurs localités de France*, un stage dit d'ouvrier d'usine qui devait s'achever à la fin de ce mois, et ils sont actuellement rappelés.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT M. SOARES

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir, mercredi après-midi 8 janvier, au palais de l'Elysée, M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères du Portugal, qui revient d'un voyage dont les étapes successives ont été New-Delhi, Moscou, Bucarest et Belgrade.

● *Une délégation de trente personnes du personnel de l'hôpital-hospice d'Ivry*, accompagnée d'élus, s'est présentée, mercredi 8 janvier en fin de matinée, à l'Elysée, afin d'être reçue par le président de la République. Elle demandait que des crédits soient accordés pour améliorer les conditions de vie des pensionnaires de l'hospice et les conditions de travail du personnel. M. Philippe Sauzay, *chef de cabinet*, a *finalement* reçu un représentant du personnel. La délégation a quitté ensuite l'Elysée sans heurt.

VIF REDRESSEMENT DES COURS DE L'OR

Le fait marquant de la matinée de mercredi sur les marchés financiers a été le vif redressement du cours de l'once d'or qui a été fixé à *Londres, lors de la première cotation* par opposition à 177 dollars, contre 169,50 dollars mardi.

Sur le marché des changes, le dollar, qui avait fortement baissé mardi en dépit des interventions de la Bundesbank et de la Banque *nationale suisse*, s'est redressé légèrement mercredi dans la matinée. La devise américaine s'échangeait à 2,55 F suisses environ, contre 2,53 F suisses la veille). Elle valait 4,395 F à Paris (contre 4,39 F) et 2,385 D.M. à Francfort (contre 2,38 D.M.). La *livre sterling est restée faible.*